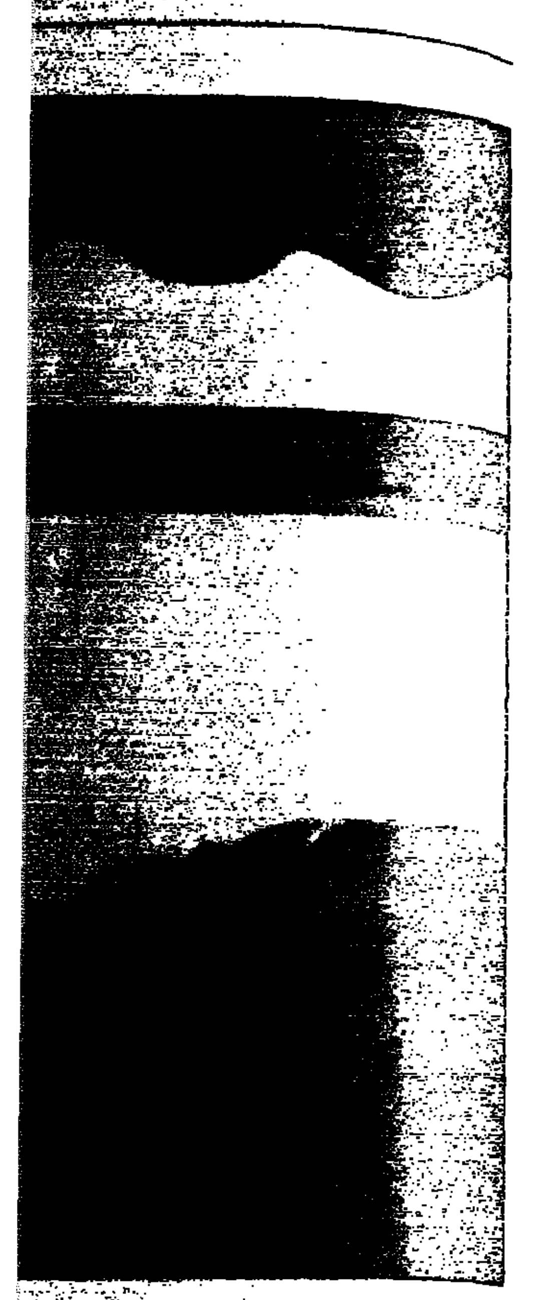
هكذا من الاصل



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12324 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens · – DIMANCHE 9-LUNDI 10 SEPTEMBRE 1984

Le pari de la modernisation

La CFDT : une ouverture

La CFDT a de nouveau surpris lors de la conférence de presse de « rentrée » qu'a réunie, le 7 septembre, à l'issue de la réunion du bureau national de la centrale, M. Jean Kaspar, secrétaire national. Après avoir donné le ton sur un registre plus politique – en s'inquiétant comme M. Edmond Maire, dans son entretien avec *le Monde* du 21 août, du risque d'une dérive du gouvernement Fabius dans le sens du libéralisme *« fût-il avancé »*, – la confédération a joué la carte de l'ouverture en direction d'un patronat accusé encore récemment de mener *« un combat d'avant-hier »*. Ouverture à hauts risques.

D'emblée, M. Kaspar a annoncé que la CFDT entendait *« se mouiller »*; elle ne veut pas *« bomber le torse et montrer du muscle »* – à l'inverse de la CGT, ici clairement visée – mais avancer sur la voie de la proposition. Il a annoncé quatre priorités : l'emploi, le pouvoir d'achat, l'école et la formation professionnelle, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Pour l'emploi, *« les solutions globales ne suffisent plus »*, a déclaré M. Kaspar. *« Il faut*, a-t-il dit, *négocier à tous les niveaux. Nous mesurons tout à fait les limites de l'intervention de l'Etat et du raisonnement macro-économique. Une politique de l'emploi ne se résume pas, par exemple, aux seules retombées d'une politique de croissance, car c'est faire l'impasse sur l'importance des systèmes d'organisation. »*

Tout en notant, comme M. Fabius, qu'il n'y a pas de recette-miracle contre le chômage, le secrétaire national de la CFDT considère qu'il n'y a pas de *« solution à écarter* a priori ». En *« désaccord »* avec le premier ministre, il estime qu'il serait *« dangereux »* d'abandonner la recherche de la réduction de la durée du travail à partir du moment où celle-ci est conçue comme un *« processus diversifié »*. La CFDT veut aussi obtenir une réforme des conditions d'utilisation des heures supplémentaires (celles-ci représentent actuellement 14 millions d'heures, soit l'équivalent de 364 000 emplois), une réduction de la durée maximum hebdomadaire du travail (44 heures en moyenne sur une période de douze semaines) et *« une plus grande liberté individuelle de choix des horaires »*.

Pour M. Kaspar, la CFDT attache *« une importance capitale »* à la négociation sur les changement technologiques – des réunions sont prévues les 10 et 17 septembre avec le CNPF – afin d'obtenir *« une maîtrise négociée »* de ces changements. Il faut aussi obtenir *« des solutions adaptées permettant d'assurer la réinsertion sociale des jeunes par une activité qui les sorte de leur marginalisation »*. M. Kaspar suggère de nouveau de développer des *« entreprises intermédiaires »* embauchant des chômeurs pour des besoins sociaux non satisfaits, et de recourir à des contrats du genre emploi-formation avec *« une réduction de certaines charges sociales »* pour les chômeurs de longue durée.

Mais ce sont surtout les propositions avancées par la CFDT sur les seuils et le travail « différencié » (ou encore précaire) qui ont retenu l'attention. Les ouvertures faites au patronat représentent une évolution sensible de la centrale.

Pour les petites entreprises, elle propose *« la recherche d'une solution permettant d'éviter l'application brutale des seuils fiscaux liée au seuil des 10 à 11 »*, ce seuil entraînant une augmentation immédiate d'environ 2,4 % de la masse salariale (1).

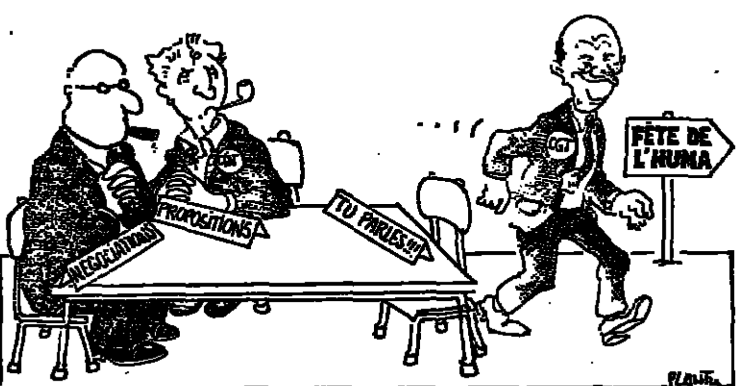
Elle est prête à négocier, par le biais de conventions collectives ou d'accords décentralisés, *« la mise en place de délégués professionnels locaux ou départementaux exerçant des fonctions analogues à celle des délégués du personnel »*. Les droits de ces délégués seraient définis par l'accord. *Là où un accord serait obtenu, « le seuil de la mise en place des délégués du personnel* (dans les entreprises) *pourrait être relevé »*.

Ce n'est pas la première fois que la CFDT imagine la création de délégués interentreprises pour les petites sociétés, mais l'innovation vient du « troc » social suggéré.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 13.)

(1) Lorsqu'une entreprise passe de dix à onze salariés (pendant au moins douze mois), elle doit prévoir l'élection d'un délégué du personnel (et d'un suppléant). Le délégué du personnel dispose de 15 heures par mois pour exercer ses fonctions, ce qui coûte à l'entreprise des heures non travaillées. D'autre part, le passage de dix à onze salariés entraîne pour l'entreprise le paiement de taxes nouvelles : le « 1 % logement », les taxes sur les transports, et la taxe pour la formation.



Creusot-Loire : un test

Le retrait de Fives-Lille et la reconnaissance par Usinor et Framatome que le projet de reprise d'une partie des actifs de Creusot-Loire est « caduc » laissent les pouvoirs publics dans un embarras profond, et pourrait faire de ce dossier un test important de la modernisation chère à M. Fabius.

Car, même si Fives n'a pas voulu fermer complètement la porte, sa décision est « définitive ». Elle a sans doute été prise par M. Fauvart, le président du numéro deux français de la mécanique, non après la réunion du Creusot du 6 septembre, mais après une entrevue que les repreneurs ont eue avec les cadres de Creusot-Loire la veille. L'hostilité de ceux-ci a paru rédhibitoire à une entreprise dont le titre en Bourse était affecté par l'opération en cours et dont le conseil d'administration n'était pas unanime.

La responsabilité des cadres – et notamment de la CGC – dans l'échec de cette solution est lourde. L'état d'esprit de ces cadres est assez bien décrit par cette phrase de l'un d'entre eux : *« Quant à Fives-Lille, qui est l'un de nos concurrents directs, il ne présentait pour nous aucun intérêt particulier, et sa décision de se retirer améliore les chances de succès de nos propositions. »* Car les cadres ont fait des propositions que l'on peut penser inspirées par l'ancienne direction. La CGC du Creusot n'affirme-t-elle pas qu'*« une solution globale reste possible avec Framatome et Usinor auxquels pourrait se joindre, pourquoi pas ? Schneider. »*

Que peut-il désormais se passer ? Tout d'abord, il faut souligner l'extrême dégradation de la situation de Creusot-Loire et les incertitudes qui pèsent sur la poursuite même de l'activité. Non seulement la firme a enregistré une très forte chute de son activité au premier semestre, avec un chiffre d'affaires en baisse de 40 % et des ventes à l'étranger inférieures de 52 % à ce qu'elles étaient l'an passé sur la même période; mais encore son déficit d'exploitation continue d'être de 100 millions de francs par mois. C'est dire que le tribunal de commerce de Paris serait fondé à transformer le règlement judiciaire en liquidation de biens, dès lors que n'apparaissent ni possibilité d'élaborer un concordat sérieux ni propositions de reprise cohérentes. Sauf pour l'Etat à s'engager plus avant.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 13.)

Jean-Paul II au Québec

Les nostalgies de la chrétienté

Le Canada s'apprête à recevoir Jean-Paul II pendant douze jours, du 9 au 20 septembre. Le pape est attendu dimanche à Québec, la plus ancienne ville du pays où, il y a quatre cent cinquante ans, Jacques Cartier arrivait accompagné de quelques prêtres catholiques.

Le voyage de 13 700 kilomètres emmènera le pape successivement à Trois-Rivières, Montréal, Saint-Jean, Moncton, Halifax, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver et Ottawa.

Le gouvernement fédéral a débloqué 50 millions de dollars canadiens (327 millions de francs), notamment pour assurer la sécurité du pape.

De notre envoyé spécial

Québec. – *« Une vieille maison en rénovation ressemble longtemps à une maison en ruine. Au premier coup d'œil, c'est la désolation, les murs délabrés, les déchets, la poussière. Ceux qui l'avaient habitée se font mal au grand dérangement. Ceux qui la rénovent n'ont pas toujours une idée claire de ce qu'elle devient. Ceux qui l'observent ont beau jeu de s'alarmer.*

» Voilà un peu à quoi ressemble l'Eglise du Québec aujourd'hui. La mutation conciliaire, conjuguée à la mutation sociale (ce que nous appelons ici la « révolution tranquille » des années 60), a fait disparaître la cohérence d'hier. Un travail en profondeur mais peu visible s'accomplit. Les rêves des lendemains de Vatican II prennent forme plus lentement que prévu. »

Ce constat sans complaisance a été fait en 1983 par les évêques québécois dans un rapport à Jean-Paul II. Le diagnostic est juste et il est exprimé avec cette franchise sans onction qu'affectionnent les évêques du Nouveau Monde. Il faut dire aussi que le choc a été rude pour l'Eglise du Québec : dans nul autre pays on est passé aussi rapidement d'une situation de chrétienté à une société sécularisée. *« Nous avons fait un bond d'un siècle en vingt-cinq ans ! »* dit un évêque.

Car, depuis la conquête de 1760, l'Eglise avait joué un rôle de suppléance : avec ses paroisses, son clergé, son évêque, ses quelques institutions scolaires, elle était la seule instance nationale capable de rassembler et représenter la petite communauté francophone. Après une période difficile, l'Eglise commence à prospérer à partir du milieu du dix-neuvième siècle. Ses paroisses, diocèses, collèges et séminaires se multiplient et de nombreuses communautés religieuses sont fondées. L'Eglise devient omniprésente à la société et s'identifie de plus en plus avec la province du Québec, car les nombreux prêtres, religieuses et religieux exercent un monopole sur l'éducation, la santé et les services sociaux.

Après la deuxième guerre mondiale, le Québec connaît sa « révolution tranquille », passage d'un Etat catholique à une société laïque et pluraliste. L'Eglise a abandonné la plupart de ses institutions à l'État. Le ministère de l'éducation nationale n'a été créé qu'en 1964 : auparavant, toutes les écoles étaient entre les mains de l'Eglise...

Cette *« débandade religieuse des années 60 »*, selon le sociologue Fernand Dumont, s'est réalisée sans heurts, mais elle a laissé des traces profondes. Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-Longueil, explique : *« La dissolution de la chrétienté s'est faite en vingt ans, par une sécularisation tranquille, sans tuer un seul curé ! L'Eglise s'est dépossédée volontairement, dans un climat de coopération avec l'Etat. »* Mais, Jacques Racine, professeur à la faculté de théologie de l'université Laval, souligne, pour sa part, le désarroi des catholiques, qui *« sont passés d'un sentiment de fierté à un silence, sinon à une honte envers cette tradition de présence et de participation à la vie du pays. Dans les années 60, l'Eglise a donné elle-même l'impression qu'elle n'avait plus rien à dire, ni à offrir, qu'elle doutait de la pertinence sociale de son message et de son agir. »*

Pendant les deux décennies qui ont suivi la « Révolution tranquille », l'Église québécoise a connu une période d'effervescence et de crise. *« La crise du catholicisme québécois est évidente pour tout le monde »*, écrivait Fernand Dumont en 1982 dans un rapport collectif intitulé « Entre le temple et l'exil ».

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 3.)



LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS A MOSCOU

L'impossible pronostic

Dimanche ont lieu à Moscou les cérémonies d'ouverture de la finale du championnat du monde d'échecs. Le match opposera le Soviétique Anatoli Karpov, tenant du titre, à son compatriote Garry Kasparov. La première partie se jouera lundi.

Bakou (capitale de la République d'Azerbaïdjan), 1975. – Un écolier, âgé de douze ans, est sagement assis derrière une table. *Sur la table*, un jeu d'échecs et une pendule. A intervalles irréguliers s'arrête devant lui un grand maître venu donner une simultanée de sept parties. Le grand maître les gagnera toutes.

Moscou, le lundi 10 septembre 1984. Derrière une *table*, plus belle sans doute, devant un échiquier, des pièces et une pendule qui auront été soigneusement sélectionnés, Garry Kasparov, vingt et un ans, l'écolier de Bakou, retrouve Anatoli Karpov, *trente-trois* ans, le grand maître de la simultanée. Cette fois ils sont seuls. Ils jouent la finale du championnat du monde.

Ainsi, il n'a fallu que neuf ans au petit garçon pour arriver au stade ultime de la compétition. Fischer, dont l'ombre géante plane toujours sur les échecs, n'est arrivé à ce même stade qu'à vingt-huit ans et après deux tentatives infructueuses. Pourtant, par le déroulement de leur carrière, le parallélisme Fischer-Kasparov s'impose.

Tous *les deux ont commencé à* jouer à l'âge de six ans. A sept ans – le prodige américain le fera à huit ans, – Kasparov fréquente un cercle d'échecs de Bakou, ville où il est né en 1963. Immédiatement remarqué, il est bientôt confié à l'ancien champion du monde Mikhaïl Botvinnik, dont l'école est célèbre dans toute l'Union soviétique. En 1975, puis en 1976, il est champion cadets d'Union soviétique.

Le vrai départ de sa carrière date de 1979. Il devait jouer en Tchécoslovaquie une compétition réservée à des juniors (il a seize ans). Or, à la suite d'une *« erreur administrative » (sic)*, il se retrouve engagé dans un tournoi de grands maîtres à Banja-Luka, en Yougoslavie. Le résultat est sidérant : il est premier avec deux points d'avance, sans aucune défaite. L'année suivante, il *devient champion* du monde juniors à Dortmund (RFA) et acquiert le titre de grand maître international. A ce stade, il a un léger « retard » sur Fischer qui, pour l'avoir été à quinze ans, reste le plus jeune GMI de tous les temps.

L'année 1982 voit Kasparov devenir champion d'URSS (Fischer fut champion des Etats-Unis à quatorze ans !), gagner le très fort tournoi de Bougojno (Yougoslavie), bondir au classement mondial ELO (1), où il *passe deuxième* à *20 points derrière* Karpov, recevoir l'Oscar mondial du meilleur joueur de l'année et, surtout, remporter le tournoi international de Moscou, qui le qualifie pour le tournoi des prétendants. La route du championnat du monde est *ouverte. Il n'y aura aucun faux pas.*

BRUNO DE CAMAS.

(Lire la suite page 9.)

(1) Classement des meilleurs joueurs mondiaux, établi chaque année, par la Fédération internationale des échecs, d'après leurs résultats dans les tournois.

AU JOUR LE JOUR

Amérique

Jean-Paul II en Amérique : quand on a appris que le pape allait traverser l'Océan pour visiter le Nouveau Monde, les distraits ont repris espoir. Ils ont pensé que le chef de l'Eglise tenait à se rendre à Santiago-du-Chili pour porter le deuil du prêtre français qu'on y a assassiné.

En fait, c'est au Canada qu'il se rend pour une visite prévue de longue date. Il aura sans doute l'occasion de développer ses thèmes sur la morale sexuelle, la contraception, l'avortement et le respect de la vie.

Il aura peut-être alors un mot pour la vie et la mort du Père Jarlan.

BRUNO FRAPPAT.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 9 septembre. – *Canada :* Visite de Jean-Paul II (jusqu'au 20) ; *Comores :* Ouverture de la campagne présidentielle ;

Lundi 10 septembre. – *Egypte :* Visite du président sénégalais, M. Diouf ; Visite à Paris du président angolais ; Visite de M. Claude Cheysson à Londres ; Session budgétaire du Parlement européen (jusqu'au 15).

Mardi 11 septembre. – *Dublin :* Réunion de coopération politique des Dix ; *Stockholm :* Session de la conférence sur le désarmement en Europe (CDE) ; *Nicaragua :* Visite de M. Michel Rocard.

Mercredi 12 septembre. – Début des manœuvres de l'OTAN en RFA ; *Ethiopie* : Mise en place de la « République démocratique et populaire ».

Jeudi 13 septembre. – *Japon :* Visite de M. Louis Mermaz.

Vendredi 14 septembre : *Maroc :* Elections générales.

Samedi 15 septembre. – *Dublin :* Réunion des ministres des finances des Dix.

Sports

Dimanche 9 septembre. – *Automobile :* Grand Prix d'Italie de Formule 1 à Monza.

Lundi 10 septembre. – *Tennis :* National à Marcq-en-Barœul (Nord) (jusqu'au 16).

Mardi 11 septembre. – *Football :* Championnat de France (septième journée).

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

IL Y A QUARANTE ANS

La Bulgarie tombe dans l'orbite soviétique

Août 1944 : les forces du Reich hitlérien reculent sur les fronts balkaniques. La Roumanie, fidèle satellite de l'Allemagne, se déclare à la suite du coup d'Etat du 23 août *« cobelligérante »* aux côtés des Alliés. A Sofia, les milieux dirigeants se préparent à changer de camp. Cependant, la situation de la Bulgarie est sensiblement différente.

Les forces armées de son voisin roumain étaient engagées dans la « croisade antibolchévique » depuis trois ans. Les Bulgares, eux, ne sont pas en état de guerre avec les Soviétiques. Personne n'a oublié qu'en 1878 les Russes avaient mis fin à cinq siècles d'occupation ottomane; d'où les sentiments sincèrement russophiles de la nation. Aujourd'hui encore, l'imposante statue équestre du «tsar libérateur» Alexandre II se dresse au centre de la capitale.

Les dirigeants conservateurs de la Bulgarie entretiennent les meilleures relations possibles avec l'URSS. D'ailleurs le pays a bénéficié des retombées diplomatiques du pacte germano-soviétique d'août 1939. C'est ainsi que, en septembre 1940, sur les «recommandations» de Moscou (et avec l'accord de Berlin), la Roumanie avait rétrocédé à la Bulgarie la région de Dobroudja du Sud, territoire de 7500 kilomètres carrés arraché, en 1912, à l'issue de la seconde guerre balkanique.

En mars 1941, les Soviétiques préconisent même la conclusion d'un pacte militaire : trois cent mille citoyens bulgares signent une pétition en faveur du projet présenté par Sobolev, secrétaire général du ministère soviétique des affaires étrangères accueilli à Sofia. Mais après avoir hésité, le gouvernement royal refuse la proposition, vraisemblablement impressionné par les succès croissants que remportent les Allemands, partenaires principaux de la Bulgarie dans le domaine économique.

Après ses victoires en Europe occidentale, Hitler s'attaque à la Yougoslavie et à la Grèce, deux pays également voisins de la Bulgarie, qui adhère – du moins formellement – au «pacte anti-Komintern».

Quatre partis clandestins

Pourtant, contrairement aux Roumains et aux Hongrois, entraînés en juin 1941 par Hitler dans la guerre contre l'URSS, aucun soldat bulgare n'est envoyé sur le front russe. Les relations diplomatiques sont maintenues entre Moscou et Sofia, alors que la participation active de la Bulgarie au démembrement de la Yougoslavie provoque la rupture avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. En effet, grâce aux facilités logistiques offertes aux troupes allemandes, les Bulgares sont « autorisés » par Hitler à annexer une grande partie de la Macédoine yougoslave, à laquelle s'ajoute une partie du territoire grec, vieilles revendications nationalistes enfin satisfaites.

En ce mois d'août 1944, comprenant que la défaite allemande est désormais inévitable, les dirigeants de Sofia proposent l'armistice à Londres et à Washington.

Depuis la mort en août 1943 du roi Boris III dans des circonstances jamais éclaircies, après une visite au quartier général du Führer, la Bulgarie est gouvernée par un conseil de régence hétérogène. La résistance s'organise autour d'un Front patriotique composé de représentants de quatre partis clandestins parmi lesquels le PC et dont le chef n'est autre que Georgui Dimitrov, le héros du fameux procès de l'incendie du Reichstag. Installé à Moscou (avec d'autres personnalités du Komintern), Dimitrov s'adresse quotidiennement à ses compatriotes par radio, pour les exhorter à combattre *« le fascisme et ses laquais »*.

Au lendemain même de la libération de Paris, les émissaires du gouvernement royal se rendent au Caire auprès des Alliés anglo-américains. A Sofia, le comité central du Parti communiste clandestin diffuse une lettre adressée à ses militants. L'objectif assigné est le renversement de la monarchie et son remplacement par un pouvoir fondé sur le Front patriotique.

Du côté du gouvernement bulgare, on multiplie les décisions pour améliorer l'image de marque défavorable d'un régime qui a sombré dans la collaboration avec les Allemands. Les mesures discriminatoires prises contre les juifs sont abolies le 25 août. Il est vrai que de tous les pays envahis par Hitler seule, la Bulgarie a pu empêcher la déportation de ses citoyens juifs.

Le 3 septembre 1944, le nouveau gouvernement, profondément remanié et présidé par Constantin Mouraviev, appartenant à l'aile droite des agrariens, annonce l'amnistie pour les prisonniers politiques, la neutralité inconditionnelle du pays et le retrait des unités bulgares des territoires yougoslaves et grecs annexés. Contraint et forcé, le processus de démocratisation pacifique est néanmoins en marche.

Dans la capitale égyptienne, les deux alliés occidentaux engagés dans les négociations avec les représentants bulgares ne mettent aucune hâte à conclure un armistice. Il se révélera beaucoup plus tard qu'il existe déjà une entente tacite avec les Soviétiques sur le partage des zones d'influence des Balkans, réalisé avant même la tristement célèbre « formule des pourcentages » proposée par Churchill et acceptée par Staline (*cf.* K. Katzarov, *la Victoire manquée*, 1967, Ed. de la Baconnière-Neuchâtel).

Cela explique l'intransigeance du Front patriotique, dont les dirigeants communistes appliquent les instructions reçues de Moscou et refusent de coopérer avec le nouveau gouvernement, qu'ils savent condamné.

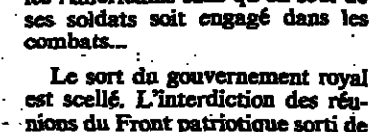
Le 5 septembre 1944, les premières unités de l'armée rouge atteignent la frontière. Contre toute attente, le gouvernement soviétique déclare la guerre à la Bulgarie, *« qui n'a pas observé une attitude neutre envers l'URSS »*. Le même jour à Sofia et en province, les résistants déclenchent une série d'opérations parfaitement synchronisées...

ROUIL

En guerre contre tous...

Les événements se succèdent pendant qu'au Caire les négociations avec les Anglo-Américains sont dans l'impasse. Le gouvernement royal bulgare, surpris par la décision du Kremlin, demande aussitôt l'armistice à l'Union soviétique sans obtenir la moindre réponse. Bien entendu, du côté bulgare aucun coup de feu n'est tiré.

L'armée rouge pénètre en Bulgarie, partout cordialement accueillie par la population. Trois jours plus tard, le gouvernement, qui n'est manifestement plus maître de la situation, déclare la guerre à l'Allemagne : le 8 septembre, la Bulgarie se trouve techniquement en état de guerre à la fois avec les Allemands, les Soviétiques, les Britanniques et les Américains sans qu'un seul de ses soldats soit engagé dans les combats...



Le sort du gouvernement royal est scellé. L'interdiction des réunions du Front patriotique sorti de la clandestinité dans la soiré déclenche la grève générale ; les résistants armés se joignent aux unités motorisées de l'armée rouge commandées par le futur maréchal Tolboukhine qui franchissent sur plusieurs points le Danube et progressent rapidement à travers un pays en état d'insurrection.

La liquidation des dirigeants

Dans la nuit du 8 au 9 septembre, les résistants soutenus par les Soviétiques pénètrent dans Sofia. Ils occupent les centres administratifs et arrêtent les membres du conseil de régence et du gouvernement royal.

Au cours de la journée du 9 septembre, Radio-Sofia annonce l'entrée en fonctions du gouvernement présidé par le colonel Kimon Gueorguiev. Sur seize ministres, quatre seulement appartiennent au Parti communiste. Mais ils occupent les postes-clés, dont celui de l'intérieur et de la justice.

La politique de « non-belligérance » pratiquée par les anciens dirigeants avait évité à la Bulgarie de se transformer en champ de bataille. Mais quatre cent cinquante mille de ses soldats mobilisés en quelques semaines par le nouveau régime participeront à la phase finale de la seconde guerre mondiale ; les pertes s'élevèrent à trente mille tués et blessés.

Et pendant que les soldats bulgares combattent en Yougoslavie, en Hongrie et enfin en Allemagne les armées en déroute du IIIe Reich, les tribunaux populaires improvisés prononcent à travers le pays dix mille huit cent quatre-vingt-dix-sept condamnations, dont deux mille cent trente-huit condamnations à mort.

En novembre 1962, Anton Yougov, ancien vice-premier ministre et longtemps chef du gouvernement, membre influent du bureau politique, est limogé et exclu du Parti communiste pour de *« graves violations de la légalité socialiste »*. Il s'agit du ministre de l'intérieur des années 1944-1945 chargé de la liquidation des dirigeants de l'ancien régime, il y a quarante ans, à l'aube du 9 septembre, désormais fête nationale de la Bulgarie, devenue une démocratie populaire modèle, l'un des plus fidèles alliés de l'Union soviétique en Europe orientale.

THOMAS SCHREIBER.

CORRESPONDANCE

Antonescu, « Pétain roumain »

M. André Claude nous écrit :

L'article de M. S. Manoliu sur la libération de la Roumanie en 1944 (*le Monde* daté 26-27 août 1984) m'est apparu comme bien documenté sur le plan des faits ; que son auteur me permette d'exprimer un désaccord sur une question d'appréciation.

Qualifier le général Antonescu de « Pétain roumain » est un peu court et un peu injuste. A la différence de Pétain, Antonescu a su ou pu préserver, vis-à-vis de ses puissants alliés nazis, beaucoup plus d'indépendance.

En particulier, il a réussi à protéger efficacement les juifs roumains contre la déportation (à quelques exceptions près). En gros, ces derniers ont pu pendant la guerre mener une vie normale, en gardant leurs activités (même pour certains fonctionnaires) et leurs propriétés. Il n'y a jamais eu de port de l'étoile jaune – et il semble que les lois antisémites promulguées pendant cette période étaient peu appliquées. On pourrait probablement affirmer que, grâce au poids d'Antonescu, le sort des juifs roumains entre 1940 et 1944 a été parmi les moins mauvais de toute l'Europe qui se trouvait sous la domination nazie. C'est sur ce terrain qu'Antonescu s'est heurté, dès 1941, à la Garde de fer, comme l'indique d'ailleurs M. Manoliu – et qu'il a été conduit à éliminer cette formation.

Pendant la même période, la Roumanie a bénéficié d'une presse d'information étonnamment libre, bien que pratiquant l'autocensure avec un art consommé (...).

Enfin, sur le plan économique, Antonescu a su assez efficacement résister aux prélèvements de matières premières, de produits agricoles et d'implantations industrielles que les Allemands voulaient opérer. La relative pénurie alimentaire vécue par la population roumaine pendant cette période ne paraît pas avoir été comparable à celle éprouvée dans le reste de l'Europe ou en France, ni à celle que la malheureuse Roumanie connaît maintenant, année après année, depuis l'instauration du régime communiste.

Toutes ces raisons conduisent à devoir nuancer l'appréciation globale que l'on peut porter sur la personne du général Ion Antonescu, exécuté sommairement en 1944.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

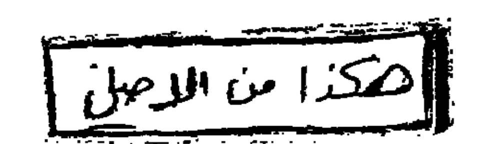
les français peints par eux-mêmes

ÉLIANE, 30 ans. Toulouse (31). Célibataire. Secrétaire de préfecture - Prépare le concours d'attaché de préfecture.
Signe particulier : sur sa table de chevet (qui est aussi sa table de travail) les trois derniers numéros de **"Regards sur l'actualité"***.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

"Le langage des faits, les moyens de juger".

Vente en librairie - Vente par correspondance
29-31 quai Voltaire, 75007 PARIS
*"Regards sur l'actualité, 10 nos par an, abonnement 144 F, le no 16 F



soviétique

La liquidation des dirigeants

THOMAS SCHREIBER.

INDANCE

« Pétain roumain »

Étranger

COLÈRE ET DOULEUR A SANTIAGO-DU-CHILI

Les obsèques solennelles du Père Jarlan ont tourné à la manifestation anti-Pinochet

De notre correspondant

Santiago-du-Chili. – La grande manifestation avortée du premier jour de la *protesta* a eu finalement lieu vendredi soir 7 septembre. Quinze mille Chiliens se sont rassemblés dans cette « immense cathédrale » qu'était la place d'Armes de Santiago pour faire leurs adieux à celui qui est devenu *« le symbole d'un peuple misérable et opprimé »*, le Père André Jarlan.

Quel contraste entre ces milliers de personnes aux yeux brillants, pouvant enfin desserrer leur gorge, exprimer toute leur douleur, leur colère, leur espoir aussi, et cette poignée de manifestants atterrés qui, il y a trois jours, essayaient d'échapper sur cette même place d'Armes aux brutalités des carabiniers !

C'est que, vendredi soir, les Chiliens pouvaient s'abriter derrière le rempart de l'Eglise. Le ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa, s'était bien rendu à deux reprises à la résidence de l'archevêque de Santiago pour lui demander de suspendre la messe *de requiem* prévue dans la cathédrale. Mais Mgr Juan Francisco Fresno, pourtant plus proche du pouvoir que son prédécesseur, le cardinal Silva Henriquez, était resté ferme. *« J'ai tout à fait le droit d'offrir à un fils ce que j'ai de mieux : la cathédrale »*, avait-il déclaré aux journalistes. L'archevêque de Santiago avait néanmoins demandé à la population de montrer *« tout le respect et le recueillement propres à une cérémonie essentiellement religieuse »*.

A 17 h 30, le cercueil, qui vient de parcourir les 15 kilomètres séparant la Victoria de la place d'Armes, fait sont entrée dans une cathédrale bondée. On tape des mains. On chante *Il est ressuscité. Il est ressuscité.* Une dizaine de prêtres, dont le Père Pierre Dubois, le portent jusqu'à l'autel. Deux jeunes garçons s'agrippent à la caisse de bois recouverte de fleurs et éclatent en sanglots. Au premier rang, on aperçoit l'ambassadeur de France, M. Léon Bouvier. Derrière lui sont assis les principaux leaders de l'opposition. Lorsque Mgr Fresno entame son sermon, un silence tendu s'installe.

L'archevêque rappelle d'abord le « testament » du Père Jarlan. Une annotation portée de sa main sur la Bible qu'il lisait au moment de sa mort : *« Mon Père, pardonnez-leur parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. »* Après avoir retracé l'action du Père Jarlan, *« un exemple lumineux pour ses frères »*, Mgr Fresno aborde le thème de la violence. *« Je lance un appel solennel pour que nous cessions de nous attaquer les uns les autres, pour qu'on cesse d'attenter à la vie, pour que la mort et la douleur ne s'abattent plus sur un peuple qui mérite de vivre dans la paix et dans l'amour. »* L'archevêque de Santiago se fait plus précis : *« La paix ne pourra jamais fleurir dans un climat de terreur, d'intimidation et de mort... Un seul mort, c'est déjà trop. »* Les cris de *« Justice ! Justice ! »* éclatent.

« Le cri des pauvres »

Le ton monte un peu plus lorsque le vicaire général de Santiago, premier vicaire de la solidarité, Mgr Christian Precht, lit le message d'adieu des habitants de la Victoria au Père Jarlan. *« André, aucune balle assassine ne pourra t'arracher à nous. »* A nouveau retentit le véritable leitmotiv de la journée : *« Justice ! Justice ! »* Mais c'est le président du comité épiscopal France-Amérique latine, Mgr Guy Deroubaix, qui saura trouver les mots qu'attendent les fidèles : *« La douleur des habitants du quartier ouvrier de la Victoria, où travaillait le Père André Jarlan, est le cri des pauvres, celui de ceux qui n'ont pas le droit de travailler, de ceux qui n'ont pas le droit de vivre dans leur patrie... C'est le cri de ceux qui au fond n'ont pas le droit de montrer qu'ils existent. »* Une interminable ovation l'interrompt.

A l'extérieur de la cathédrale, le doute n'est plus permis. La cérémonie religieuse tourne carrément à la manifestation antigouvernementale. *« Oui. Oui. Le coupable est une nouvelle fois Pinochet »*, *« Il va tomber. Il va tomber »*, *« Pain, travail, justice et liberté »*, *« Le peuple uni ne sera jamais vaincu »*.

L'humour n'est pas absent. On saute en criant : *« El que no salta es Pinochet »* (*« Celui qui ne saute pas est Pinochet »*). Des pancartes défilent : *« Le devoir de tout chrétien est de faire la révolution »*, *« André ressuscitera dans la lutte du peuple »*.

Que va faire cette foule qui s'enhardit ? Un prêtre apparaît alors à un balcon : *« Nous croyons en la force morale et en la pression libératrice des pauvres organisés... Nous préférons lutter pour la justice plutôt que de rester passifs. »* Propos étonnants qui satisfont les manifestants. Tandis que les uns vont défiler devant le cercueil du Père Jarlan, les autres se retirent en agitant leurs mouchoirs. Quelques centaines de jeunes lancent des tracts : *« Le 11, pendant que Pinochet débitera ses mensonges, protestez. Signé : Commandement national de la Protesta. »* Les carabiniers qui s'étaient tenus jusque-là à l'écart surgissent. Ils baissent la visière de leurs casques et chargent...

JACQUES DESPRÉS.

● *Hommage solennel à Rodez à la mémoire du Père Jarlan.* – Cent cinquante prêtres ont participé, vendredi 7 septembre, à la cathédrale de Rodez, au service solennel organisé à la mémoire du Père André Jarlan, tué à Santiago. Mgr Roger Bourrat, qu'entouraient Mgr d'Alteroche, évêque au Pérou, originaire de Lozère, et le cardinal François Marty, ancien archevêque de Paris, présidait cette cérémonie, à laquelle assistaient les plus hautes autorités du département.

● *Le sénateur Kennedy : les Etats-Unis doivent suspendre toute aide au Chili.* – Le sénateur Edward Kennedy a appelé vendredi 7 septembre les Etats-Unis à suspendre leur aide économique au Chili tant que persisteront les abus contre les droits de l'homme et que la démocratie ne sera pas restaurée dans ce pays. Le sénateur a lancé cet appel peu après s'être entretenu avec Mgr Ignacio Gutierrez, responsable du vicariat de la solidarité, une des principales organisations de défense des droits de l'homme au Chili. – *(AFP.)*

Etats-Unis

M. Weinberger est favorable à l'abandon du traité de 1972 sur les armements stratégiques

Washington *(AFP)*. – M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, est favorable à l'abandon par les Etats-Unis du traité sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques (ABM), si celui-ci interfère avec le programme d'armement stratégique défini par le président Reagan. Signé le 26 mai 1972, à Moscou, par MM. Brejnev et Nixon, le traité sur les systèmes ABM avait été le premier accord entre les deux grandes puissances sur la limitation des armements nucléaires.

Dans une émission de la chaîne de télévision NBC, qui devait être diffusée dans la soirée du samedi 8 septembre, M. Weinberger affirme que les Soviétiques ont violé le traité de 1972 et qu'ils ont largement augmenté leur arsenal de missiles intercontinentaux. *« Souhaitons-nous laisser ce genre de traité nous empêcher de développer un système de défense tout à fait fiable pouvant rendre les missiles nucléaires soviétiques impuissants ? Ma réponse à cette question est très simple »*, a déclaré M. Weinberger au cours de cette émission, intitulée « La vraie guerre des étoiles : la défense spatiale ».

Le secrétaire à la défense a encore souligné que le concept de *« bouclier stratégique »* cher à M. Reagan, n'en est encore qu'au stade des études, mais que les Etats-Unis *« devront aller au-delà du traité sur les systèmes ABM »*, si ces recherches débouchent positivement.

[En affirmant que l'URSS avait violé le traité de 1972, M. Weinberger est allé plus loin que le président Reagan qui, dans un rappport confidentiel soumis au Congrès le 23 janvier dernier, avait estimé que Moscou avait « presque certainement violé » cet accord par la construction d'un nouveau radar à Krasnoïarsk (Sibérie). L'URSS avait répliqué à cette attaque par un mémorandum accusant les Etats-Unis d'avoir contevenu au traité de 1972 par la création d'une importante station radar dans l'île de Shemya, dans les Aléoutiennes, près de l'Alaska.]

El Salvador

L'ambassade des Etats-Unis supervise les livraisons clandestines de matériel militaire à l'armée

Un officier américain, membre de l'ambassade des Etats-Unis au Salvador, supervise les activités d'un groupe de civils américains qui livrent du matériel militaire à l'armée salvadorienne. Le *Washington Post*, qui rapporte cette information, fait état des déclarations du major C.A. McAnarney, de l'ambassade américaine à San-Salvador, qui a précisé qu'une douzaine de chargements d'armes avaient été ainsi livrés récemment aux autorités salvadoriennes.

L'expéditeur est M. Tom Posey, un ancien marine, qui dirige l'organisation civile d'assistance militaire. Le département d'Etat de Washington a ordonné une enquête pour déterminer si M. Posey violait les lois américaines. Cette affaire d'aide militaire indirecte au Salvador est révélée alors que l'administration Reagan doit faire face à des interrogations répétées concernant ce type d'assistance. Il semble que M. Posey ait fait connaître très officiellement ses livraisons d'armes et de matériel militaire aux autorités américaines compétentes et qu'il ait reçu toutes les autorisations nécessaires. Deux ressortissants américains, membres du groupe dirigé par M. Posey, et basé en Alabama, ont été tués la semaine dernière lorsqu'un hélicoptère appartenant à une organisation antisandiniste a été abattu au-dessus du territoire nicaraguayen (*le Monde* du 8 septembre).

Nicaragua

Nouvelle volte-face chez les anti-sandinistes

MM. EDEN PASTORA ET ALFONSO ROBELO SE RÉCONCILIENT

San-José-de-Costa-Rica *(AP)*. – Deux dirigeants de l'opposition au régime de Managua, MM. Eden Pastora et Alfonso Robelo, ont conclu un accord de coopération pour lutter contre le gouvernement sandiniste jeudi 6 septembre.

Cet accord a été signé au camp de Pastora, au Nicaragua, près de la rivière San-Juan, a précisé un porte-parole.

Les deux hommes vont donc de nouveau coordonner leur action contre le régime, mais ne vont pas *jusqu'à fusionner leurs organisations*.

M. Pastora a été responsable des opérations militaires de l'ARDE (l'Alliance révolutionnaire démocratique), tandis que M. Robelo était et est encore chargé des affaires politiques. M. Pastora a été expulsé de l'ARDE lorsqu'il s'est opposé à la fusion des forces de son organisation avec celles de la Force démocratique du Nicaragua (FDN), basées au Honduras.

M. Pastora, qui dirige maintenant le Front révolutionnaire sandiniste, s'était opposé à cette union, estimant que la FDN est dirigée par d'anciens membres de la garde nationale de Somoza.

Le communiqué publié à l'issue de la rencontre Pastora-Robelo affirme : *« Les organisations présentes à cette réunion, qui s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité et de respect mutuel, continueront à agir séparément tout en gardant toujours à l'esprit que l'ennemi commun est celui qui étrangle la liberté et les droits élémentaires du peuple du Nicaragua. »*

Cuba

● CONDAMNATION D'UN CITOYEN AMÉRICAIN. – Le département d'Etat a révélé, vendredi 7 septembre, qu'un citoyen américain avait été condamné à six ans de prison à Cuba pour avoir critiqué le rôle de La Havane dans les affaires de la Grenade, avant que les Etats-Unis n'interviennent militairement, en octobre 1983, sur cette île. La section des intérêts américains à La Havane a protesté, le 18 avril dernier, contre cette condamnation, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, qui n'a précisé ni l'identité du prisonnier ni la date de son arrestation. – *(AFP.)*

Jean-Paul II au Québec

(Suite de la première page.)

Devenue marginale dans la société, estime M. Dumont, l'Église connaît aujourd'hui une crise de stuctures, de langage et de morale. En *quête d'une identité* collective, les Québécois ont, dans un premier temps, remplacé la religion par la politique, et ce fut le « néo-nationalisme » des années 60 avec le Parti québécois et le mouvement indépendantiste. Mais la crise économique et l'échec du référendum sur l'indépendance ont provoqué un retour au conservatisme.

Et l'Église, *qui* a quitté la sécurité du temple pour prendre le chemin de l'exil, s'interroge, comme la société québécoise. *« L'Église est encore profondément intégrée à notre société*, conclut M. Dumont. *Non plus, contrairement à naguère, comme support et structure, mais comme participante à une plus vaste interrogation. Les incertitudes qu'elle éprouve, les tâtonnements qui sont les siens ressemblent à ceux de toutes les institutions du pays »*. Et les évêques ne raisonnent pas autrement lorsqu'ils reprennent à leur compte l'image du *« peuple de Dieu en exil sur une terre étrangère »*.

Dans leur rapport au pape, ils parlent du *« désarroi »* et de la *« nostalgie »* des chrétiens, *« privés de leurs institutions influentes »* et qui *« expérimentent la pauvreté de leurs ressources »*. Et les évêques de dresser un bilan sévère : baisse de la pratique religieuse, surtout chez les jeunes (la pratique dominicale est passée en vingt ans de 80 % à 30 %), vieillissement du clergé et diminution du nombre de prêtres et de religieux : faiblesse de la relève presbytérale.

« Certains parlent d'une « Eglise de têtes blanches », poursuivent les évêques. *Le clergé a été saigné dans ses éléments les plus dynamiques et les mieux formés, à cause des départs nombreux. »* En 1961, le nombre de prêtres diocésains atteignait 5 382 ; en 1981, ils n'étaient plus que 4 285. Leur moyenne d'âge, qui était de quarante-quatre ans en 1961, était de cinquante-quatre ans en 1977. Malgré de nombreux départs, le nombre de religieuses et de religieux ; en revanche, demeure élevé – 32 528 en 1981, répartis en quatre-vingt-trois congrégations, – mais le recrutement est tombé très bas, sauf pour les ordres contemplatifs.

Les évêques reconnaissent la difficulté d'avoir une parole unique face aux courants divers et souvent contradictoires qui traversent l'Eglise. Ils sont tiraillés entre l'aile avancée, largement représentée chez les intellectuels et même au sein de l'épiscopat, qui pense, avec Jacques Racine, que *« l'Eglise institution arrive difficilement à appliquer à elle-même les conseils qu'elle formule pour le bien-être des sociétés : liberté d'opinion, respect des droits, circulation de l'information, égalité de l'homme et de la femme, respect des cultures, principe de subsidiarité »*, et la minorité – grandissante – qui trouve que l'Église a évolué trop rapidement, en abandonnant son rôle de facteur d'ordre, de pôle d'autorité et de garant du code moral.

Pour un clergé marié

Cette nostalgie explique l'attrait pour les sectes, le succès du mouvement charismatique et des groupes de spiritualité doctrinaux ainsi que le regain d'intérêt pour la religion populaire : grands rassemblements, pèlerinages, processions, dévotion des saints, etc.

S'ajoutent à ces dissensions une culture devenue pluraliste où, constatent les évêques, *« l'Eglise n'est plus qu'une voix parmi d'autres »*, la désaffection des jeunes et la crise économique qui provoque un repliement sur soi.

C'est pourquoi les évêques ont défini quatre priorités : les ministères vus dans une perspective de coresponsabilité ; la formation d'agents d'éducation de la foi et de responsables des mouvements ; la place et le rôle des femmes dans l'Eglise ; et une nouvelle cohérence entre la foi et la culture.

Les deux premiers premiers points , qui concernent l'institution de ministères laïcs reconnus, sont au centre de la reflexion, et de l'expérimentation, de épiscopat québécois. Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-Longueil, situé sur l'autre rive du Saint-Laurent par rapport à Montréal, est pionnier en la matière. Ce jeune diocèse, qui vient de fêter ses cinquante ans, est animé par six services pastoraux dirigés par *trois prêtres*, un *religieux*, une religieuse et un laïc marié, et le centre diocésain est desservi par soixante-dix personnes, en majorité *laïques. L'évêque a créé une* école de formation pour les futurs responsables (catéchèse, liturgie, préparation au mariage, etc.), qui dispense ses cours à environ cent cinquante laïcs, hommes et femmes.

« La première urgence, dit M. Hubert, *est l'éducation de la foi des adultes, qui sont désorientés par l'évolution de l'Eglise, n'osent plus parler de leur foi en public et se laissent tenter par des mouvements de spiritualité qui n'incitent pas à l'engagement social »*. La diminution du nombre de prêtres lui fait dire que les 150 laïcs en formation seront *« de véritables ministres »*.

Pour Mgr Hubert, certains de ces ministres laïcs seront ordonnés prêtres un jour. Se déclarant en faveur de l'ordination d'hommes mariés, l'évêque prépare l'avenir en donnant aux laïcs la maximum de responsabilités permis par le droit canon. *« L'évêque peut mandater un laïc – ou une laïque, on ne spécifie pas de quel sexe,* – dit-il, *pour baptiser, prêcher, animer une communauté, préparer au mariage... »* Mgr Hubert reconnaît que la question de l'ordination des femmes n'est pas encore mûre.

Mgr Ploudre, qui est francophone bien qu'archevêque d'Ottawa, la *capitale fédérale, est* encore plus direct dans sa défense d'un clergé marié. *« Au synode de 1971*, nous a-t-il confié, *je me suis prononcé en faveur de l'ordination d'hommes mariés. Il n'est pas possible de priver les gens de sacrements pour sauver une tradition humaine ! »*

Pour la troisième priorité des évêques, la place et le rôle des femmes dans l'Eglise, l'épiscopat du Québec est de loin le plus avancé de toute la catholicité. Lors du dernier synode romain, sur la famille, Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec et président de la conférence épiscopale, a fait une intervention remarquée sur le sexisme pratiqué par l'Eglise romaine, qui avait été préparée par des femmes !

Le comité des affaires sociales de l'assemblée épiscopale, qui suit le dossier des femmes depuis 1978, a mis sur pied un réseau de correspondantes diocésaines à la condition féminine. Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, a nommé une religieuse comme vicaire général du diocèse, et une autre femme, Gisèle Turcot, a été pendant trois ans, secrétaire général de l'assemblée épiscopale. Malgré ce qu'elles considèrent comme un progrès certain, beaucoup de catholiques québécoises ne sont pas satisfaites et militent au sein de mouvements féministes. Elles font remarquer que si 40 % des étudiants en théologie à l'université de Laval sont des femmes, les débouchés au niveau de postes de responsabilité dans l'Eglise sont très limités. *« Rien ne nous est donné, ni dans la société ni dans l'Eglise »*, affirme Mme Marie Gratton-Boucher, de la faculté de théologie de Sherbrooke.

Les femmes sont sans doute parmi les plus réservées à la veille de la visite de Jean-Paul II au Canada. Les religieuses ont déjà fait savoir qu'elles ne veulent pas une rencontre à part avec le pape, puisqu'elles se considèrent comme faisant partie intégrante du peuple chrétien, alors que plusieurs mouvements féministes ont dénoncé la misogynie du pape. Dans la revue jésuite *Relations*, Gisèle Turcot parle du *« réel malaise chez un grand nombre de femmes »* devant le voyage de Jean-Paul II, et le Réseau d'action et d'information pour les femmes du Québec (RAIF) a demandé à Mgr Vachon de *« convaincre le pape de modifier son message étouffant, dépassé et misogyne »*.

Dans l'ensemble, cependant, les catholiques québécois attendent la visite du pape avec ferveur. L'initiative de l'invitation de Jean-Paul II au Canada est venue de douze mille Québécois qui, en 1979, avaient envoyé une pétition au pape, lui demandant de visiter la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré. Cet empressement populaire a cependant poussé le cardinal Carter, archevêque de Toronto, à mettre en garde contre ce qu'il a qualifié de *« battage publicitaire entourant la visite du pape, comme s'il s'agissait d'une vedette de rock. Nombreux parmi ceux qui viendront voir le pape*, a-t-il ajouté, *le feront sans doute pour de mauvaises raisons. Ils ne verront pas l'essentiel et l'hystérie obscurcira le véritable message évangélique »*.

ALAIN WOODROW.

Quelques chiffres

Le Québec, la plus grande des dix provinces du Canada (sa superficie est deux fois et demie celle de la France), a une population de 6,5 millions d'habitants, dont la moitié habitent l'agglomération de Montréal.

L'Eglise catholique compte 5 618 385 *fidèles (pour* 11,5 millions dans le pays) et 405 075 protestants (pour près de 10 millions au Canada). La *conférence épiscopale* du Québec comprend 36 évêques. D'autre part, sur les 129 évêques canadiens, 74 sont francophones.

Les catholiques québécois représentent 87,3 % de la population de la province et 49,3 % de tous les catholiques du Canada. Le Québec est divisé en 22 diocèses et 1 976 paroisses, desservis par 4 285 prêtres. Il y a quelque 32 500 religieuses et religieux.

Diplomatie

M. JEAN-DOMINIQUE PAOLINI EST NOMMÉ AMBASSADEUR A NICOSIE

M. Jean-Dominique Paolini *a été* nommé ambassadeur de France à Nicosie, en remplacement de M. Dimitri de Favitski.

[Né le 17 février 1924, licencié ès lettres et en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Dominique Paolini a d'abord travaillé dans l'enseignement, puis à la présidence du conseil, et enfin à la résidence générale de France au Maroc, avant d'être intégré au cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1957. Après un premier passage à l'administration centrale, il a été en poste à Bangkok, et, après un second à Athènes, New-York et Rio-de-Janeiro. Chef de délégation lors de la conférence diplomatique sur les droits de l'homme à Genève en 1977, ensuite chef de service à l'administration centrale (aux conventions administratives, puis à la direction des Français de l'étranger), M. Paolini avait été nommé ambassadeur à Buenos-Aires en décembre 1981, poste où il a été remplacé *en avril 1984 par M. Antoine Blanca*.]

● *Visite de M. Attali aux Etats-Unis.* – M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République, a rencontré, vendredi 7 septembre, à Washington, plusieurs membres du gouvernement américain, avec lesquels il s'est entretenu de la situation économique internationale. Il a eu, successivement, des conversations avec MM. Shultz, secrétaire d'Etat ; Regan, secrétaire au Trésor, et McFarlane, conseiller du président Reagan pour les questions de sécurité nationale. A New-York, M. Attali a été reçu par M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies. – *(AFP.)*

Étranger

Chine

EN ACCEPTANT LA VISITE D'ÉMISSAIRES DU DALAI LAMA

Pékin confirme l'assouplissement de sa politique au Tibet

De notre correspondant

Pékin. – L'acceptation par Pékin de la visite prochaine au Tibet d'une délégation envoyée par le Dalaï Lama, le chef spirituel des bouddhistes tibétains exilé en Inde depuis 1959, semble confirmer que la Chine n'a pas l'intention d'interrompre le processus de libéralisation qui se poursuit depuis deux ans dans cette région lointaine frontalière, de l'Inde et du Népal. Selon l'agence Chine nouvelle, cette mission préparerait la visite du Bouddha vivant dans sa terre natale pour la première fois depuis un quart de siècle (*le Monde* du 8 septembre).

La précédente mission de ce genre, en 1980, s'était mal terminée, la délégation ayant été priée de plier bagage à la suite de manifestations en faveur du Dalaï Lama. Depuis lors, en 1982, le Panchen Lama, l'autre Bouddha vivant, rival du Dalaï Lama et traditionnellement plus proche des Chinois, avait été autorisé à se rendre à Lhassa après un exil de dix-huit ans à Pékin. Et l'an dernier, le Dalaï Lama déclarait qu'il pourrait *« se rendre au Tibet si les conditions s'y prêtaient »*.

Ces dernières semaines, la presse chinoise a publié de nombreuses informations sur les mesures de libéralisation prises dans tous les domaines par les autorités chinoises au Tibet. Pékin a jugé bon de démentir l'envoi de nouveaux colons chinois, affirmant qu'il ne s'agissait que de travailleurs temporaires employés à des travaux de développement. En même temps, on apprenait la réouverture de soixante-quinze temples et monastères, la création de cours de médecine traditionnelle tibétaine à Lhassa, la formation de juristes, etc. Le contrôle de la frontière népalaise s'est assoupli avec la visite d'une mission commerciale népalaise et l'incitation au développement des échanges frontaliers.

Mais, plus que sur toutes ces mesures, qui devraient permettre aux Tibétains de mener une existence plus proche de leur vie traditionnelle, Pékin paraît compter sur la libéralisation économique. Comme pour les autres provinces, le progrès passe par la célèbre formule : *« Enrichissez-vous ! »* C'est, en quelque sorte, ce que MM. Hu Qili, membre du secrétariat du PCC, et Tian Jiyun, vice-président du conseil, sont venus dire aux Tibétains à la fin août.

Les réformes vont beaucoup plus loin au Tibet que dans le reste du pays. En effet, selon M. Hu, il faut *« se plier aux réalités locales »*. *« L'économie du Tibet,* dit-il, *ne peut se renforcer qu'en donnant libre cours aux masses et en instituant un système d'économie de marché dans lequel l'entreprise individuelle serait le facteur dominant. »* A quoi M. Tian ajoute qu'il faut aussi se débarrasser *« des contrôles et de la rigidité de naguère »*. Concrètement, la politique de culture forcée de céréales doit être abandonnée et l'élevage, activité traditionnelle, encouragé.

Ces mesures, à elles seules, ne sauraient résoudre la question tibétaine. Pékin s'efforce donc de convaincre les exilés de rentrer et leur offre des positions officielles. L'hôtel réservé aux Tibétains de l'étranger à Lhassa a accueilli 2 826 personnes depuis 1979 et 289 d'entre elles ont décidé de rester. Mais il en reste encore cent mille en exil en Inde.

PATRICE DE BEER.

[A New-Delhi, un porte-parole du Dalaï Lama a annoncé, le vendredi 7 septembre, que les envoyés du chef spirituel tibétain avaient ajourné leur départ pour la Chine – initialement prévu pour cette même date – en raison de l'état de santé du chef de la délégation, M. Juchen Thupten Namgyalie, qui souffre d'hypertension artérielle. Une nouvelle date pour le voyage de la délégation sera annoncée au début du mois d'octobre.]

AFRIQUE DU SUD

L'exaspération noire

Avec les squatters entassés

De notre correspondant

Johannesburg. – Il n'y a pas que les *township* en révolte contre la hausse les loyers qui préoccupent le gouvernement de Pretoria. En dépit de la politique de *influx control,* qui réglemente sévèrement les déplacements des populations noires, et malgré la création des bantoustans, destinée à endiguear celles-ci dans des Etats fantoches, l'exode vers les villes ne cesse de s'accroître. Cet afflux de gens qui fuient la faim et le désœuvrement dans des *homelands* sous-développés, est un défi aux principes de l'apartheid que les autorités ont de plus en plus de mal à relever.

L'une des meilleures illustrations de cette difficulté – menace sérieuse contre la prédominance blanche – est, tout particulièrement, mise en lumière par le problème des squatters. Il existe un peu partout à travers le pays, mais dans la ville du Cap, il est devenu un sujet dominant d'inquiétude.

Après bien des alertes ces années passées, un nouveau révélateur est apparu. Il a pour nom KTC, initiales figurant sur l'enseigne d'un minuscule magasin d'alimentation, à proximité duquel se sont installées, depuis le début de l'année, quelque six cents familles. Un camp de fortune posé sur les dunes. De maigres abris constitués par une armature de branchages recouverte d'une feuille de plastique. C'est peu, mais c'est le seul refuge dont disposent ces déshérités pour se protéger de la pluie et du vent qui souffle quelquefois en violentes rafales sur ces terres australes. Des huttes édifiées en quelques heures et qui, depuis le début de l'hiver, sont régulièrement et parfois quotidiennement démolies à l'aube par les hommes du Western Cape Administration Board (WCAB).

Aussitôt détruites, aussitôt reconstruites, les familles prenant maintenant bien soin d'enterrer le précieux plastique que les autorités confisquaient, pensant ainsi que ces squatters quitteraient les lieux, chassés par les rigueurs de l'hiver. Il n'en a rien été. Et le camp KTC continue de s'étendre malgré les raids de l'administration qui n'en peut mais.

« Souillure dans le paysage »

Pour M. Timo Bezuidenhout, responsable du WCAB, il faut à tout prix éviter cette nouvelle implantation, considérée comme un défi, alors qu'à deux pas de là le gigantesque bidonville d'environ cinquante mille personnes de Crossroads est, lui, toléré provisoirement. Mais les squatters de KTC ne veulent pour rien au monde aller s'installer à Crossroads par peur d'être victimes des querelles de clans. KTC est, en effet, né de la rivalité de deux « parrains » qui se partageaient le contrôle de Crossroads, MM. Oliver Memani et Johnson Ngxobongwana. A la suite d'une sombre lutte d'influence, à propos de l'établissement de *listes de résidents illégaux,* soit les deux tiers de la population de ce taudis, désireux de régulariser leur situation, la guerre a éclaté. Sans doute pour des questions d'intérêt, puisque chacun de ces clandestins devait verser une modique somme d'argent destinée, paraît-il, à rémunérer des avocats. La bataille s'est soldée par sept morts, de nombreux blessés, des maisons incendiées, des voitures détruites et, enfin, la fuite du perdant, M. Oliver Memani, qui s'est réfugié à KTC.

Piteuse histoire qui n'est que l'épiphénomène d'un mal plus profond. Le vrai problème est, en effet, Crossroads, verrue qu'en mars 1983 M. Pieter Botha, alors premier ministre, a survolée en hélicoptère, demandant immédiatement que disparaisse ce que le ministre de la coopération et du développement, M. Piet Koornhof, qui l'accompagnait, a qualifié de *« tache de pestilence »* et de *« souillure dans le paysage »*.

De fait, Crossroads n'est qu'un amoncellement de baraques faites de bric et de broc, d'abris en plastique, de tentes à travers lesquelles on circule par des chemins défoncés au milieu de la marmaille et des objets hétéroclites. Galetas surpeuplés, sans électricité, avec quelques points d'eau, où la maladie fait des ravages, les querelles des morts et la promiscuité des enfants. Les écoles surchargées tiennent à peine debout et l'atmosphère est grise de poussière, lourde d'une fumée âcre et dense dégagée par les innombrables poêles à charbon. Et pourtant, c'est un endroit où, selon les habitants, il vaut encore mieux vivre que dans les lointains *homelands* du Transkei et du Ciskei d'où viennent ces squatters en quête d'un travail.

Crossroads s'est constitué petit à petit dès 1975 sur des terrains sablonneux. Très vite, il est devenu un abcès intolérable pour le pouvoir. En 1978, le Parti nationaliste de la province du Cap a demandé sa disparition. Après de nombreuses et vaines tentatives de résorption entraînant, à chaque fois, des heurts violents, ce bateau de la misère, amarré aux portes du Cap, s'est transformé en symbole de la résistance au pouvoir blanc. En 1962, en effet, Hendrik Verwoerd, premier ministre de l'époque et grand architecte de l'apartheid, a tracé une ligne imaginaire à travers la province du Cap, dans laquelle les emplois étaient exclusivement réservés aux Blancs et aux métis. Cette frontière du travail sélectif, qui porte le nom du secrétaire aux affaires indigènes, M. Eiselen, n'a pas tenu les espoirs qu'on avait mis en elle. En 1979, le gouvernement a finalement dû s'incliner officiel-

A travers le monde

Chili

● LES CONDOLÉANCES DE MGR VILNET. – Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française, a exprimé ses condoléances à l'épiscopat chilien après la mort du prêtre français André Jarlan, tué à Santiago.

Grande-Bretagne

● LES DOCKERS DE LONDRES POUR LA REPRISE DU TRAVAIL. – Plus de 96 % des dockers de Londres ont voté, vendredi 7 septembre, en faveur de la reprise du travail, au cours d'un scrutin organisé par la direction. Si seulement la moitié des deux mille huit cents dockers ont participé à ce vote, les autorités du port de Londres ont estimé, au vu de ces résultats, qu'une poursuite de la grève n'était plus justifiée. Les dockers britanniques ont cessé le travail il y a près de deux semaines pour soutenir les mineurs en grève depuis près de six mois. – *(UPI.)*

Inde

● ATTENTAT AU TRIPURA. – Trois personnes ont été tuées et vingt-cinq autres blessées quand l'autocar dans lequel elles se trouvaient est tombé, le 5 septembre, dans une embuscade tendue près de la capitale de l'Etat du Tripura par des membres d'une organisation extrémiste tribale. Celle-ci dénonce la prééminence prise par les Bengalis – originaires du Bengale Occidental et du Bangladesh – dans cet Etat du nord-est du pays, gouverné par le PC marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin). – *(UPI.)*

Irlande du Nord

● DEUX MORTS DANS UNE EMBUSCADE. – Deux hommes, dont un soldat à temps partiel du régiment de défense de d'Ulster (UDR), ont été tués dans une embuscade, vendredi 7 septembre, dans le comté de Tyrone, au centre de l'Ulster. Alors que les deux hommes retournaient au travail dans une scierie après leur déjeuner, des coups de feu ont été tirés dans leur direction par un commando d'au moins trois personnes. Le soldat de l'UDR a été tué sur le coup et son collègue est mort lors de son transport à l'hôpital. – *(AFP.)*

Libye

● UN FRANÇAIS DÉTENU DEPUIS TROIS MOIS. – Un technicien français, M. Algemiro Galvan, est détenu en Libye depuis le début du mois de juin, a indiqué vendredi 7 septembre le ministère des relations extérieures. On se refuse au Quai d'Orsay à donner toute autre indication sur cette affaire, tout en assurant qu'on se préoccupe du sort de M. Galvan. La discrétion, rappelle-t-on, est la condition du succès de toute démarche humanitaire. M. Galvan est employé à l'entreprise de travaux publics SCREG. Le consulat de France n'aurait pas encore eu la possibilité d'entrer en contact avec lui.

Portugal

● LE SORT DE TIMOR-ORIENTAL. – M. Bill Hayden, ministre australien des affaires étrangères, s'est entretenu, le jeudi 6 septembre, avec le président portugais, M. Eanes, de l'avenir de Timor-Oriental, l'ancienne colonie portugaise envahie et annexée par l'Indonésie en 1975. M. Hayden a déclaré que toute solution devait être acceptée par les habitants de Timor-Oriental, l'Indonésie, les Nations unies et le Portugal, qui est reconnu par l'ONU comme le pouvoir administratif de ce territoire. – *(AFP.)*

Suède

● LES SUITES DE L'INCIDENT AÉRIEN. – Le ministre suédois de la défense, M. Anders Thunborg, a dû écourter la visite officielle qu'il effectuait en France pour regagner Stockholm le jeudi 6 septembre. M. Thunborg devait en effet participer ce vendredi à une réunion de son gouvernement relative à la violation de l'espace aérien suédois par un appareil soviétique le 9 août dernier. Le démenti opposé mardi par les Soviétiques (*le Monde* du 6 septembre) a été ressenti comme un affront en Suède où les autorités ont voulu réagir d'urgence. – *(AFP.)*

« Pourquoi n'avez-vous pas présenté votre pass ? »

Johannesburg. – Un immeuble de béton gris, immense, moderne, hostile. L'ascenseur grimpe jusqu'au troisième étage. Là, six salles d'audience, lambrissées comme il se doit dans un tribunal. Petites, avec dans le fond une longue estrade au milieu de laquelle siège le magistrat. Le « commissaire » plus exactement, d'où le nom de *commissioner's courts.* Le tribunal est spécialement chargé de juger les infractions aux règles régissant le séjour de la population noire dans les zones réservées aux Blancs. Aucun Noir ne peut en effet, rester plus de soixante-douze heures dans les quartiers blancs à moins d'être muni d'une autorisation spéciale.

Cette disposition est aggravée par une sorte de couvre-feu qui interdit également aux Noirs, à Johannesburg par exemple, de se trouver en ville entre 23 heures et 4 heures sans un permis les y autorisant. Chaque ressortissant noir doit d'ailleurs être porteur, en permanence, d'un petit livret vert ou marron intitulé Reference Book, sorte de passeport sur lequel doivent figurer toutes les autorisations nécessaires. Tout défaut de présentation le conduit devant la justice, même – et les cas ne sont pas rares – si le document se trouve dans la pièce voisine.

Après quelques jours, quelquefois quatre, parfois plus, passés dans les locaux de la police, les contrevenants se retrouvent devant la « cour des commissaires ». Des membres de leur famille attendent patiemment que leur cas soit examiné, s'apprêtant à les accueillir après s'être acquittés de l'amende : en moyenne, une trentaine de rands (170 francs) quelquefois plus, beaucoup plus, jusqu'à 60 rands, suivant la nature de l'infraction. Ce qui représente à peu près le quart d'un salaire moyen mensuel. C'est cela ou la prison, quinze jours ou plus. Au 15 mars dernier, selon le ministère de la justice, 7,9 % des détenus dans les prisons sud-africaines étaient des contrevenants aux lois réglementant la liberté d'aller et venir.

Une justice à la chaîne

Un huissier noir en uniforme apporte la pile de dossiers. Alors commence un étonnant défilé. Une justice à la chaîne, une justice machine à saucisses, une justice tapis roulant. Chaque affaire est expédiée en quelques minutes, souvent moins, parfois en quelques dizaines de secondes. A l'appel de son nom, le prévenu sort d'un petit réduit et s'installe dans le box, debout. La plupart sont vêtus de hardes, à peine chaussés. Les yeux baissés, ils écoutent l'énoncé des charges retenues à leur encontre. Ou plutôt ils entendent, car rares sont ceux qui comprennent l'anglais. Un interprète assis à leur côté traduit dans leur langue et demande s'ils plaident coupables. Pour la totalité d'entre eux, ce sera oui.

Levant tout juste la tête de ses papiers, le commissaire interroge. Quelques questions : D'où venez vous ? Travaillez-vous ? Quand avez-vous été arrêté ? Pourquoi ne portiez-vous pas votre « pass » ? Le prévenu répond toujours par l'intermédiaire de son interprète. Juste quelques mots. La sentence tombe. Au suivant. Simulacre de justice, à peine audible, sans avocat, ni témoin. La machine à trancher débite imperturbablement. Pas de protestation. Aucune récrimination. La loi est la loi.

Ils ont été arrêtés à la gare, à la descente du bus, dans la rue, dans une queue. Des contrôles de routine, fréquents, humiliants. Le quotidien *Rand Daily Mail* du 8 août annonçait que la veille, lors d'une opération « coup de poing », cent trente-deux personnes avaient été appréhendées. Cent trente et une pour infractions aux lois sur les « pass », et la dernière pour avoir uriné en public.

La quasi-totalité des prévenus sont soit venus voir un ami ou un proche, soit à la recherche d'un travail. Ils ont fui la faim et le chômage dans les *homelands*, ou ils sont assignés à résider en fonction de leur groupe ethnique. Zoulous, Xhosas, Soutous, Tswanas, Ndébélés, Swazis, qui espèrent une vie meilleure même dans les *townships* des cités. *The Bantu Homelands Citizenship,* un texte de loi datant de 1970, leur attribue de force la citoyenneté d'un bantoustan d'après la langue qu'ils parlent, bien que certains ni soient jamais allés ou ni soient pas nés.

En 1978, le ministre du développement et de l'administration bantou, M. Connie Mulder, avait déclaré qu'un jour viendrait *« où il n'y aurait aucun Noir possédant la citoyenneté sud-africaine »*. Actuellement, seuls les Noirs ayant travaillé pendant dix ans pour un même employeur ou quinze ans pour différents employeurs peuvent obtenir un droit de résident permanent.

Un carcan juridique

Un véritable carcan de lois réglementent la présence des Noirs dans les villes et dans les zones d'habitation blanches. L'an dernier, 284 000 personnes en situation jugée irrégulière ont été appréhendées, pour environ la moitié d'entre elles ont été condamnées, augmentation considérable par rapport à 1982 où le chiffre était de 206 022. L'Institut des relations raciales, qui fournit ces indications, a calculé qu'il y avait une arrestation toutes les deux minutes et demie, et que le montant des amendes infligées atteignait la somme de 1 084 070 rands, soit environ 7 millions de francs.

Les familles de ceux qui sont pris doivent souvent se saigner aux quatre veines pour payer l'amende. Les prévenus cherchent d'un regard furtif au sein de l'assistance si le père, la mère ou les frères et sœurs sont là, et s'assurent, d'un signe de la tête, qu'ils ont pu se procurer de l'argent. Certains sont condamnés pour avoir fait tamponner leur Reference book par des escrocs qui font payer très cher leur service. D'autres ont tout simplement perdu le précieux document. Pour quelques-uns, la police n'a même pas pris le soin de le leur réclamer

Mauvais endroit, mauvais moment

Qu'ils soient travailleurs de la nuit sans autorisation spéciale de leur employeur, ou adolescents s'étant attardés dans un cinéma, tous sont traduits devant le tribunal. S'ils parviennent à fournir une explication satisfaisante, ils sont acquittés. Ce sont environ 40 % des cas. On arrête d'abord, on discute ensuite. Selon le Black Sash, organisation féminine anti-apartheid, les contrevenants, traités comme de vulgaires criminels, peuvent ainsi perdre leur travail.

Les Noirs n'ont pas à se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, sans l'indispensable viatique : le Reference Book. Celui-ci doit comporter tous les renseignements administratifs de sorte qu'on peut juger immédiatement si son porteur est en situation irrégulière, s'il a payé ses impôts à l'Etat ou à son homeland. Ce dispositif pointilleux coûte d'ailleurs fort cher aux contribuables pour la mise en place d'une institution des contrôles ou pour les frais de rapatriement.

En 1983, M. Ramarumo Monama, de l'université de Wits, a publié une étude intitulée : *Ainsi est la justice,* dans laquelle il déplore le non-respect des droits de la défense devant les cours des commissaires et les *« irrégularités de procédure »* qui caractérisent ces tribunaux d'exception. Ceux-ci sont d'ailleurs curieusement placés sous la tutelle du ministre de la coopération et du développement (ex-affaires bantoues) et devraient, à compter du 1er septembre prochain, être administrés par celui de la justice.

M. B.-R.



هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

RIQUE DU SUD

on noire

entassés

té votre pass ? »

endroit, moment

Une fois de plus, la colère noire a explosé en Afrique du Sud.
Cause immédiate : les hausses de loyer.
Mais c'est l'immense frustration d'un peuple en marge de son propre pays qui nourrit ces explosions périodiques de violence.
La police est efficace.
Le pouvoir engage de timides réformes.
Le système peut perdurer, de ravaudage en répression.
Le malheur noir se fait banal.
En voici quelques aspects...

aux portes des villes



Femmes et enfants hottentots (*Sur terre et sur mer*, 1877)

lement et autoriser les résidents de Crossroads à séjourner sous certaines conditions dans leurs baraquements. Comment faire autrement ?

Un projet de relogement

A l'époque, ils étaient déjà trente mille. Un phénomène qui s'explique par la politique du pouvoir de geler la construction des logements pour les Noirs. Seulement cinq mille d'entre eux ont vu le jour en vingt ans, alors que, entre 1970 et 1980, dans la partie ouest de la province du Cap, le nombre des travailleurs noirs s'est accru de 63 %.

Devenu trop important pour être rasé sans provoquer d'émeutes, Crossroads va donc continuer à prospérer. M. Koornhof élabore alors un projet d'implantation en trois phases pour reloger les squatters. La première d'entre elle est achevée. C'est le New Crossroads avec des maisons en dur. Les deux autres ont été ajournées pour des raisons financières, mais surtout parce que l'afflux se poursuivait. Les nouveaux relogés étaient *immédiatement remplacés* par d'autres arrivants dans les bidonvilles. La phase deux, justement, devait se réaliser à l'emplacement même de KTC, ce qui fait dire à M. Oliver Memani qu'il a le droit pour lui et qu'il peut demeurer où il est.

Les autorités répliquent qu'il n'a qu'à se transporter avec ses troupes à Khayelitsha, une nouvelle *township*, dont le nom signifie «nos nouvelles maisons» en langue xhosa, dernière trouvaille imaginée, en mars 1983, par le gouvernement pour venir à bout définitivement de cette plaie. Son but : créer de toutes pièces un ensemble résidentiel à une trentaine de kilomètres du Cap. Pour ce faire, on a choisi un champ de dunes et d'arbustes coincé entre la mer et une base militaire. Les bulldozers sont entrés en action, dégageant une immense plateforme sablonneuse. Nue, torride. On y a construit rapidement quelques maisons modèles de conceptions différentes afin de laisser le choix et prouver ainsi les bonnes intentions des autorités.

Les travaux ont commencé. Au milieu de ce vaste chantier, il ne reste des projets ambitieux qu'un alignement de petits cubes en parpaings identiques, exigus, autour desquels il ne manque que les barbelés pour se croire dans un camp.

Ici, seuls les «squatters légaux» auront le droit de demeurer. Certains attendent déjà dans des baraques en tôle que la première tranche soit achevée. Mais peu nombreux sont ceux qui acceptent de vivre dans ce quadrilatère éloigné, symbole pour eux de la ségrégation. A tout prendre, ils préfèrent encore rester dans l'insalubrité et l'inconfort plutôt que de vivre dans ce *no man's land*.

En principe, Crossroads devrait être démoli à la fin de l'année et ses habitants légaux relogés dans les cinq mille maisonnettes de Khayelitsha. La construction a pris du retard. Et *que faire des clandestins* ? Les reconduire au Transkei ou au Ciskei, comme les autorités ont déjà, à plusieurs reprises, essayé de le faire ? Peine perdue, car le lendemain ils seraient de nouveau revenus. Les traduire devant les tribunaux, comme cela se produit quotidiennement, où *une justice à la chaîne condamne* à des amendes ? Cela ne résout pas le problème.

Rien, sinon la mise en place sur les routes de postes de contrôle ou encore, moyen radical, l'installation bien hypothétique autour des cités de barrières, ne pourra stopper l'envahissement. Les Noirs, au Cap, étaient environ 230000 en 1983, soit le quart de la population, et, parmi eux, plus du quart étaient des illégaux. Actuellement, en Afrique du Sud, 31 % des Noirs vivent en zone urbaine, soit environ 7 millions. Le gouvernement estime qu'ils seront au moins 15 millions en l'an 2000.

Une récente étude du Conseil pour la recherche en sciences humaines donne, pour sa part, le chiffre de 23 millions, soit les trois quarts des Noirs sud-africains. Les 3,5 millions de personnes déplacées de force depuis 1960 n'ont guère modifié les données de cet enjeu, qui permet toujours d'assurer la pérennité du pouvoir de la race blanche. D'ailleurs, il suffit de comparer les taux respectifs de croissance de chacun de ces deux groupes *ethniques — 0,78 % pour les* Blancs et 2,8 % pour les Noirs — pour comprendre que l'avenir s'annonce difficile.

A travers le problème des squatters se pose donc celui du maintien de la minorité au pouvoir. Les difficultés économiques vont, davantage encore, contribuer à cette course vers les villes. La politique répressive ne ralentira qu'un peu le phénomène. Mais jusqu'à quand ?

Les Noirs sud-africains n'ont jamais été, dans leur très grande majorité, un peuple de cultivateurs. L'argent alloué aux *homelands* par le gouvernement pour promouvoir la création d'industries n'a guère donné de résultats. Demain, non seulement les quatre cinquièmes du pays *seront habités par des Noirs, mais* ceux-ci seront à la porte même des Blancs. Un danger dont le pouvoir a conscience. Il lui faudra un trésor d'imagination pour le conjurer.

M. BOLE-RICHARD.

Le malheur banalisé

« Il y a quelque chose que vous, Européens, ne saisirez jamais. Chez nous, les gens s'intéressent plus à l'élection du président et à la formation du nouveau gouvernement qu'aux émeutes dans les « townships ». Cette réflexion d'une personnalité sud-africaine, à propos des événements dont son pays a été le théâtre cette semaine, pour cynique qu'elle puisse paraître, ne manque pas de justesse, en ce qui concerne, bien entendu, les réactions de la communauté blanche. *« Nous aurons d'autres émeutes,* ajoutait-elle, *tous les Etats africains sont confrontés à des émeutes. »*

Quand, en 1960, les forces de l'ordre avaient tiré sur une foule de manifestants à Sharpeville, en tuant 69, l'opinion avait été traumatisée. Même les Blancs d'Afrique du Sud s'étaient demandé si leur cadre de vie pourrait demeurer le même. Sharpeville devait *faire date* dans l'histoire de la République. A la suite de cet affrontement sanglant, les principaux mouvements noirs, le Congrès national africain (ANC) et *le Congrès panafricain* (PAC), furent interdits. Leurs dirigeants furent assignés à résidence ou emprisonnés. Depuis cette date, M. Nelson Mandela, condamné à *la prison à vie, est interné* à Robben Island.

Les affrontements de ce début de semaine, dont Sharpeville, cité-dortoir proche de Johannesburg, a été l'un des théâtres, ont fait une trentaine de morts et, selon la presse sud-africaine, sans doute plus de trois cents blessés. *Mais* — les officiels sud-africains ne manquent jamais de le souligner — ils ont eu un caractère différent. En 1960, une manifestation politique contre le régime avait été brutalement dispersée par une police mal aguerrie. En 1984, il s'est agi d'une violente protestation contre une augmentation, faible, des loyers. *Des* Noirs s'en sont pris aux autorités *noires locales, accusées de collaborer* avec le régime. Les manifestations ont tourné, très vite, à l'émeute, avec son cortège habituel de pillages *et* de brutalités. Les forces de l'ordre ne sont intervenues que pour rétablir le calme et pour reprendre le contrôle de la situation. Brutalement certes, mais avec l'efficacité de commandos qui ont fait leurs classes, en 1976, lors des sanglantes émeutes de Soweto.

Pour les Blancs d'Afrique du sud, les forces de sécurité ont fait leur métier. Les *« townships »*, toujours turbulentes, ont été *matées. Des Noirs* ont tué des Noirs. Ils ont pillé des magasins appartenant à des Indiens. Une dizaine de policiers ont été blessés. Après tout, les rixes ethniques, *fréquentes aux abords des* mines, parmi des travailleurs venus de la République et des pays limitrophes, font parfois autant de victimes. Le calme a été *rétabli dans les cités-dortoirs et* c'est cela l'essentiel, même si les plus perspicaces parmi les Blancs ne se contentent pas de l'explication trop courte du *« tempérament violent »* du Noir réveillé par une augmentation de loyer jugée insupportable.

Un bon nombre de Blancs — *même en dehors d'une minorité* qui s'insurge contre l' apartheid — comprennent que la coïncidence entre ces dernières émeutes et la mise en place d'un nouveau système politique n'est pas fortuite. L'abstentionnisme des métis et des Indiens aux élections de leurs chambres respectives *s'explique aussi* par la crainte d'avoir à pauyer un jour un manque de solidarité avec les Noirs, tenus à l'écart de tout pouvoir.

De l'étranger, la communauté blanche paraît peut-être vivre sur un volcan constamment en effusion et *qui menace, à tout moment, de s'embraser. Les* réformes du système paraissent bien trop tardives — et, surtout, trop timides — pour changer cet *état* de choses. Toujours trop tard et trop peu. Pour les Blancs d'Afrique du Sud, la perception de la réalité est radicalement différente. En se révoltant, les Noirs des *« townships »* ne peuvent que se faire du mal à eux-mêmes. D'un autre côté, même la minorité de Blancs demeurés hostiles à l'association d'Indiens et de métis aux affaires de l'Etat n'est guère effarouchée.

Pour l'instant, aux yeux des Blancs, le système fonctionne. *Les* Noirs des ghettos n'ont, en effet, pas de prise sur l'outil de production. En outre, si le terrorisme urbain n'est pas endigué, son efficacité est très relative. Les Blancs continuent d'être plus sensibles au sort de leurs enfants tués au combat dans le nord namibien et dans le sud angolais, dans un conflit qui, toutefois, semble dépérir depuis quelques mois et dont le règlement est, en tout cas, désormais concevable.

L'*exaspération des* Noirs est, aujourd'hui, à la mesure de cette assurance des Blancs. N'espérant *rien du système, ils ne se sentent* pas moins impuissants. Le statut de quelque dix millions de Noirs urbanisés n'est pas réglé. Il est dans le flou, car l'économie a trop besoin d'eux — et en aura de plus en plus besoin, si la croissance reprend — pour les renvoyer dans les villages de « foyers tribaux » que beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, ne connaissent pas. Quant à la douzaine de millions de Noirs *restant, ils sont destinés à dépendre de ces bantoustans voués à* une « indépendance » factice.

Contrôlés, répertoriés, sans aucune emprise sur leur propre avenir, *ils ne représentent toujours pas, du moins dans l'immédiat*, un véritable « danger ». Les Blancs le savent, et c'est pourquoi, l'expérience aidant, ils se sont habitués à un certain niveau *de violence. C'est peut-être* devantage de l'indifférence que de l'intolérance. Et c'est ce qui explique la rage, parfois aveugle, de ces Noirs qui se sentent comme *pris au piège, comme condamnés* à contempler la réussite des autres, à laquelle ils ont pourtant contribué et continuent à le faire.

Ils sont invités à regarder *M. Pieter Botha, le nouveau président*, négocier avec des chefs d'Etat africains de la région, trop affaiblis pour ne pas céder aux diktats de Pretoria. Ils l'ont vu, en *juin, parcourir l'Europe occidentale*, déjeuner avec Mme Tatcher, s'entretenir avec Jean-Paul II. Demain, c'est-à-dire sans doute l'an prochain, ils contempleront, à la télévision, les réceptions que lui réserveront des présidents de l'Afrique noire dont les pays commercent déjà depuis des années, avec la puissante Afrique du Sud.

A ce titre, Sharpeville 1984 ne ressemble guère à Sharpeville 1960. La République change, mais lentement. Elle est entrée dans une phase de violences, où se manifestera régulièrement l'exaspération des Noirs. Personnes ne peut prédire, aujourd'hui, quand — et de quelle *manière — la majorité* noire d'Afrique du Sud parviendra à faire valoir au moins quelques-uns de ses droits.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Iran

Le président du Parlement recommande aux religieux l'usage du savon, du peigne et du rasoir...

Téhéran *(Reuter)*. — M. Hachemi Rafsanjani, président du Parlement iranien, a appelé vendredi 7 septembre les musulmans intégristes à se laver et à se raser, et à montrer un peu plus de modération en général, *notamment en diminuant le nombre* des portraits de l'imam Khomeiny affichés dans les lieux publics.

« Etre Hezbollahi [membres du *parti de Dieu* et nom généralement donné aux intégristes] *équivaut désormais à être malpropre, porter des vêtements sales et usés, et ne pas se raser »*, a-t-il dit devant des fidèles réunis pour la prière du vendredi à l'université de Téhéran.

Pour ce dirigeant lui-même toujours rasé de frais — à part une fine moustache, — il faut prendre exemple sur le prophète Mahomet qui n'hésitait pas, a-t-il précisé, à mettre de la brillantine *sur sa longue chevelure et* avait toujours un peigne dans sa poche.

« Le prophète était toujours la personne la plus nette et on pouvait savoir qu'il approchait à la seule odeur de son parfum », a déclaré M. Rafsanjani, tout en critiquant les responsables religieux *« qui se rasent entièrement le crâne comme si, ne pas le faire, risquait de diminuer leur savoir »*.

« Notre société doit s'orienter vers une certaine modération », a encore ajouté le président du Majlis et proche collaborateur de l'imam Khomeiny, en critiquant la multiplication des portraits du dirigeant spirituel.

« Certaines pièces sont pleines de portraits. Un ou deux à l'occasion, d'accord, mais sur un certain bâtiment public, il y a des portraits de l'imam à chaque fenêtre (...). Cela empêche le soleil de pénétrer », a-t-il dit, faisant apparemment allusion au siège des postes et télécommunications à Téhéran.

L'ONU est saisie d'une liste de plus de dix mille personnes exécutées depuis 1981

Le mouvement d'opposition iranien des Moudjahidins du peuple a adressé, le vendredi 7 septembre, au secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, une liste nominative de 10231 personnes exécutées en Iran depuis juin 1981, indique cette organisation, dans un communiqué publié à Paris. Sur cette liste, figurent les noms de *« près de 9000 membres ou sympathisants »* des Moudjahidins. Parmi eux *« se trouvent cent trente officiers de l'armée iranienne exécutés pour leur soutien aux Moudjahidins »*, indique le communiqué.

L'âge moyen des personnes exécutées est de vingt-trois ans, selon le mouvement, qui affirme que *« 430 personnes (exécutées) avaient moins de dix-huit ans, 15 étaient des enfants et 18 femmes étaient enceintes »*.

Toujours d'après le communiqué, *« au moins 270 personnes ont été tuées sous la torture et 155 personnes ont été pendues, les autres ayant été fusillées »*. Le mouvement de M. Radjavi fait de nouveau état du chiffre global de 40 000 personnes exécutées en Iran depuis juin 1981.

Les Moudjahidins ont de plus adressé à M. Perez de Cuellar un télégramme lui demandant d'envoyer en Iran *« un représentant spécial (...) pour enquêter sur cette liste et sur plus de 120000 prisonniers politiques »*.

Liban

M. Karamé se déclare « choqué » par le veto américain au Conseil de sécurité

Beyrouth *(AFP)*. — Le premier ministre, M. Rachid Karamé, a violemment critiqué vendredi 7 septembre les Etats-Unis, après le veto opposé jeudi par Washington au projet de résolution libanais au Conseil de sécurité contre les pratiques israéliennes au Liban du Sud.

Dans une déclaration à la presse, au siège du gouvernement, M. Karamé a affirmé qu'il a été d'autant plus *« choqué »* par le veto américain que le projet de résolution *« ne contenait aucune condamnation ou accusation, mais demandait l'arrêt de pratiques inhumaines »* qui vont à l'encontre des conventions et des législations internationales.

« En adoptant une attitude aussi honteuse, les Etats-Unis se sont découverts », a-t-il dit. Il a ajouté que ce pays, qui a *« le pouvoir de défendre et de préserver les droits des peuples et les conventions internationales, a préféré soutenir l'oppresseur contre l'opprimé et le criminel contre la victime. » « Que le diable emporte la civilisation actuelle incarnée par des consciences aussi basses ! »*, s'est-il exclamé.

Les Etats-Unis, pour leur part, ont fait savoir vendredi, par la bouche du porte-parole du département d'Etat, qu'ils s'étaient opposés au projet de résolution du Conseil de sécurité car ce texte *« était déséquilibré, projetait un éclairage injuste et partiel »* sur la situation au Liban et n'aidait en rien *« à assurer pratiquement le départ de toutes les forces étrangères »* de ce pays.

Maroc

Les « engagements » obtenus par les grévistes de la faim

Les vingt-huit détenus marocains qui ont fait grève de la faim pendant deux mois, jusqu'à mercredi dernier, à Marrakech, Essaouira et Safi ont annoncé, vendredi 7 septembre, que les autorités marocaines avaient pris *« des engagements »* concernant leurs conditions de détention.

Dans un communiqué rendu public à Paris par M. Noureddine El Ansari, frère de l'un des détenus, les vingt-huit hommes, tous arrêtés et condamnés de un à quinze ans de prison après *« les émeutes de la faim »* de janvier dernier, déclarent que si ces *« engagements »* n'étaient pas tenus, ils reprendraient, le 24 septembre, leur grève de la faim, qui a été seulement *« suspendue »*. Selon les détenus, ces *« engagements »* ont été pris par *« les pouvoirs publics représentés par le pacha de la ville de Marrakech, M. Akad Mahjoub, et par le procureur de Marrakech, M. Moha Adahri, en présence de membres de la Ligue des droits de l'homme »*.

Selon les détenus, ces *« engagements »* sont les suivants :

1) Visite quotidienne des familles aux prisonniers politiques se trouvant à l'hôpital ; 2) Visite de délégations de la Ligue des droits de l'homme ; 3) Suivi médical des détenus politiques jusqu'à l'amélioration de leur état.

Ouganda

Découverte de nouveaux charniers aux environs de Kampala

Environ soixante-dix squelettes humains ont été découverts, cette semaine, non loin de la caserne de Lubiri-Malire, située à quelques kilomètres à l'ouest de Kampala, affirme l'hebdomadaire ougandais *Munnansi*, organe du Parti démocratique (opposition). Selon cette revue, on pouvait distinguer les ossements de deux bébés encore entre les bras de leurs mères. Des habitants du village de Nbiiba, proche de la caserne de Lubiri, ont raconté que des victimes de massacres avaient été inhumées il y a plus d'un an, dans les environs, par des inconnus. *Munnansi* indique, d'autre part, qu'environ cent soixante-dix corps ont été récemment brûlés avec de l'essence au village de Kasokoso, situé près de la caserne de Kireka, à une dizaine de kilomètres à l'est de Kampala. — *(Reuter, AP.)*

M. B.-R.

GRANDE-BRETAGNE

Le nouveau patron des syndicats...

Les syndicats britanniques (Trades Union Congress, TUC) ont clos leur 116e assemblée annuelle vendredi à Brighton. Pour succéder à un homme connu et habile, ils ont choisi un dirigeant qui rase les murs. Mais, face à la « dame de fer », c'est peut-être la seule méthode...

De notre correspondant

Brighton. – La confédération nationale des syndicats britanniques vient de réussir à éviter, autant que possible, de révéler l'état de crise dans laquelle elle se trouve. Elle le doit à la sage et prudente conduite de celui qui a *été* son secrétaire général depuis 1973, M. Len Murray.

Ultime et pénible succès pour cet homme qui avait pris la tête de l'organisation alors que celle-ci était encore très puissante et allait bientôt le prouver en provoquant la chute du gouvernement de M. Edward Heath, notamment confronté à une grève générale des mineurs. Ironie de l'histoire, dix ans plus tard, M. Murray et un autre cabinet conservateur ont affaire à un nouveau conflit dans les houillères mais cette fois c'est le TUC et l'ensemble du mouvement syndical qui paraissaient devoir en pâtir, bien plus que le gouvernement. Le TUC a connu, surtout depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, une période de sensible déclin mais il est remarquable que personne – ou presque – ne songe à en tenir M. Murray pour principal responsable. L'hommage qui lui a été rendu à Brighton était sincère, même de la part de ses adversaires.

Cet ancien ouvrier agricole, aux allures d'intellectuel, a toujours su imposer le respect pour sa rigueur et son sang-froid, pour sa prudence comme son autorité, jusqu'au jour de sa retraite, dont il a dû, à soixante et un ans, anticiper la date après plusieurs malaises cardiaques. M. Murray sait que sans cette fatigue physique il aurait pu achever son mandat, dont la limite est fixée à soixante-cinq ans. Malgré des échecs et des erreurs qu'il ne cherche pas à nier, il continuait de jouir de la confiance de la plupart des dirigeants syndicaux. Si la contestation n'a cessé de s'amplifier au sein de la confédération, elle ne le visait pas directement. Mais M. Murray était le premier à reconnaître que le TUC avait besoin d'un nouveau leader.

« Remarqué par son absence »

Quel est le successeur de M. Murray, celui dont on est en droit d'attendre qu'il fasse sortir le TUC de l'ornière ? La réponse est simple et décevante : un inconnu... qui donne même l'impression de se complaire à le rester. Dans les circonstances présentes, étant données les difficultés de la charge, une telle discrétion relève, à première vue, de la provocation. Voici onze ans que M. Norman David Willis est le « numéro deux » du TUC et, cependant, on a très rarement eu l'occasion de parler de lui. Il y a deux mois, lorsque l'on a appris que son élection était pratiquement acquise, l'*Observer* a noté fort méchamment qu'au cours de la décennie écoulée, dans les événements les plus importants de la vie syndicale britannique, M. Willis *« s'est notoirement fait remarquer par son absence »*. Depuis, plutôt que de se résoudre à se faire enfin connaître, M. Willis a systématiquement refusé les interviews, et pendant le congrès il a persisté à fuir toute publicité.

Il a donc fallu se contenter de découvrir de loin ce personnage qui, pour la dernière fois, siégeait à la tribune « dans l'ombre » du secrétaire général. Les guillemets s'imposent, car c'est la haute et large stature de M. Willis qui semble écraser la frêle silhouette de M. Murray. Deux hommes ne peuvent paraître plus différents. Autant le visage de M. Murray est grave, pour ne pas dire sévère, autant celui de M. Willis reflète une jovialité devenue légendaire pour les familiers de Congress House, le quartier général du TUC.

Sur ce point, au moins, la réputation du nouvel élu n'est plus à faire, comme le souligne un de ses amis : *« Demandez à Norman son opinion sur n'importe quel sujet et, neuf fois sur dix, il vous répondra par une boutade ou l'une de ces innombrables plaisanteries qu'il collectionne. »* Certains s'en amusent, d'autres s'en irritent. Les uns pensent que M. Willis est plus secret que discret et qu'il se dissimule derrière sa bonne humeur, les autres – une minorité, il est vrai – affirment crûment qu'il *« n'a rien à cacher »*...

Pour la première fois, deux candidats se sont présentés aux suffrages des congressistes. Jusqu'au dernier moment, M. David Lea a tenté de faire concurrence à M. Willis alors que depuis longtemps la désignation de celui-ci, soutenu par les principaux syndicats, était quasiment assurée, ainsi que l'a prouvé le résultat du scrutin (*le Monde* du 6 septembre). Aux yeux des observateurs cette compétition inhabituelle montre qu'une partie de l'appareil du TUC avait de sérieux doutes quant aux aptitudes de M. Willis, et l'on rappelle que, soit pour des questions de rivalités entre individus ou syndicats, soit en raison des énormes difficultés qui attendent le nouveau chef de file de la confédération, plusieurs personnalités dont la réputation était *a priori* plus solide se sont récusées. De là à penser que le TUC a fait son choix selon la règle du plus petit dénominateur commun, il n'y a qu'un pas que beaucoup ont franchi sans obligeance.

Un « permanent »

M. Willis est né le 21 janvier 1933 à Ashford (Middlesex) où il habite encore aujourd'hui. Cette fidélité, selon les médisants, suffirait presque à illustrer rapidement l'histoire de ce syndicaliste qui paraît ne pas en avoir – à l'exception, évidemment, des « bien bonnes » qu'il distille à profusion. Sa trajectoire aura été, en tout cas, parfaitement linéaire. Ni hauts ni bas. Son père était un membre actif du Transport and General Workers Union (TGWU), le syndicat, de beaucoup, le plus nombreux au sein du TUC, et, tout enfant, Willis Junior assistait déjà aux réunions de section. A seize ans, en quittant l'école, il obtient un emploi subalterne au siège du TGWU. Il n'a jamais cessé d'être un « permanent », gravissant pas à pas tous les échelons, après avoir reçu entre-temps une bourse pour aller étudier à Oxford les sciences politiques et l'économie. Quand, en 1973, on fait appel à lui pour devenir secrétaire général adjoint du TUC (l'influence considérable du TGWU est déterminante), il est très proche du pouvoir et appartient à la même tendance que M. Murray, mais il ne se voit confier que d'humbles missions. Il ne se plaint pourtant pas, peut-être parce que cela lui évite de prendre les risques que courent et auront à payer d'autres dirigeants plus en vue. Mais ses plus chauds partisans



SZLAKMANN.

M. Norman David Willis

protestent en disant : *« On ne lui a jamais vraiment permis de faire ses preuves et c'est pourquoi on le mésestime. »*

Tout en critiquant la politique de M. Murray, l'aile gauche du TUC a appuyé, ces derniers mois, la candidature de M. Willis, qui n'en a pas moins conservé le soutien des plus modérés. Là, sans doute, réside le talent du nouveau secrétaire général, quelles que soient les objections de ceux qui prétendent que si le silence est d'or il constitue la seule richesse de M. Willis. Au moment où le TUC ne sait comment s'y prendre devant l'intransigeance et le mépris de la « dame de fer », ce désarroi étant essentiellement la cause des profondes dissensions que connaît actuellement le mouvement, le centrisme unificateur que semble représenter M. Willis est un atout qui ne devrait pas être négligeable. Si M. Murray était un stratège, son successeur n'est qu'un tacticien qui persistera, laisse-t-il entendre, à agir dans un relatif effacement. Après tout, on a également raillé la réserve observée par M. Neil Kinnock, et cependant cette prudente attitude n'a pas si mal réussi au Parti travailliste, maintenant en plein redressement alors qu'il touchait le fond, voilà douze mois.

M. Willis n'est certes pas homme à concevoir de grands desseins mais personne d'autre aujourd'hui parmi les dirigeants du TUC ne prétend en avoir, pas plus que des remèdes-miracles, que ce soit pour réveiller l'ardeur des militants ou pour enrayer la baisse inquiétante des adhésions, sans parler du phénomène croissant de désobéissance qui se manifeste de façon flagrante chez les syndiqués dans les deux conflits en cours : un quart des mineurs et la moitié des dockers continuent de travailler en dépit des mots d'ordre de leurs organisations. Dans une société assommée par un chômage démesuré, les syndicats ont rapidement perdu de leur influence, d'autant que le pouvoir cherche ostensiblement à les étouffer et à précipiter leur déclin. Les hésitations du TUC depuis un an et la grève aventureuse déclenchée par l'Union nationale des mineurs ont fait le reste.

Le juste milieu

Lors du dernier congrès, en septembre 1983, M. Murray avait cru bon de proposer une nouvelle orientation à laquelle a été donné le nom de « nouveau réalisme », terme qu'il renie mais qui résume assez bien sa pensée. Il s'agissait pour le TUC d'essayer de retrouver son « poids », d'une part, en prenant des distances salutaires à l'égard d'un Parti travailliste à l'époque encore déconsidéré parce qu'en proie au gauchisme qui l'avait conduit à la catastrophe des élections de juin et, d'autre part, en cessant de se heurter de front et en vain au mur infranchissable dressé par le cabinet de Mme Thatcher ; M. Murray préférait tenter de contourner l'obstacle en renouant un tant soit peu le dialogue. Mais Mme Thatcher, considérant que c'était un aveu de faiblesse du TUC, a profité de l'occasion pour redoubler son travail de sape contre les syndicats.

Après l'interdiction de toute activité syndicale dans le centre d'écoute de Cheltenham, M. Murray a été contraint de mettre un terme à une courte et infructueuse période de concertation dans le cadre du Conseil pour le développement économique. Mais le congrès de Brighton vient de revenir sur le boycottage de cet organisme par le TUC, en dépit – ou, peut-être, à cause – de la grève des mineurs. Par ailleurs, l'heure semble revenue d'un rapprochement avec le Parti travailliste, qui a évolué dans le sens de la modération et s'en porte à l'évidence beaucoup mieux. M. Neil Kinnock ne vient-il pas d'être applaudi à Brighton alors qu'il mettait en garde les syndicats contre les dangers de conduites trop extrêmes et faisait, en réalité, confirmer le « oui, *mais* » accordé la veille par le congrès à l'union des mineurs !

Finalement, le « réalisme » défendu par M. Murray n'aura pas été tellement remis en cause, même si l'ancien secrétaire général a reconnu, avec les autres dirigeants du TUC, l'échec partiel et provisoire de cette politique, mais pour des raisons indépendantes de sa volonté, c'est-à-dire, en premier lieu, l'inflexibilité de Mme Thatcher. La voie du « juste *milieu* » semble être toute tracée pour M. Willis, d'autant qu'elle ne peut que convenir à sa prudence. Le nouveau secrétaire général, dans cet esprit, s'inspirera vraisemblablement de l'exemple du Parti travailliste avec d'autant plus de facilité qu'il entretient avec ses dirigeants actuels des relations bien plus étroites que ne l'étaient celles de son prédécesseur. M. Willis est un ami personnel de M. Kinnock (qui a pour secrétaire Mme Willis).

Le « profil bas » de M. Willis pourrait devenir une qualité après avoir été souvent dénoncé comme un défaut.

FRANCIS CORNU.

ÉGYPTE

Les maisons de la mort certaine

Le Parlement va faire sa rentrée en Egypte et l'on y discutera, en priorité, du drame du logement. Maisons vétustes qui s'effondrent, couples sans toit, vivants logeant chez les morts... Où sont les bâtisseurs des pyramides ?

Correspondance

Le Caire. – Plus de vingt personnes ont trouvé la mort et quinze autres ont été grièvement blessées à la suite de l'effondrement d'un immeuble de construction récente, le dimanche 2 septembre à Alexandrie. Deux semaines plus tôt, trente-neuf locataires avaient été écrasés sous les décombres (dix-neuf morts) d'une maison de quatre étages à Embaba, quartier populaire du Caire.

« Le président a ordonné que des mesures décisives soient prises pour remédier aux catastrophes engendrées par les effondrements d'immeubles qui se sont succédé en quelques semaines. » Cette manchette du quotidien officieux *Al Ahram* est du 9 octobre... 1957. Le président qui s'apprêtait à accomplir ce travail d'Hercule était le tout-puissant Gamal Abdel Nasser qui venait d'étouffer le lion britannique et de percer de ses traits le coq gaulois dans l'affaire du canal de Suez. Mais s'il réussit à soulever le tiers-monde et à mener à bien des tâches louées ou décriées, Nasser échoua devant l'hydre des effondrements.

Vingt-sept ans plus tard, le président Moubarak doit faire face à une situation qui n'a fait que se dégrader malgré les efforts, plus ou moins soutenus, de tous les Sisyphes qui se sont succédé au ministère et aux commissions parlementaires de l'habitat.

Comment, en effet, empêcher les écroulements d'immeubles dans une vallée du Nil surpeuplée, où la crise du logement est le problème majeur des quarante-sept millions d'Egyptiens. Selon un rapport soumis au Sénat par le ministère de l'habitat et les centres nationaux spécialisés, on enregistrait un déficit de 1,7 millions d'unités de logement fin 1983. Il faudrait donc, pour satisfaire la demande en logements, que l'Egypte y consacrât l'intégralité de son produit national brut durant trois ans. Même ainsi, le problème ne serait pas encore résolu puisque un nouveau déficit se serait creusé au cours de ces trois ans dans un pays dont la population aurait entre-temps augmenté de quatre millions d'habitants.

La spéculation à l'effondrement

En attendant le miracle, les jeunes couples usent leurs semelles à la recherche d'un hypothétique nid d'amour et les familles défavorisées squattérisent terrains vagues, mosquées et même chapelles funéraires. Ceux qui ont la chance d'habiter un immeuble ancien au loyer bloqué (80 F par mois un quatre pièces) s'y cramponnent, quitte à recevoir le plafond sur la tête. Sur les 1,5 million de logements du Caire, près de 600 000 *sont* près de s'effondrer, faute d'entretien, affirmait *Mayo* (mai), l'hebdomadaire du Parti national démocrate (au pouvoir), en décembre 1982. Les travaux de ravalement et de consolidation réalisés en 1983 ont concerné moins de cent mille de ces maisons menaçant ruine. Faute de fonds.

Le gouvernement n'a en effet consacré que 26 millions de livres (1) aux travaux de réfection des vieux bâtiments du Caire alors que 150 millions auraient été nécessaires pour l'exercie 1983. Les propriétaires de ce type d'immeubles refusent de procéder aux réparations, soit faute de moyens, soit parce que leurs quatre étages leur coûtent plus qu'ils ne leur rapportent. Le locataire, incapable de payer les pas-de-porte illégaux d'un nouvel appartement (entre 1 000 et 30 000 livres) s'agrippe à l'espoir d'une subvention gouvernementale.

Les plus combatifs déposent des plaintes et intentent des procès qui s'éternisent et, souvent, le verdict intervient alors que l'immeuble s'est déjà effondré. Ces constructions sont souvent de vrais taudis juchés sur une mine d'or. Les assemblages de torchis, de pisé et de tôle ondulée du quartier d'Echach-El-Torgoman bordant le Hilton Ramsès *« rapportent des piastres »*, c'est-à-dire rien, alors que les terrains qu'ils occupent valent des millions. Les



Vieille rue du Caire
(Les capitales du monde, 1905)

propriétaires, qui vivent eux-mêmes dans ces maisons délabrées, attendent que les autorités chassent les locataires pour danger potentiel d'effondrement. Alors, du jour au lendemain, c'est la fortune, les Mercedes flambant neuves, les villas au bord de la mer et les vacances en Europe. Mais la *« spéculation à l'effondrement »* nécessite une grande patience car la procédure est longue et les obstacles nombreux.

En effet, même quand les autorités ont décrété que l'immeuble est inhabitable, les locataires refusent de déménager. Après l'intervention de la police, certains d'entre eux profitent de la nuit pour réintégrer leurs murs fissurés, préférant dormir sous un toit risquant de rejoindre à tout moment le plancher que de coucher à la belle étoile. D'autres vont disputer aux morts leur dernière demeure. Toutefois, même les cimetières ont été atteints par la crise du logement et il n'est plus question de trouver un toit dans les nécropoles. Il faut payer un pas-de-porte pour loger dans une tombe (2) composée d'une pièce donnant sur une cour intérieure jonchée de vieilles pierres tombales. Les antennes de télévision ont poussé, l'électricité a été volée aux réverbères et un poste de police installé dans la Cité des morts cairote, d'où les fantômes ont émigré.

Selon des estimations diverses, les habitants des cimetières du Caire seraient entre 50 000 et 250 000. Ils s'estiment en général plus favorisés que ceux qui logent dans les tentes du Gouvernorat du Caire destinées aux sans-abri (deux familles par tente).

Empain-Ville

Les effondrements, qui ont fait plusieurs centaines de morts depuis le début des années 80, ne frappent pas uniquement les immeubles vétustes. Des logements de construction récente s'abattent eux aussi comme des châteaux de cartes, ainsi qu'en témoignent les décombres de cet immeuble de douze étages (encore inoccupé) qui s'est effondré en quelques secondes dans le quartier résidentiel d'Héliopolis. Un an auparavant, une autre habitation s'était écroulée dans cette « ville nouvelle », fondée par la famille belge Empain au début du siècle. Le mille-feuilles de béton avait réduit en poussière une villa avoisinante et écrasé vingt personnes, propriétaire compris. Cause de ces effondrements fréquents d'immeubles dont un appartement coûte la bagatelle de 50 000 livres : la faiblesse des fondations non conformes aux normes. De nombreux propriétaires revendent au marché noir (quatre fois le prix) une part importante du ciment subventionné que l'Etat leur accorde...

A chaque drame, le presse réclame l'adoption de mesures draconiennes et définitives contre les propriétaires de ce que l'écrivain cairote Albert Cossery avait appelé, dès le roi Farouk, *« les maisons de la mort certaine »*. Les responsables adoptent alors de *« nouvelles mesures »* qui tombent en désuétude avant leur application. Un éditorialiste écrivait à ce sujet : *« Il y a des milliers d'années, les pharaons construisaient pour défier l'éternité ; leurs descendants construisent pour nous expédier dans l'éternité... »*

Les effondrements font le plus grand nombre de victimes dans les quartiers champignons qui poussent autour de la capitale. Plus d'une centaine de personnes sont mortes sous les décombres de leur maison à Embaba, Bassatin ou Koubba en moins d'un an. La lourdeur du bilan s'explique par la nature même de ces quartiers où l'illégal fait loi. Le terrain est « volé » à l'Etat ; il est parfois impropre à la construction et celle-ci ne respecte aucune règle. L'ingénieur du bâtiment est remplacé par l'apprenti maçon. L'Etat tente vainement d'adopter des mesures pour récupérer ses terrains mais il faudrait déloger près de cinquante mille contrevenants dans chacun des nouveaux quartiers « spontanés ».

Les responsables avouent en privé que sévir contre ce type de construction serait suicidaire. *« Nous tentons plutôt de les consolider et de les rendre hygiéniques. »* Selon une étude réalisée par l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) et l'université du Caire, sur les 2,7 millions de logements construits en Egypte depuis 1960, plus de 1,5 million (55 %) appartiennent à ce type alors que le secteur étatique n'en a construit que 308 000 (11 %) et le secteur privé le reste.

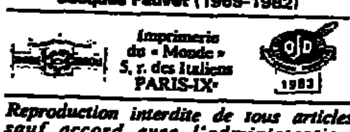
La gravité du problème en fera le sujet prioritaire de la rentrée parlementaire mi-septembre. En attendant que des solutions soient trouvées, les Egyptiens préfèrent en rire qu'en pleurer. Une caricature publiée récemment dans un hebdomadaire officieux représentait deux époux au lit. Le mari repoussait les avances de sa pulpeuse moitié : *« Tu sais bien, chérie, que les immeubles s'écroulent aujourd'hui à la moindre secousse ! »*

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Une livre égyptienne = 6,50 F.

(2) Les sans-logis ne s'installent pas à proprement parler dans des tombes, mais dans les « pavillons », souvent spacieux et équipés, que les riches musulmans faisaient jadis construire au-dessus des caveaux pour que leurs femmes puissent se recueillir en paix. Les squatters ont occupé les pavillons abandonnés des cimetières musulmans et israélites du Caire.

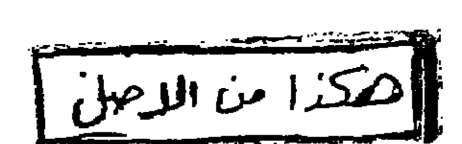
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037




FRANCHINI

JAPON

Les Coréens, ces mal-aimés...

Le président sud-coréen, qui termine ce samedi la première visite à ce niveau jamais effectuée au Japon, a été reçu dans un déploiement exceptionnel de forces de sécurité. Une « ère nouvelle » doit s'ouvrir entre les deux pays. Bénéficiera-t-elle aux centaines de milliers de Coréens mal aimés qui vivent dans l'archipel ?

De notre correspondant

Tokyo. — Le président sud-coréen, M. Chon Doo Hwan, n'a pas subi l'affront de se voir appeler Zen To Kan pendant son séjour à Tokyo, mais il s'en est fallu de peu : ce n'est qu'en 1982 que les Japonais se sont résolus officiellement à ne plus prononcer les noms de leurs ex-colonisés coréens « à la japonaise ».

La visite, la première dans l'histoire, *d'un chef d'Etat coréen chez* ses voisins nippons — ce qui est en soi révélateur, — n'en met pas moins en lumière la *situation très* particulière des quelque 670 000 Coréens du Japon. Quarante ans après la défaite de son armée et la restitution de ses colonies, la riche démocratie japonaise n'en finit pas d'accorder à ceux qu'elle contraignit brutalement hier à devenir des sujets de l'empereur et à émigrer au Japon le droit de vivre sur son sol comme des citoyens à part entière. Il y a, certes, à cet état de choses déplorable et embarrassant des explications politiques, légales et administratives. Mais il tient aussi à l' « oubli » collectif des responsabilités de guerre, au préjudice racial, au réflexe xénophobe. Pour beaucoup de Japonais, l'archétype du Coréen reste celui d'un être inférieur, fruste, querelleur et empestant l'ail.

Dans le travail, l'éducation, les avantages sociaux et les rapports humains, il est souvent traité en citoyen de deuxième classe. Or, le plus souvent, rien ne saurait aujourd'hui distinguer, ni racialement ni culturellement, un Coréen du Japon du Japonais moyen, sinon son patronyme. Et il paie cotisations et impôts à part entière. Mais, les sondages le montrent, il reste parmi les plus mal-aimés, même si les bars et sex-tours nippons raffolent des Coréennes...

Parfois absurdes, dramatiques ou exceptionnels, parfois banals, quotidiens et institutionnels, les cas de *discrimination à l'encontre des* Coréens restent nombreux au Japon. Si nombreux qu'en dépit de tardifs *efforts japonais pour régler cet héritage* colonial en accord avec les conventions internationales, le président *sud-coréen a jugé nécessaire de* demander à ses hôtes de traduire la *« bonne foi »* de leurs propos par des *actions de nature à « améliorer le traitement »* des Coréens du Japon. De surcroît, les divisions et antagonismes qui opposent la Corée du Nord à celle du Sud se prolongent dans la communauté coréenne du Japon, ajoutant à la confusion.

Anciens sujets de l'empereur

D'un point de vue humanitaire, sinon légal, le cas de M. Song Du Hoi (soixante-huit ans) *résume* jusqu'à l'absurde les circonstances historiques du problème. Depuis quinze ans, M. Song va de tribunaux en cours d'appel, et de condamnation en condamnation, pour tenter de récupérer « sa » nationalité japonaise. En 1973 il fut arrêté, puis condamné, pour avoir brûlé sa carte d'étranger devant le ministère de la justice, se mettant ainsi hors la loi. En décembre 1983, la Cour suprême du Japon lui infligea un désaveu assorti d'une peine de quatre mois de prison avec sursis.

Né en Corée en 1915, après l'annexion de ce pays par le Japon et le déclenchement d'une politique d'assimilation draconienne, M. Song devint sujet japonais. Il fut contraint, comme des millions de ses compatriotes, à se japoniser, à révérer l'empereur. Comme tant d'autres Coréens, il émigra peu après avec ses parents au Japon. Pour alimenter l'effort de militarisation et remplacer les conscrits nippons, des centaines de milliers de Coréens (*notamment* des paysans privés de leurs terres) furent transférés au Japon, en Mandchourie ou à *Sakhaline, et souvent astreints aux* travaux les plus durs. Les résidents d'origine coréenne étaient, à la fin de la guerre, deux *millions* et demi sur le sol japonais. Les deux tiers choisirent de rentrer en Corée. Parmi ceux qui décidèrent, au contraire, de rester « *japonais* », et au Japon, beaucoup s'étaient établis, développant de nouveaux liens, se mariant à des Japonaises.

Or, en 1952, par une tragique ironie, le traité de San-Francisco, qui *mettait fin à l'occupation* américaine et restaurait le Japon dans sa souveraineté, dépouilla d'un trait de plume ces Coréens-là de leur nationalité japonaise — celle-là même qui leur avait été imposée jadis contre leur gré. C'est le bien-fondé de ce texte, faisant bon marché des responsabilités au moins morales du Japon, que contestait, vainement, M. Song. Le traité, en les plaçant dans une situation illégale au Japon, poussait bon gré mal gré près d'un million de personnes à l'allégeance envers l'un ou l'autre régime (communiste au nord, pro-américain au sud). Or, la péninsule coréenne était divisée et, à l'époque, en pleine guerre. Terrible imbroglio. En 1965, vingt ans après la fin de la guerre du Pacifique, un accord de normalisation entre Tokyo et Séoul décida que les Coréens établis au Japon avant 1945, leurs enfants et petits-enfants obtiendraient automatiquement le droit de résidence. Cependant, rien ne fut signé avec le nord (avec lequel Tokyo n'a pas officiellement de relations). Cette solution apparaissait bien *provisoire* : en effet, au fil des générations l'identité des résidents coréens devenait de plus en *plus japonaise*.

Sur un total proche de 700 000, près de 600 000 appartiennent aux deuxième et troisième générations. Nés et éduqués au Japon, ils n'ont souvent plus grand-chose à voir d'un point de vue familial, culturel et social avec la Corée dont ils sont *pourtant légalement les* ressortissants. En leur qualité de résidents, quel que soit leur passeport, ils *réclament* des droits et un respect égaux à ceux des Japonais dans une société qui est pratiquement la leur. Cependant, pour toutes sortes de raisons, cette société peut encore les brimer, et même briser leurs vies et leurs foyers en les soumettant à la déportation.

Certains facteurs compliquent les choses. Par exemple, les divisions de la communauté coréenne entre les *partisans* de Pyongyang et ceux de Séoul exacerbent le chauvinisme, freinant la tendance à la naturalisation. Pour des motifs moins partisans, certains préfèrent d'ailleurs l'intégration — avec des droits civiques égaux à ceux des Japonais mais sans perte d'identité coréenne — à l'assimilation. D'autres facteurs paraissent néanmoins devoir jouer en faveur de cette solution que les Japonais eux-mêmes n'avaient guère favorisée jusqu'à présent. Récemment amendée, la loi sur la nationalité permet désormais aux enfants nés de mère japonaise et de père étranger de devenir légalement japonais.

La loi du sang

Certains, hélas, n'en bénéficieront pas. Parmi les « victimes » du traité de 1952, un cas particulièrement tragique est celui des Coréens-Japonais capturés lors de la prise de Sakhaline par les Soviétiques. Au nombre de 40 000 alors — 65 000 aujourd'hui, — ils sont les sacrifiés de l'après-guerre. Après la normalisation des relations avec Moscou, en *1956, les Japonais capturés* à Sakhaline furent tous rapatriés. Pas les Coréens. D'autant moins que Moscou *ne reconnaît pas le régime* sud-coréen, que les dirigeants japonais (y compris ceux ayant eu des responsabilités pendant la guerre) se sentent dégagés de toute responsabilité par le traité et que les enfants de ces oubliés sont aujourd'hui « *soviétisés* ». « *La lenteur et les réticences mises par Tokyo à aborder son héritage coréen depuis 1946 tient au fait que, du point de vue japonais, les problèmes liés à la guerre ont été réglés par la fin de l'occupation et par le traité de San-Francisco* », dit le professeur Hiroshi Tanaka. « *Nous avons alors tourné nos regards vers l'Occident, oubliant l'Asie et nos responsabilités — sauf pour le commerce. Nous n'avons pas poursuivi les criminels de guerre. Unis dans la guerre nous l'avons aussi été dans l'oubli des responsabilités. A San-Francisco, en pleine guerre de Corée, on a sacrifié les obligations humanitaires aux considérations politiques.* » « *D'ailleurs,* ajoute-t-il, *le Japon a pour règle de ne pas soulever la question des droits de l'homme dans les négociations avec un pays tiers.* »

Pour le professeur Yasuaki Omuma, autre spécialiste de ces questions, « *contrairement à la France avec ses anciens combattants indochinois ou africains, les Japonais n'ont pas su résoudre les problèmes des étrangers (Taiwanais, Coréens) qui ont souffert à leur service parce que, en dernier ressort, ces gens ne sont pas de sang japonais* ». Ici, dit-il, les avantages et pensions sont fonction de la nationalité, pas de considérations historiques ou morales. Or la nationalité c'est la loi du sang. C'est le mythe du groupe ethnique homogène, le rejet de l'étranger. Dans la doctrine constitutionnelle, l'étranger ne peut pas avoir les mêmes droits qu'un Japonais. Ce n'est que récemment que le Japon a ratifié des conventions internationales (droits de l'homme, réfugiés) impliquant un traitement non discriminatoire des étrangers. C'est de cela, et de la transmission matrilinéaire de la nationalité, que vont bénéficier de nombreux Coréens du Japon. En théorie comme en pratique, la situation s'améliore.

Les victimes d'Hiroshima

Quel que soit l'avenir, l'exemple extrême de cette discrimination restera celui des victimes coréennes d'Hiroshima. Il aura fallu attendre 1980 pour que les Japonais les autorisent *à se faire soigner* dans les hôpitaux nippons spécialisés. Le 6 août 1945, environ vingt mille *Coréens (Japonais à l'époque)* furent tués par la bombe atomique, des milliers d'autres blessés. Le cénotaphe *dédié à la* mémoire des Coréens est séparé de celui des victimes japonaises. Il est situé hors des limites du *mémorial*. Même à l'heure du bilan de l'holocauste, la loi du sang et la discrimination ont prévalu : les Japonais ont fait le tri...

Aujourd'hui, la lutte des Coréens *du Japon pour leurs droits civiques* est facilitée par l'évolution des mentalités et des lois, par les pressions *intérieures et extérieures. Elle gagne* du terrain. Son cheval de bataille est, depuis des mois, la pratique *administrative du relevé des* empreintes digitales auquel sont soumis la plupart des étrangers dans un pays *où* les Coréens forment *plus* de 80 % de la communauté étrangère. La situation s'améliore aussi avec le niveau d'éducation et de vie. Même si ces phénomènes subsistent, les immigrés coréens ne sont plus exclusivement confinés aujourd'hui dans des emplois subalternes, *rejetés* vers les bas-fonds, les ghettos et la pègre.

Cela dit, malgré les engagements formels, la situation est loin d'être *idéale dans la pratique : on l'a vu, il* a fallu près de quarante ans pour cesser de prononcer les noms coréens à la manière japonaise : c'est seulement en 1982 que, pour la première fois, un maître-assistant coréen du Japon fut autorisé à enseigner dans une université nationale ; dans certaines écoles, on demande aux enfants coréens d'adopter un nom japonais pour éviter d'apparaître étrangers (anormaux ?) aux autres enfants ; pratiquement, tout naturalisé doit « japoniser » son *nom* ; à l'embauche des grandes compagnies, un nom coréen peut être un stigmate rédhibitoire ; la *mentalité coloniale* n'a pas disparu des milieux dirigeants, etc.

Tout cela est d'autant plus absurde que la distinction raciale qu'invoquent parfois les Japonais n'a pas lieu d'être ; les deux peuples appartiennent à la race jaune. De même l'apport culturel et humain des royaumes coréens à la cour impériale est avéré, même si certains Japonais, soucieux de ne pas écorner les grands mythes, se refusent à l'admettre. Enfin, beaucoup *préfèrent ne pas savoir que, sous un* inévitable patronyme japonais, certaines idoles « japonaises » (chanteurs, *champions sportifs et de go*) dissimulent bel et bien un nom et parfois un cœur coréens.

R.-P. PARINGAUX.

Postes à pourvoir...

Dès lundi, ces Entreprises vous donnent rendez-vous dans les pages "Annonces Classées" du Monde.

ADEQUATION - AGENCE AEROSPATIALE EUROPEENNE - AIR FRANCE - APPLE - CABINET APRODI - ARCADE - ARGOS - ATLANTIC INC - BANQUE POPULAIRE - CHANTAL BAUDRON - CABINET BBC POUR *UNIGRAINS - BJ FORCE - BOUYGUES - B.P. - BRED* - BRUEL ET KJAER - BSN - BULL - CANEVA - CABINET CAPIC - CCF - CEGID - CEGIME - C.E.I. - CESI - CGS - CHP - CNES - CONSILIA - COREP - CABINET CORT - CREDIT AGRICOLE - AVIONS MARCEL DASSAULT - EGOS - ENERTEC SCHLUMBERGER - EPS - ETAP - EURO SOFT - FIDAL - FLONIC SCHLUMBERGER - GENERIM - GOULD - GRAS SAVOYE - HACHETTE - HEWLETT PACKARD - HUTCHINSON - CABINET CHANTAL KENVYN - CABINET YVES KERNEVEZ - BERNARD KRIEF CONSULTANTS - CABINET LECONTE - LESIEUR - *MAC DONALD - MANURHIN - MERLIN GERIN - MOBIL* - NERVET PONT - OC CONSEIL - OLIVETTI - ORES - ORFEVRERIE CHRISTOFLE - CABINET ORION - CABINET NICOLE OUTIN - CABINET OURLAIN - PARIBAS - PFA - P.J.B. - RAYMOND POULAIN CONSULTANT - RADIOTECHNIQUE - RANK XEROX - RHONE POULENC - ROCK WOOL ISOLATION - ROWNTREE MACKINTOSCH - SCHLUMBERGER - CABINET SCHNEIDER - SEIV AUTOMATION - SELECOM SEARCH - SCRIBE - SERTI - SG2 - SIRCA - LABORATOIRE SMITHKLINE & FRENCH - SNECMA - SOCIETE GENERALE - SOCOMEC - SODERHU - SODEXHO - SOPRIFIA - SPATIALE - TEG - THOMSON CGR - THOMSON SEMICONDUCTEURS BRANCHE COMPOSANTS ELECTRONIQUES - THOMSON DIVISION SYSTEMES ELECTRONIQUES - CABINET ALEXANDRE TIC - TRANSAC - UNISABI - VULCANIC - ZETETIC DOORS...

Le Monde, l'effort pour l'emploi.

France

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Le gouvernement engage sa responsabilité et l'opposition dépose une motion de censure

« Conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution et avec l'autorisation du conseil des ministres, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'engage la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi (...) tendant à garantir la liberté de la presse et son pluralisme, à assurer la transparence financière des entreprises de presse et à favoriser leur développement ». Il est 16 h 45 le vendredi 7 septembre au Palais-Bourbon, M. Laurent Fabius vient de prononcer la formule sacramentelle. Si les députés ne veulent pas que soit automatiquement adopté ce texte de loi, il leur faut renverser le gouvernement. L'opposition, dans la minute qui suit, dépose une motion de censure. Elle sera discutée le 10 septembre, et ne sera pas acceptée, nul n'en doute.

L'opposition, pourtant, a le sentiment d'avoir marqué un point : pour elle, la loi sur la presse est devenue la « loi Fabius » ; au nouveau premier ministre d'en supporter le poids politique et l'accusation infamante de liberticide, responsabilité que la droite veut lui faire endosser afin de mettre à mal l'image de rassembleur décrispé qu'il veut se donner.

Quelques minutes ont suffi au nouveau premier ministre pour rappeler qu'en première lecture l'Assemblée nationale avait consacré cent soixante-dix heures à ce texte et débattu de deux mille cinq cent quatre-vingt-treize amendements. Il a aussi confirmé son intention d'allonger certains délais d'application du texte. M. Fabius a expliqué : *« Ce geste est de nature à apaiser, si besoin était, les craintes nées au cours des précédentes lectures et à montrer que le gouvernement n'entend pas prendre des mesures de circonstance, mais édicter un ensemble de règles adaptées à la liberté de la presse. » « On comprendra la nécessité de mettre un terme à un débat qui fut fort long et qui risque de ne plus apporter d'éléments nouveaux ni à votre Assemblée ni à l'opinion »* a-t-il conclu.

Le ton de la discussion le matin et l'après-midi confirme cette analyse du premier ministre. L'opposition n'avait pas outrageusement ralenti les travaux puisque cent quarante-six amendements ou sous-amendements avaient été discutés, mais elle a utilisé des arguments cent fois rabâchés : la pouvoir socialiste veut mettre la main sur la presse libre alors qu'il contrôle déjà la télévision ; Havas et le syndicat du Livre CGT sont des menaces bien plus grandes pour la liberté de la presse que M. Hersant ; les contraintes imposées aux propriétaires de journaux empêcheront la bonne marche financière des entreprises de presse ; l'ordonnance de 1944 même revue et corrigée n'a plus de raison d'être, etc.

Mais, l'opposition, si elle avait appuyé sur l'accélérateur dans l'après-midi (permettant ainsi que soient discutés les neuf premiers articles d'un projet qui, au total, en compte quarante-deux, alors que, en deuxième lecture, après plus de trente-trois heures de débat, l'examen du premier article n'était pas achevé) ne dissimulait guère son intention de donner un sérieux coup de frein quand viendrait en discussion la deuxième dizaine d'articles – la plus sensible – au cas où le gouvernement n'aurait pas, avant, utilisé l'article 49-3.

Cela n'empêcha pas MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne), Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) et Jacques Toubon (RPR, Paris) de crier une fois encore à l'atteinte aux droits du Parlement. Ils se sont efforcés de contraindre le nouveau premier ministre à prendre la responsabilité de ce projet. Le texte de la motion de censure signé par MM. Claude Labbé, président du groupe RPR, Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, et par quatre-vingt-six autres élus de l'opposition, est suffisamment claire : *« Une démarche menaçante pour les libertés, totalement étrangère aux véritables préoccupations des Français (...). Le changement de premier ministre n'a apporté aucune modification de cette politique. »*

Cet engagement de responsabilité va aussi, il est vrai, éviter un nouveau point de friction public entre socialistes et communistes. Ceux-ci n'ont pas caché qu'ils n'appréciaient pas l'amendement du gouvernement retardant en partie l'application de la loi (*« si elle est bonne, il faut l'appliquer tout de suite »*, disent-ils) et qu'ils ne l'auraient pas voté s'ils avaient eu à le faire. Ils auraient toutefois, expliquent-ils aussi, émis un vote positif sur l'ensemble du texte.

Avec la non-adoption de la motion de censure, lundi soir, le texte sera considéré comme adopté en troisième lecture. Il ira dès le lendemain au Sénat ; les responsables de la majorité sénatoriale ont déjà fait savoir que celle-ci devrait alors se contenter de le rejeter en le jugeant contraire à la Constitution. Il reviendra donc en quatrième et dernière lecture le mercredi 12 septembre à l'Assemblée nationale. Les règles de procédure ne permettront plus alors à l'opposition de mener contre lui une longue guérilla.

Le projet sur la presse pourrait donc être définitivement adopté le 12 septembre au soir près de dix mois après avoir été approuvé par le conseil des ministres et neuf mois après que sa discussion eut commencé en séance publique au Palais-Bourbon. Mais avant qu'il soit promulgué – et donc entre en partie en application – il restera encore à attendre la décision du Conseil constitutionnel.

THIERRY BRÉHIER.

Les modifications acceptées

Les règles de procédure imposaient au gouvernement d'engager formellement sa responsabilité sur le texte tel que l'avait adopté le Sénat en deuxième lecture. Mais il le fit en imposant la modification de cette version par quatre-vingt-dix-huit amendements : vingt-deux déjà votés par l'Assemblée nationale, soixante-quinze proposés par M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles et un préparé par le gouvernement lui-même.

Ainsi amendé, ce projet ressemble comme un frère jumeau à celui qui avait été considéré comme adopté en deuxième lecture après le rejet d'une motion de censure, le 10 juillet (*le Monde* du 7 juillet), lequel n'était guère différent de celui approuvé en première lecture par les députés (*le Monde* de 15 février).

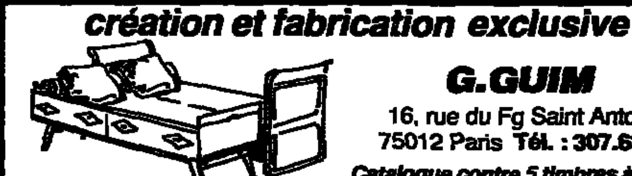
Par rapport à la version du mois de juillet les seules modifications sensibles sont les suivantes :

● *Commission pour la transparence et le pluralisme (article 15) :* elle sera une « autorité administrative indépendante ».

● *Pouvoirs de la commission (article 19) :* le délai qu'elle fixera aux groupes de presse pour se mettre en conformité avec les limites à la concentration des quotidiens ne pourra être inférieur à quatre mois ; c'est le temps nécessaire au Conseil d'État – juge d'appel de ses décisions – pour ordonner éventuellement un *« sursis à exécution »* qui suspend l'application des décisions en attendant que la juridiction administrative se prononce au fond. De plus, il est précisé que la suppression des aides de l'Etat à la presse – en cas d'infraction maintenue aux règles limitant la concentration – ne touchera que le quotidien du groupe qui a fait franchir à celui-ci le plafond des concentrations autorisées.

● *Démantèlement éventuel de groupes de presse existants (article 35) :* les groupes qui, au moment de la promulgation de la loi posséderaient plus de quotidiens que celle-ci ne le permet, auront un délai minimum de vingt-quatre mois après sa promulgation pour se mettre en conformité avec elle. C'est l'amendement annoncé par M. Fabius, le 5 septembre, à la télévision.

● *Journaux du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle :* l'article 11 de l'ordonnance du 13 septembre 1945, qui imposait à ceux édités en allemand de publier au moins 25 % de leurs textes en français, est supprimé. Il s'agit d'une disposition introduite par le Sénat à l'initiative de M. Henri Goetschy (Union centriste, Haut-Rhin) qu'avait violemment combattue M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) mais qui figurait dans une proposition de loi sur les langues et cultures régionales déposée au printemps dernier par M. Jean-Pierre Destrade (PS, Pyrénées-Atlantiques) et les membres du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.



LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

M. Poperen : « il n'y a pas de tournant de la politique mise en œuvre au printemps 1983 »

Le comité directeur du Parti socialiste s'est réuni samedi 8 septembre à Paris. Ses travaux, qui s'achèveront dimanche 9 septembre, ont été ouverts par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, qui a présenté le rapport d'activité de la direction.

Les socialistes, depuis la précédente réunion de cette instance, les 30 juin et 1er juillet, sont placés devant une situation politique nouvelle : initiative de M. Mitterrand sur le référendum et refus du Sénat, nomination de M. Laurent Fabius à Matignon, départ des communistes du gouvernement.

L'analyse de cette situation devait être accompagnée par les premières discussions sur la nécessité pour le Parti socialiste de réfléchir dès à présent sur le programme et les propositions qu'il soumettra aux Français lors des élections législatives de 1986.

« Continuité ne signifie pas immobilisme », a déclaré M. Poperen dans son rapport. Le numéro deux du PS, qui insistait, ces derniers jours, sur le fait qu'il n'y a pas, depuis la nomination de M. Fabius, changement de politique par rapport à la dernière période de M. Mauroy, réaffirme qu' *« il n'y a pas de tournant de la politique mise en œuvre au printemps 1983 au service des objectifs fondamentaux de la gauche »*. Mais il y a, à son avis, *« nouvelle étape »*, celle *« d'une concentration de tous les efforts de la nation pour que soit gagnée la bataille contre le chômage »*.

Parlant du départ des ministres communistes du gouvernement, M. Poperen a souligné : *« nous ne croyons pas que ce qui apparaît comme une solution de facilité, dans un moment dur mais décisif pour la gauche, soit une bonne chose. » « Si les dirigeants communistes devaient se laisser aller à une escalade de la désunion,* a-t-il ajouté, *nous pensons que cela ne leur serait pas plus profitable aujourd'hui que voilà quelques années. Ils prendraient une grave responsabilité si, en quoi que ce soit, ils facilitaient la tâche à ceux qui font et feront tout pour mettre en échec la politique de la gauche. »*

Le CERES : ne pas marchander nos efforts

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national, l'un des animateurs du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, donne dans un éditorial de En jeu la nouvelle tonalité des analyses de son courant. Il écrit : *« Je ne sais si le gouvernement Fabius aura la capacité de prendre les moyens d'un salut public que les Français ne pouvaient pas attendre, quels qu'en fussent les mérites, de son prédécesseur, mais qu'ils attendent sans le savoir de la République. En tout cas, il en a la volonté. Ceux qui partagent notre mémoire et nos raisons auraient mauvaise grâce à lui marchander leurs efforts. »* M. Motchane paraît tirer un trait sur les revendications d'une *« autre politique »* répétées sous le gouvernement de M. Mauroy : *« Le carrefour une fois dépassé, une bifurcation manquée ne se retrouve jamais en rebroussant chemin. »*

M. Motchane met en garde ses amis contre toute initiative susceptible d'aggraver *« les tentations qui poussent régulièrement les communistes à prétendre établir des relations d'équidistance avec la droite et le reste de la gauche ». « Il n'y a pas de grande tâche nationale (...) qui ne requiert les communistes dans la majorité de la France. Le Parti communiste est dans la majorité de la France, et c'est notre responsabilité commune que de la maintenir avec lui. »*

Ainsi les socialistes se retrouveront tous rassemblés autour du gouvernement de M. Fabius, y compris le CERES, qui, à l'intérieur du PS, avait été l'adversaire résolu de la politique économique et sociale pratiquée par MM. Delors et Mauroy. M. Pierre Mauroy, qui n'est pas membre du comité directeur, ne participe pas à ses travaux, bien que l'entrée ne lui, soit évidemment pas interdite. Ses amis, lors d'une réunion à huis clos, le 28 août à Valence, avaient émis quelques doutes sur l'attachement de M. Fabius au socialisme, regretté la belle époque de l'union de la gauche et critiqué l'organisation et le fonctionnement du Parti socialiste.

Les amis de M. Rocard s'inquiètent du silence de leur chef de file, mais n'obtiennent pas qu'il rompe avec une discrétion qui nuit, selon eux, à leur capacité d'existence en tant que courant à l'intérieur du PS et à l'expression de leurs idées. Ce n'est pas de leur côté, en tout cas, que viendrait la manifestation d'une volonté de se démarquer du gouvernement.

Quant aux rocardiens « dissidents », qui ont l'intention de soumettre au vote du comité directeur une proposition de résolution, ils recommandent à leurs amis *« d'interpeller le PCF »* afin de *« rassembler une majorité positive autour des orientations gouvernementales »* et d'éviter la renaissance *« des risques d'alliance opportuniste avec les franges molles du conservatisme »*. Ils estiment que les nouveaux objectifs choisis par le président de la République et le premier ministre correspondent aux leurs et regrettent la *« profonde léthargie »* du Parti socialiste pendant l'été.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU PUY-DE-DOME

Le jeune PS à l'assaut de la forteresse Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – Pour le (re)conquête de la 2e circonscription du Puy-de-Dôme, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui compte bien en terminer dès le premier tour, le 23 septembre, est entré le premier en campagne. Des panneaux d'affichage renvoient son image sur les murs de Clermont-Ferrand et sur les routes de la région. Au-dessus du col de chemise ouvert, le visage de l'ancien président de la République s'intègre au décor vert du puy de Dôme, la « montagne sacrée » des Auvergnats.

Deux slogans décrivent son attachement au *« cœur de la France »* et les vertus de l'expérience. Est-ce pour mieux souligner que le « ticket » socialiste constitué de Mme Michèle André, trente-sept ans, et de M. Gérard Mioche, trente-six ans, son suppléant, a surtout pour lui... la jeunesse ? On ne sait.

Leur réputation n'a pas franchi les frontières locales. M. Mioche est le maire de Mazayes, une petite commune rurale. Mme André, déléguée régionale aux droits de la famille, de 1981 à 1983, est devenue l'adjointe aux sports et à la jeunesse de la mairie de Clermont-Ferrand, aux côtés de M. Roger Quilliot à la faveur des dernières élections municipales. Elle s'est surtout fait connaître par son engagement dans la constitution d'un club de football de haut niveau lancé cet été, après bien des débats passionnés jusqu'au sein du PS.

Modeste réunion de présentation pour commencer la campagne. Attentifs et prévenants, les chefs de file du Parti socialiste ont quitté leurs obligations respectives pour s'associer au signal de départ. M. Roger Quilliot, ancien ministre de l'urbanisme et du logement, M. Maurice Pourchon, député et président du conseil régional, M. Arsène Boulay, président du conseil général, ne resteront pas sur le quai durant la campagne. Ils seront aux côtés de *« cette équipe de jeunes nés d'Epinay »*, qui affirment n'éprouver aucun trac à l'idée d'affronter un adversaire aussi prestigieux. *« Pourquoi ne pas commencer par lui ? »*, dit avec malice Mme André, première femme socialiste à briguer un mandat de député dans cette région.

Il n'y aura pas de thème privilégié dans la campagne des candidats socialistes, mais l'accent sera mis sur les problèmes de la jeunesse. Mme André dirige une école pour enfants sourds, et M. Mioche a longtemps travaillé dans l'éducation spécialisée avant de retourner à son monde rural d'origine.

« En tout cas, pas question de faire une campagne d'idéologie pure du Parti socialiste », prévient la candidate. Les seuls mots d'ordre : pragmatisme et réalisme. Au passage, un clin d'œil en évoquant une communauté de pensée, mais aussi d'âge, avec Laurent Fabius.

L'objectif affiché est, bien entendu, de gagner l'élection. L'objectif recherché est surtout de tenter de *« mettre en ballottage l'adversaire principal »*, M. Valéry Giscard d'Estaing. Ce dernier ne sera pas ménagé, affirment en chœur ses adversaires socialistes. *« Nous savons depuis notre enfance que la circonscription est l'affaire d'une famille, et nous voulons effacer cette fatalité vieille de trente ans. »*

LLIBERT TARRAGO.

● *M. Giscard d'Estaing et le « redressement de la France ».* – M. Valéry Giscard d'Estaing a commencé sa campagne électorale, dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, par une série de *« rencontres »* sur le terrain pour *« commencer dès maintenant à préparer le redressement de la France »*. Au cours d'une réunion à Laqueuille, l'ancien président de la République a déclaré : *« L'Auvergne est en crise. La France aussi. On vous a fait des promesses qui n'ont pas été tenues. Il va falloir maintenant que tous les Français participent au redressement de notre pays. »*

Après avoir affirmé que *« la France n'a ni les gouvernants ni la politique qu'elle mérite »*, il a souhaité être *« plus près »* de ses concitoyens : *« Certains d'entre vous ont pu dire autrefois :* « Giscard est loin » de nous. » *C'était peut-être un peu vrai. Mais aujourd'hui, je souhaite être avec vous. »*

A LA FÊTE DE *L'HUMANITÉ*

La « fuite en avant » de la course aux armements

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, chargé de la politique extérieure, a inauguré samedi 8 septembre en fin de matinée, la Cité internationale de la fête de *l'Humanité* à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), où sont représentés les journaux de quatre-vingt-dix partis appartenant ou associés au mouvement communiste international. A cette occasion, M. Gremetz a parlé de la situation intérieure française en indiquant que la politique du PCF consiste à *« rassembler dans l'action les Françaises et les Français autour des solutions dont la France a besoin pour sortir de la crise et pour redonner l'espoir à tous ceux qui veulent construire quelque chose de nouveau »*.

Abordant la situation internationale, M. Gremetz a rappelé le problème des euromissiles. A l'implantation des Pershing et des Cruise en Europe de l'Ouest, a-t-il, *« ont répondu des contre-mesures à l'Est. Les négociations ont été interrompues et l'escalade est repartie de plus belle »*.

« Nous sommes confrontés, a-t-il déclaré, *à une dangereuse relance de la course aux armements : la décision prise en juin dernier par l'UEO de lever les dernières restrictions imposées à la production d'armes classiques par la RFA, la désignation – au mépris des traités – d'un général ouest-allemand comme responsable des affaires nucléaires de l'OTAN, constituent une fuite en avant d'une extrême gravité. »* M. Gremetz s'est prononcé pour *« le gel du déploiement de nouveaux missiles à l'Ouest comme à l'Est »* et *« pour que soient créées les conditions d'une nouvelle négociation internationale avec tous les Etats intéressés en vue d'une réduction équilibrée des armements au plus bas niveau possible »*. Il a indiqué que le Parti communiste participera à la « marche pour la paix » organisée par l'appel des Cent le 28 octobre prochain.

Enfin, M. Gremetz a affirmé que *« l'engagement des communistes français en faveur des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde est total et non sélectif »*. Mais il n'a cité comme pays où ces libertés et droits sont en danger que l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Irlande du Nord, le Chili et la Turquie.

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE LA SOFRES

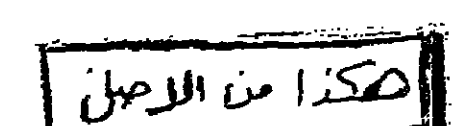
M. Fabius bénéficie de la confiance d'une majorité de Français

Une majorité des Français, 53 %, font *« tout à fait »* ou *« plutôt confiance »* à M. Laurent Fabius pour résoudre les problèmes de la France. C'est ce qu'indique le baromètre mensuel de la SOFRES publié par le *Figaro-Magazine*. Selon cette enquête réalisée du 22 au 29 août auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, 27 % des Français déclarent ne pas faire confiance au nouveau premier ministre et 20 % d'entre eux ne se prononcent pas.

Ils sont aussi nombreux que lors de la précédente enquête de juillet à refuser leur confiance au président de la République : 56 % (contre 40 % qui la lui accordent).

A l'indice de popularité des personnalités politiques, M. Michel Rocard est toujours en tête. Il gagne trois points par rapport au mois de juillet (56 % au lieu de 53 %). Il est suivi, dans la majorité, par MM. Laurent Fabius, qui en gagne 23 (51 % au lieu de 28 %), et Jacques Delors, qui en gagne 2 (47 % au lieu de 45 %).

Dans l'opposition, Mme Simone Veil, qui conserve la première place, perd un point (48 % au lieu de 49 %), ainsi que M. Raymond Barre (42 % au lieu de 43 %). MM. Chirac et Giscard d'Estaing reculent chacun de trois points : 41 % au lieu de 44 % pour le président du RPR, 30 % au lieu de 33 % pour l'ancien chef de l'Etat.



Société

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Ouverture réussie

« Cela ne se passe pas trop mal » : M. Jean-Pierre Chevènement restait prudent, vendredi 7 septembre pour commenter la rentrée scolaire commencée le matin même pour les 12 316 700 élèves.

La rentrée apparaît d'ores et déjà « techniquement » réussie. Même les organisations ou personnalités qui émettent des inquiétudes pour l'avenir reconnaissent que, comme l'an dernier, un effort a été fait pour limiter au minimum les ajustements de dernière heure. Parmi ces inévitables « bavures », insupportables pour les intéressés même si elles ont une faible importance statistique, on peut signaler des occupations d'école par des parents à Châteauneuf-de-Galaure (Drôme), à Beauvène (Ardèche), à Montreuil (Seine-Saint-Denis, école Paul-Bert). A Franqueville (Aisne), des parents se sont unis à la municipalité pour bloquer des cars de transport scolaire ; à Plessé (Loire-Atlantique), ils se sont opposés au conseil municipal, qui favorise, estiment-ils, l'école privée.

Dans la quasi-totalité des cas, ces protestations ont été motivées par la surcharge des effectifs, en maternelle notamment, parfois par l'absence d'enseignants, comme à Lièpvre (Haut-Rhin), près de Colmar, où l'institutrice a obtenu un congé de trois jours d'incapacité temporaire de travail à la suite d'un différend avec le maire.

Des réserves dans l'appréciation de la rentrée ont été exprimées par M. Jean-Marie Schléret, qui avait réuni une conférence de presse à Nancy, le 7 septembre. Notre correspondant a relevé que le président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) reproche au ministère l'amalgame entre l'évolution des effectifs du primaire et ceux du secondaire, ce qui masque l'augmentation de 98 800 élèves dans le second degré. M. Schléret note toutefois que le nouveau ministre semble plutôt réceptif aux dossiers présentés par la PEEP, sauf à celui du rôle des parents dans l'école. *« Nous risquons d'enregistrer là*, a-t-il déclaré, *une singulière régression par rapport à l'avancée faite par M. Savary »*, qui préparait des textes sur les conseils d'école donnant la parité aux parents d'élèves.

Le jour de la rentrée a apporté aussi la confirmation d'une mobilisation de la Fédération de l'éducation nationale les prochaines semaines. Le mercredi 3 octobre, les 49 syndicats de la Fédération organiseront des manifestations, rassemblements, remises de pétitions dans 90 chef-lieux de département. Non pas, a précisé M. Jacques Pommatau, contre la rentrée scolaire, mais pour exiger que le budget 1985 soit *« véritablement un budget de modernisation de l'école »*.

C. V.

Le ministre écoute en classe

Lorsque a retenti la sonnerie marquant la rentrée des enfants à l'école, à Elancourt (Yvelines), vendredi matin, M. Chevènement était déjà sur place depuis un bon moment, partageant avec un plaisir évident les minutes d'émotion qu'élèves, parents et instituteurs vivent ce jour-là. De ce petit établissement ultra-moderne à l'un des plus gros lycées techniques de la région parisienne en passant par un collège classique de Versailles et un LEP de la ville nouvelle d'Evry, le ministre de l'éducation nationale avait souhaité faire sa rentrée dans l'académie de Versailles, distribuant bons points et encouragements.

M. Chevènement parle en père de famille aux écoliers, et, la minute suivante, prend le ton du ministre pour dialoguer avec les enseignants, sans jamais les brusquer. Il excelle dans le rôle du « petit nouveau » qui a tout à apprendre : il ne se lasse pas d'écouter, d'interroger, de s'étonner. *« Je me promène candidement dans l'éducation nationale »*, explique-t-il au lycée technique de Massy-Vilgenis. *« J'ai bien conscience de débarquer, mais voir les choses d'un œil neuf n'est pas forcément mauvais »*, avoue-t-il au collège Jean-Philippe-Rameau de Versailles. A l'école d'Elancourt, il s'informe : *« Le CM 2, c'est bien la dernière année ? »* et, à propos des classes décloisonnées, il remercie ses interlocuteurs : *« Vous participez à mon instruction. »* Cette approche approximative des institutions scolaires met plutôt à l'aise les enseignants, qui, d'autre part, apprécient la facilité avec laquelle leur ministre aborde les problèmes concrets.

Mais la naïveté qu'il affiche avec insistance intrigue un peu les professeurs. *« Soit il joue au naïf pour nous faire parler, soit il l'est vraiment. »*

Plus grandes qu'Ariane

Le ministre s'informe du moral des troupes, serre des mains, sourit aux chères têtes blondes. Mais il martèle son passage par les mots d'*« effort »*, de *« confiance »*, d'*« offensive »* et de *« qualité »*.

Le ministre n'a pas interrompu dans leurs jeux les enfants de la maternelle, ni sermonné leurs aînés du cours élémentaire. Il a choisi des collégiens de sixième pour « faire passer » son message, en évoquant pour eux un avenir baigné par les miracles de la technologie : *« Vous enverrez peut-être dans l'espace des fusées beaucoup plus grandes qu'Ariane. Pour cela vous devez travailler*, leur a-t-il dit. *Faites confiance à vos professeurs, à vos parents. Apprendre bien ses leçons, c'est apprendre à gagner ! »* On retrouve l'ancien ministre de la recherche chaque fois que M. Chevènement prône la modernisation et l'ouverture à tous, jeunes filles comprises, des formations scientifiques et technologiques. A ses côtés, M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat aux enseignements techniques et technologiques, a répété : *« Il faut former davantage de techniciens »*, à tel point que les littéraires on pu se sentir oubliés. *« Ils se foutent des matières artistiques »*, a conclu un lycéen de terminale.

M. Chevènement a pourtant pris *grand soin de ne rallumer aucune* querelle. *« J'écoute, je cherche à comprendre »*, a répété prudemment le ministre au cours de cette première journée de classe.

PHILIPPE BERNARD.

Au centre de la France

Sancoins à haute voix

De notre envoyé spécial

Saint-Amand-Montrond. — *« Il faudra*, dit-il, *ramasser dès ce soir tous les morceaux de planche. »* Barbara, dix ans, accroche un peu le texte de Louis Pergaud. *« Lis avec force, Le Brac c'est un chef dans* la Guerre des boutons *»*, reprend d'une voix douce M. Jean-Claude Berger, le maître du cours moyen deuxième année. Jean-Yves donne une meilleure intonation au texte. Nathalie lui succède, emmenant toute la classe dans la construction de la cabane où sera caché le trésor de guerre des Longevernes.

Le soleil inonde la salle claire et spacieuse de la « nouvelle école » de Sancoins (Cher), à une trentaine de kilomètres de Saint-Amand-Montrond (*le Monde* des 7 et 8 septembre). Le maître avait prévenu : *« Nous allons parler lecture »* avait-il dit aux vingt-quatre élèves, de sa voix merveilleuse qui peut si bien se moduler au gré des textes ou des questions. La petite communauté savait dès ce matin de rentrée que la lecture était importante pour préparer l'entrée en sixième et qu'il fallait avant la fin de l'année *« comprendre ce que je lis et pouvoir expliquer ce qu'il y a dans le texte »*.

Doux enfants de Sancoins. Tennis neufs et chemisier fraîchement repassé, les têtes blondes ou brunes, déjà oublié le temps des vacances, cherchaient dans de gros dictionnaires la définition de *« l'ébullition dans la tête de Grand Gibus »*.

Deux heures plus tôt, ils étaient là en compagnie de leurs parents à reconnaître leur nom parmi la liste des douze classes de l'école. Un jour pas ordinaire à Sancoins, gros bourg de trois mille six cent soixante habitants. Les gendarmes veillaient à canaliser les voitures nombreuses de parents légèrement anxieux. Le garde-champêtre, réquisitionné, saluait ses concitoyens et tentait de laisser libre l'entrée de l'école. Une belle école toute neuve, toute pimpante avec ses classes ouvrant sur la cour, la salle polyvalente et ses sas permettant une réelle isolation phonique. M. Pierre Caldit, le maire, fier de sa construction, prenait l'étranger par le bras pour lui montrer les classes du cours préparatoire *« avec leur mezzanine et leur atelier »*.

Abandonner les bâtiments de 1836 pour une réalisation architecturale hardie rendait la rentrée joyeuse à Sancoins. *« Depuis cinq ans, j'ai visité beaucoup d'établissements pour pouvoir choisir les bâtiments les plus fonctionnels »*, explique le maire. Consultés pour l'élaboration et la construction, les douze enseignants se sentent déjà chez eux. *« Depuis le début de la semaine, nous travaillons de 8 heures du matin à 8 heures du soir »*, confie Mme Jacqueline Bridon, la directrice, *« pour que tout soit prêt »*. Et vendredi 7 septembre, madame la directrice était heureuse. Les enseignants, *« une équipe soudée qui se connaît depuis de longues années »*, étaient à leur poste, les deux cent soixante-quinze élèves assis à leur bureau.

Au rythme de la sonnerie modulée, la vie scolaire s'organise. Les ateliers du mardi après-midi : échecs, musique, scrabble, informatique, sport, découverte de la nature... se mettent en place. Les demi-pensionnaires sont recensés, les utilisateurs du garage à vélos comptés.

« Super »

Les instituteurs de Sancoins, huit femmes et quatre hommes, préparent leurs élèves à devenir des collégiens. Ils connaissent tous la pédagogie moderne et l'utilisent avec discernement. *« L'imprimerie facilite le contact avec le texte écrit*, explique M. Berger, *surtout pour les enfants de la civilisation audiovisuelle. »* Mais ce maître à la longue expérience sait aussi sans violence *« faire partir cette main qui traîne sur les textes »*. Il félicite Jérôme de ses réponses et demande à Chrystèle d'essayer de lire à voix basse *« un peu plus rapidement »*.

Là-bas, au loin, les longues halles du parc des Grivelles, — *« un des grands marchés aux bestiaux d'Europe »* — brillent sous le soleil. Devant l'école, gendarmes et parents sont de retour. La sonnerie de 11 h 30 perturbe à peine les classes. Rangée par rangée, sans précipitation, les élèves sortent. *« Maman, c'est super l'école ! »*, crie Catherine, huit ans, en se lançant dans les bras de sa mère.

SERGE BOLLOCH.

VU A « APOSTROPHES »

Retour du front...

La décrispation serait-elle en train de gagner le débat sur l'enseignement ? On pourrait le croire si l'on compare l'ambiance sereine qui a régné, vendredi soir, sur le plateau d'« Apostrophes » pour l'émission sur les professeurs à la tension qui avait électrisé, il y a quelques mois, un autre « Apostrophes » sur un sujet analogue. Même l'impertinent Patrick Grainville s'en prenant aux *« écrivains sans vergogne »*, comme Michel Jumilhac (*le Massacre des innocents*) et Dominique de La Martinière (*Lettre ouverte à tous les parents qui refusent le massacre de l'enseignement*), présents sur le plateau qui commettent *« des livres aux titres racoleurs pour discréditer les professeurs »* n'est pas parvenu à troubler durablement une discussion de bonne compagnie.

Il est vrai que la discussion a été largement dominée par les interventions de Hervé Hamon et Patrick Rotman, auteurs de *Tant qu'il y aura des profs*, qui contrairement à tant d'auteurs de pamphlets teigneux écrits à la diable ont, eux, pris la peine d'aller sur le terrain pour voir ce qu'il en est véritablement. Ce n'est pas que leur constat soit plus gai, mais, s'appuyant sur un solide travail d'investigation, il gagne en crédibilité. Les envoyés spéciaux qui reviennent du front sont forcément écoutés avec plus d'attention que les stratèges de salon...

Avec Jean-Claude Milner, auteur d'un savant livre, *De l'école, qui fait quelque bruit, on passait* de la tournée des popotes à la polémologie. Démontant avec une précision implacable les mécanismes qui, selon lui, ont détruit l'enseignement, il plaide pour une *« école publique laïque, agnostique »*, sans état d'âme, tout entière consacrée à la transmission des connaissances et débarrassée des discours « pieux » sur le bonheur et l'épanouissement de l'enfant. Ce discours *« légitimiste, courageux, tranchant, sarcastique, sophistiqué »*, comme le notait Grainville, visiblement passait bien. Et il a dû combler d'aise le nouveau ministre de l'éducation nationale s'il était devant son poste.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Le championnat du monde d'échecs à Moscou

(Suite de la première page.)

Tour à tour, Beliavsky en quarts de finale (6-3), Kortchnoï en demi-finales (7-4) et enfin Smyslov en finale (8,5-4,5) sont balayés. Trois générations de joueurs, des styles différents, qu'importe, Kasparov s'impose. 1983, c'est aussi le deuxième Oscar mondial et, léger avantage psychologique qu'il se plaît à souligner, la première place cette fois au classement ELO avec 2 715 points, soit 10 points d'avance sur Karpov. Classement confirmé en juin 1984, à quelques mois du match décisif. Là encore, Kasparov a un retard sur Fischer, puisque celui-ci, avec 2 780 points obtenus en 1972, a atteint un score jamais égalé depuis. *Mais Fischer avait vingt-huit ans* et venait de ravir à Spasski la couronne mondiale. C'est, pour Kasparov, la dernière marche à gravir et c'est, de loin, la plus difficile.

Karpov, le mal-aimé

Pourtant certains pensent, surtout en Occident, que ce sera une formalité. C'est que Karpov est un champion mal aimé, voire non reconnu. Pour Spasski, c'est même *« un roi sans couronne »*. Que peut-on lui reprocher ? *D'avoir été déclaré champion du monde, en 1975, après le forfait de Fischer ? Est-ce sa faute ? De n'avoir battu Kortchnoï que d'un petit point (6 à 5) en 1978 quand il mettait pour la première fois son titre en jeu ?* Mais qu'on se souvienne du tintamarre autour de ce match, de l'enjeu extra-échiquéen, d'un adversaire éblouissant à cette époque et de la pression qui pesait sur les épaules d'un garçon qui n'avait alors que vingt-quatre ans. Et oublie-t-on que, trois ans plus tard, il écrasait le même adversaire (6-2) et conservait encore une fois son titre ?

Le style de jeu de Karpov ne plairait-il pas non plus ? Le reproche est qu'il serait terne, appliqué, manquant d'imagination. En un mot, de la technique uniquement. Il suffit d'avoir vu quelques parties seulement du champion du monde pour se convaincre de la fausseté de ce jugement.

Si Kasparov peut apparaître plus imaginatif — il pense lui-même qu'il est là supérieur à son rival, — Karpov possède un art du jeu positionnel, une faculté d'adapter sa stratégie à la position sur l'échiquier, une patience et un art pour réaliser les plus infimes avantages qui l'ont rendu presque invincible depuis près de dix ans. Le grand maître argentin Miguel Najdorf dit de lui : *« Il ne faut pas oublier que Karpov n'est le meilleur, ni dans les ouvertures, ni dans le milieu, ni dans les fins de parties. Mais son niveau de jeu dans l'ensemble de ces trois composantes d'une partie en font le plus fort actuellement »*, et Botvinnik, qui a aussi eu Karpov pour élève, ajoute que le champion du monde *« a manqué de chance en n'ayant plus d'adversaire à sa taille depuis longtemps »*.

Dernier reproche, à mots couverts celui-là : la position privilégiée de Karpov en URSS. Dans le contexte soviétique, la suprématie mondiale aux échecs est peut-être l'une des plus convoitées. Elle confère donc à son détenteur une indépendance et une autonomie de mouvement, de déplacement, d'action et, parfois même, de décision qui ne peuvent être comparées qu'à celles de certaines personnalités politiques. En clair, cela signifie que le « patron » réel des échecs en URSS c'est le champion du monde. Si, de surcroît, le champion du monde est, comme Karpov, membre du bureau politique des Jeunesses communistes, président du Fonds de la paix de l'URSS, *qui a des liens avec des mouvements pacifistes dans le monde*, décoré, sous Brejnev, de l'ordre de Lénine, la plus haute distinction politique, on mesure sa puissance.

Dessin de CAGNAT.

C'est à partir de là que certains ont voulu croire que la Fédération soviétique des échecs, inspirée par Karpov, a cherché un moment à freiner, sinon à briser, l'ascension fulgurante d'un jeune Soviétique, juif et Arménien : Kasparov (2). Le moins que l'on puisse dire — si elle en a jamais eu l'intention, — c'est qu'elle a échoué. Kasparov est là où il voulait, où il devait être.

Alors finalement qui gagnera ce match tant attendu entre les deux meilleurs joueurs du monde ? Outre l'épisode de Bakou, rappelé plus haut, ils se sont rencontrés trois fois en 1981 : trois parties nulles. Pas de lumière de ce côté donc. On peut, par tempérament, souhaiter la victoire de l'un ou de l'autre. Le plus rationnel ou le plus créatif. Faire un pronostic ? Cela paraît presque incongru, en tout cas impossible car, pour paraphraser Cendrars, il y aura sur les soixante-quatre cases de Moscou *« plus d'aventures que sur toutes les mers du monde)*.

BRUNO DE CAMAS.

(2) Kasparov est né d'un père juif, Harry Weinstein, et d'une mère arménienne, Klara Kasparian. Orphelin de père à sept ans, il a pris alors le nom (russifié) de sa mère.

En bref

« Bavure » à Levallois-Perret

MM. Claude Courtin et Claude Malecot, respectivement agent de la police municipale et employé de la commune de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), ont été condamnés, le 7 septembre, par le tribunal de Nanterre, à six mois de prison dont cinq avec sursis. Le 30 août, en début de soirée, MM. Courtin et Malecot s'étaient lancés dans une folle virée. M. Courtin — qui n'a pas le permis de conduire — s'était mis au volant d'un véhicule de la police municipale, gyrophare allumé.

Les deux hommes avaient sillonné les rues de la ville, arrêté les passagers d'un véhicule pour effectuer un contrôle d'identité (sans en avoir le droit) et heurté une voiture, blessant une femme à l'œil. Après de multiples autres péripéties, ils étaient sortis de la chassée et avaient embouti la devanture d'un salon de coiffure.

Les deux jeunes gens étaient arrêtés quelques heures plus tard. Leurs prises de sang révélaient un taux d'alcoolémie approchant les 2 grammes.

Créée au lendemain de l'élection de M. Patrick Balkany (RPR), la police municipale de Levallois-Perret *bénéficie d'un budget* de 2 millions de francs. La trentaine d'employés chargés de la sécurité est dirigée par M. Didier Gandossi, ancien président de la FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police), proche de l'extrême droite, révoqué par M. Mauroy pour sa participation à la manifestation des policiers de juin 1983.

Les écologistes et le Conseil économique et social

Les écologistes sont déçus : on leur avait laissé entrevoir un ou deux sièges au Conseil économique et social ; or ils n'y ont retrouvé que M. Jean-Claude Delarue, animateur de SOS environnement, dont beaucoup affirment qu'il ne représente *« que lui-même »* et dont l'action se limite au milieu urbain. La Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN) regrette que le gouvernement n'ait finalement retenu *« aucun représentant du secteur « sauvegarde du patrimoine naturel » ou « conservation de la nature »*. Quant au COLINE (Comité législatif d'information écologique), il déplore que le Comité national de la vie associative ait fait la part belle aux organisations de jeunesse ou aux associations laïques, et finalement écarté les militants écologistes. *« Ce fait est particulièrement regrettable*, constate un communiqué de la FFSPN, *dans la mesure où le gouvernement semblait faire preuve de sa préoccupation de voir mieux prise en compte la sauvegarde du patrimoine naturel. »*

● *Les auteurs de l'incendie du collège Henri-Wallon*, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), dans la nuit du 1er au 2 août, ont été identifiés par les enquêteurs du service régional de la police judiciaire de Versailles. Il s'agit de deux élèves de l'établissement, âgés de douze et treize ans. Les deux enfants ont été laissés en liberté par le juge d'instruction du tribunal de Pontoise.

● *Exécution d'un condamné aux États-Unis.* — Ernest Dobbert, âgé de quarante-six ans, condamné à mort pour le meurtre de deux de ses enfants, a été exécuté, vendredi 7 septembre, à l'aube, sur la chaise électrique, à Starke, en Floride. Dobbert est le vingt-deuxième condamné exécuté aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort, en 1976, par la Cour suprême et la sixième personne à mourir sur la chaise électrique depuis le début de l'année en Floride.

Culture

LA MOSTRA DE VENISE

Alberti et Evtouchenko les deux poètes du jury

Les deux poètes du jury de la Mostra, Rafael Alberti et Evgueni Evtouchenko, ont chacun, dans une section parallèle ou hors concours, un film dont ils sont l'auteur ou le modèle : un portrait-télé d'Alberti par Fernando Birri, et un long métrage d'Evtouchenko, *Jardin d'enfance*.

Comment filmer l'activité du poète ? A cette question sans doute insoluble, Fernando Birri répond en dévoilant d'abord ce que voient ses yeux : la rue, le trafic, les passants, son quartier familier et ses paysages de prédilection, ses havres de vacances. Il fait entendre ce que collectent ses oreilles dans tous ces lieux, puis, avant de lancer sa voix qui répète ses propres textes, il montre les images qui se sont stratifiées dans sa réserve secrète, des tableaux de Goya, par exemple, qui se sont peut-être glissés perpendiculairement dans la fabrication du poème, il réécoute avec lui les textes de ses aînés qui l'auront échauffé, Pablo Neruda ou un autre, et retrace l'histoire du pays en même temps que celle de l'homme.

Rafael Alberti se prête avec cœur à sa reconstitution, jouant son propre rôle en direct, le commentant sans prétention posthume, mais avec la légèreté généreuse de quelqu'un qui fait une fleur à un copain réalisateur.

Le poète, pourtant, pour laisser une trace audiovisuelle de son œuvre, ne fait-il pas mieux, si on lui en donne les moyens, de fabriquer lui-même une œuvre audiovisuelle, distincte de son œuvre poétique, qui n'en est pas tant un commentaire ou une application qu'une continuation et une équivalence secrète ?

Dans *Jardin d'enfance*, d'Evtouchenko, le capot des trains est fait pour danser, les avions militaires sont faits pour être lapidés, et les ours et les porcs-épics pour pleurer les bombardés. Ce n'est pas tout-à-fait réaliste mais pourtant, comme chez Hitchcock (la comparaison s'arrêtera là), les éléments du récit viennent de la réalité de la toile de fond : des moulins en Hollande, donc en Russie des tourbillons de neige qui s'engouffrent par les portes, des croix, des veillées endiablées à la gnole, des jeux de cartes, du sang sur la neige, des chars.

Les chars, nous dit Evtouchenko qui a donné son prénom à son Eugène de héros, ne sont bons que pour s'asseoir dessus et jouer du violon. Quand il fabrique une de ces images phénoménales — le défilé sur la place Rouge de cinq cents soldats qui portent chacun un bocal avec un poisson rouge, ou la masse d'écoliers qui semblent marcher à l'assaut en jouant du violon, — cela fait penser à un dérapage de langue, à cette enflure métaphorique qui donne, sur la trame quotidienne, sa marque au poème. Le récit a d'abord une fonction épique, poignante, d'émotion et de divertissement populaires : on chante et on danse beaucoup tout au long du film, on est tenu par la faim, on troque ses souliers contre un verre de miel, le joli violon est brisé sous un pied méchant, la femme se roule nue dans la neige. La sexualité s'arrête toujours à l'amorce, mais pas la tendresse. C'est l'amitié que chante Evtouchenko, et il le fait, malgré tout, magnifiquement.

HERVÉ GUIBERT.

Palmarès : Les bons sentiments récompensés

Les Festivals de Venise se suivent et se ressemblent si peu. L'an dernier, un jury composé exclusivement de cinéastes et conduit par Bernardo Bertolucci avait couronné, sous l'étendard de la nouvelle vague internationale, *Prénom Carmen*, de Jean-Luc Godard. Cette année, des hommes d'art et de culture, porteurs, un peu, de toute la mémoire du monde, ont rendu hommage, à travers Zanussi et *l'Année du soleil tranquille*, à la Pologne.

Dans la conjoncture internationale présente, c'est incontestablement une bonne action, même si le film nous a paru mièvre, roublard et très fabriqué. Mais, reconnaissons-le, le public, et le jury, ont marché comme un seul homme. A cette aune, nous aurions volontiers réuni, *ex aequo*, le film de Zanussi et *Berg*, d'Alov et Naoumov, qui relève un peu de la même démarche. Sauf que, bien sûr, on ne pouvait ainsi mélanger l'Union soviétique dominante et la Pologne dominée.

Festival mou, donc, qui a ignoré *L'amour à mort*, d'Alain Resnais, poème d'images et de sons : rarement *le réalisateur d'Hiroshima mon amour* a été si loin dans l'exaltation d'une passion désespérée. Frank Borzage, encore une fois, pour ceux qui ont la mémoire du cinéma, a trouvé ici son digne successeur, et non le trop bien élevé Zanussi qui, lui aussi, chante l'amour malheureux. Le prix du jury d'Otar Iosseliani (*les Favoris de la lune*) récompense le clin d'œil malicieux à *Sous les toits de Paris* et surtout va donner un coup de pouce extraordinaire à l'auteur de *la Chute des feuilles* et d'*Il était une fois un merle chanteur*.

Les prix d'interprétation masculine et féminine ont été attribués respectivement à l'acteur indien Naseeruddin Shah dans *Paar (la Traversée)*, de Goutam Ghosh et à Pascale Ogier (également responsable de l'ambiance et des décors) pour *les Nuits de la pleine lune*, d'Eric Rohmer. Homme de théâtre, journaliste, Goutam Ghosh, plus que son acteur, aurait mérité un prix pour la séquence où l'on voit le couple d'intouchables en fuite traverser le Gange, poussant devant eux un troupeau de cochons noirs. Aux antipodes de cet exotisme bien tempéré, Éric Rohmer et Pascale Ogier ont réussi une des rares comédies à la française qui ne soit pas indigne de nos meilleurs souvenirs d'Hollywood à son zénith.

La critique internationale (prix Fipresci) a distingué l'œuvre majeure de ce Festival, *Heimat*, d'Edgar Reitz (Allemagne fédérale), exact équivalent des feuilletons d'antan. Surtout, ne parlons pas de chef-d'œuvre, évitons l'emphase : il s'agit d'un des très rares ouvrages connus à ce jour qui pourrait réconcilier cinéma et télévision. Un peu *les Thibault* de l'art bâtard en train de naître.

Le lion d'argent, réservé à l'œuvre d'un (e) débutant (e), est revenu à *Sonatine*, de Micheline Lanctot (Canada). Second film réalisé par l'ancienne interprète de Gilles Carle (*la Vraie nature de Bernadette*) et présenté le tout dernier jour du Festival, *Sonatine* a conquis une partie du public et des jurés.

Et la Mostra s'est achevée sur un scandale. Trois membres du jury, Rafael Alberti, Evtouchenko et Günter Grass ont publiquement désapprouvé le *Claretta* de Pasquale Squitieri, qui a clos la compétition. Le suspens s'est prolongé jusqu'à la lecture du palmarès, vendredi soir. Il avait fallu toute la diplomatie du président du jury, Michelangelo Antonioni, pour que les trois contestataires ne démissionnent pas. Admirons l'habileté des organisateurs de la Mostra qui, pour le final, ont dû ménager suspense et diplomatie.

LOUIS MARCORELLES.

POLÉMIQUE EN ESPAGNE

Une nouvelle « affaire Dali »

« Un grand respect et un certain silence » : l'appel lancé jeudi par le président de la généralité (gouvernement autonome) de Catalogne, M. Jordi Pujol, au sortir de la chambre de Salvador Dali, semble ne pas avoir été entendu. Alors que le peintre surréaliste a passé, vendredi 7 septembre, plus de cinq heures sur la table d'opération à la clinique El Pilar de Barcelone, les rumeurs les plus diverses n'ont cessé de se répandre, et la justice s'est mise en marche autour de ce que l'on commence à appeler en Espagne l'*« affaire Dali »*. Une de plus.

Le président de l'audience territoriale de Gérone (Catalogne), M. Francisco Martinez, a décidé d'ouvrir une procédure d'enquête sur *« tout ce qui concerne le cas Dali »*, entre autres la gestion des biens et possessions du peintre évalués à plus de 230 millions de francs. Par ailleurs, une autre enquête a été ouverte sur les circonstances mêmes du drame — l'incendie de la chambre du peintre, le 30 août — au cours duquel Dali a été gravement brûlé à la jambe et au bras.

Une petite étincelle

Jusqu'à présent, la version la plus communément retenue est celle d'un court-circuit dans le système de la sonnette qui permettait à Dali d'appeler ses infirmières. A l'appui de cette thèse, qui n'a pas encore été confirmée par les enquêteurs, des personnes qui n'ont pas voulu faite connaître leur identité ont déclaré, vendredi, au quotidien *El Pais*, que le système devait être fréquemment révisé du fait du grand usage qu'en faisait le peintre. Ces mêmes personnes ajoutent que Dali était fasciné par la petite étincelle qui se produisait dans la poire d'allumage chaque fois qu'on l'actionnait. Ce qu'il faisait, selon eux, par jeu, dans l'obscurité de sa chambre.

Depuis quelques jours, la presse espagnole et plusieurs personnalités du monde artistique de la Péninsule s'interrogent également sur le fait que quarante heures se sont écoulées entre le moment où Dali a été brûlé et celui où il a été emmené à la clinique El Pilar. Et pourquoi, demande-t-on encore dans ces mêmes milieux, avoir accédé à la demande de Salvador Dali de faire un crochet par le musée qui lui est consacré à Figueras, avant d'aller à la clinique ?

Toutes ces ombres, jointes à des déclarations faites ces derniers jours par certaines personnalités qui connaissaient bien le peintre, ont vite donné une odeur de scandale au « cas Dali ». Ainsi, pour des raisons vraisemblablement différentes, l'ex-secrétaire de Salvador Dali, le capitaine Peter Moore, et le musicien catalan Xavier Cugat s'en sont pris à l'entourage actuel de Dali : le secrétaire et ami du peintre, Robert Deschames, l'avocat Miguel Domenech et le peintre Antonio Pixtot. Xavier Cugat s'est plaint notamment de n'avoir pu rendre visite à son *« ami Dali »* depuis plus de trois mois. *« Je suis sûr qu'ils gardent des chaussures de Dali, car il y aura toujours quelqu'un pour en acheter »*, a-t-il déclaré à la radio nationale espagnole, visiblement scandalisé par les conditions de vie qui, selon lui, sont faites au peintre surréaliste.

Jeudi, vraisemblablement pour éviter toute critique éventuelle sur son rôle auprès de Dali, l'entourage direct du maître avait déjà bien pris soin de convoquer un notaire de Barcelone pour enregistrer l'accord du peintre pour l'opération chirurgicale destinée à soigner ses graves brûlures. — *(Intérim.)*

Carnet

Naissances

— M. et Mme Pierre MEYER
sont heureux d'annoncer la naissance de leurs troisième et quatrième petits-enfants,

Louis,
chez Cécile et Colin MACKAY,
le 26 juillet 1984, à Edimbourg,

Esther,
chez Maryvonne et Thierry MEYER,
le 30 août 1984, à Paris.

1, villa Madrid,
92528 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme Camille Chavanier,
Les familles Rocher, Chavanier, Mongour
ont la tristesse de faire part du décès de

M. l'ingénieur général CR
Camille CHAVANIER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 31 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 septembre, à Simiane-la-Rotonde, 04150 Banon.

— M. et Mme Francis Boissaye,
M. et Mme Eric Boissaye
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Icole
et leurs enfants,
M. Marc Boissaye,
M. et Mme Gilles Boissaye
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean CLARENSON,
née Yvonne Prevost,

survenu à Elbeuf le 21 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 23 août, à Elbeuf.

10, avenue Calmette,
59170 Croix.

— Sa famille, ses amis,
Ses collaborateurs
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jean-Baptiste FAIVRE,
artiste-peintre, plasticien,

survenu le 15 août 1984, à l'âge de trente-trois ans.
Une messe a été célébrée le 18 août à l'église Saint-Merri, à Paris.

27, rue Quincampoix, 75004 Paris.

— On nous prie de faire part du décès, survenu le 30 août 1984, du

docteur André GAULT,
ancien chef de clinique ophtalmologique à la faculté de médecine de Nancy.

De la part de
M. Gérard Gault,
MM. Jean-Pierre et Yves-Michel Gault.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

3, rue des Bégonias, 54000 Nancy.

— M. Louis-René Girardet,
M. et Mme Hervé Montauffier
et leurs enfants,
Mlle Christine Girardet,
M. Eric Girardet,
Mme A. Girardet,
Mme R. Burkard,
Mme M. Graviou,
Les familles Beck, Bertrand et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis-René GIRARDET,
née Françoise Beck,

survenu le 11 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 16 août, en l'église réformée de Beauvais.

« Celui qui marche dans la droiture révère l'Eternel. »
Prov. 14-C.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Association des anciens et amis des éclaireuses, éclaireurs israélites de France,
La Fédération des associations d'anciens du scoutisme
ont le regret d'annoncer le décès, le 3 septembre 1984, de

André KISLER-ROSENWALD
(Cigogne),

leur président d'honneur (AZEEIF) et président (FAAS).

— Ses amis de l'unité de recherche 152 de l'INSERM et de la commission scientifique spécialisée de l'INSERM
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques METZGER

et de ses trois enfants :
Georges-Nicolas,
Jean-Alexandre
et
Anne-Sandra,

le 31 août 1984. Hôpital Cochin, Paris.

— M. et Mme Albert Tortrat,
ses parents,
Danièle et Monique Tortrat,
ses sœurs,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, à trente et un ans, de

Pierre TORTRAT,

le 28 août au mont Aiguille.

85, rue de Paris,
92190 Meudon.

Remerciements

— Moisenay. Annecy. Paris. Thiefosse. La Rochelle. Le Brusc.

La famille de

Jean MILLOT,

dans l'impossibilité de répondre individuellement aux si nombreuses manifestations d'amitié et de sympathie, remercie toutes celles et tous ceux qui, par leurs lettres, télégrammes et appels, lui ont apporté beaucoup de chaleur amicale dans leur chagrin.

Anniversaires

— Bataille de la Marne
Souvenir

VASSINCOURT
(Meuse)
7, 8, 9 et 10 septembre 1914

Le 7 septembre 1914, à 7 heures, la 57e brigade de la 29e division du 15e C.A., prenait son dispositif d'attaque au sud du petit village meusien de Vassincourt, sur un front de 1 500 mètres profond de 1 000 mètres environ. Cette 57e brigade, de recrutement essentiellement niçois et provençal, comprenait les 111e et 112e R.I. (Nice et Antibes) ainsi que les 6e et 24e bataillons de chasseurs alpins (Nice et Villefranche-sur-Mer). *Elle* avait été transférée en hâte par la route, avec le reste de la 29e D.I., du front de Lorraine où elle avait participé aux offensives très contestables des 14 et 20 août.

Ces unités recevaient mission de reprendre coûte que coûte à de forts éléments du 18e C.A. du duc de Wurtemberg (IVe armée) le village de Vassincourt où ils s'étaient très fortement installés. Cette position de Vassincourt, outre son rôle dans la couverture de Bar-le-Duc, présentait un intérêt majeur pour le généralissime Joffre par le fait qu'elle bornait, à l'est, la brèche laissée ouverte vers le sud dite Trouée de Revigny, vers Saint-Dizier et Dijon...

Du 7 au 10 septembre, 11 heures, la 57e brigade et les chasseurs qui la soutenaient énergiquement attaquèrent et contre-attaquèrent sans répit dans la fournaise défensive des Wurtembourgeois, sous le feu de dizaines de mitrailleuses et le déluge des 77, 105 et 150 allemands.

Vassincourt fut détruit et nos troupes remplirent victorieusement leur mission poitrines découvertes et baïonnettes en avant avec le tardif soutien d'une unique batterie d'A.D.

Les Pantalons rouges et les Diables bleus payèrent leur victoire de mille tués et mille deux cents blessés (une victime chaque 200 mètres carrés).

Une pensée reconnaissante et un salut respectueux sont demandés en ces jours de soixante-dixième anniversaire pour la mémoire de ces braves gens à tous ceux qui, dans la douce Provence ou ailleurs, se sentent encore et toujours concernés par leur sacrifice et leurs souffrances qu'essaya de ternir à l'époque une infâme et odieuse calomnie visant la gloire et le mérite du 15e C.A.

DICK ANNEGARN A L'OLYMPIA

L'impossible retour

Il y a neuf ans, avec son imagination vagabonde, sa voix « nègre », sa syntaxe impossible et son allure d'ours tendre, Dick Annegarn avait fait une entrée fracassante dans la chanson. Et puis un beau jour de 1978, cet Hollandais francophone a été victime de sa propre facétie en se retirant des circuits du show-business pour aller vivre sur une péniche, chanter à son rythme, selon son plaisir, et tourner dans les régions, hors des lieux traditionnels empruntés.

Comme souvent, cette marginalité recherchée a été dans le même temps refusée par l'intéressé lui-même. Et Dick Annegarn est réapparu à Bobino, puis a sollicité sa rentrée à l'Olympia.

Malheureusement, Annegarn paraît aujourd'hui coupé des nouvelles réalités. Son « look » a vieilli. Son personnage est décalé avec son style épuré jusqu'à l'ascétisme et son humour « municipal ». Pour l'Olympia, Dick Annegarn a fait appel à d'anciennes et jolies chansons (*Albert* et *Sacré Géranium*), et une vraie folie revient soudain à notre souvenir...

C.F.

★ L'Olympia, 20 h 15.

■ **LE FESTIVAL MUSICAL DE L'ORNE.** — Commencé le 31 août à l'Orangerie du Château d'O, le Festival musical de l'Orne affiche à son programme : Ce samedi 8 septembre, à 18 h 30, au palais d'Argentré de Sées, un récital de violoncelle avec Dominique de Williencourt ; à 21 heures, en la cathédrale de Sées, un concert de musique baroque avec l'Ensemble orchestral de Paris sous la direction de Jean-Pierre Wallez. Dimanche 9 septembre, à 10 h 30, sera donné en la cathédrale de Sées un récital d'orgue avec Georges Trouvé ; à 18 h 30, en la collégiale du château de Carrouges, un récital de piano avec Gérald Robbins.

■ **LE GUIGNOL D'OR AU THÉATRE MATHIEU DE MONTPELLIER.** — Le Guignol d'or du neuvième Festival des marionnettes de Lyon a été attribué au Théâtre Mathieu de Montpellier. Le Guignol d'argent a été remporté par la Compagnie Christian Griffoul (Paris), celui de bronze par le Théâtre des Manches à balais (Besançon), tandis que le prix spécial du jury a été donné aux Badins de Port-Bacarès et celui des jeunes compagnies à la Compagnie Ker Kastalia (Lyon).

Créé en 1976, par Pierre Guillermo, le Festival des Marionnettes de Lyon, qui s'est tenu à la Part-Dieu, a présenté, cette année, le plus jeune marionnettiste de France, Pierre Baldo, âgé de onze ans.

JEUNES CHEFS A BESANÇON

Un Autrichien couronné

Comme l'an passé, le trente-quatrième concours international des jeunes chefs d'orchestre organisé par le Festival de Besançon a bénéficié d'un très honorable niveau. Pourtant, s'il y avait au moins cinq ou six bons musiciens et techniciens, capables de maîtriser et diriger rapidement un orchestre de qualité (celui de Radio-Télé-Luxembourg) on ne saurait assurer qu'un grand tempérament se trouvât parmi eux.

Il n'était pas facile d'en juger à travers une épreuve finale assez émiettée (ouverture de *la Chauve-Souris*, de Johann Strauss, trois des *Pièces pour cordes* opus 5 de Webern, le premier mouvement du *Premier Concerto pour violon* de Prokofiev et la danse finale du *Tricorne* de de Falla) qui demandait plus de précision que d'inspiration ; mieux vaudrait donner à chaque concurrent une œuvre moderne d'envergure, tels *l'Oiseau de feu*, *la Mer* ou *Daphnis et Chloé*.

Un Autrichien de vingt-quatre ans, Wolfgang Dörner, a remporté le prix Emile-Vuillermoz avec beaucoup de brio, souligné par une gesticulation précise, mais un peu trop spectaculaire, qui estompait une certaine banalité dans le phrasé et le rythme de la *Chauve-Souris*. En demi-finale, son exécution sans subtilité ni véritable poésie du *Songe d'une Nuit d'été*, de Mendelssohn, ne semblait guère l'appeler à ces honneurs. Mais son jeune âge et son élégance lui avaient valu les faveurs du jury et sa danse du *Tricorne* déchaîna l'enthousiasme du public.

Un Tchécoslovaque calme, méticuleux, d'une technique très affirmée, Hynek Farkac, trente ans, obtint une mention. Ses interprétations dynamiques restaient cependant assez raides, que ce soit dans la *Première Symphonie* de Beethoven, la *Chauve-souris* ou le *Tricorne*, et ne révélaient guère d'originalité.

Même s'il n'a pas l'allure brillante de ses camarades, le nouveau chef-assistant de l'Orchestre de Lille, Patrick Fournillier (vingt-neuf ans, mention ex-aequo) a peut-être davantage d'étoffe ; il a fait un travail bien plus personnel sur la *Chauve-souris* (qui prenait ainsi une certaine grandeur), a plus subtilement placé les accents et dénoué les lignes du Webern et, en demi-finale, construit le troisième mouvement de la *Faust Symphonie* de Liszt, que l'orchestre, visiblement, ne connaissait guère, avec une maîtrise, une lucidité, un sens des temps sonores et expressifs très remarquable.

Le programme de ces demi-finales mériterait lui aussi d'être sérieusement révisé pour égaliser les chances des candidats et révéler davantage leur nature : comment mettre en parallèle cette *FaustSymphonie* et la *Première Symphonie* de Beethoven, le *Songe d'une nuit d'été* et *Iberia*, de Debussy, le *Tombeau de Couperin*, de Ravel, et une symphonie de Brahms ? Ne pourrait-on se concentrer sur les grandes symphonies de Mozart, Beethoven, Schumann, Brahms, Tchaïkovski et Franck pour comparer ce qui est comparable ? L'Allemand Christoph Adt a certainement pâti de se voir attribuer le *Tombeau de Couperin*, où l'on a pu cependant apprécier sa battue nette et souple et sa belle sonorité orchestrale.

Autre candidat que l'on aurait souhaité réentendre : le Français Amaury du Closel (vingt-huit ans), qui a trouvé immédiatement, avec l'orchestre de Luxembourg, le phrasé, la couleur et le sentiment brahmsiens ; mais il a eu la maladresse de faire répéter selon des schémas trop visiblement préétablis, que l'exécution n'imposait pas.

On reste donc un peu perplexe devant les décisions du jury présidé par Manuel Rosenthal ; des épreuves plus charpentées devraient permettre à l'avenir d'y voir plus clair.

JACQUES LONCHAMPT.

● *Protestations à FR 3.* — Les syndicats CFTC et FO de l'audiovisuel ont appelé leurs adhérents de FR 3 à un arrêt de travail, dimanche 9 septembre, pour protester contre la décision de la direction de faire passer des tests d'aptitude à certains techniciens, en vue de l'utilisation de nouveaux matériels. Les syndicats refusent que des *« professionnels hautement qualifiés subissent des épreuves pour se voir confirmer leur aptitude à exercer des activités qui sont les leurs depuis des années »*. Ce mouvement, qui ne touche qu'un nombre limité de personnes, ne devrait pas affecter les programmes. D'autre part, le Syndicat national des journalistes (SNJ) s'étonne que le rédacteur en chef de la station FR 3-Bourgogne, M. Jean-Paul Garnier, ait été démis de ses fonctions et dénonce un *« arbitraire »*. On indique à la direction de la chaîne qu'un mouvement à la tête des Bureaux régionaux d'information (BRI) doit avoir lieu dans les prochains jours.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (277-12-33) : Cinéma-vidéo : dim. 13 h : Maraton, de B. Postnikoff; sam.-dim. 16 h : Samson François joue le Concerto nº 2 de Chopin, de C. Santelli; 19 h : The Secret Agent, J. Ochs; dim. 21 h : le Procès, de O. Welles; sam. 21 h, dim. 18 h 30 : le Château, de R. Noelte; sam. 18 h 30 : la Métamorphose, de I. Dvorak. – Théâtre-danse : sam. 16 h et 20 h 30, dim. 16 h : l'Artiste du jeûne, par le Box Théâtre de Jérusalem.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : sam. 20 h 30; dim. 16 h : la Panne.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam., 21 h, dim. 16 h : les Macloma.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), sam. 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

C3B *(524-48-42), sam.-dim. 21 h : la Brasserie du bonheur.*

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h : Château de carton.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESSAION (278-46-42), sam. 21 h : Tranche de conte ; 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : *la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon* ; 21 h 30 : Bonjour Prévert (dern. le 8).

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, mat. dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 20 h 30, mat. dim. 16 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. *20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.*

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, mat. dim. 17 h : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 16 h et 20 h 30 : Théâtre de Long Guépard.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), sam. 20 h 30 : Psy cause toujours.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. *18 h 45* et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 20 h 30 : Milva et Astor Piazzolla.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam.-dim. 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : *From Harlem to Broadway.*

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim., 19 h : les Mille et une nuits.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 21 h : Dick Annegarn.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), sam. 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Les concerts

SAMEDI 8

Sainte-Chapelle, 19 h : Ensemble G. Binchois, dir. : D. Vellard (cantilations et chants ornés dans le répertoire grégorien et ambrosien).

DIMANCHE 9

Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 16 h 30 : P. Caire (Buxtehude, Scheidt, Pachelbel, Guilmant).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : F. Desenclos, P. Moussy (Cimarosa, Franck, Vierne, Stamitz).

Eglise réformée de l'Etoile, 20 h 30 : orchestre symphonique de jeunes en Ile-de-France, dir. : M. Durand (Berlioz, Brahms, Beethoven).

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(549-14-83)

Bateaux-Mouches, sam. à 15 h 30 : Ensemble de cuivres Pro Musica (Sperr, Grieg, Adson).

Eglise Saint-Merri, sam. à partir de 15 heures : Ensemble Isengrin, B. Schlosberg, Quintette vocal Musicantes ; à partir de 20 heures : Ensemble Vetera et Nova. Orchestre de chambre Musique oblique. B. Halska et L. Cabasso. K. Erguner ; dim. à partir de 15 heures : Ensemble Ayawaska. T. Chagnot, ensemble Ars Antiqua ; à partir de 20 heures : Fl. Bellon, M.-C. Guichet. A. Hort, M.-F. Giret. F. Daverio. Quintette à vent Cantabile.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : sam. : Ch. Slide Sextet ; dim. : Bert De Kort Quartet.

CITHEA (357-99-26), sam., 20 h : la Folie des grandeurs.

NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30 : Colin Walcott, Jim Pepper, Coco JP, Brice Oukasse.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam., 21 h 30 : Métropolitan JB.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : Marc Ducret, Antoine Hervé, P. Caratini.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : S. Kasseya ; (dim. : Jeunes talents.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), sam. 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

En région parisienne

XVIe FESTIVAL DE SCEAUX
(660-07-79)

Orangerie du château : sam. à 17 h 30 : A. Queffelec (Beethoven) ; dim. à 11 h : Quatuor de flûtes dryades (Berthomieu, Castérède, Doppler, Ibert, Bach, Vivaldi) ; à *17 h 30 : Duo R. Loewenguth-*L. Wright, A.-Cl. Villars, J. Borsarello (Fauré, Mozart) (+ à 15 h 30, extraits commentés du concert).

FÊTE DE L'HUMANITÉ
LA COURNEUVE

Grande Scène, sam. 15 h : les Rois fainéants ; 15 h 45 : Corazon rebelle ; 16 h 45 : P. Akendengué ; 17 h 45 : Little Bob Story ; 20 h 30 : J. Guidoni ; 21 h 30 : Nina Hagen. – Dim. à 14 h 15 : Zaka Percussions ; 15 h : C. Magny, B. Wooton ; *17 h 30 : Renaud* ; 21 h : Septième symphonie de Mikis Theodorakis ; 22 h 30 : Feux d'artifice. – **Cité Internationale**, sam. 11 h 45 : Ensemble national de danse (RDA) (+ dim. à 17 h 30) ; 12 h 30 : Chants et danses de Mongolie (+ dim. à 16 h) ; 13 h : Amparo Ochoa (Mexique) (+ dim. à 17 h) ; 13 h 30 : Zagore (Bulgarie) (+ dim. à 20 h 45) ; 14 h 30 : Les Filaos (la Réunion) ; 15 h : Gruppo Emiliano (Italie) ; 15 h : Frères Wissotski (Pologne) (+ dim. à 10 h) ; 16 h 30 : la Principal del Rossello (France) ; *17 h 15 : Free Ka (Antilles) ; 18 h : Luz*milla Carpio (Bolivie) ; 18 h 45 : Amicale de Bruz (France) ; 19 h 30 : Molihua (Chine) (dim. à 19 h) ; 20 h 15 : Ballets occitans ; 21 h 15 : Renaissance (Yougoslavie) (dim. à 12 h 15) ; 22 h : Olsava (Tchécoslovaquie) (+ dim. à 14 h 15). – Dim. 11 h 30 : la Miramontesa (France) ; 13 h : Chai Yam (Cambodge) ; 15 h : Kakoli (Inde) ; 15 h 30 : Peru Inka (Pérou) ; 18 h 15 : Diata-Diata (Zaïre) ; 19 h 45 : Smeretchina (URSS) ; 22 h : Torekves (Hongrie). – **Espace Midi**, sam. à 21 h : Nougaro Trio ; 23 h : Jaurès la voix, d'A. Benedetto ; dim. à 12 h 30 : M. Pérone ; à 18 h : Compagnie B. Lubat. – **Espace Nord** : sam. à 12 h 30 et 18 h : Traction à vent ; 13 h 30 : Groupe Sens ; 15 h : Frères Gueugnot ; 16 h 30 : Groupe Doc ; 19 h 30 : Groupe Alcool ; 21 h : Rachid Bahri ; dim. à 12 h 30 : Dr Jazz ; 15 h : R. Coutteure ; 17 h 30 : Yvan Dautin.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

17 h, Anno Uno, de R. Rossellini ; 19 h, People will talk, de A. Santell ; 21 h : hommage à A. Resnais : Providence.

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

15 h, Ma pomme, de M.-G. Sauvajon ; 17 h, Picnic, de J. Logan ; 19 h, Beau Masque, de B. Paul ; 21 h, hommage à A. Resnais : Mon oncle d'Amérique.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

17 h, la Taverne de la Jamaïque, d'A. Hitchcock ; cinéma japonais : films historiques : 19 h, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi ; 21 h, Cinq Hommes d'Edo, de D. Ito.

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

15 h, Sa dernière culotte, de F. Capra ; 17 h, le Rite, de I. Bergman ; cinéma japonais : films historiques : 19 h, Hors-la-loi, de H. Inagaki ; 21 h 30, les Lucioles, de H. Gosho.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-71-08) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01). Hsp.

ANGEL (A.), (*), (v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 8 - Dimanche 9 septembre

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR A MORT, film français d'Alain Resnais : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Bienvenue Montparnasse*, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

C'EST LA FAUTE A RIO, film américain de Stanley Donen, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LE FUTUR EST FEMME, film italien de Marco Ferreri, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA GARCE (*), film français de Christine Pascal : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HOTEL NEW HAMPSHIRE, film américain de Tony Richardson, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

POLICE ACADEMY, film américain de Hugh Wilson, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 14e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, *15e* (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

PRIS AU PIÈGE, film américain de Gus Trikonis, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount *Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TARTUFFE, film français de Gérard Depardieu : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Saint-Germain, 5e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TIR A VUE (*), film français de Marc Angelo : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, *16e (288-62-34) ; Pathé Wepler, 18e* (522-46-01).

LE VOYAGE, film français de Michel Andrieu : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE *BOULOGNE* (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.f.) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE *HEIDI* (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

NOTRE HISTOIRE (Fr.), Calypso (Hsp), 17e (380-03-11).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elisées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : *Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).*

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA PIRATE (Fr.) : Cinoches, 6e, (633-10-82).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

ROAR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : *Lumières, 9e* (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18).

LA SMALA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

ULTIME VIOLENCE (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h.sp.) ; Calypso, 17e (380-30-11) (h.sp.).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) *(Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).*

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ASSASSINAT DE TROTSKY (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER *(All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).*

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

PIANO★★★★
SALLE PLEYEL
Jeudi 13 sept. 20 h 30
Vendredi 14 sept. 20 h 30
ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA
Direction et soliste
PERAHIA
MOZART : 2 programmes différents
Loc.563.88.73

SORTIE MERCREDI 12 SEPTEMBRE



France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 8 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : le Vison voyageur.
De Ray Cooney, mise en scène J. Sereys, réal. B. Deflandre. Avec M. Roux, A. Jouzier, M.-C. Adam...
Deux associés d'une maison de couture – temple de la haute fourrure anglaise. Arnold est en train de mettre la dernière main à un chef-d'œuvre, mais ne sait pas que ce manteau est promis à une aventure... Machination amoureuse, trahison de Steve.

22 h 55 Alfred Hitchcock présente : Crime parfait.
Série de courts métrages réalisés et présentés par A. Hitchcock.
Charles Courtney serait le plus grand détective du monde. Lui-même se croit d'ailleurs infaillible. Aussi supporte-t-il difficilement des accusations sur ses responsabilités dans l'arrestation et l'exécution d'un innocent.

23 h 5 Journal.
23 h 20 Fréquence vidéo.
23 h 50 Journal de voyage avec André Malraux.
Série de J.-M. Drot. (Rediff.)
A la recherche des arts du monde entier : Inde.
Les trois grands arts de l'Inde : bouddhique, hindou et musulman, à travers les lieux sacrés, les temples, sculptures et fresques de Bénarès, Madurai, Elephanta commentés par l'auteur de la Condition humaine.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Spécial Colette Renard.

21 h 45 Magazine : Les enfants du rock.
Première partie : *Rockline été, avec Lloyd Cole and the Commotions, Billy Idol, Elvis Costello, Ultravox, Bronski Beat, Bananarama* ; deuxième partie : *Echo and the Bunnymen.*
23 h Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
21 h 25 Série : Laurel et Hardy.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Musiclub.

FRANCE-CULTURE

21 h 50 Musique : Villa-Lobos, l'homme de Rio.
22 h 30 Du côté de l'entreprise.
23 h 30 Danses royales à Foumban.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 45 Concert (en direct du Théâtre municipal de Besançon) : *Sonate pour piano n° 8 en la mineur*, de Mozart ; *Scènes de la forêt, Bunte Blatter*, de Schumann ; *Sonate pour piano n° 7 en ré majeur, Sonate pour piano n° 31 en la bémol majeur*, de Beethoven, avec M.-J. Pires, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : autour du salon de Charles Nodier ; œuvres de Weber, Chopin, Liszt.

Dimanche 9 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
Aid el Adha, la grande fête de l'Islam.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante. Jean Calvin.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe à Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère).
12 h Série : Doris comédie.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Agence tous risques.
14 h 25 Sports-vidéo.
Automobile : Grand Prix de F 1 de Monza ; parachutisme : championnat du monde ; tiercé à Longchamp.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : les Plouffe.
19 h Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi.
La nouvelle formule de « Sept sur sept » sera présentée en alternance par Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Le premier invité sera le commandant Cousteau, avec son « coup de cœur » pour le « moulin à vent », un navire à propulsion éolienne ; des reportages sur les accidents de la route et sur les réfugiés du Sud-Est asiatique.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Bon, la Brute et le Truand.
Film italien de S. Leone (1966), avec C. Eastwood, E. Wallach, L. Van Cleef, A. Giuffre, M. Brega.
Pendant la guerre de Sécession, à laquelle ils ne s'intéressent pas, trois bandits retors et cyniques recherchent un trésor caché en se dupant et en se trahissant mutuellement. L'un des grands succès de Leone, dans le western italien – dit aussi western-spaghetti – dont il était alors le roi. Violence, humour macabre, outrances volontaires de la réalisation. Et trois acteurs américains de série B, qui gagnèrent, ici, le vedettariat.
23 h 15 Sports dimanche.
0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 50 Journal et météo.
10 h 55 Les chevaux du tiercé.
11 h 25 Gym tonic.
12 h Récré A2.
12 h 15 Variétés : On fera mieux la prochaine fois.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Cirque de Moscou sur glace.
14 h 40 Téléfilm : L'homme qui tombe à pic.
16 h 10 Feuilleton : les amours des années grises.
17 h 10 Téléfilm : Madame Sourdis.
Réal. C. Huppert.
D'après une nouvelle de Zola. Comment une femme ambitieuse vient au secours d'un peintre qu'elle avait épousé pour son génie.
18 h 50 Stade 2.
19 h 55 Téléchat.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Kapsiki, au Cameroun, avec des candidats suisses.
21 h 45 Série : Le village sur la colline.
Réal. Y. Laumet. Dernier épisode : Chavigny 1943 à nos jours. (Redif.). Avec M. Boyer, M. Chpill, B. Castaldi...
Malgré la seconde guerre mondiale, le village s'enrichit, Marie et Louis achètent quelques terres. Marie se remet au travail, seule. René, son fils, qui est devenu professeur, se marie et persuade sa mère de rejoindre la ville. Changement de société, de mentalités. Un feuilleton rare, une création à part entière.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h Quatre-vingt-quatre.
18 h 30 Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
Avec Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports
20 h Wayne and Shuster.

20 h 35 La terre des vivants et le royaume des morts.
Série de R. Chanas, textes dits par Jean Piat.
Dernier épisode : Préhistoire de la mort... le silence.
Il y a cent mille ans, les premières manifestations de la mort, la prise de conscience d'une immortalité de l'âme impliquant une survie dans un au-delà. La naissance du sentiment religieux, avec les professeurs Bonifay et Vandermeerch.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
Si je réponds pas, c'est que je suis mort, de C. Van de Putte.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : Une poule, un train et quelques monstres.
Film italien de D. Risi (1969), avec N. Manfredi, S. Koscina, V. Vendell, D. Giordano, U. d'Orsi, E.M. Salerno (v.o. sous-titrée).
Les bizarreries et anomalies sexuelles d'un certain nombre de personnages, prisonniers des contraintes sociales. Sept sketches dont l'humour noir propre à Dino Risi conduit à la satire de l'érotisme et aux drames feutrés de la solitude et des vies bloquées.
0 h 20 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h Messe au monastère de la Solitude à Evry-Grand-Bourg.
11 h La radio sur la place : à Epinal.
12 h 5 Le cri du homard.
12 h 30 Lettre ouverte à l'auteur.
12 h 45 Musique : Brel, la quête (et à 16 h 30, Douleurs et à 23 h).
14 h 30 Théroigne de Méricourt : l'Amazone de la liberté.
17 h 30 D'une langue à l'autre.
18 h 30 Un musée, un chef-d'œuvre : Colmar (Grünewald).
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros.
20 h 40 « Autour de l'île », de Luis Mizon ; avec C. Couffon, J.-M. Goulemot, J. Larivière, S. Sarduy et les habitants, pêcheurs, bergers, folkloristes, de l'île d'Yeu.
23 h Musique : Brel.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 10 Le salon de musiques : œuvres de Kuhnau, Scarlatti, Bach, Mozart, Monk, Françaix.
10 h Concert : œuvres de Mozart par les chœurs de l'Orchestre symphonique de l'ORF, dir. L. Hager ; chef des chœurs E. Ortner ; sol. S. Greenberg, C. Watkinson.
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Programme musical de disques compacts.
17 h Comment l'entendez-vous ? Jean-Sébastien Bach.
19 h 5 Jazz vivant : le quartette d'Enrico Rava.
20 h 4 France-Musique à Besançon.
20 h 30 Concert : *le Baiser de la fée*, de Stravinski ; *Concerto pour piano et orchestre n° 9 en mi bémol majeur K 271*, de Mozart ; *Symphonie n° 2 en ré majeur*, de Brahms.
23 h Les soirées de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

– *M. Paul Marchelli*, président de la CGC, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h 15.

– *M. Alain Calmat*, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, participe à l'émission « RFO hebdo », sur FR 3, à 19 h 40.

LUNDI 10 SEPTEMBRE

– *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, président d'honneur du PR, est l'invité du journal d'Europe 1, à 8 heures.

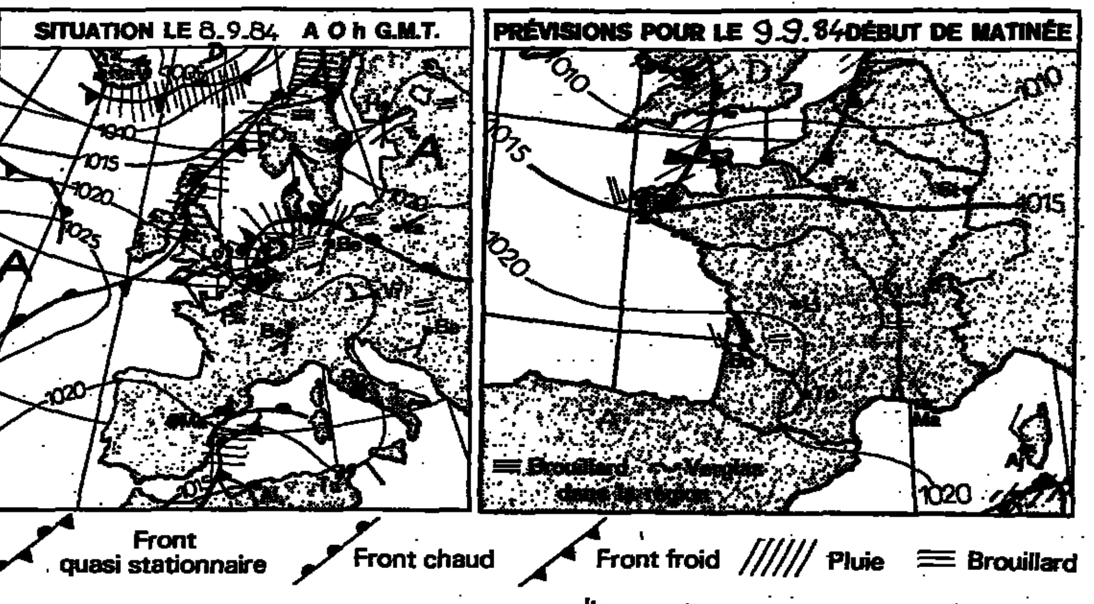
– *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la CFDT, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

LES SOIRÉES DU LUNDI 10 SEPTEMBRE

TF 1	20 h 35, Cinéma : *la Clé sur la porte*, d'Yves Boisset ; 22 h 15, *Étoiles et toiles*, magazine du cinéma de F. Mitterrand ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, Clignotant.
A 2	20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : *la Tragédie de Carmen*, de Peter Brook ; 22 h, Magazine : Plaisir du théâtre ; 23 h, Journal ; 23 h 20, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma (cycle Angélique) : *Angélique et le Sultan*, de Bernard Borderie ; 22 h 15, Journal ; 22 h 35, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 25, Prélude à la nuit.

CHEZ PHOX PAS D'INTOX
995 F
PROJECTEUR DIAPOSITIVES KINDERMANN LKM
Automatique. Autofocus. Commande à distance. Utilise les paniers standards et LKM 60 ou 80 diapos.
NOUVEAU HAUTE LUMINOSITÉ
phox
CHEZ PHOX, PAS D'INTOX.
320 PHOTOGRAPHES DANS TOUTE LA FRANCE
LES LILAS : PHOTO CINE RECORD - 151, rue de Paris - Tél. 362 71 31
PARIS 2e : PHOTO CINE CHOISEUL - 87, passage Choiseul - Tél. 296 87 39
PARIS 8e : SÉLECTION PHOTO CINE - 24, boulevard Malesherbes - Tél. 742 33 58
PARIS 9e : SÉLECTION PHOTO CINE - 91, rue La Fayette - Tél. 878 07 81

MÉTÉOROLOGIE



Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 septembre à 0 heure et le dimanche 9 septembre à 24 heures.

La dépression centrée sur l'Allemagne n'affectera plus la France, mais il s'établira un flux d'ouest, ce qui permettra aux perturbations océaniques de pénétrer sur le pays.

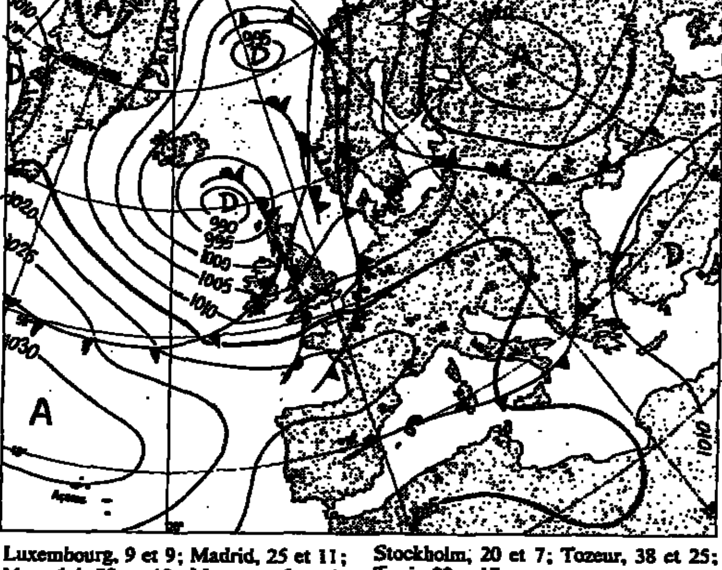
Dimanche, en matinée, il fera très beau sur la moitié sud-est. Par contre, sur les Ardennes, le nord de la Lorraine et de l'Alsace, les nuages seront encore abondants et donneront un peu de pluie. Le temps sera également maussade en Bretagne. Ailleurs, le ciel sera variable : nuages et éclaircies alterneront. Dans l'après-midi, le temps nuageux et passagèrement pluvieux s'étendra de la Bretagne au Bassin Parisien et à la frontière belge. Des nuages également, mais sans pluie, des Charentes aux Vosges. Plus au sud, le soleil se maintiendra. Les températures diurnes s'échelonneront entre 16 degrés dans le Nord et 28 degrés dans le Sud. Quant aux vents, ils souffleront assez fort sur les côtes de la Manche.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 septembre à 8 heures, de 1020,4 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 septembre ; le second le minimum de la nuit du 7 au 8 septembre) : Ajaccio, 23 et 10 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 21 et 6 ; Bourges, 16 et 7 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 4 ; Dijon, 14 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 5 ; Lille, 15 et 11 ; Lyon, 17 et 6 ; Marseille-Marignane, 21 et 10 ; Nancy, 11 et 10 ; Nantes, 20 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 14 ; Paris-Montsouris, 14 et 10 ; Paris-Orly, 14 et 9 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 22 et 10 ; Rennes, 19 et 8 ; Strasbourg, 12 et 11 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 22 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 24 degrés ; Amsterdam, 13 et 10 ; Athènes, 30 et 19 ; Berlin, 16 et 7 ; Bonn, 10 et 9 ; Bruxelles, 12 et 11 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 17 et 12 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 40 et 20 ; Genève, 15 et 5 ; Istanbul, 24 et 16 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, 17 et 9 ; Luxembourg, 9 et 9 ; Madrid, 25 et 11 ; Montréal, 20 et 13 ; Moscou, 15 et 4 ; Nairobi, 29 et 10 ; New-York, 21 et 13 ; Palma-de-Majorque, 24 et 19 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 20 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 20 et 7 ; Tozeur, 38 et 25 ; Tunis, 29 et 17.

PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 10 SEPTEMBRE

« L'Opéra de Paris », 14 h 30, statue de *la Danse*, de Carpeaux (Approche de l'art).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, façade (Mme Hager).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« La fin du Moyen Age », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Autour du canal Saint-Martin », 15 heures, 9, place de Stalingrad (Paris et son histoire).

« Passages et galeries », 14 h 30, métro Louvre (Résurrection du passé).

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée (Mme Romann).

MARDI 11 SEPTEMBRE

« Cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée boulevard de Ménilmontant (Arts et curiosités de Paris).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Renan-Scheffer », 15 heures, 16, rue Chaptal (Mme Ferrand).

« Le faubourg Saint-Antoine », 15 heures, 2, rue de la Roquette (Mme Hager).

« Couvents et jardins cachés de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (Mme Hauller).

« Cent tombeaux de femmes célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La mosquée de Paris », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3793

HORIZONTALEMENT

I. Etablissement de première classe. Possessif. – II. Met dans l'impossibilité de régler la note. Une véritable tortue. On peut en trouver en Chine. – III. Note. Ne peuvent donc prétendre à la vie commune. – IV. Comme une affaire qui se traite sans réduction. – V. Négation. Bonne entrée en matière. Symbole chimique. – VI. Ne manquait pas de style. Petit voilier. – VII. Un travail ou un homme peut malmener sa dame. Serpent d'eau. – VIII. Pince fortement. Pronom. Forme de pouvoir. – IX. Mises à sac. Tables de service. Se pousse, à l'occasion. – X. Efface certaines mauvaises sensations ou fait bonne impression. Vapeurs d'eau. – XI. Expose à la lumière ou plonge dans l'obscurité. Dialogue de Platon. – XII. Article d'usage courant. Reprise après avoir stoppé. – XIII. Donnent des yeux bleus. Crâne, au front. – XIV. Ouverture d'une succession. Ordre de quitter le vaisseau. Evite la chute d'une dent. – XV. Signe extérieur de richesse. S'exprime donc avec virulence.

VERTICALEMENT

1. N'a pas bon teint lorsqu'il est fardé. Peut se prendre par la taille. – 2. Couvrir de mousses. Respectueuse salutation. Adverbe. – 3. Est spécialement conçu pour voyager. – 4. Manière d'être. Fait travailler une petite main à tour de bras. – 5. Il eut le sens de l'économie. Entre dans les décors. Souvent belle, mais pas à couper le souffle. – 6. Conduite nerveuse. Possède un certain maintien dans un couronnement. – 7. Note. Donne des signes de faiblesse. L'objet de mauvaises rencontres. – 8. Se font pour partir ou pour arriver. Abréviation. – 9. Plus appréciée sous forme de velouté que sous forme de velours. Se montre très coulant au cours de son activité. Pousse aux extrémités. – 10. En satin. Satisfait donc un besoin. Eau de Cologne. – 11. Avec trop, cela n'est pas assez. Arrive avec une certaine suffisance. – 12. Arriver ou sortir. N'hésite pas à mettre la main à la pâte. – 13. Fait son entrée en étant de sortie. Ne peut donc courir. Entre l'âne et le cheval. – 14. Est bien arrosé en Afrique du Nord. Tenues des Marquises. – 15. Marque une limite. Un bon bec. Ancien.

Solution du problème n° 3792

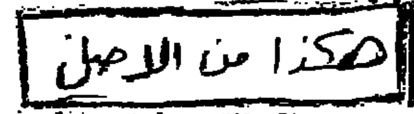
Horizontalement

I. Espoir. PE. – II. Sieste. As. – III. Truc. Dent. – IV. Hé ! Arabe. – V. Tricote. – VI. Tes. Etuis. – VII. Isar. Ere. – VIII. Recuire. – IX. Io. Cerf. – X. Ecot. Fût. – XI. Rosière.

Verticalement

1. Esthéticien. – 2. Sir. Es. Oc. – 3. Peu. Tsar. Or. – 4. Oscar. Recto. – 5. IT. Rie. Ce. – 6. Rédacteur. – 7. Ebouriffe. – 8. Panetier. Ur. – 9. Est. Es. Este.

GUY BROUTY.



Économie

Transports

Le voile se lève sur le « Mont-Louis »

Ce sont surtout les risques de pollution, chimique, voire radioactive, qui, dans l'affaire du naufrage du *Mont-Louis*, en mer du Nord, le 25 août, ont, jusqu'à maintenant, ému l'opinion. Et on le comprend, d'autant que les opérations de récupération de la cargaison se révèlent plus délicates que prévu. Mais bien d'autres points, qui touchent à la navigation maritime proprement dite, aux caractéristiques techniques des navires, aux trafics commerciaux, aux responsabilités encourues, et qui participent des « mystères » du *Mont-Louis*, appellent, quinze jours après la collision, des explications.

● **Y a-t-il eu une erreur de navigation ?** – Comme *la loi* l'exige, une enquête diligentée par le secrétariat d'État à la mer et dirigée par l'administrateur Legros, chef du centre de sécurité à la direction du Havre, est en cours. Enquête *judiciaire*, elle débouchera sur une comparution du commandant du navire devant un tribunal maritime commercial, vraisemblablement celui du Havre, qui prononcera soit une relaxe soit une condamnation. Parallèlement, une autre enquête est en cours à la CGM, compagnie mère de la Compagnie générale d'armements maritimes (CGAM), qui exploitait le *Mont-Louis*.

Les enquêteurs devront notamment déterminer la part de responsabilité – éventuelle – du commandant du cargo français. Au moment où il a été abordé par tribord arrière, il naviguait dans une zone certes très fréquentée, où les routes maritimes nord-sud sont coupées par des trafics dits « traversiers » assurés par les car-ferries, essentiellement (sans parler des caboteurs qui vont d'un port à l'autre le long des côtes, ou des chalutiers). Bref, dans ces parages, que les marins nomment « Picadilly Circus », on dénombre chaque jour près d'un millier de navires divers qui vont et viennent.

La route des bancs

Pour se rendre de Dunkerque, où il venait de charger des marchandises, vers le nord, le *Mont-Louis*, *construit en* Finlande en 1972, avait suivi une route dite « route des bancs » (de sable) tout à fait classique. S'il est exact qu'il existe dans ces parages (en fait d'Ouessant à Noord-Hinder, à l'ouest de Rotterdam) des routes recommandées qui sont de véritables autoroutes de la mer avec sens uniques, il ne peut être fait reproche au *Mont-Louis* d'avoir, sur ce point, emprunté un itinéraire anormal. Il venait juste, d'ailleurs, de débarquer le pilote de Dunkerque qui, comme c'est obligatoire, l'avait guidé pour sortir du port et de son chenal.

Il faut savoir aussi que, en dépit de la densité et de l'enchevêtrement du trafic dans cette zone (une zone au demeurant très correctement balisée), ce sont les règles habi*tuelles de la navigation qui s'appli*quent. Les car-ferries ne sont pas prioritaires par rapport aux cargos ni vice-versa. Tout au plus peut-on dire, dans l'état actuel des informations, qu'un navire qui arrive sur la droite (tribord) est prioritaire. Or le car-ferry allemand arrivait sur la droite du cargo. Probablement les deux commandants n'ont-ils pas évalué convenablement leur vitesse respective. L'enquête le dira et devra préciser si, comme c'est la règle par temps de brume, les navires ont adopté ce qu'on appelle « une vitesse de sécurité », autrement dit, ont suffisamment ralenti (1).

● **Les cargos dits rouliers sont-ils plus vulnérables que d'autres ?** – A cette question, la majorité des officiers et marins répondent oui. En janvier 1973, un navire jumeau du *Mont-Louis*, le *Mont-Laurier* (de la CGM aussi), avait pris feu dans l'Atlantique et six victimes avaient été dénombrées. Un autre cargo roulier, le *Carnoules*, avait coulé quelques mois plus tard dans le port d'Ajaccio. Sur l'initiative de la France, l'Organisation maritime internationale (OMI) à Londres avait, par la suite, pris des dispositions pour renforcer la sécurité sur ces navires, réclamées à juste titre par les syndicats, notamment pour prévenir les incendies. Mais bien d'*autres progrès pourraient* être faits encore (arrimage des marchandises, structure de la coque, stabilité sur l'eau, moyens de sauvetage, énergie de secours). Les armateurs du monde entier, pour leur part, apprécient beaucoup ce genre de navire faisant appel au roulage des marchandises puisqu'ils peuvent embarquer des camions et des remorques par une porte arrière, ils permettent d'embaucher moins de dockers, ce qui allège d'autant les frais de manutention. La durée des escales est réduite. Enfin, ils offrent, par leur polyvalence, une certaine sou*plesse puisqu*'on peut y charger à la fois des camions, des voitures, des conteneurs, des tubes, des produits en sacs ou en balles sur palettes, ou des gros colis industriels. Le *Mont-Louis* pouvait aussi embarquer... quatre passagers.

● **Les équipages savent-ils ce qu'ils transportent ?**

Oui, à condition qu'ils prennent la peine de lire les documents commerciaux et les manifestes de chargement. Les marchandises embarquées – surtout s'il s'agit de marchandises classées dangereuses – sont répertoriées sur des formulaires qui reçoivent *la signature* des autorités portuaires. Si la compagnie de transport veut des précisions sur la nature des colis, elle peut les demander au transitaire du port qui est l'intermédiaire entre l'expéditeur et le cargo.

Quant au qualificatif de « dangereux » il faut le manier avec relativité et sans démagogie. Les cargos ne transportent pas plus de produits sensibles que les camions, les trains, les péniches, voire les avions, et la réglementation internationale, mise à jour mois après mois, est stricte (2). Que des pays offrant des pavillons de complaisance ou certains armateurs sans scrupules la respectent plutôt moins que plus est une autre affaire qui déborde le cas du *Mont-Louis*. Il faut savoir que tous les jours, sur toutes les mers du globe, naviguent des méthaniers de 125 000 mètres cubes chargés de gaz à – 160 degrés, des bateaux spécialisés dans le transport des produits chimiques (les chantiers *navals français* sont dans ce domaine des spécialistes mondiaux), des pétroliers, des cargos-citernes de butane, de propane, d'essence, etc. Les produits « sensibles » pour Mururoa sont transportés par cargos civils de même que de l'hydrogène liquide pour la fusée Ariane. Il y a quelques semaines, un gros cargo roulier français a acheminé quarante conteneurs d'explosifs vers la côte d'Afrique, destinés au détachement français du Tchad.

● **Que transportent les navires entre la France et l'URSS ?** – Les échanges maritimes sont régis par un accord bilatéral de 1967 qui prévoit une répartition en principe égale. Mais dans les faits, même si le pavillon français se réserve les frêts riches comme celui qui gît dans les *cales du Mont-Louis*, les *Soviétiques* se taillent la part du lion, ce qui donne lieu, d'ailleurs, à un contentieux entre les deux pays. A partir des ports du nord de la France la CGM est l'opérateur, tandis qu'à partir de Marseille vers Odessa c'est la Méridionale de navigation (filiale de la CGM). Les lignes régulières du nord ont transporté, en 1983, 200 000 tonnes de marchandises générales, celles du sud, 75 000 tonnes (hors pétrole, céréales ou charbon).

La CGM met en service deux cargos, le *Borodine* (qui après un arrêt technique de routine, est parti du Havre, le 6 septembre, pour un voyage normal avec 4 500 tonnes de fret, mais sans hexafluorure d'uranium) et le *Glinka*. Les Russes, eux, n'ont qu'un navire de commerce *mais mettent aussi sur la ligne* des bâtiments militaires qui font escale à Cherbourg. La France exporte outre les dérivés de l'uranium, des biens d'équipement et des produits métallurgiques et importe d'URSS du coton, de l'amiante et certains biens industriels.

● **Comment se présente la situation juridique après l'abordage ?** – L'accident s'est produit en dehors des eaux territoriales belges fixées à trois milles (12 milles en France). Or, il n'existe pas de réglementation internationale sur les épaves en haute mer. On est donc, dans le cas *du Mont-Louis, on se trouve face* à un certain vide juridique. Il est peu probable que l'assureur de la CGM accepte la procédure de délaissement qui lui transférerait la propriété et les risques du *Mont-Louis*, un navire de douze ans qui n'a plus grande valeur, surtout tel qu'il est endommagé. Le gouvernement belge ne saurait exiger juridiquement de la CGM le renflouement de *l'épave. Politiquement, en revanche*, il peut faire pression sur Paris qui se montre (à juste titre) si sourcilleux lorsque ses propres côtes sont l'objet d'une menace d'accident ou de pollution.

Ce sont des arbitres maritimes, siégeant à Anvers, qui, au vu des enquêtes de chaque administration, détermineront la part de responsabilité dans l'abordage de chaque bateau. De même, c'est aussi une cour arbitrale, selon une pratique courante, qui fixera la rémunération des sociétés chargées des opérations de sauvetage en vertu du très classique contrat signé juste après l'accident par le commandant du *Mont-Louis*, contrat dit *« Lloyds open form, no cure no pay »* (3).

La responsabilité civile de la CGM à l'égard des tiers (pollution *éventuelle* par hydrocarbure, dangers de l'épave, cargaisons perdues), en vertu d'une convention de Bruxelles de 1957, est limitée à un plafond (1 149 875 F pour le *Mont-Louis* calculés sur son tonnage) et couverte par une mutuelle d'armateurs, en l'occurrence le Protecting Indemnity Club du Royaume-Uni. Enfin, en vertu d'une autre convention de Bruxelles du 17 décembre 1971, si une pollution d'origine nucléaire apparaissait, ce serait le propriétaire de la cargaison et non le transporteur qui endosserait la responsabilité.

Pour reprendre le mot d'un magistrat spécialiste des affaires maritimes, le naufrage du *Mont-Louis* relève de la question de cours. Tout s'est compliqué lorsqu'on a appris la *nature de la cargaison et surtout son* prix (secret) : au moins 100 millions de francs...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) *Seuls bénéficient d'une certaine* priorité les gros pétroliers, en raison de leur tirant d'eau et de leur inertie (temps pour s'arrêter).

(2) Le cirage est classé marchandise dangereuse...

(3) Ce qui signifie que si l'assistant ne parvient pas à récupérer le moindre conteneur de la cargaison ou le fuel des soutes, il ne touchera pas un centime.

L'EXPLOITATION DES AEROGLISSEURS SUR LA MANCHE

La SNCF perd un procès contre la société Hoverspeed

La SNCF a perdu, le 6 septembre, devant la cour d'appel de Douai (Nord), le procès qu'elle avait intenté aux sociétés britanniques Hoverspeed et Hoeverspeed United Kingdom. La cour l'a condamnée à payer 3 000 F de dommages et intérêts à Hoverspeed United Kingdom, et a ordonné la main *levée de la saisie-arrêt* des comptes bancaires de la Hoverspeed décidée le 4 mai 1984 à la demande de la Société nationale.

Des accords intervenus en 1981 et 1983 entre la SNCF et Hoverspeed United Kingdom prévoyaient que les chemins de fer français prendraient une participation de 10 % dans le capital de la société *britannique. En contrepartie*, la SNCF cédait son aéroglisseur N-500 et fournissait 4 millions de francs. Conformément à une clause du contrat, Hoverspeed United Kingdom retrouvait, six mois plus tard, le N-500 à la SNCF en faisant valoir son manque de fiabilité.

Celle-ci assignera son partenaire en justice en constatant les défectuosités de l'aéroglisseur. Elle demanda au tribunal compensation pour l'utilisation du N-500 pendant six mois sans contrepartie. Le tribunal fit droit à sa demande en condamnant Hoverspeed United Kingdom à payer 28 millions de francs et en ordonnant une saisie-arrêt sur les comptes bancaires de Hoverspeed, société *distincte* de la première.

La cour de Douai a réformé le jugement de première instance en reconnaissance que l'aéroglisseur était affecté par des vibrations importantes et que les patrimoines des deux sociétés britanniques ne pouvaient être confondus.

LE PARI DE LA MODERNISATION

Creusot-Loire : un test

(Suite de la première page.)

Ainsi l'Etat *a-t-il été considéré* par le tribunal de commerce de Rouen comme dirigeant de fait – donc répondant du déficit – d'une entreprise dont il avait *demandé* la poursuite d'activités alors même que l'exploitation était déficitaire.

L'Etat peut-il, au-delà de cette simple poursuite d'activités *d'une* entreprise en cessation de paiement, éviter de s'engager plus avant, même si M. Fabius, ministre de l'industrie, rêvait d'un traitement du dossier entre partenaires privés pour faire taire l'accusation de nationalisation rampante ? C'est très improbable.

D'abord parce qu'on aura bien *du mal à trouver* des entreprises privées françaises prêtes à s'engager dans les secteurs d'activité de Creusot-Loire : dans la sidérurgie il n'y a que des groupes *publics* qui auraient la taille suffisante ; de même dans l'énergie, et dans la mécanique Fives Cail était le numéro deux et *déjà* jugé par certains un peu petit pour reprendre *le numéro* un. On risque donc de voir réapparaître les noms cent fois cités des sociétés sur lesquelles l'Etat a quelque pouvoir : Framatome et Usinor bien sûr, mais aussi Renault et peut-être Alsthom-Atlantique bien discrète sur ce dossier depuis la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire, le 28 juin dernier.

Les plans présentés par les syndicats ou certains dirigeants au Creusot sont d'ailleurs tous fondés en fait sur une telle intervention. Celui présenté par M. Dulaquais, l'un des directeurs de Creusot-Loire, prévoit une répartition des activités : la division énergie étant rapprochée de Framatome, le département métallurgie d'Usinor et la division armement de Renault-Véhicules industriels. Pour maintenir une synergie au Creusot, il envisage des prises de participation croisées entre les repreneurs. Quant aux activités dont personne ne veut (les services), elles seraient regroupées dans un GIE ou reprises par Usinor et Framatome. Dès lors que l'on « donne » la métallurgie à Usinor, les conséquences sociales peuvent être faibles. La CGC prévoit pour sa part la création d'une société qui reprendrait Creusot-Loire en location-gérance, une solution qui nécessiterait des engagements de fonds – de l'Etat ? – et ne résout aucun des problèmes industriels. *La CGT* a l'avantage d'appeler les choses par leur nom : elle demande purement et simplement la nationalisation du groupe Empain-Schneider pour maintenir les synergies non seulement sur le site de Creusot mais même entre Creusot-Loire et les autres *sociétés* du groupe Schneider (il est indéniable qu'une partie importante du chiffre d'affaires de chaque société est réalisée avec les autres entreprises du groupe).

Quant bien même aboutirait-on à la liquidation des biens et à la vente par appartements – un mouvement engagé avec la cession acceptée par le tribunal de commerce de Paris le 7 septembre de la traction ferroviaire à Jeumont-Schneider, – l'Etat interviendrait encore par des *sociétés publiques* pour la reprise d'activités viables et par l'obligation pour Usinor de reprendre une métallurgie dont personne ne voudrait.

Cette nationalisation des pertes que les pouvoirs publics voulait à tout prix éviter on voit désormais mal comment ils pourraient y échapper. Et la pression syndicale sera trop forte au Creusot pour qu'y soit réalisée l'adaptation des effectifs aux carnets de commande.

BRUNO DETHOMAS.

La CFDT : une ouverture

(Suite de la première page.)

En clair, par exemple, la CFDT pourrait négocier avec les artisans boulangers du Finistère. Dans le cas où un accord aboutirait à la mise en place de délégués professionnels – *pour l'ensemble des boulangeries du* département, – le seuil pour les délégués du personnel serait relevé au-delà de onze... dans ce secteur professionnel du Finistère. La difficulté est qu'une telle modification de seuil nécessite une intervention du législateur ouvrant la voie à une telle possibilité. Il n'est pas acquis que le gouvernement soit tenté de s'engager dans cette orientation si la CFDT – *comme cela risque d'être le cas* – est seule à porter cette revendication. Le patronat risque en outre de se montrer très réservé face à une telle ouverture car s'il se plaint des effets des seuils sociaux, il sait que l'application de ceux-ci sur la présence effective de délégués est plus qu'inégale dans les petites entreprises.

Sur le « travail différencié », la CFDT fait aussi un pas dans le sens de... la flexibilité. Elle se déclare prête à *« accepter la suppression des butoirs de six mois (intérim et contrats à durée déterminée) et de douze mois (contrat à durée déterminée) en cas de circonstances particulièrement justifiées et sous réserve de l'existence d'une convention collective ou d'un accord d'entreprise »* (2). Certes elle entoure sa revendication de précautions et de garde-fous demandant d'abord que les conventions collectives de branches définissent *« les conditions de recours de toutes les formes d'emploi précaire »*. Elle réclame aussi des garanties conventionnelles pour les travailleurs saisonniers dont le contrat intermittent devrait garantir l'emploi pour chaque saison.

La CFDT qui a longtemps combattu *l'emploi précaire, d'une* manière trop systématique et avec un manque de discernement au départ, prend le risque de se voir accusée par ses concurrents syndicaux de vouloir aujourd'hui le pérenniser. Elle semble aussi manier le paradoxe en *« allant loin »* – comme le suggère M. Fabius, – dans la voie d'une flexibilité dont la recherche participe à ce néolibéralisme ambiant qu'elle dénonce par ailleurs. M. Maire est allé au-devant de telles critiques en soulignant *qu'il ne s'agit pas de précariser les emplois. Ce que nous proposons c'est moins de précarité pour les chômeurs »*.

Pour sa part, M. Kaspar s'est interrogé sur ce qui était *« préférable »* : *« être au chômage pendant un an ou avoir du travail six ou douze mois »*. Un tel raisonnement mérite effectivement un débat mais la CFDT a des chances de se retrouver encore une fois bien isolée. Elle semble, en faisant de telles propositions, tenter d'obliger le CNPF à abattre rapidement ses cartes pour voir s'il est possible *ou non d'aboutir, comme elle* le souhaite, dans la négociation en cours. A la souplesse sur l'emploi précaire et les seuils pourrait répondre, dans un schéma optimiste, la souplesse sur la durée du travail... Pour M. Kaspar, la CFDT aborde la négociation *« sans préalable idéologique car nous considérons que la situation de l'emploi est trop grave pour buter sur ce genre de préalables, sur les « y-à-qu'à ». Nous demandons au patronat le même sérieux »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(2) Il s'agit de la durée maximale du contrat ; pour l'interim, elle est de six mois, pour les contrats à durée déterminée, elle est de six mois aussi quand il s'agit de faire face à un *« surcroît d'activité »* de l'entreprise, de douze mois lorsqu'il s'agit d'une *« tâche occasionnelle non durable »*.

● **Les négociations dans la fonction publique.** – M. Jean Le Garrec, *secrétaire d'Etat chargé* de la fonction publique, va recevoir les fédérations de fonctionnaires (FO le 17 septembre, les autonomes et la CFDT le 18, la FEN et la CFTC le 19, la *CGC le 20* et la CGT le 21) pour préparer une réunion de négociation sur les salaires. En 1984, les fonctionnaires n'ont bénéficié que d'une seule augmentation : de 1 % au 1er avril dernier.

Économie

La Grande-Bretagne bloque le financement de la politique agricole commune

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le financement de la politique agricole commune (PAC) durant les deux derniers mois de l'année n'est toujours pas assuré. En effet, les ministres des Dix réunis vendredi 7 septembre à Bruxelles ne sont pas parvenus à approuver le budget supplémentaire qui est nécessaire pour que les dépenses de soutien des marchés puissent être normalement prises en charge, sans problème, par la Communauté. Ce sont les Britanniques qui ont bloqué.

Ils font dépendre leur feu vert d'un arrangement d'ensemble sur les affaires budgétaires encore en suspens et en particulier sur ce qu'on appelle la *« discipline budgétaire »*. L'objectif de cette discipline budgétaire, approuvé par tous, est de s'assurer que les dépenses de la Communauté, agricole et non agricole, progresseront de façon modérée au cours des années à venir. S'agissant des dépenses agricoles, les Dix ont estimé, dès le mois de mars, que leur rythme de progression devrait être désormais moins rapide que celui des ressources qui sont mises à la disposition de la Communauté, soit environ 4 % par an. C'est peu.

Les divergences portent sur le mécanisme à mettre en place pour que cet engagement soit respecté. Les Britanniques — ils sont les seuls — plaident pour un système contraignant : le couperet. Dès lors que les dépenses dépasseraient le seuil autorisé, la Communauté cesserait de payer. Les partenaires de Londres dénoncent le caractère brutal, aveugle, d'une telle formule et soupçonnent la Grande-Bretagne de chercher à nouveau par ce biais à porter des coups imparables à la PAC. Ils s'affirment cependant prêts à mettre en place une procédure : en cas d'évolution inquiétante des dépenses, les ministres des finances aviseraient, autrement dit, inviteraient leurs collègues de l'agriculture à modifier la politique afin de la rendre moins coûteuse. Ce dossier sera discuté par les ministres des finances au cours de la réunion qu'ils tiendront les 15 et 16 septembre, près de Shannon, en Irlande.

Quelles sont les intentions des Britanniques ? Souhaitent-ils relancer la querelle budgétaire, pourtant largement réglée à Fontainebleau, en n'hésitant pas, si nécessaire, à fortement perturber le fonctionnement du Marché commun agricole ? C'est peu vraisemblable. Ils ont obtenu beaucoup à Fontainebleau, et une attitude d'obstruction risquerait de remettre en cause cet acquis. A cet égard, on suivra avec attention, la semaine prochaine, la réaction du Parlement européen, dont on se souvient que, en juillet, il avait bloqué la compensation à accorder aux Britanniques, au titre de l'année 1983, parce qu'ils refusaient déjà l'adoption du budget supplémentaire qui est nécessaire au fonctionnement de la CEE.

Le gouvernement de Mme Thatcher n'ignore pas, non plus, que la réforme de la PAC, tant de fois différée, est désormais bel et bien engagée et qu'elle sera poursuivie. Mais il est clair que ses effets budgétaires ne peuvent être immédiats. Au demeurant, les partenaires du Royaume-Uni multiplient les signes de bonne volonté. Ainsi, vendredi, en coupant à droite et à gauche, ils ont réussi à ramener le projet de budget supplémentaire proposé par la Commission de 1,8 milliard à 1 milliard d'ECU (de 12 milliards à 7 milliards de francs).

L'affaire budgétaire comporte plusieurs composantes. Elle est complexe. Mais, pour des raisons qu'on vient d'indiquer, les difficultés encore rencontrées devraient pouvoir être surmontées. Peut-être dès le conseil que tiendront les ministres des affaires étrangères et les ministres de l'agriculture des Dix, les 17 et 18 septembre à Bruxelles.

PHILIPPE LEMAITRE.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Une banque américaine, Citicorp, prend une assurance sur les prêts consentis à des pays à risque

Pour la première fois dans l'histoire bancaire américaine, une banque a décidé de prendre une assurance — privée — pour se prémunir contre les risques qu'elle pourrait éventuellement encourir pour les prêts consentis à des pays en voie de développement. Il s'agit en l'occurrence de la Citicorp, société holding qui coiffe la Citibank, l'une des toutes premières banques mondiales et qui aurait récemment contracté une assurance de 900 millions de dollars (9,3 milliards de francs) auprès du groupe américain Cigna pour se couvrir à l'égard de cinq pays lourdement endettés auxquels elle a octroyé des crédits.

Cette assurance couvre quatre pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Mexique, Venezuela) à hauteur de 200 millions de dollars chacun et les Philippines pour un montant de 100 millions de dollars. A titre de comparaison, les prêts consentis par la Citicorp à ces cinq pays avoisinent les 12 milliards de dollars, dont environ 4,6 milliards pour le Brésil et 3 milliards pour le Mexique à eux seuls.

Cette information n'a pas été communiquée officiellement par la banque. Elle figurait simplement sous forme d'une annotation sur un document comptable récemment publié, mais elle a tout de suite attiré l'attention des spécialistes en raison de son caractère exceptionnel, même s'il comporte certaines limites. Ainsi, cette assurance, qui représenterait une prime annuelle de quelque 4,5 millions de dollars selon les milieux financiers, ne concernerait que les prêts libellés en dollars et en autres devises fortes.

Elle ne couvrirait que *« les risques de pertes majeures résultant de retards prolongés dans l'obtention de paiements d'un pays par suite de l'incapacité ou du refus d'un gouvernement de fournir les devises étrangères nécessaires à ces paiements »*. En outre, cette assurance prévoit qu'en cas de perte l'assuré prend à sa charge sous forme de franchise les premiers 50 millions de dollars de cette perte.

L'exemple de Citibank devrait être rapidement suivi par d'autres banques américaines lourdement engagées, elles aussi, sur des pays à risque élevé. En effet, le président du Federal Deposit Insurance Corp, organisme officiel qui est, notamment, venu tout récemment au secours de la Continental Illinois, a introduit une disposition en ce sens dans la loi bancaire américaine actuellement en discussion au Congrès et dont le Sénat a commencé l'examen mercredi dernier.

Dans les milieux spécialisés, on considère que cette mesure, qui aurait pour effet d'obliger les établissements concernés à verser des primes d'assurances à cette agence gouvernementale — la Citicorp a préféré toutefois s'adresser à une compagnie privée, — leur coûterait des dizaines de millions de dollars, et, pour la seule Citicorp, les retombées sont évaluées à 3 % de ses résultats.

ÉTATS-UNIS

STABILITÉ DU CHOMAGE EN AOUT

Washington *(AFP)*. — Le taux de chômage est resté stationnaire aux Etats-Unis en août, représentant 7,5 % de la population active, cependant que le nombre de personnes pourvues d'un emploi diminuait de 425 000, annonce vendredi le département du travail. Le nombre de chômeurs s'est élevé à 8,5 millions et celui des personnes employées à 105 millions.

Le taux de chômage n'avait cessé de baisser aux Etats-Unis depuis le début de la reprise économique en janvier 1983 jusqu'à juin dernier où il était tombé à 7,1 %. En juillet, toutefois, il devait remonter à 7,5 %, à la surprise de nombreux économistes qui avaient estimé alors que cette augmentation paraissait due largement à des *« distorsions statistiques »*.

La baisse en août du nombre de personnes pourvues d'un emploi a été attribuée par les experts officiels à l'abandon d'emplois saisonniers par des jeunes se préparant à reprendre leurs études. Le taux de chômage enregistré en août est le même que celui de janvier 1981, lorsque M. Ronald Reagan a accédé à la Maison Blanche, notent les observateurs.

En décembre 1982, c'est-à-dire au creux de la récession, ce taux était monté à 10,8 %, soit le niveau le plus élevé depuis la seconde guerre mondiale. Le nombre de chômeurs s'élevait alors à un peu plus de 12 millions de personnes.

LE RYTHME D'ACCROISSEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE S'EST RALENTI AU PREMIER SEMESTRE 1984

Selon le ministère de l'économie, des finances et du budget, le rythme d'accroissement de la dette extérieure de la France s'est ralenti au premier semestre 1984 : celle-ci est passée de 53,7 milliards de dollars au 31 décembre 1983 (au cours de 8,40 francs pour 1 dollar) à 54,4 milliards de dollars au 30 juin 1984 (au cours de 8,617 francs pour 1 dollar) (+ 1,3 %), soit de 461 milliards à 469 milliards de francs. L'endettement net, déductions faites des créances de la France sur l'étranger, peut être estimé, au 30 juin 1984, à 197 milliards de francs contre 201 milliards de francs au 31 décembre 1983, soit une diminution.

Cette évolution s'explique par une forte diminution du déficit de la balance des paiements pendant le premier semestre 1984, notamment au premier trimestre. On note, toutefois, l'accélération de rythme des emprunts extérieurs en juillet et en août, de 3,7 milliards de dollars, dont une part appréciable pour rembourser des emprunts antérieurs. *(Voir aussi la rubrique de Christophe Hugues en page 15).*

Faits et chiffres

● **Licenciements aux Ateliers français de l'Ouest.** — Les ouvriers des Ateliers français de l'Ouest (AFO) à Saint-Nazaire ont décidé, vendredi 7 septembre, de bloquer en cale un méthanier belge en réparation jusqu'à mercredi prochain, date à laquelle doit se réunir le comité central d'entreprise, et trois cents d'entre eux ont manifesté en ville pour protester contre les licenciements prévus aux AFO. Cette firme, principale entreprise de réparation navale française, envisage la suppression de 700 emplois sur 3 600, dont 455 licenciements et 245 préretraites. Principaux établissements touchés : Brest (770 salariés) avec 234 suppressions d'emplois, dont 207 licenciements ; Dunkerque (900 salariés) avec 208 suppressions d'emplois, dont 172 licenciements ; Saint-Nazaire (550 salariés) avec 101 suppressions d'emplois, dont 73 licenciements. Les AFO ont risqué le dépôt de bilan au printemps malgré des aides de l'Etat, et les pouvoirs publics ont exigé en juillet un plan d'économies de 140 millions de francs.

● ***Citroën* : premières séances d'information pour les ouvriers licenciés.** — Les premières séances d'information collective destinées aux ouvriers licenciés de Citroën qui ont opté pour une formation doivent avoir lieu dès lundi 10 septembre. Selon le Centre de formation technologique des travailleurs de l'automobile (CFTTA) — dont les dix permanents superviseront les entretiens individuels des licenciés avec des spécialistes de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et de l'éducation nationale, — c'est l'AFPA qui serait chargée principalement de l'organisation de cet apprentissage.

Du côté des syndicats, la CGT continue de s'inquiéter du contenu de cet enseignement et des débouchés réels qui seraient offerts à l'issue des stages — thème principal des revendications exprimées à plusieurs reprises par les OS, ces jours derniers, lors de réunions organisées par la CGT à la Bourse du travail de Saint-Denis.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 3 au 7 septembre

L'effet Fabius

« L'ESPRIT d'entreprise doit vous animer chaque jour davantage... Comme au milieu du dix-neuvième siècle, vous devez impulser la modernisation du pays. Ayez la passion d'entreprendre et le goût de la réussite. Soyez des gagneurs et croyez, comme je le crois moi-même profondément, aux chances de la France. » Quel est l'auteur — contemporain — de ces quelques lignes ? Un quart d'heure pour répondre ; après on ramasse les copies... Autour de la corbeille, on planchait dur en cette semaine de rentrée scolaire pour essayer de deviner qui avait bien pu prononcer ce vibrant éloge de la liberté d'entreprendre, un langage très prisé sous les lambris, et ce fut la stupéfaction dans les rangs des élèves-boursiers quand l'appariteur de service vint distribuer le sujet corrigé, qui portait en titre : *« Intervention de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, devant les présidents des banques et compagnies financières nationales. »* Oui, c'était bien notre grand argentier qui définissait ainsi en sept feuillets à l'écriture serrée la mission qu'il entendait confier à la quarantaine d'impétrants qu'il avait devant lui ce jour-là et qui étaient fermement invités à rendre leur devoir *« dans les trois mois »*. Un document de travail fort intéressant, d'ailleurs, qui doit permettre, au-delà de quelques formules assimilables *« à une volée de bois vert »* pour certaines actions passées, de redéfinir les nouveaux rapports souhaités entre la banque et la clientèle (particulière, mais aussi des entreprises, surtout les PME). Alors qu'est évoqué, pour la première fois officiellement, le problème de *« la situation des effectifs »* face *« aux besoins réels »* de chaque établissement.

S'il s'intéresse beaucoup à la banque, M. Bérégovoy a aussi quelques petites idées sur la Bourse. *« Comme place financière proprement dite, Paris se situe désormais au deuxième rang en Europe derrière Londres, pour le volume d'emprunts et de crédits en devises. J'admets cependant qu'il reste des progrès à faire »*, devait-il reconnaître dans une récente interview au *Quotidien de Paris*, en poursuivant : *« Dans le domaine des transactions, Paris n'a pas encore la place que nous méritons par rapport à Francfort ou à Londres. M. Bernard Tricot, l'ancien président de la Commission des opérations de bourse, en quittant ses fonctions, m'a fait, à ce propos, d'intéressantes suggestions que je suis en train d'étudier. »*

Quelles suggestions ? Au palais Brongniart, on commençait à peine à se ronger les ongles en signe d'impatience que M. Laurent Fabius, invité vedette de l'émission « l'Heure de vérité », d'Antenne 2, s'empressait de reprendre l'initiative sur son ministre des finances, décidément très *« médiatique »* en ce moment. Il annonçait, au détour d'une phrase, un nouveau *« coup de pouce »* à tous ces jeunes loups qui rêvent de créer leur propre affaire, une libération *« raisonnable »* des prix industriels et, surtout, la suppression à l'horizon 1986 du reliquat de surtaxe *« conjoncturelle »* qui frapperait, par malheur, les hauts revenus.

Trop, c'est trop ! Non seulement ce gouvernement socialiste, — on finit parfois par l'oublier... — a permis à la Bourse de s'offrir l'une des plus formidables hausses de son histoire (60 % au bas mot en 1983), mais il récidive au nom de l'entreprise et de l'investissement (tous deux privés) magnifiés, et d'un nouvel appel à la rigueur que n'aurait pas désavoué M. Jacques Delors. Dans ces conditions, comment s'étonner que jeudi, au lendemain de l'intervention télévisée du premier ministre, la Bourse de Paris ait salué par une hausse de 1,22 % l'absence de *« changement »*... Le lendemain, le marché parisien jouait les prolongations et les actions françaises s'adjugeaient à nouveau 0,55 %, ce qui portait à plus de 2,3 % l'avance de la cote sur l'ensemble d'une semaine beaucoup plus étoffée que les précédentes en termes de transactions.

Ainsi, en fin de semaine, le volume d'échanges avoisinait les 300 millions de francs pour les titres français négociés au RM (marché à règlement mensuel). Un montant important de transactions est toujours considéré comme un signe de vitalité pour un marché financier et le nôtre continue à bénéficier des achats, certes éparpillés à l'ensemble des compartiments. Avec, en fin de semaine, un regain d'ordres sur les *« belles américaines »* (Moët-Hennessy, Club Méditerranée, l'Oréal, BIC...), sous l'effet d'un dollar qui, largement au-dessus de la barre des neuf francs, pulvérise de nouveaux records.

Le secteur pétrolier est resté partagé. Pétroles BP, notamment, subissait quelques dégagements, imité par Esso, Elf-Aquitaine, alors que, dans un autre secteur, Crouzet continuait à jouer au chat et à la souris avec les investisseurs. C'est d'ailleurs une caractéristique du marché parisien, en ce moment, de voir telle valeur se faire remarquer à la hausse un jour et le lendemain en sens contraire, sans aucune justification apparente pour un mouvement aussi désordonné. Parmi les valeurs favorisées sont apparues, dans le désordre, Marine-Wendel, Poclain, Radiotechnique, Roussel-Uclaf, Primagaz, Matra, ADG, Marcel Dassault, BHV, Galeries Lafayette, Peugeot et Damart en fin de semaine, ce qui faisait dire aux boursiers que le vent frisquet qui soufflait vendredi rue Vivienne les avait incités à *« prendre leur petite laine »*.

Fait remarquable : la très bonne tenue de Fives-Lille depuis plusieurs jours, le titre clôturant la séance de vendredi à 291 F, en hausse de 3,8 % sur la veille et de 10 % en cinq séances. Autant cette fermeté s'expliquait lorsque la société annonçait — jeudi soir — qu'elle n'intervenait plus dans la reprise de certains actifs de Creusot-Loire, ce qui lui enlevait, du coup, une grosse épine du pied, autant la hausse qui avait précédé cette information paraissait artificielle. Et plus d'un professionnel s'empressait de voir là la main de quelque investisseur institutionnel appelé à soutenir le cours.

SERGE MARTI.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	3 sept.	4 sept.	5 sept.	6 sept.	7 sept.
RM	211 256	323 840	269 639	350 702	376 443
Comptant					
R. et obl. ..	964 025	1 505 327	1 531 386	1 270 003	1 881 061
Actions ..	30 492	35 201	30 629	28 297	25 894
Total	1 205 773	1 864 368	1 831 654	1 649 102	2 283 398
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	115	115,3	114,7	115,7	–
Etrang. ...	93,1	92	90,8	90	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance .	111,9	112,2	112,1	113,4	114
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	173,2	173,2	173	174,4	–

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 31 août	Cours 7 sept.
Or fin (kilo en barre) ...	98 350	98 000
— (kilo en lingot) ...	98 300	98 000
Pièce française (20 fr.) .	610	602
Pièce française (10 fr.) .	418	400
Pièce suisse (20 fr.) ...	581	575
Pièce latine (20 fr.)	588	580
● Pièce tunisienne (20 fr.)	585	586
Souverain	725	723
Souverain Elizabeth II ..	720	740
● Demi-souverain	381	382
Pièce de 20 dollars	4 020	4 020
— 10 dollars	2 100	2 002,50
● — 5 dollars	1 255	1 220
— 50 pesos	3 800	3 800
● — 20 marks	710	706
— 10 florins	591	590
● — 5 roubles ...	380	390

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquitaine ...	287 756	67 859 578
Thomson CSF ...	137 481	47 761 265
Michelin	50 758	41 755 639
4 1/2 % 1973	24 418	41 494 626
Lafarge Coppée .	99 428	33 950 850
Télémécanique ..	18 736	33 685 435
BSN	10 158	26 970 110
Carrefour	14 829	23 066 796
CFP	99 844	22 866 046
CIT-Alcatel	20 025	22 576 340

(*) Du 30 août au 6 septembre inclus.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En repli

— La tendance a été faible cette semaine à Wall Street, à l'exception d'un redressement pendant la séance de jeudi, dans une atmosphère dont le calme a été accentué par la fermeture du marché lundi à l'occasion de la fête nationale du travail. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé avec des pertes de 17 points, à 1 207,37, par rapport à la clôture de vendredi dernier. Les déclins ont été particulièrement accentués mardi et vendredi en raison des craintes que les taux d'intérêt ne consolideront pas à long terme leur récent tassement malgré des signes favorables pour l'immédiat. Selon la plupart des observateurs, la demande de crédits gouvernementaux et privés devrait continuer à exercer une forte pression sur le marché du crédit au quatrième trimestre.

	Cours 31 août	Cours 7 sept.
Alcoa	35 3/4	34
ATT	19 1/8	18 5/8
Boeing	53 1/2	53 1/2
Chase Man. Bank ..	42 1/4	41 7/8
Du Pont de Nemours	50	48 3/4
Eastman Kodak	75 1/8	74 1/4
Exxon	43	43 1/2
Ford	42 7/8	43 1/8
General Electric ...	56 5/8	55 7/8
General Foods	58 1/4	58 1/4
General Motors ...	73 1/2	72 3/8
Goodyear	27 1/4	27 1/4
IBM	123 3/4	121 5/8
ITT	27	26 1/4
Mobil Oil	29 5/8	29 1/2
Pfizer	35 7/8	35 7/8
Schlumberger	48 1/4	45 5/8
Texaco	36	35 3/4
UAL Inc.	37 3/4	36 1/2
Union Carbide	54 5/8	53 7/8
US Steel	24 3/4	24 1/2
Westinghouse	26 1/4	26
Xerox Corp	38 3/8	37 1/4

LONDRES

Tassement

Après un départ soutenu, mais plutôt calme en raison de la fermeture lundi de Wall Street pour la fête du travail (Labor Day), le marché a effacé sa progression de la semaine précédente en raison des persistants conflits sociaux en Grande-Bretagne. L'affaiblissement de la livre sterling, qui a établi des records de baisse successifs par rapport au dollar américain, a influé sur la tendance, de même que la crainte d'un prochain redressement des taux d'intérêt outre-Atlantique.

Indices « FT » : industrielles, 851,7, contre 853,7 ; mines d'or, 533,2, contre 565,4 ; fonds d'Etat, 79,49, contre 79,75.

	Cours 31 août	Cours 7 sept.
Beecham	348	356
Bowater	168	174
Brit. Petroleum ...	493	500
Charter	245	236
Courtaulds	121	121
De Beers (*)	585	535
Dunlop	42	43
Free State Ged. (*)	32 3/4	30 3/4
Glaxo	960	975
Gt. Univ. Stores ...	553	546
Imp. Chemical	614	626
Shell	646	645
Unilever	940	930
Vickers	182	181
War Loan	35	34 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Fermeté

La tendance est restée ferme cette semaine à Francfort, où l'évolution de la conjoncture économique a continué d'être le facteur de soutien au marché des actions.

Certains compartiments favoris jusqu'à présent (automobiles et constructions mécaniques) se sont repliés pour laisser la faveur aux valeurs sidérurgiques, produits pharmaceutiques et électroniques.

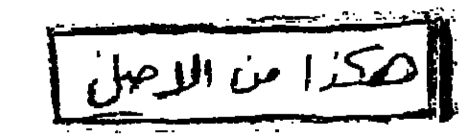
	Cours 31 août	Cours 7 sept.
AEG	90,90	95,80
BASF	153	154,40
Bayer	166,50	168,40
Commerzbank	149,30	151
Deutschebank	328,50	329,50
Hoechst	168,50	170,70
Karstadt	240,50	237
Mannesman	140,50	146,80
Siemens	403	402,90
Volkswagen	169	172,60

TOKYO

Forte baisse

Les cours ont fortement baissé cette semaine à la Bourse de Tokyo, sur un marché peu actif à cause essentiellement du manque d'incitations à investir, de la dépréciation du yen et de mouvements de baisse à Wall Street. Les investisseurs se sont détournés de la plupart des valeurs vedettes de renommée internationale pour se concentrer sur des valeurs spéculatives. L'indice Dow Jones a perdu 119,9 yen, à 10 500,70, soit sa première baisse à trois chiffres depuis le 21 juillet. L'indice général a perdu 9,34 points, à 807,35.

	Cours 31 août	Cours 7 sept.
Akai	509	535
Bridgestone	600	575
Canon	1 330	1 280
Fuji Bank	909	901
Honda Motors	1 300	1 280
Matsushita Electric	1 630	1 620
Mitsubishi Heavy ..	235	232
Sony Corp.	3 490	3 550
Toyota Motors	1 470	1 390



Crédits-Changes-Grands marchés

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En repli

La tendance a été faible cette semaine à Wall Street, à l'exception d'un redressement pendant la séance de jeudi, dans une atmosphère dont le calme a été accentué par la fermeture du marché lundi à l'occasion de la fête nationale du travail. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé avec des pertes de 17 points, à 1 207,37, par rapport à la clôture de vendredi dernier. Les déclins ont été particulièrement accentués mardi et vendredi en raison des craintes que les taux d'intérêt ne connaissent pas à long terme leur récent fléchissement malgré des signes favorables pour l'immédiat. Selon la plupart des observateurs, la demande de crédits gouvernementaux et privés devrait continuer à exercer une forte pression sur le marché du crédit au quatrième trimestre.

	Cours 31 août	Cours 7 sept.
Alcoa	35 3/4	34
ATT	19 1/8	18 5/8
Boeing	53 1/2	[illegible]
Chase Man. Bank	42 1/4	41 7/8
Du Pont de Nemours	50	48 3/4
Eastman Kodak	75 1/8	[illegible]
Exxon	43	[illegible]
Ford	[illegible]	[illegible]
General Electric	56 5/8	[illegible]
General Foods	53 1/4	[illegible]
General Motors	[illegible]	[illegible]
Goodyear	[illegible]	[illegible]
IBM	123 3/4	[illegible]
ITT	[illegible]	[illegible]
Mobil Oil	[illegible]	[illegible]
Pfizer	[illegible]	[illegible]
Schlumberger	43 1/4	[illegible]
Texaco	36	[illegible]
UAL Inc	[illegible]	[illegible]
Union Carbide	[illegible]	[illegible]
US Steel	24 3/4	[illegible]
Westinghouse	26 1/4	[illegible]
Xerox Corp	[illegible]	[illegible]

LONDRES

Tassement

Après un départ [illegible] Wall Street pour la fête [illegible] le marché a [illegible] Grande-Bretagne. [illegible] la livre sterling [illegible]

Indices « FT » : [illegible]

	Cours 31 août	Cours 7 sept.
Beecham	348	[illegible]
Bowater	360	[illegible]
Brit. Petroleum	493	[illegible]
Charter	245	[illegible]
Courtaulds	121	[illegible]
De Beers (*)	535	[illegible]
Dunlop	42	[illegible]
Free State Ged. (*)	[illegible]	[illegible]
Glaxo	960	[illegible]
Gt. Univ. Stores	553	[illegible]
Imp. Chemical	614	[illegible]
Shell	646	[illegible]
Unilever	940	[illegible]
Vickers	182	181
War Loan	35	[illegible]

(*) En dollars.

FRANCFORT

Fermeté

La tendance est restée [illegible] à Francfort, [illegible] l'être le facteur de [illegible] des actions.

Certains compartiments [illegible] jusqu'à présent [illegible]

	Cours 31 août	Cours 7 sept.
AEG	[illegible]	[illegible]
BASF	153	[illegible]
Bayer	166,50	[illegible]
Commerzbank	149,90	151
Deutschebank	328,50	[illegible]
Hoechst	166,50	[illegible]
Karstadt	240,50	[illegible]
Mannesmann	140,50	[illegible]
Siemens	403	[illegible]
Volkswagen	169	[illegible]

TOKYO

Forte baisse

Les cours ont fortement baissé cette semaine à la Bourse de Tokyo [illegible]

L'euromarché

Retour de la France à New-York

Après trois ans d'absence la France va ces jours-ci effectuer son retour sur le marché américain des capitaux. Le Crédit national a en effet mandaté mercredi la banque américaine d'investissements Salomon Brothers pour diriger une émission obligataire de l'ordre de 250 à 300 millions de dollars qui sera *garantie par la République française*. L'opération à taux variables sera montée sur des bases similaires à celles qui ont servi de support à l'emprunt de 1,5 milliard sur sept ans, mais remboursable à la demande des porteurs chaque année, réalisé en mai dernier par le Royaume de Suède et à celui de 150 millions de dollars sur sept ans effectué sur le Royaume de Danemark en décembre 1983. Ce dernier est doté d'un intérêt qui est le plus élevé des deux paramètres suivants : soit la déduction de 37,5 points du taux de base bancaire en vigueur *aux Etats-Unis* (*prime rate*), soit l'ajout de 100 points de base au taux des certificats de dépôt émis de l'autre côté de l'Atlantique. La Suède a bénéficié de contitions plus avantageuses, la déduction par rapport au prime rate étant de 40 points de base et l'addition au taux des certificats de dépôt de seulement 55 points. Il semble que les termes de l'émission du Crédit national devraient se situer au milieu, c'est-à-dire meilleurs pour le débiteur français que ceux du Danemark mais légèrement moins avantageux que ceux consentis à la Suède.

Si les investisseurs américains sont persuadés que les taux d'intérêt aux États-Unis vont continuer d'être orientés à la hausse, l'émission du Crédit national, par suite de sa structure à taux variable, sera bien *reçue. Or un nombre* croissant de banquiers new-yorkais sont maintenant persuadés que la tension sur les taux *est condamnée à s'accroître*. La décélération anticipée de l'économie américaine est loin d'être évidente. Bien plus chacun prévoit maintenant un « boom » sans précédent des dépenses de consommation durant les deux derniers mois de l'année, la frénésie d'achat devant culminer aux alentours de « Noël fou ». Cela combiné avec une augmentation de la demande de crédits nouveaux devrait permettre à l'activité économique de rester extrêmement dynamique jusqu'à la fin du premier trimestre 1985.

Le prospectus attaché à la transaction du Crédit national est particulièrement intéressant à parcourir parce qu'il décompose en détail la *dette extérieure de la France*. Celle-ci s'élevait à la fin de juin dernier à 456 milliards francs, soit l'équivalent de 54,3 milliards de dollars sur la base d'une parité de change de 1 dollar pour 8,4 FF. Ce montant comprend 92 milliards de francs directement empruntés par l'État français et 336 de prêts garantis par la République française. Sont exclus de cette compilation trois types d'endettement en devises, celui non *garanti par la République* des entités publiques de l'Hexagone, celui des sociétés privées et celui du secteur bancaire. Bien que non recensés, on peut estimer à l'équivalent de quelque 5 à 6 milliards de dollars l'ensemble des deux premiers tandis que l'endettement en devises des banques doit être de l'ordre de 10 à 12 milliards de dollars. Ce dernier n'est pas comptabilisé parce qu'il est en grande partie déjà « retracé » (sic) dans l'endettement à moyen et long *terme de la France* et que les banques françaises ont un solde créditeur net à l'égard de l'étranger. Sur ce dernier point une « note Bleue » publiée en juin dernier par le ministère des finances soulignait que les créances extérieures à moyen et long terme de la France s'élevaient à 252,1 milliards de francs à la fin de 1983. Ces créances comprennent entre autres les crédits à l'exportation consentis par les banques françaises. Bien que cela n'apparaisse pas dans ladite « note bleue » il faut souligner que près de 70 % du montant global *représentent des prêts et des crédits* aux pays de l'Est et à ceux en voie de développement. La précarité de ces créances fait donc de la France un créditeur à longue haleine.

Des charmes irrésistibles

Ceux qui pensaient que l'abolition de la retenue à la source aux Etats-Unis allait entraîner la disparition du marché international des capitaux, *parce que les sociétés* américaines n'auraient pas avantage à euro-emprunter, se sont trompés. Deux euro-émissions lancées cette semaine, l'une pour IBM, l'autre pour la chaîne de grands magasins J.C. Penney, l'ont amplement démontré. IBM, qui avait commencé par offrir 100 millions de dollars, a quarante-huit heures plus, tard doublé le montant de sa proposition par suite de son succès fulgurant. L'euro-emprunt, qui a une durée de seulement trois ans, sera émis à 99,75 et comportera un intérêt annuel de 11,75 %. En outre, les banques responsables de ce placement public recevront une commission totalisant 1,375 %. En final, le coût global pour IBM sera inférieur de 54 points de base à ce que rapportent actuellement les bons à trois ans du Trésor américain.

Qu'IBM, société dont la dette est dotée du prestigieux « AAA », réussisse à attirer des capitaux à de meilleures conditions que le gouvernement des Etats-Unis lui-même n'est tout compte fait pas surprenant, étant donné l'écho magique que son seul nom provoque auprès des euro-portefeuilles. Mais que J.C. Penney, qui ne bénéficie que d'un relativement modeste « A », arrive également à euro-emprunter à un coût inférieur au Trésor américain, prouve que le marché euro-obligatoire est loin d'être mort. L'euro-émission Penney, dont le montant s'élève à 100 millions de dollars et dont la *durée s'étendra sur sept ans*, a été lancée au pair avec un coupon annuel de 12,75 %. Compte tenu de la commission globale de 1,875 %, cela représente un peu moins de 13,20 % par an pour le débiteur, tandis que l'emprunt 12,375 % du Trésor des Etats-Unis qui viendra à échéance en 1991 – donne sur son prix actuel de 98 – un rendement annualisé de 13,23 %.

La morale de ces deux histoires est simple : les investisseurs internationaux *ne s'engagent pas sur* de seuls critères objectifs. La clientèle suisse, ouest-allemande et belgo-luxembourgeoise préfère acquitter une prime pour acquérir le papier au porteur offert par les grandes sociétés américaines, dont le charme irrésistible tient à leur renommée universelle, plutôt que d'acheter les émissions du gouvernement américain dont l'anonymat n'est pas entièrement assuré et dont, peut-être aussi, la qualité est remise en question devant l'ampleur du déficit budgétaire des Etats-Unis.

La hausse d'une devise est à l'origine d'une spirale ascensionnelle parce que les cambistes lui fixent un point culminant qui, aussi longtemps *qu'il n'est pas atteint, propulse* la monnaie concernée vers le sommet anticipé. C'est actuellement le cas du dollar américain. Tant qu'il n'aura pas dépasser la barre de 3 vis-à-vis du deutschemark et de 9,25 par rapport au franc français, il est condamné à rester sur la pente ascendante. Ce mouvement n'est pas pour encourager les investisseurs internationaux qui redoutent de subir un jour ou l'autre des pertes en capital. Plus forte aura été la hausse, plus dure pourrait être la chute. En conséquence, la clientèle privée se tourne vers d'autres devises et, entre autres, vers le dollar canadien. Plus de 400 millions de dollars libellés dans la monnaie à la feuille d'érable ont été euro-proposés au cours des trois dernières semaines. C'est énorme pour un marché relativement étroit. Les premières euro-émissions de ce type ont été bien acceptées parce qu'elles étaient accompagnées de coupons élevés. Mais la baisse des taux d'intérêt canadiens s'étant avérée supérieure à celle du dollar des Etats-Unis, les derniers euro-emprunts se sont heurtés à la résistance des acheteurs, c'est ainsi que le royaume du Danemark, qui était venu offrir, avec une prime de 0,325 au-dessus du pair, 100 millions de titres *libellés en dollars canadiens sur cinq* ans avec un coupon annuel de 13 %, a été très fraîchement accueilli. Son papier se traitait vendredi avec une décote de 300 points de base.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar à 9,16 F

Et c'est reparti pour le dollar, mais à quelle allure ! Un peu recherché, *déjà, en début de semaine, le* « billet vert » l'était bien davantage mardi, au point qu'à Paris il franchissait la barre des 9 F, cotant 9,03 F, et qu'à Francfort, il frôlait 2,94 DM. Les jours suivants, il augmentait encore cette avance, puis la *consolidait. Vendredi toutefois, la* hausse s'accélérait, le cours de la monnaie américaine passant de 9,06 F à 9,11 F. En fin d'après-midi, après l'ouverture du marché de New-York, une nouvelle et brutale impulsion était donnée, le cours de 9,16 F était dépassé, de même que celui de 2,98 DM, en route vers les 3 DM. Les banques centrales sont bien intervenues pour freiner cette ascension, la Bundesbank jetant, mercredi, plus d'un demi-milliard de dollars dans la bataille pour défendre le mark, mais en vain : on ne lutte pas contre la marée. Ainsi donc, le dollar-roi a repris sa progression, interrompue le 7 août dernier à 8,97 F, et, cette fois-ci, la progression se fait à une cadence particulièrement rapide.

A l'origine de cette nouvelle avance, on ne trouve nulle fièvre subite, nul événement international marquant, nulle crise brutale, mais plutôt une poussée tranquille, comme convaincue. Le plus caractéristique est qu'elle a commencé à se produire dès le début de la semaine, au moment où les marchés des Etats-Unis, qui donnent souvent l'impulsion, étaient fermés. Le mouvement est donc parti d'ailleurs, essentiellement d'Europe et du Pacifique, ce qui a son importance.

Les nombreux financiers internationaux sont persuadés que, après la *relative détente des taux observée* au mois d'août, une nouvelle tension est inévitable outre-Atlantique, compte tenu de la poursuite de l'expansion et de l'ampleur des besoins des agents économiques, que ce soit le Trésor ou les entreprises, sans compter les particuliers (voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »).

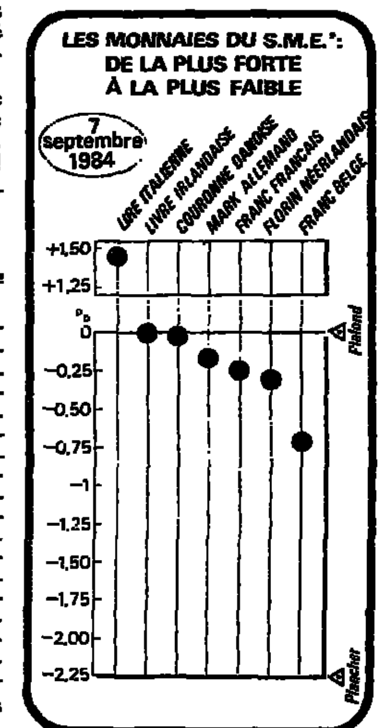
Un autre facteur de hausse pour le dollar est constitué, on le sait, par la *suppression de la retenue* à la source de 30 % sur les coupons des emprunts souscrits aux Etats-Unis par les non-résidents, qui pourrait attirer 50 milliards de dollars de capitaux étrangers supplémentaires. Notons également la forte remontée *du président* Reagan *dans les sondages* pour la course à la Maison Blanche, qui contribue à augmenter encore la fascination qu'exerce le billet vert. Enfin, et on ne le répétera jamais assez, le ralentissement de la création d'eurodollars, en raison du freinage observé sur les euro-émissions au bénéfice des pays en voie de développement, trop endettés, de même que la baisse de revenus des pays producteurs de pétrole provoquent une relative pénurie de dollars.

En fait, la raison ultime et suffisante est qu'il y a plus d'acheteurs que de vendeurs...

Sur le plan strictement technique, on ne voit guère pourquoi cette progression de dollars s'arrêterait d'ici à la fin de l'année. Sur l'International Monetary Market de Chicago (IMM), les courbes son « sorties » des graphiques, et tout est possible maintenant. Certains experts assurent même que le dollar restera ferme pendant cinq ans (c'est bien long !). D'autres prévoient un « modeste » renversement de tendance en 1985, en liaison avec un ralentissement de l'économie américaine et une détente des taux corrélative. Paradoxalement, les craintes d'un retournement brutal provoqué par les inquiétudes sur le creusement des déficits américains (balance commerciale et balance des paiements), fortes au mois de mars dernier, se sont estompées. L'annonce d'un déficit commercial « historique » pour juillet (14 milliards de dollars), jugé « terrifiant » par le secrétaire au commerce, n'a fait baisser le dollar que l'espace d'une heure...

En Europe, l'approche du conseil « informel » du ministre des Finances de la CEE, qui se tiendra à Dublin les 15 et 16 septembre, donne lieu à toutes sortes de rumeurs. On sait qu'à l'ordre du jour de ce conseil figurent les modalités de renforcement du rôle de la monnaie européenne (ECU). Certains pensent que, à cette occasion, un réajustement modéré des parités au sein du SME pourrait être effectué, prenant prétexte d'un changement dans la composition du « panier » des monnaies qui définit l'ECU. Ils envisagent, par exemple, une légère dévaluation du franc par rapport au mark, le cours actuel de 3,0685 F, un peu supérieur au cours médian (pivot), devenant le nouveau cours plancher. Ce qui correspondrait à une réévaluation de 2,5 % environ du mark. Sans doute, nulle pression ne s'exerce sur le franc, au contraire, puisque la Banque de France soutient le mark précisément à 3,0685 et que les capitaux affluent en France. Mais, font remarquer de bons esprits, c'est précisément en situation de force qu'il faut réajuster. Après tout, soulignent-ils, l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne recommence à se creuser au profit de cette dernière depuis le début de l'année, et tôt ou tard, le problème se posera : autant donc le régler à froid. Mais ce sont là propos de commentateurs irresponsables...

F. R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 31 AOUT AU 7 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2790	–	10,9679	40,5022	33,6780	1,6722	29,8597	0,0547
	1,3100	–	11,2962	41,5973	34,6680	1,7191	30,7314	0,0559
Paris	11,6613	9,1175	–	369,28	306,99	15,2467	272,25	4,9859
	11,5967	8,8525	–	368,24	306,89	15,2183	272,85	4,9538
Zurich	3,1579	2,4690	27,8798	–	83,1313	4,1288	73,7235	1,3499
	3,1492	2,4040	27,1562	–	83,3420	4,1327	73,8783	1,3452
Francfort	3,7986	2,9700	32,5747	120,29	–	4,9665	88,6832	1,6238
	3,7786	2,8845	32,5849	119,98	–	4,9587	88,6447	1,6141
Bruxelles	76,4842	59,80	6,5588	24,2203	20,1347	–	17,8561	3,2695
	76,2027	58,17	6,5710	24,1971	20,1664	–	17,8764	3,2551
Amsterdam	4,2834	3,3490	36,7316	135,64	112,76	5,6003	–	1,8310
	4,2627	3,2540	36,7579	135,35	112,80	5,5939	–	1,8209
Milan	2339,29	1829	200,60	740,79	615,82	30,5853	546,13	–
	2340,97	1787	201,86	743,34	619,51	30,7283	549,17	–
Tokyo	313,23	244,90	26,8604	99,19	82,4579	4,0953	73,1263	0,1339
	316,36	241,50	27,2806	100,45	83,7233	4,1516	74,2163	0,1351

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 7 septembre, 3,7229 F contre 3,6656 F le vendredi 31 août.

Les matières premières

Baisse de l'aluminium et du plomb

Envolée du dollar, craintes d'un regain de tension sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis, stocks toujours surabondants, malgré de nouvelles amputations de capacité de production (aluminium), tels sont les facteurs ayant influé sur l'évolution des marchés commerciaux.

MÉTAUX. – *La baisse s'est accentuée sur les cours de l'aluminium à Londres, revenus pour la première fois depuis février 1983 en dessous de 800 livres la tonne. Par rapport au niveau record atteint en janvier de 1 122 livres la tonne, la baisse est de l'ordre de 30 %. Les stocks mondiaux ne cessent de se gonfler. Un accord est intervenu chez Alcan entre les syndicats et la direction permettant d'éviter un arrêt de travail. Quant aux nouvelles réductions de capacité de production, elles n'ont encore exercé aucune influence sur l'évolution des prix. Durant les sept premiers mois de l'année, la production des pays non communistes s'est accrue de 21 %.*

Au Metal Exchange de Londres, le cuivre s'est maintenu pratiquement à ses niveaux précédents. En raison de nouveaux achats chinois, les stocks britanniques de métal sont revenus à 162 000 tonnes (– 7 550 tonnes).

L'étain a continué sa progression à Londres. Depuis le commencement de l'année, le prix de ce métal a augmenté d'un peu moins de 15 %.

Nouvelle chute des cours du plomb à Londres ; la consommation tend à fléchir au fil des mois et plusieurs producteurs américains ont réduit de 2 cents par livre, en le ramenant à 24 cents, le prix de leur métal.

DENRÉES. – *Le marché du café a retrouvé son calme après les amples fluctuations enregistrées la semaine dernière ; le mouvement de hausse s'étant sensiblement ralenti. Les dégâts, occasionnés par les gelées, seraient finalement, selon certaines estimations, moins importants que prévus. La récolte brésilienne de 1984-1985 ne diminuerait que de 6 %, un seul Etat a été affecté avec une perte de production évaluée à 30 %. L'Organisations internationale du café vient encore d'augmenter de 1 million de sacs le quota global d'exportations de la saison qui se terminera le 30 septembre prochain.*

Une fois de plus la reprise récente enregistrée sur le marché du sucre n'a pu être transformée en une hausse durable. Une rechute s'est produite. La production mondiale de la campagne 1984-1985 est évaluée à 96,97 millions de tonnes en augmentation de 1,83 million de tonnes sur la précédente.

Les cours du cacao se maintiennent à de bons niveaux, car les disponibilités en fèves de qualité sont rares.

LES COURS DU 7 SEPTEMBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 046 (1 040) ; à trois mois, 1 050 (1 059,50) ; étain comptant, 9 575 (9 331) ; à trois mois, 9 460 (9 261) ; plomb, 328 (344,50) ; zinc, 614 (613,50) ; aluminium, 798 (823) ; nickel, 3 680 (3 585) ; argent (en pence par once troy), 563 (568). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,30 (60,80) ; argent (en dollars par once), 7,14 (7,46) ; platine (en dollars par once), 331,7 (342,10). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 59,50 (64,85) ; décembre, 59,75 (65,85). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 501 (498). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, inch. (51,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 630-645 (645-650).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 278 (2 340) ; mars, 2 190 (2 283) ; sucre, octobre, 4,35 (4,79) ; janvier, 5,07 (5,35) ; café, décembre, 144,64 (151,60) ; mars, 143,15 (149,10). – **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, octobre, 123,40 (130) ; décembre, 134,60 (140) ; café, novembre, 2 492 (2 449) ; janvier, 2 400 (2 378) ; cacao, décembre, 1 876 (1 875) ; mars, 1 800 (1 812). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 185 (2 195)) ; mars, 2 100 (2 120) ; café, novembre, 2 879 (2 845) ; janvier, 2 785 (2 790) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 505 (1 445) ; décembre, 1 510 (1 454). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), octobre, 152,10 (153,80) ; décembre, 158,10 (160). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 128 (127,80) ; décembre, 134,20 (135,70).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 357 3/4 (351 1/2) ; mars, 361 1/4 (358 1/4) ; maïs, décembre, 287 (283 3/4) ; mars, 291 3/4 (290 1/4).

INDICES. – Moody's, 998,2 (1 003) ; Reuter, 1 871,1 (1 867,80).

Marché monétaire et obligataire

Nouvelle baisse des taux en France

Cette semaine, c'est la France qui a la priorité, avec la reprise, ou la poursuite, du mouvement de baisse des taux en cours ces derniers mois, que ce soit à court terme ou à long terme, le tout sur l'initiative des pouvoirs publics et des autorités monétaires.

A court terme, la Banque de France, pour la quatrième fois en quatre mois, a réduit de 1/4 % son taux d'intervention sur le marché, le ramenant de 11 1/4 % à 11 %. La dernière réduction datait du début de juillet. Le processus semble s'accélérer puisque ce taux, de 12 1/4 % au début de l'année, était encore de 12 % le 10 mai dernier et qu'il vient, ainsi, de fléchir de 11 % depuis cette date. Profitant de la bonne tenue du franc sur les marchés des changes, tout au moins au sein du système monétaire européen, l'institut d'émission, en étroite liaison avec la Rue de Rivoli, entreprend d'abaisser le niveau général des taux d'intérêt en France. On se rappelle que le mois dernier, la diminution de 1 % sur la rémunération des livrets de caisse d'épargne, des CODEVI et des comptes sur livrets avait permis de ramener de 12,25 % à 12 % le taux de base des banques. Ce taux devrait, à nouveau, être abaissé d'ici la fin de l'année, pour alléger les charges financières des entreprises.

A ce sujet, M. Bérégovoy, nouvel hôte de la Rue de Rivoli, se montre particulièrement soucieux, plus que M. Delors, *dit-on, de réduire le coût* d'intermédiation des banques, autrement dit, le prélèvement qu'elles effectuent sur l'économie. Les banquiers pourraient répondre que le Trésor pourrait aussi balayer devant sa porte en diminuant le nombre des procédures de délivrance de crédits, en augmentation constante, et des formalités auxquelles sont astreints les établissements, le tout générateur de *frais* supplémentaires non négligeables.

A long terme, la baisse des taux se poursuit sur un *marché obligataire* en pleine euphorie, comme cela était signalé la semaine dernière. Les rendements sont revenus de 12,43 % à 12,28 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 12,25 % à 12,09 % pour ceux à moins de sept ans et de 13,64 % à 13,51 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

Cette baisse provoque la hausse du cours des obligations déjà émises sous l'effet d'une demande particulièrement nourrie.

Les disponibilités sont, en effet, très abondantes, et risquent de l'être de plus en plus dans l'avenir par le simple effet du versement des coupons et des remboursements en capital, majorés d'année en année en raison du formidable gonflement des émissions depuis 1979. En 1984, par exemple, le montant cumulé de ces coupons et remboursements atteindra 172 milliards de francs. Il a représenté 11,5 milliards de francs en juillet et 6 milliards de francs en août, et doit s'élever à 15,5 milliards de francs en septembre et autant en octobre. C'est un phénomène d'auto-alimentation déjà observé à l'extérieur de nos frontières et qui affecte, maintenant, la France.

Dans ces conditions, et compte tenu de la quasi, certitude d'une nouvelle baisse des taux, les émis*sions s'arrachent. C'était* le cas, la semaine dernière, de celle de la RATP, papier habituellement moins recherché. Ce l'est, cette *semaine*, de l'emprunt des SDR (société de développement régional) de 1,5 milliard de francs à 13,60 %, qui a dû être avancé et s'est enlevé comme des petits pains. Même scénario pour la Caisse nationale des télécommunications (CNT) dont la tranche de 1 *milliard* de francs à taux fixe de 13,40 % et « très, très » demandée, tandis que celle du même montant à taux variable, est seulement « très » démandée.

Du coup, le Crédit national en a *profité pour lancer, vendredi 7 sep*tembre, un emprunt de 4 milliards de francs en deux tranches égales, dont une à taux fixe de 13,30 % en baisse de 0,10 % sur les 13,40 % de la CNT. Cet emprunt s'est « superplacé », puisque, annoncé en début d'*après-midi, il était souscrit, et au*-delà, à la fin de la journée.

Dans ces conditions, place nette est faite pour le Trésor, dont les besoins sont grands, et qui, lui aussi, va mettre le tonneau en perce : le prochain emprunt d'État sera, très vrai*semblablement, lancé mercredi ou* vendredi prochain, deux mois après le précédent (16,5 milliards de francs début juillet).

Aux Etats-Unis, le sentiment général est que non seulement les taux ne baisseront pas, mais qu'ils pourraient même monter, tant les échéances sont chargées en ce qui concerne les besoins de liquidités. *Elles le* sont traditionnellement en septembre et au quatrième trimestre, mais cette fois-ci, on assiste à la conjonction redoutable des appels répétés du Trésor pour combler l'énorme déficit budgétaire et des besoins des entreprises pour financer les investissements rendus nécessaires par la plus forte expansion d'après-guerre. En 1985, peut-être, l'*essoufflement relatif* de cette expansion serait susceptible de provoquer une détente des taux. C'est pourquoi en attendant, les milieux financiers sont très attentifs aux négociations sur le renouvellement des contrats triennaux de salaires dans l'industrie automobile américaine car une grève pourrait précisément freiner l'économie.

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A la suite des intempéries

UN SECOURS DE 8 MILLIONS POUR LES VOSGES

L'Etat attribuera à titre exceptionnel un secours de 8 millions de francs au département des Vosges à la suite des dégâts occasionnés par les violentes tornades du 11 juillet. 3 autres millions seront alloués à la Haute-Saône et à la Côte-d'Or, qui avaient également souffert des intempéries.

M. Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, a annoncé, vendredi 7 septembre, que ces secours étaient débloqués « à titre exceptionnel » et non selon la procédure appliquée aux « catastrophes naturelles » qui « *n'aurait pas*, selon lui, *conduit à une réparation plus large ni plus rapide* ». M. Christian Poncelet, président du conseil général des Vosges (RPR), a toutefois protesté contre le montant trop faible de l'attribution.

Le bilan des dégâts avait été estimé par l'Office national des forêts à environ 1 milliard de francs ; 12 000 hectares avaient été atteints, dont 6 000 complètement rasés, quatre-vingt-huit communes touchées, particulièrement Escles (Vosges), où pas une maison n'avait été épargnée (*le Monde* du 19 juillet).

LES ÉTATS-UNIS RENONCENT A LIMITER LES IMPORTATIONS DE CUIVRE

L'administration américaine a finalement décidé de ne pas limiter les importations de cuivre comme l'avait pourtant recommandé l'International Trade Commission (ITC), la juridiction compétente, à la suite d'une plainte déposée par les producteurs américains.

L'ITC avait préconisé l'application de droits supplémentaires ainsi que de quotas pendant une période de cinq ans.

Cette décision a été annoncée par M. Brock, le représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, qui a estimé qu'il fallait résister aux tentations protectionnistes, et que des mesures de sauvegarde du type de celles réclamées par les producteurs auraient pu porter atteinte à l'actuelle phase d'expansion.

● *L'incendie de la base militaire de Taverny.* – M. Charles Hernu, ministre de la défense, a confirmé, vendredi 7 septembre, à Lyon, au cours d'une émission radiodiffusée, que l'incendie à la base militaire de Taverny (Val-d'Oise), qui a fait un mort et trois blessés, jeudi 6 septembre, avait pour origine l'implosion d'un téléviseur. « *Cet incident s'est produit à 500 mètres de l'entrée du tunnel des installations en sous-sol du commandement de la défense aérienne et du commandement aérien stratégique nucléaire français* » a précisé le ministre.

Le numéro du « Monde » daté 8 septembre 1984 a été tiré à 466 925 exemplaires

A B C D F G H

LE DÉBAT SUR LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

Entretien « fraternel » entre le Père Boff et le cardinal Ratzinger

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Le colloque entre le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, et le père fransciscain Leonardo Boff, du Brésil, un des plus lus parmi les théologiens de la libération, qui a eu lieu vendredi 7 septembre, a duré quatre heures : il s'est agi d'un véritable entretien : aucune condamnation, aucune mise en demeure du Père Boff de revenir sur certaines de ses thèses.

Le service de presse du Vatican a annoncé un document final sur le cas Boff : la publication (sans doute à la fin de l'année) de la lettre qui lui a été envoyée le 15 mai par le cardinal Ratzinger, exposant les critiques adressées par la Congrégation à ses écrits (en particulier son livre *l'Eglise : charisme et pouvoir*). « *la Congrégation*, est-il précisé, *étudiera selon les méthodes habituelles comment tenir compte dans cette publication des éléments qui se sont fait jour au cours de l'entretien* ». Ce nouveau document devra être contresigné par le Père Boff. Il semble que le Saint-Siège souhaite nuancer sinon sur le fond, du moins dans la forme, certaines critiques adressées à la théologie de la libération.

A sa sortie de la Congrégation, place du Saint-Office, juste derrière la colonnade du Bernin, le Père Boff s'est déclaré satisfait d'un entretien qui s'est déroulé, a-t-il précisé, de manière « *fraternelle et informelle* ». Pour sa part le cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, avec le cardinal Lorscheider, archevêque de Fortaleza, avait fait un signe éloquent aux journalistes en sortant du palais : le poing fermé et le pouce levé.

« *Je n'étais pas venu pour gagner mais pour clarifier les choses* », a dit le Père Boff. « *Je n'ai rien eu à rectifier. Il n'a pas été question de changer mais simplement d'approfondir les thèses de mon livre. Le cardinal Ratzinger s'est montré intéressé et ouvert à l'expérience de l'Église brésilienne* ». « *Je suis content* », a déclaré pour sa part le cardinal Lorscheider, qui considère le Père Boff tout à fait « *orthodoxe* » sinon un peu audacieux dans la formulation de sa pensée. « *Le Père Boff a présenté une excellente défense* », a-t-il ajouté.

Le Père Boff avait commencé à lire les cinquante pages de sa défense au cardinal Ratzinger, qui prenait des notes au cours de la première phase du colloque qui s'est déroulée en tête à tête. Puis, témoignant de l'atmosphère informelle de la rencontre, il proposa tout simplement au cardinal de lui remettre le texte.

En présence des cardinaux Arns et Lorscheider commença alors le dialogue entre le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi et le prêtre brésilien. Celui-ci, afin d'illustrer ses propos, a notamment suggéré que certains des cardinaux membres de l'ex-Saint-Office se rendent au Brésil pour voir, sur le terrain, ce qu'est la théologie de la libération.

Le cas Boff n'est pas clos. Les critiques demeurent et il est vraisemblable que le document qui sera publié à la fin de l'année reprendra les thèmes développés dans « *L'introduction sur quelques aspects de la théologie de la libération* » concernant en particulier la sous-évaluation par les théologiens de la libération de la fonction hiérarchique dans l'Eglise. Mais peut-être le ton sera-t-il plus nuancé.

On ne cache pas dans les milieux proches de la Secrétairerie d'Etat que ce document aurait pu être plus « diplomatique » dans ses formulations. Surtout, il semble avoir été rédigé par la Congrégation pour la doctrine de la foi sans qu'aient été consultés les principaux intéressés : les évêques du Brésil. Ce point fut souligné en particulier par le cardinal Lorscheider lorsqu'il fut reçu en audience par le pape le 5 septembre puis, le lendemain, par le cardinal Arns au cours d'un entretien avec le cardinal Casaroli. Mgr Arns aurait notamment fait valoir que les critiques sur la perversion de la foi par le marxisme dans la théologie de la libération sont justifiées : « *Le document a été écrit contre ce qui n'existe pas* », aurait-il déclaré. Il est probable que l'intervention des deux cardinaux brésiliens, hommes de grand prestige et estimés par le pape, ait incité le Vatican à modérer le caractère inquisitorial qu'aurait pu avoir le colloque avec le Père Boff. Celui-ci a d'ailleurs annoncé aux journalistes qu'il préparait un nouveau livre : *Trinité, Société et Libération.*

PHILIPPE PONS.

A VOIR

Chrétien et hindou

« Comment les religions auraient-elles la vérité autrement qu'au plan cosmique ? Comment pourraient-elles être autre chose que des introductions aux mystères de la conscience, aux mystères de l'abîme de l'existence ? » *Cette réflexion de Dom Henri Le Saux, moine bénédictin, parti en Inde en 1948 pour y fonder un ashram chrétien, exprime bien le paradoxe des grandes religions mondiales — judaïsme, christianisme, islam, bouddhisme, hindouisme — qui prétendent toutes devenir « la » vérité.*

Le très beau film que Patrice Chagnard a réalisé sur l'itinéraire spirituel de Henri Le Saux, moine chrétien et sadhou (moine errant hindou) (1) montre bien la lutte intérieure vécue par ce grand mystique qui voulait « jeter un pont » entre chrétiens et hindous.

« J'ai trop goûté désormais de l'advaïta pour pouvoir retrouver la paix grégorienne d'un moine chrétien, avouait-*il*. J'ai trop goûté jadis de cette paix grégorienne pour ne pas être angoissé au sein de mon advaïta... » *Et encore :* « Je ne trouve plus de consolation dans l'Eglise, ni même d'aide, et je n'ai pas le droit d'en chercher davantage dans le mythe hindou. Le mythe hindou tout comme le mythe chrétien doit être dépassé. » *Ce déchirement l'a mené au bord du désespoir* — « que le Seigneur aie pitié de moi et tranche ma vie. Je n'en puis plus ».

Les images de Raymond Vidonne, tournées en Inde sur les lieux où vécut Henri Le Saux — il est mort en 1973 — illustrent parfaitement les textes du moine dont la plupart sont présentés ici pour la première fois. Avec un grand respect pour le sujet traité, sans verbiage ni interprétation.

ALAIN WOODROW.

(1) « *Swamiji : un voyage intérieur* », sera présenté en trois parties, les dimanche 9, 16 et 23 septembre sur TF 1 à 11 h 55 dans le cadre du « Jour du Seigneur ».

Le romancier irlandais Liam O'Flaherty est mort

L'écrivain irlandais Liam O'Flaherty est mort, vendredi soir 7 septembre, dans un hôpital de Dublin. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Liam O'Flaherty est né aux îles d'Aran le 28 août 1896. Après un séjour au séminaire, des études à l'University College de Dublin, il sert dans l'armée britannique pendant la première guerre mondiale.

Son premier roman *le Mouchard (The Informer,* 1926), rendu célèbre par un film de John Ford, attire tout de suite l'attention sur un talent vigoureux, apte à composer une action et à cerner les nuances de comportement. Liam O'Flaherty exposait, dans ce livre, le cas de conscience d'un nationaliste, qui trahissait les siens dans l'espoir de réaliser un gain et se retrouvait pris comme dans les fils d'une toile d'araignée. La même année, Liam O'Flaherty publia un autre roman, *Mr. Gilhooley,* parabole sur les bas-fonds de Dublin qui sera reprise et développée dans *le Puritain.*

Son œuvre, compte une vingtaine de volumes, dont des recueils de nouvelles et deux récits autobiographiques. Il faut en retenir, en particulier, *Insurrection* (1950, disponible en Livre de poche) et l'attachant *Famine* (1937, publié aux éditions Jean Picollec), qui évoque le terrible drame qui réduisit de moitié la population de l'Irlande au cours du dix-neuvième siècle.

University Studies in America Inc.

Une importante organisation universitaire américaine vous offre la possibilité de faire un an d'études dans une grande université US quels que soient votre anglais (cours parallèles) et vos diplômes (de la terminale au doctorat) ou d'engager un cycle complet de préparation au « Bachelor » au « Master » ou au « Ph. D. »
CALIFORNIE, FLORIDE, MIDDLE WEST, NORD-EST.
USA-French-Office, 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly. 722.94.94

MALGRÉ UN INCIDENT AÉRIEN

Le gouvernement suédois ne remet pas en cause la lente normalisation des rapports avec Moscou

De notre correspondant

Stockholm. – Pour la troisième fois en moins de trois ans, la Suède a adressé vendredi 7 septembre une note de protestation à Moscou. En novembre 1981 et avril 1983, c'était à la suite de la violation de ses eaux territoriales par des sous-marins. Aujourd'hui, le gouvernement de M. Olof Palme affirme détenir les preuves qu'un SU-15 de l'armée de l'air soviétique a violé l'espace aérien suédois le 9 août dernier et pris en chasse un avion civil au-dessus de l'île de Gotland, en mer Baltique. L'incident a duré quatre minutes, mais les Soviétiques ont nié récemment toute responsabilité dans cette affaire et fait savoir que l'enquête « *menée auprès des autorités compétentes* » n'avait pas permis de confirmer ces affirmations. Ils s'en tiendront sans doute à cette version de l'événement, puisque le chargé d'affaires de l'ambassade d'URSS à Stockholm, M. Rymko, a déclaré laconiquement à sa sortie du ministère suédois des affaires étrangères que la note qu'il venait de recevoir était « *sans aucun fondement* ».

Le commandant en chef des forces armées suédoises, le général Ljung, a expliqué que deux stations radars avaient suivi sur leurs écrans le déplacement du SU-15 jusqu'à son retour à la base de Vainode en Lettonie. Plusieurs escadrilles aériennes soviétiques participaient alors à des manœuvres au-dessus de la Baltique, ainsi que quelques avions civils qui servent habituellement de « cible » dans ce genre d'exercice. Il n'est pas impossible que le pilote du SU-15 se soit trompé de cible ou ait reçu l'ordre d'identifier à tout prix l'appareil qui se dirigeait vers la Suède, ou peut-être était-ce une tentative de fuite ? « *Mais, s'il s'agit vraiment d'une erreur*, a dit le ministre de la défense, M. Anders Thunborg, *pourquoi ne pas le reconnaître et présenter ses excuses comme le font les autres pays...* »

Cette théorie de la méprise convainc peu de spécialistes, mais donne, selon Stockholm, la possibilité aux Soviétiques de fournir des explications plausibles. M. Palme ne croit pas que cette incursion ait été préméditée et n'envisage pas de freiner le laborieux processus de normalisation des relations bilatérales. Le ministre suédois des communications et des transports, M. Boström, se rendra comme prévu à Moscou en octobre pour discuter de la sécurité aérienne, et ce sera ensuite au tour d'une délégation parlementaire d'effectuer une visite en Union soviétique.

ALAIN DEBOVE.

APRÈS UN AN DE RÉSERVE

Les militants gays prennent le SIDA au sérieux

Les militants homosexuels considèrent désormais le SIDA avec le plus grand sérieux. Depuis plusieurs semaines, il n'est plus question d'accuser les médias « d'homophobie » lorsque ceux-ci parlent de cette maladie sexuellement transmissible, « *quasiment homosexuelle à 100 %* », selon le docteur Claude Lejeune, président de l'Association des médecins gays. *Le Gai Pied*, hebdomadaire le plus vendu dans la communauté homosexuelle, vient de titrer : « SIDA, trois cas par semaine à Paris », « *Des chiffres inquiétants* », et le mensuel *Homophories :* « SIDA, rien ne va plus. »

La colère des gays, lorsqu'ils sentaient il y a encore un an le soupçon peser sur la sexualité de certains d'entre eux, s'est transformée en inquiétude réelle. Le docteur Lejeune précise : « *Il y avait cent quatre-vingts personnes malades du SIDA en France jusqu'au 15 juillet 1984. On a, aujourd'hui, dépassé les deux cents, essentiellement sur Paris. Voilà la réalité. Et on ne sait pas grand-chose sur cette maladie.* »

Les médecins gays ont décidé de le dire, d'informer. Loin des pudeurs, des nuances d'il y a quelques mois, ils diffusent un tract dans lequel il est précisé que l'évolution du SIDA est « *la plupart du temps mortelle* », et qu'en matière de prévention « *la limitation du nombre des partenaires sexuels, l'abstention du don de sang ainsi que l'usage de préservatifs semblent, à l'heure actuelle, les seules mesures volontaires raisonnables* ».

Paradoxalement, les homosexuels coupés des associations militantes paraissent, pour leur part, plus rassurés qu'il y a un an. M. Hervé Liffran, du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH), note que le SIDA n'a pas fait changer les gays de mode de vie : « *Au début, ils se sont dit : puisque nous sommes peut-être déjà touchés par ce virus, puisqu'il n'y a pas de remède, continuons. Et puis, la presse a commencé à parler d'un vaccin, de recherches scientifiques; et les gays sont maintenant convaincus que ce vaccin existe.* »

Bref, la clientèle des bars, des boîtes gays et des saunas, qui est la plus touchée par les risques de transmission du SIDA, ne déserte pas ces lieux de rencontre. Le patron d'un bar du centre de Paris confirme : « *Nous avons toujours autant de clients. Le SIDA n'empêche pas de sortir en boîte et d'aller dans les back-rooms* (pièces réservées à la « consommation sexuelle ») ».

C'est si vrai que le directeur de la rédaction du *Gai Pied*, M. Franck Arnal, veut informer ses lecteurs, sans dramatiser : « *Dans les six mois, quarante personnes, dont trente-cinq homosexuelles, mourront probablement. Il faut le dire aux gens.* » A eux de déterminer ensuite leur mode de vie, dit M. Liffran : « *Nous expliquons quels sont les dangers et les mesures que l'on peut prendre individuellement.* » L'heure n'est donc plus au silence mais le docteur Lejeune reste sceptique et doute que les homosexuels français fassent preuve de volontarisme et de sagesse face au SIDA. « *Parler de communauté homosexuelle en France, c'est du fantasme*, dit-il. *Les Français sont je-m'en-foutistes et individualistes* ».

LAURENT GREILSAMER.

LES FINALES DE FLUSHING MEADOW

De notre envoyé spécial

New-York. – Une surprise : la victoire du Tchécoslovaque Tomas Smid et de l'Australien John Fitzgerald, qui faisaient équipe pour la première fois en raison de l'abstention de leurs partenaires habituels, sur la paire suédoise Anders Jarryd-Stefan Edberg, qui avait éliminé les tenants du titre McEnroe-Fleming, le 7 septembre, en finale du double messieurs des Internationaux des Etats-Unis. Paire expérimentale formée au début de l'année en vue de la Coupe Davis, l'équipe suédoise a eu deux balles de set dans la première manche avant de céder face à ses adversaires.

Une confirmation : la qualification de Martina Navratilova et de Chris Evert-Llyod pour la finale du tournoi féminin qui a lieu samedi 8 septembre entre les demi-finales masculines McEnroe-Connors et Lendl-Cash. C'est la sixième finale consécutive d'un tournoi du grand chelem pour Martina Navratilova qui a battu Chris Evert-Lloyd dans les deux dernières.

Les gentillesses de ces dames

Il y a quelques mois, le personnage le plus interviewé sur le circuit féminin était un informaticien qui prétendait avoir mis le tennis de toutes les joueuses en fiches. Il avait laissé entendre que grâce à son ordinateur Martina Navratilova avait trouvé la clé du jeu de Chris Evert-Lloyd qui seule lui tenait encore tête. La néo-Américaine a confirmé qu'elle avait bien consulté ce « big brother » mais que cela ne lui avait pas appris grand chose sur la manière de battre « Chrissie », sinon qu'elle devait persévérer avec son jeu d'attaque.

Actuellement, le personnage le plus interviewé sur le circuit féminin est un coiffeur du nom de Jacob Neal. Cet artiste a raccourci les cheveux de toutes les joueuses en leur donnant un look mannequin punk : le mythe des cheveux dans le vent n'empêche pas ces dames de se crêper le chignon comme par le passé.

Pam Schriver, qui est l'habituelle partenaire de double de Martina Navratilova, estime, par exemple, qu'elle a de meilleures chances que les autres de battre la titulaire du dernier grand chelem. Quand elle a été éliminée en quarts de finale par l'Australienne Wendy Turnbull, qui doit prochainement fêter son trente-deuxième anniversaire, elle a carrément laissé entendre qu'il y a un moment où il faut savoir prendre sa retraite.

Le surnom de Bassett est extrêmement joli : on l'apppelle « darling ». Ce n'est pas pour cela que Hanna Mandlikova a aimé la manière dont elle a été battue en quart de finale par la jeune Canadienne, qui n'a pas encore fêté son dix-septième anniversaire. C'est tout juste si elle n'a pas affirmé être une victime du capitalisme international pour expliquer cette défaite : « *Son père est un milliardaire. Elle n'a pas besoin de gagner pour gagner sa vie.* ».

Il est vrai que la petite « darling » se prénomme en réalité Carling, qui est la marque de la bière que brasse sa famille au Canada, depuis quatre générations. Il est vrai aussi que son ravissant petit minois n'apparaît pas seulement dans les revues spécialisées de tennis mais qu'elle a déjà été la vedette de films produits par son père, ancien joueur de Coupe Davis. Cela en fait à tous les égards une fille-à-papa mais dans la meilleure acception du terme. Comme ses ancêtres elle a un tempérament de pionnière, c'est-à-dire de lutteuse. Elle a utilisé les mêmes qualités de combattante contre Chris Evert-Lloyd, même si le score final a pu paraître sévère. Elle est volontiers convenu que Chris Evert-Lloyd était plus forte qu'elle dans le jeu de fond de court qu'elle a réussi à imposer et surtout qu'elle était en meilleure condition que lors de leurs deux précédentes rencontres où « Chrissie » l'avait battue avant de s'incliner face à Martina Navratilova.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

SIMPLE DAMES : demi-finales : Martina Navratilova (E-U, 1) b. Wendy Turnbull (Aus, 13) 6-4, 6-1 ; Chris Evert-Lloyd (E-U, 2) b. Carling Bassett (Can, 14) 6-2, 6-2.

DOUBLE-MESSIEURS : finale : Smid-Fitzgerald (Tch-Aus, 7) b. Jarry-Edberg (Suè., 8) 7-6 [7-5], 6-3, 6-3.

En République sud-africaine

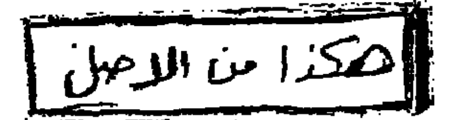
LES AUTORITÉS ONT FERMÉ LES ÉCOLES NOIRES ET INTERDIT LES MANIFESTATIONS

Les autorités sud-africaines ont ordonné, vendredi 7 septembre, la fermeture, une semaine plus tôt que prévu, des écoles noires dans les régions de Johannesburg et Pretoria. Cette décision intervient quatre jours après les violentes émeutes qui ont fait trente et un morts dans les cités noires situées au sud de la capitale économique du pays. Jeudi, environ 121 000 écoliers noirs ne s'étaient pas rendus à leurs cours. Les vacances devaient normalement commencer le 14 septembre. Dans la nuit de vendredi à samedi 8 septembre, une foule de jeunes Noirs a, à Soweto, incendié un autobus et jeté des pierres sur des voitures. Selon les premières informations, il n'y a pas eu de blessés et le calme semblait revenu samedi matin.

Le procureur de Johannesburg a, d'autre part, interdit les manifestations prévues ce week-end dans cette ville et ses environs, en faisant valoir qu'elles risquaient de troubler l'ordre public. Ces manifestations étaient notamment organisées à l'occasion de l'anniversaire, le 12 septembre 1977, de la mort en détention de Steve Biko, l'un des symboles du mouvement de la conscience noire.

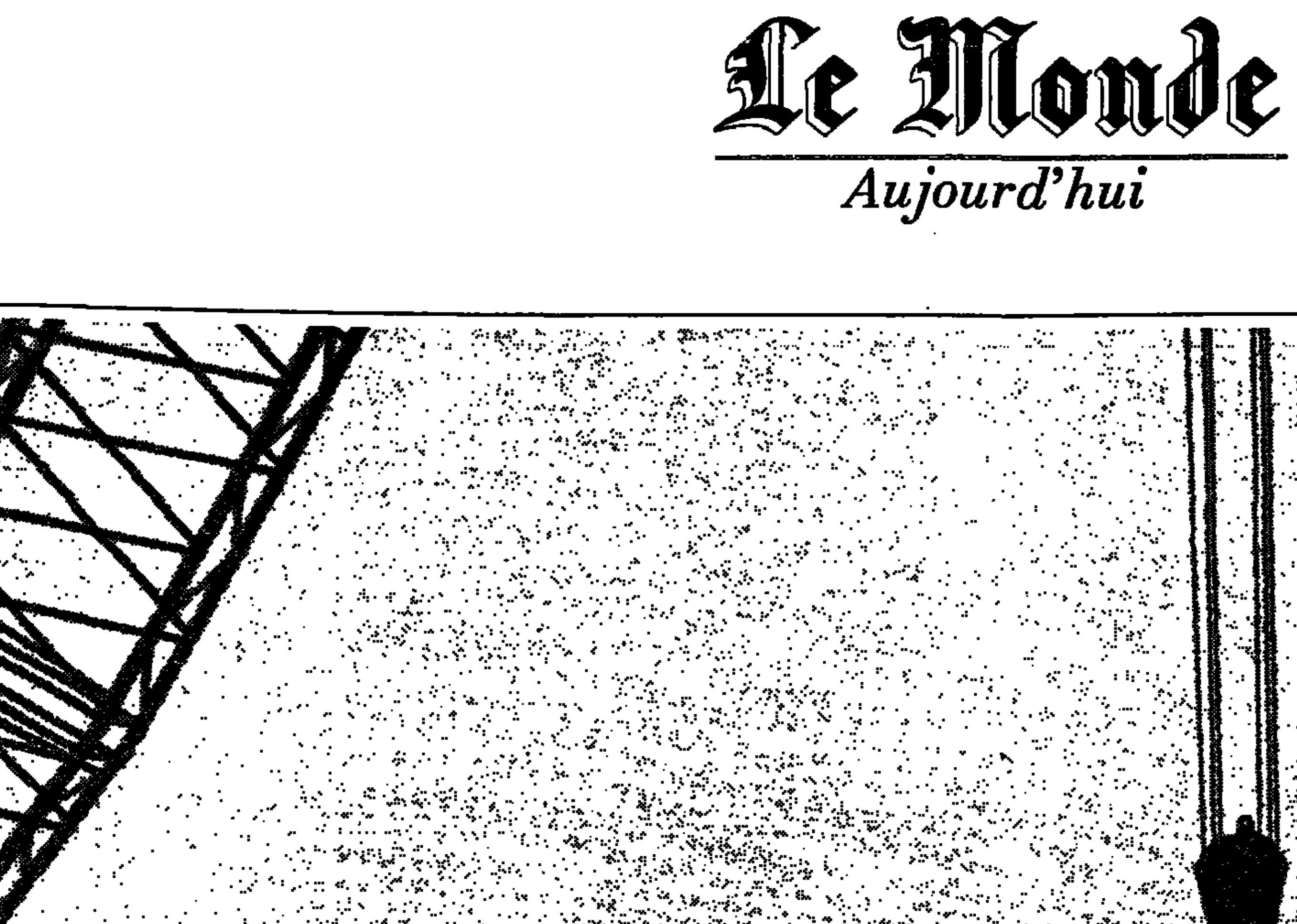
REPORT DU SOMMET FRANCO-AFRICAIN

Les autorités burundaises ont annoncé, vendredi 7 septembre, le report du sommet franco-africain qui doit se tenir dans la capitale du Burundi et dont la date avait été fixée — officieusement — les 17 et 18 novembre. Cette décision répond au souci d'éviter que le sommet franco-africain n'ait lieu à la même période que le vingtième sommet de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), prévu du 12 au 15 novembre à Addis-Abeba.



هكذا من الأصل

Le Monde
Aujourd'hui



KELER/SYGMA

« Mont-Louis » : la mer martyre, page II

Supplément au numéro 12324. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 9 - Lundi 10 septembre 1984.

La mer *pourra-t-elle supporter encore longtemps les mauvais traitements que l'homme moderne lui inflige ?*

ALAIN KELER/SYGMA

Les sirènes de Greenpeace

Souvent les premières à donner l'alerte.

LES coups de Greenpeace, parlons-en : « *Ils ont été alertés par* « *un marin, tout bonnement...* » « *Ils se sont contentés de lire* la Voix du Nord *dimanche matin...* » Ceux qu'horripilent les « révélations » fracassantes du mouvement écologiste n'ont que mépris pour ces gens qui exploitent les accidents et montent en épingle la moindre rumeur. Ou bien alors ils les soupçonnent de plus noirs desseins, voire de liaisons occultes avec quelque puissance étrangère.

En fait, pour l'affaire du *Mont-Louis*, tout a été très simple. Les deux animateurs de Greenpeace présents le 25 août, l'un à Cherbourg (Jacky Bonnemain) et l'autre à Paris (Katia Kanas), ont appris la collision en mer par la radio. « *Un car-ferry avec mille personnes qui éperonne un cargo, on tend forcément l'oreille*, explique Jacky Bonnemain. *Mais on ne connaissait pas le nom des bateaux.* » Enfin, le bulletin radio de 7 heures donne les noms. *Mont-Louis ?* Inconnu au bataillon des bateaux soumis à haute surveillance par les militants de Greenpeace. Jacky Bonnemain plonge donc aussitôt dans l'hebdomadaire *Le Marin*, qui donne tous les mouvements des navires. « *C'est un instrument de travail indispensable pour nous*, dit-il. *Mais ça n'a rien de confidentiel. Tout le monde peut l'acheter.* » Le *Mont-Louis*, « roulier » qui fait la navette entre Rouen et la Finlande avec de la pâte à papier, ne semble pas présenter d'intérêt particulier. Si, tout de même : au lieu de faire sa rotation habituelle entre Rouen et la Finlande, il est annoncé au Havre, le 23 août, à Dunkerque le 24 et enfin à Riga, en URSS, « *Le Havre-Riga, cela nous a tout de suite intrigués*, explique Katia Kanas. *L'an dernier, en effet, à l'occasion d'une campagne contre les* « *boues jaunes* » *déversées en baie de Seine, nous avions séjourné au Havre et noté les mouvements d'un navire transportant des matières nucléaires vers l'URSS : le* Borodine. » Jacky Bonnemain plonge à nouveau dans *le Marin* et découvre que le *Borodine*, retour de Riga, est attendu au Havre vers le 8 ou 10 août. Il y fera relâche en « arrêt technique » pour sa révision annuelle, jusqu'au 5 septembre. Les deux navires appartiennent à la même société, la Compagnie générale maritime (CGM), il est donc vraisemblable que l'un remplace l'autre.

Les militants de Greenpeace appellent la capitainerie du port de Dunkerque pour s'enquérir du contenu de la cargaison. Ils obtiennent seulement confirmation que le *Mont-Louis* remplace bien le *Borodine*. A la capitainerie du port du Havre, on déclare tout ignorer ce samedi soir du contenu de la cargaison du *Mont-Louis*. « *Ils étaient certainement de bonne foi*, admet Jacky Bonnemain, *car ils connaissaient bien les navettes du* Borodine, *qui faisait deux voyages par mois vers l'URSS, mais Le Havre n'était pas l'escale du* Mont-Louis. »

Le lendemain dimanche, la nuit portant conseil, Jacky Bonnemain appelle Katia Kanas, restée seule à Paris, pour qu'elle alerte la presse par un communiqué aux agences. « *Le* Mont-Louis *transporterait peut-être de l'uranium* », lance le communiqué de Greenpeace. « *On s'est presque engueulé pour le* « *peut-être* », avoue Katia Kanas, *car on était maintenant sûr, par déduction.* » Le « peut-être » du communiqué n'atténue en rien son effet explosif : les télex se mettent aussitôt à crépiter sur toutes les lignes d'Europe. Greenpeace est assailli de coups de téléphone. A peine le temps de jubiler. Les militants de Greenpeace éprouvent même un peu d'humeur à l'égard de la grande presse : lors de leur campagne contre les « boues jaunes », au Havre et à Honfleur, en 1983, aucun des journalistes invités à bord de leur bateau, le *Sirius*, n'avait prêté attention aux panneaux exposés alors, montrant les photos de l'embarquement des conteneurs sur le *Borodine* et produisant les copies des certificats d'embarquement de l'uranium.

Six heures après le lancement du communiqué de Greenpeace, la CGM confirme que le *Mont-Louis* transportait bien de l'hexafluorure d'uranium à destination de l'Union soviétique. Ouf... Le pari, car c'en était un tout de même en l'absence de toute donnée sûre, le pari est gagné.

C'est plusieurs jours après que les militants de Greenpeace ont réalisé qu'ils auraient pu alarmer davantage : « *Laisser mille personnes pendant cinq heures sur un bateau encastré dans une véritable bombe à retardement, c'est proprement insensé !* », observe Katia Kanas. Selon elle, en effet, l'hexafluorure d'uranium est tellement corrosif que le moindre contact avec l'eau entraîne de violentes réactions chimiques, à commencer par une brusque élévation de la température de l'eau pouvant entraîner de sévères brûlures. Mais, surtout, en chauffant, le conteneur « mouillé » aurait pu entraîner l'explosion des autres conteneurs, « *en un geyser incontrôlable* ».

Peurs rétrospectives. Pour l'heure, les militants de Greenpeace s'efforcent de convaincre les syndicats de marins français (CGT et CFDT) de boycotter le transport du plutonium de la Hague entre le Japon et Cherbourg, comme l'ont déjà promis les marins anglais, belges, danois et espagnols. Le message, cependant, passe mal en France. Il ne fait en tout cas pas l'unanimité.

Ce samedi, *le Sirius* va quitter le port d'Amsterdam pour gagner Ostende. Les militants de Greenpeace prévoient une grande conférence de presse le 10 septembre, à quelques encablures de l'épave du *Mont-Louis* où s'activent les plongeurs de la Smit Tak. Ils n'ont pas l'intention de s'enchaîner aux conteneurs. Mais ils vont parler, décrire, expliquer, comme ils le font depuis quinze ans, opiniâtrement.

ROGER CANS.

Un combat au long cours

L'ASSOCIATION internationale Greenpeace, qui a révélé à l'opinion publique la nature de la cargaison du *Mont-Louis*, transportant 240 tonnes d'hexafluorure d'uranium, constitue depuis près de quinze ans la force de frappe du mouvement écologiste mondial.

Né en 1971 à Vancouver (Canada), Greenpeace dispose aujourd'hui de bureaux dans dix pays. Le mouvement gère un budget de quelque 4 millions de dollars (35 millions de francs).

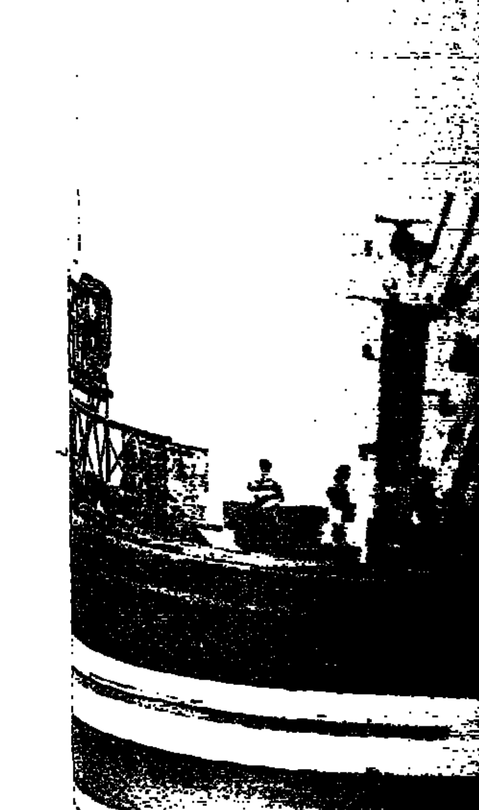
L'aventure a commencé en 1971, quand une poignée d'antinucléaires américains et canadiens se sont opposés aux essais nucléaires américains sur l'île d'Amchitka, au large de l'Alaska. Embarqués à bord d'un vieux bateau rouillé, quelques jeunes gens tentèrent d'empêcher l'opération. Ils arrivèrent trop tard, et l'explosion atomique eut lieu. Mais le mouvement avait attiré l'attention de l'opinion publique. L'année suivante, Washington abandonna le site d'Amchitka : c'était la première victoire de la « paix verte ».

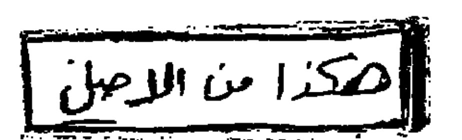
Greenpeace s'attaqua ensuite, en 1972, au site d'essais nucléaires français de Mururoa (Polynésie). Leur voilier, le *Vega*, fut carrément éperonné par un dragueur de la marine française. En 1974, la France annonça l'arrêt de ses essais à l'air libre à Mururoa.

Les militants de Greenpeace s'intéressèrent alors au transport et au déversement en mer des déchets radioactifs. De 1979 à 1981, l'arrivée à Cherbourg du *Pacific Fisher*, chargé de combustibles irradiés japonais destinés à l'usine française de retraitement de La Hague, provoqua de multiples manifestations. Des militants de Greenpeace, notamment, s'enchaînèrent aux grues du port, à trente mètres de hauteur, afin d'empêcher le déchargement du cargo.

Autre pollution combattue par Greenpeace, celle des déchets chimiques. En 1980, le *Rainbow*, un des bateaux du mouvement, bloqua le port de Rotterdam pour s'opposer à l'appareillage des cargo-poubelles, affrétés par la firme chimique Bayer. Depuis, Bayer a établi un plan de recyclage. En mars 1983, le *Sirius*, autre bateau de Greenpeace, s'enchaîna à une barge en baie de Seine sur le lieu de déversement des « boues jaunes » produites par les usines chimiques APC et Rhône-Poulenc. En octobre suivant, c'est encore Greenpeace, qui dénonçait le scandale des quarante et un fûts de dioxine en provenance de Seveso et traversant la France incognito.

Depuis 1975, les écologistes, montés sur des canots pneumatiques, s'interposent chaque année entre les baleines et les bateaux norvégiens, japonais ou soviétiques qui les pourchassent. Grâce à ces campagnes, où les commandos marins de Greenpeace prennent de gros risques sans jamais recourir eux-mêmes à la violence, la plupart des pays baleiniers (sauf l'URSS, le Japon et la Norvège) ont accepté, en 1982, à Brighton (Grande-Bretagne), un moratoire sur la chasse commerciale. De même, devant la pression des écologistes, les dix pays de la CEE ont fini par interdire l'importation de peaux de bébés phoques.





Le naufrage du « Mont-Louis » la menace une nouvelle fois.

Autour de l'épave

A bord du « Jacomina »...

OSTENDE. – « Jacomina *appelle* Belgica. » A la radio de bord, le capitaine néerlandais Joris Goudswaard du bateau de sauvetage interpelle son collègue belge du laboratoire océanographique flottant.

31 août, 15 heures, à 10 mètres de la carcasse du *Mont-Louis*, échoué le 25 août... Quatre ingénieurs français qui viennent d'arriver à bord du *Jacomina* prennent contact avec les experts belges chargés des mesures *concernant la radioactivité régnant dans* l'épave et ses alentours. « *Ici* Belgica. *Qui êtes-vous ?* » La réponse surprend. Est-on en pleine improvisation ? Les Français déclinent titre et identité. Puis attendent. Dans le poste de pilotage, le capitaine néerlandais maintient son cap, ignorant discrètement l'interruption. A bord, chacun se tait. Quelques minutes plus tard, grésille à nouveau la radio. Le *Belgica*, après vérification, transmet ses informations les plus fraîches sur le taux de radioactivité constaté : « *2½ ppm.* » *Le soulagement est manifeste sur le visage des quatre Français.*

« *Nous devons faire des prélèvements, pouvez-vous manœuvrer ?* », demande alors au capitaine Joris un des ingénieurs. Flottement... L'expert ne parle pas anglais. Le capitaine ignore le français. *La difficulté* est rapidement levée. Le *Jacomina* rapproche son flanc de l'épave. La marée monte. Le vent souffle à 60 kilomètres heure. Vagues et brisants cognent avec fureur contre la carcasse du *Mont-Louis*, presque entièrement ensevelie. *Jacomina* coupe son moteur. Un des ingénieurs français jette par-dessus bord une sonde – un cylindre rembourré fixé à un filon. Le résultat est rapidement connu. Il confirme, semble-t-il, le diagnostic de *Belgica. Jacomina* reprend sa route vers la côte.

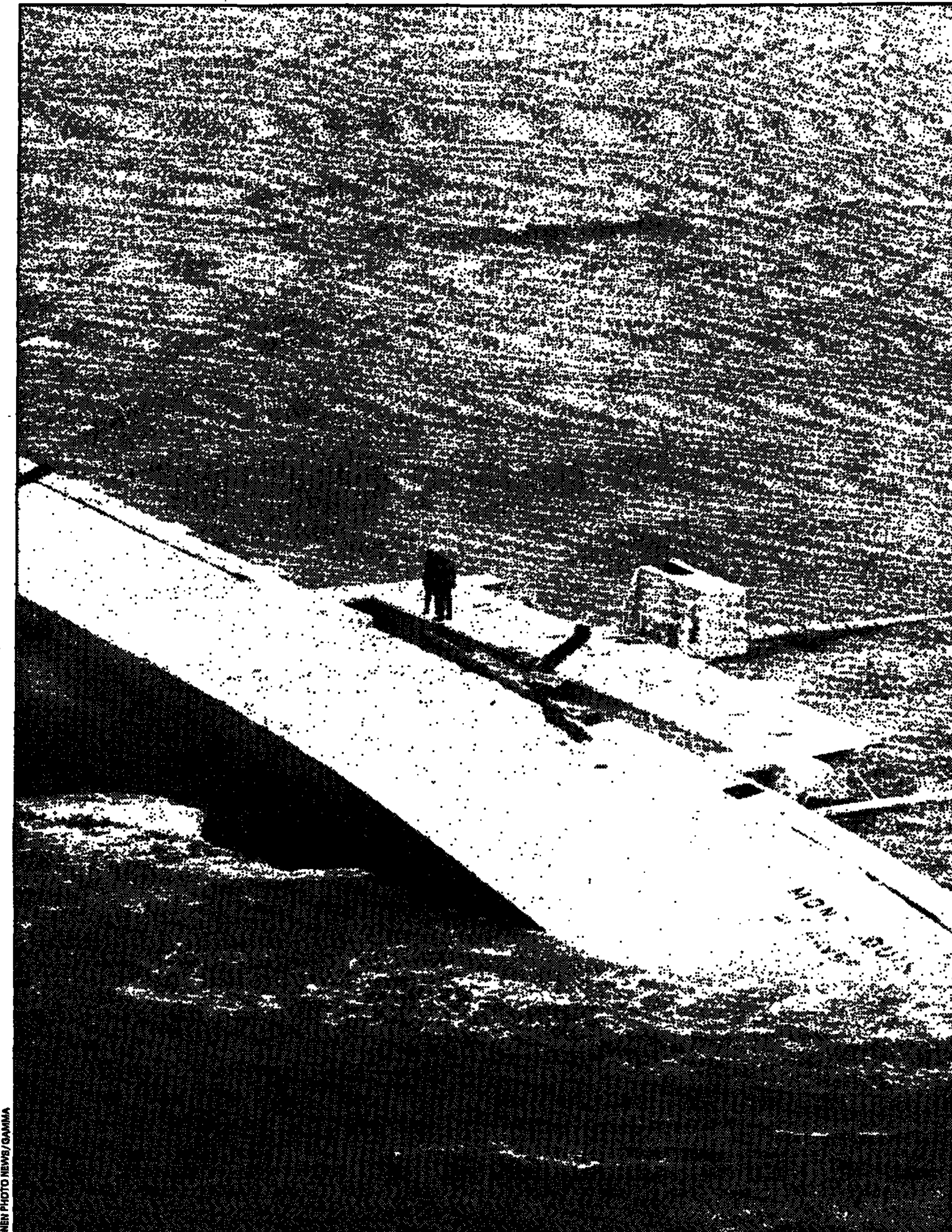
Quelques centaines de mètres plus loin, nouvel arrêt pour un deuxième prélèvement puis, plus loin encore, un troisième. Enfin, le bateau de sauvetage peut rejoindre le port d'Ostende. La route est agitée. Les courants et la marée rendent le retour plus long et plus remuant que prévu. Pour le capitaine du bateau, le regard bleu concentré sur son tableau de bord, la manœuvre est presque ordinaire. Depuis vingt ans, il sillonne les océans. Il a désormais son bateau – un petit remorqueur – et son équipage *composé de jeunes* marins. Pour l'heure, il travaille pour le compte des entreprises chargées de l'évacuation de la cargaison du *Mont-Louis*. *Jacomina* est l'œil des responsables, l'homme à tout faire de ce *chantier maritime* où s'activent cent cinquante intervenants, six bateaux de sauvetage, etc.

Non loin du *Jacomina*, sur la mer déchaînée, flânent en voisin des paquebots de passage, tels des automobilistes arrêtés en curieux sur les lieux d'un accident. On se croirait place de l'Etoile – circulation à sens multiples et priorité à droite sous conditions... *Le Mont-Louis* a ses badauds de mer. Mais le ciel est vide. Il est interdit désormais de survoler les lieux à moins de 500 mètres d'altitude. Les hélicoptères affrétés par des journalistes, au lendemain de l'accident, provoquaient des *tourbillons* qui ont fini par gêner le travail des sauveteurs.

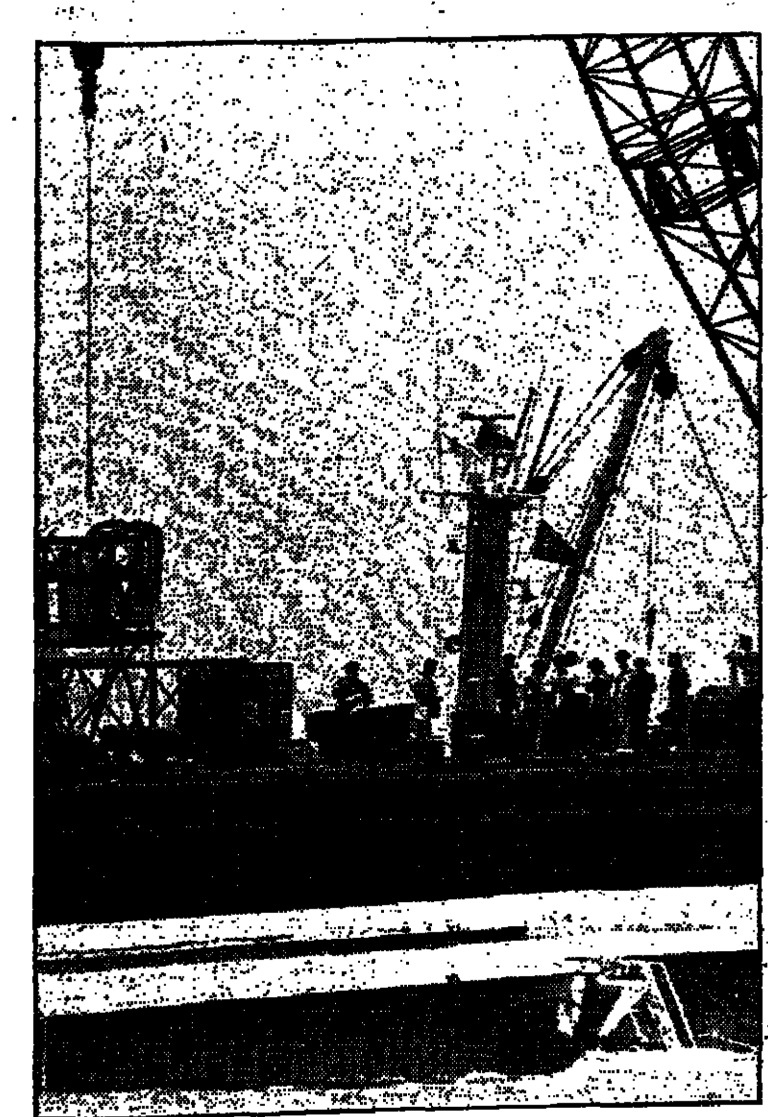
« *Notre tâche n'est pas extraordinaire. Le mystère le plus important, c'est ce que cache l'épave dans sa cale* », lâche, modeste, le capitaine Joris. Son remorqueur est sûr, muni d'un ordinateur pour faire le point et de quatre installations de pilotage – à la main, hydraulique, électrique et automatique. Il n'en est pas à son coup d'essai.

Dimanche 26 août au matin, le capitaine Joris s'apprêtait à partir à moto avec sa femme pour la Grèce. Douces vacances... Deux heures plus tard, il défit sa valise. Il venait d'être appelé en urgence pour participer à l'opération de sauvetage du *Mont-Louis*. Le soir même, *Jacomina* mouillait à Ostende. « *Je regrette, pour ma femme*, murmure, un brin triste, le capitaine. *Mais c'est un métier spécial. Pour des hommes spéciaux.* » A ses yeux, l'aventure permanente dépasse le rêve...

DANIELLE ROUARD.



BOENEN PHOTO NEWS/GAMMA



Le tout-à-l'eau

Il y a celle *« qu'on voit danser au fond des golfes clairs »* et puis une autre, beaucoup moins belle, tapie dans les fonds obscurs. C'est la mer poubelle. Depuis la fin de la dernière guerre, on ne compte plus les déchets qui ont été volontairement enfouis dans l'océan – légalement ou illégalement. Immédiatement après l'armistice, on a immergé par exemple des stocks d'armes allemands dans la Baltique. En janvier dernier encore, des chalutiers danois ont ramené dans leurs filets des grenades à l'hypérite dont le contenu a brûlé plusieurs marins, au moment même où un *cargo danois venait de perdre en* route quatre-vingts fûts d'herbicides très toxiques, emportés par la tempête...

Quant aux déchets radio-actifs, ce sont les Etats-Unis qui ont inauguré le largage en mer, dès 1946. La Grande-Bretagne a suivi en 1951 et, les uns après les autres, les pays européens ont fait de même, en particulier la Belgique, la Suisse et les Pays-Bas – nations hautement industrialisées mais exiguës. Depuis 1967, les immersions européennes sont contrôlées par l'Agence de l'énergie nucléaire de l'OCDE. Depuis 1975, l'immersion des déchets à trop haute radio-activité (dont l'activité dépasse une durée de dix ans) est interdite. La France, qui a participé aux campagnes d'immersion contrôlée en 1967 et 1969, stocke depuis ses déchets à La Hague, dans le Cotentin.

En 1982, la campagne menée par *Greenpeace* contre ces immersions en mer, relayée par les pêcheurs espagnols du port de Vigo, en Galice, a conduit les Européens à suspendre tout déversement en mer. Les Pays-Bas se sont même engagés à stopper définitivement les immersions. Quant à la Grande-Bretagne, elle reste sous la haute surveillance de ses dockers, qui n'ont pas hésité à se mettre en grève pour empêcher les déversements de déchets radio-actifs.

La mer reçoit aussi toutes sortes de déchets chimiques des industries côtières, par largage en haute mer... ou par accident. Chaque fois qu'un cargo coule, explose, prend feu ou éperonne un obstacle, il y a pollution, ne serait-ce que par le carburant répandu. Et ne parlons pas des pétroliers : leurs « marées noires » souillent aussi bien la surface (puis les côtes) que le fond de la mer lorsque le pétrole est précipité par des moyens chimiques.

Certains accidents sont plus discrets, comme ce cargo yougoslave coulé en 1974 avec dans ses cales neuf cents bidons de tétraéthyl de plomb hautement toxique. Il a fallu plusieurs mois pour apprendre le contenu réel de la cargaison et un an aux plongeurs italiens pour remonter tous les fûts à terre (en 1978) ! Faute de discrétion, ce peut être une épuisante course d'obstacles, comme l'aventure survenue à une entreprise finlandaise qui, en 1975, voulut immerger sept cents fûts d'arsenic dans l'Atlantique sud. Devant les protestations du gouvernement d'Afrique du Sud et après l'interdiction d'immersion lancée par le gouvernement finlandais, l'entreprise a dû transférer ses fûts d'un cargo finlandais dans un navire danois, qui se proposait d'immerger l'arsenic au large des îles Canaries. Refus des Espagnols et rembarquement pour un port anglais, avant la remise en terre finale...

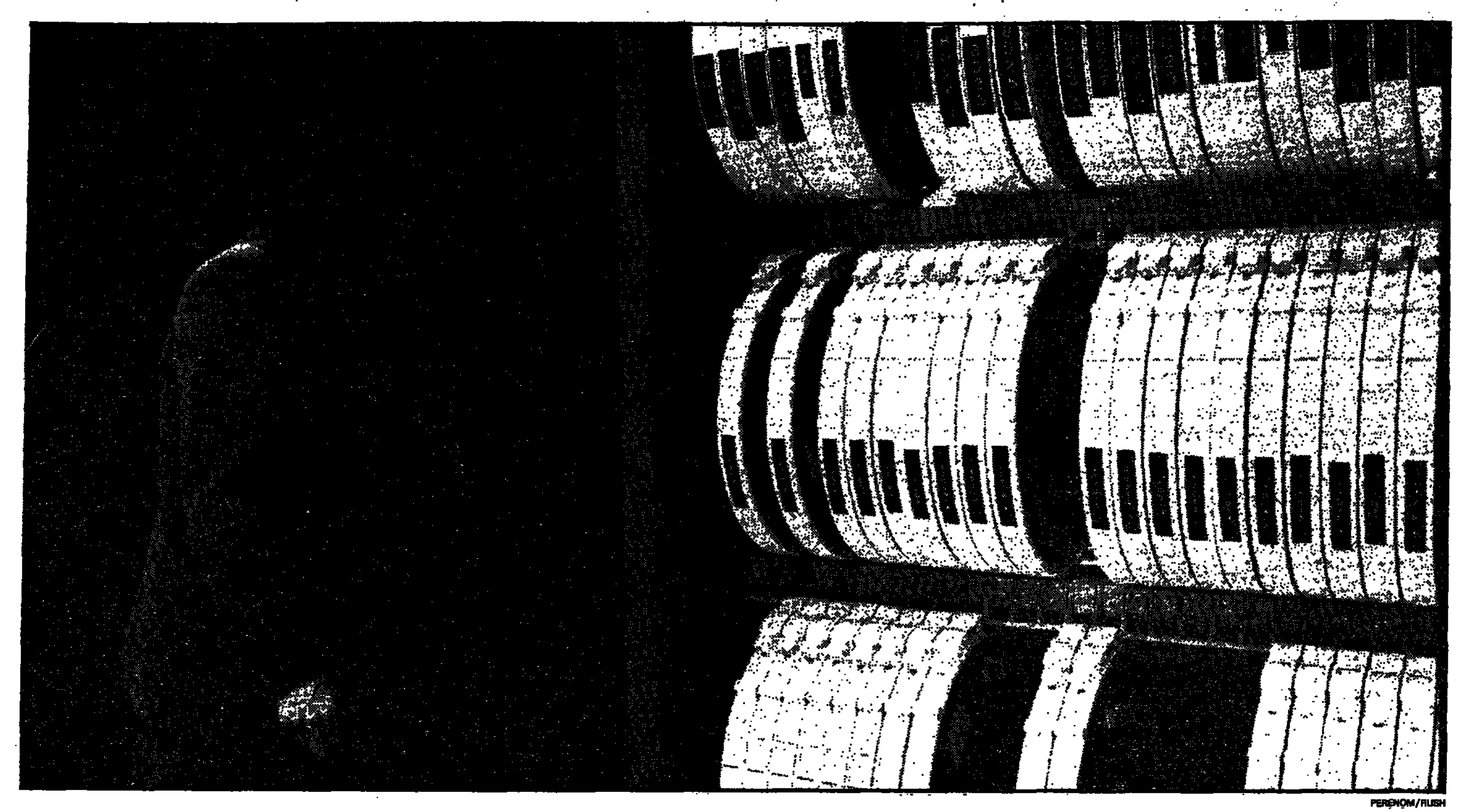
De toute les pollutions marines restées dans l'histoire, cependant, c'est la plus discrète, la plus insidieuse, qui a fait le plus de dégâts humains : Minamata, au Japon. Une usine chimique comme beaucoup d'autres dans le monde, qui déversait tranquillement dans la mer ses résidus de fabrication d'engrais contenant du mercure. Entre 1954 et 1973, le mercure de Minamata a tué deux cents personnes, rendu infirmes plus d'un millier d'autres et fait naître quarante handicapés majeurs.

En France, nous avons aussi nos pollueurs ancrés à terre : l'usine Pechiney de Gardanne (Bouches-du-Rhône) qui déverse ses « boues rouges » à huit kilomètres en mer près de Cassis ; les usines de la basse Seine qui fabriquent des *superphosphates* (il en reste deux) et rejettent leurs « boues jaunes » dans l'estuaire par trains de barges. Et enfin – chut ! – la conduite en mer de l'usine de la Hague, qui déverse en Manche ses « eaux usées ».

R. C.

L'oreille en boîte

La Phonothèque nationale possède 600 000 enregistrements. Fragiles !



PERENOM/RUSH

CHACUN sait que deux exemplaires de tout ouvrage imprimé doivent être remis, au titre du dépôt légal, à la Bibliothèque nationale. On sait moins qu'il en est de même pour tout document sonore, disque ou bande magnétique, qui est déposé à la Phonothèque nationale, organisme créé en 1938 et rattaché depuis 1977 à un département de la Bibliothèque nationale chargé de l'archivage des productions sonores et audiovisuelles.

La Phonothèque nationale dispose ainsi de 600 000 phonogrammes – le plus ancien document date de 1891, – de 2 000 vidéogrammes et d'autant de films cinématographiques. Elle conserve aussi les « Archives de la parole », enregistrements de divers patois faits à la Sorbonne au début du siècle. Tout cela constitue un fonds important, dont la conservation n'est pas sans poser de difficiles problèmes. Aussi la direction de la recherche du ministère de la culture finance-t-elle des recherches sur cette conservation. En 1977, une subvention a été accordée par la délégation générale à la recherche scientifique et technique, et des travaux ont été faits au laboratoire national d'essais. La complexité du problème est apparue, et un poste a été créé en mars 1980, dans un laboratoire commun au Centre national de la recherche scientifique et au ministère de la culture, qui travaillait sur la conservation des documents graphiques. Il est occupé par M. Jean-Marc Fontaine, ingénieur acousticien.

La conservation d'un enregistrement sonore peut s'envisager sous deux angles : celle du support physique et celle du seul message qu'il contient. Le premier implique de garder en état des supports de nature très variée (cylindres, disques, rubans métalliques, bandes magnétiques) ainsi que les appareils spécifiques qui permettent leur lecture et ne sont souvent plus fabriqués depuis longtemps. La seconde méthode est moins ambitieuse, mais elle autorise le transfert du message sur un support nouveau (bande magnétique en pratique) et sa recopie à intervalles réguliers. Mais elle est sans doute la seule qui puisse assurer la conservation à très long terme. Aussi la recherche a-t-elle été limitée, dans un premier temps, à la conservation des bandes magnétiques à enregistrement analogique – bien que l'enregistrement numérique se développe et soit sans doute la voie d'avenir.

Les bandes magnétiques sont des objets fragiles et surtout mal connus. Les fabricants sont peu prolixes sur la composition exacte qu'ils retiennent, et changent celle-ci fréquemment. Et dans leurs critères de choix, ce n'est pas la conservation à long terme qui pèse lourd. L'archiviste doit donc tenter de se prémunir contre des réactions chimiques entre matériaux inconnus.

La difficulté majeure est, en effet, la dégradation chimique des composants – support plastiques, liants, adjuvants divers – utilisés pour fabriquer la bande. Les liants constituent sans doute le maillon faible. Des réactions chimiques avec les autres constituants de la bande peuvent rendre cassante ou pulvérulente la pâte magnétique déposée sur la bande. La température a une influence importante sur la vitesse de ces réactions. Quelques études de cinétique de dégradation des liants ont été faites à l'étranger, qui ont permis de définir quelques règles de conservation.

Un autre risque est constitué par les champs magnétiques. Même faibles, ils peuvent altérer la qualité de l'enregistrement, créant du bruit de fond et une distorsion harmonique.

La bande subit aussi des contraintes mécaniques : quelques degrés d'échauffement, une variation de quelques pour cent de l'hygrométrie, font subir d'importantes contraintes au bobinage qui, à la longue, déforme les bandes. Une ou deux lectures par an constituent de bonnes parades à ces risques.

Les travaux ont commencé par une étude bibliographique axée sur trois directions : définir quels types de bandes présentent les meilleures qualités de conservation, en s'appuyant notamment sur des recherches faites aux Etats-Unis, pour le compte de la NASA, qui a placé des enregistreurs magnétiques dans les sondes spatiales censées fonctionner de nombreuses années ; préciser les conditions favorables de stockage ; rechercher les voies d'une restauration des enregistrements dégradés. Cette étude a pris fin en 1982 et laissé la place à diverses expérimentations sur le stockage, destinées surtout à préciser quelles sont les erreurs graves qu'il faut absolument prohiber, et au contraire quels sont les risques tolérables.

MAURICE ARVONNY.

Du calcium pour nettoyer l'acier

Innovation à Annemasse.

POUR lourde et traditionnelle qu'elle soit, la sidérurgie peut encore se prêter à nombre d'innovations techniques susceptibles de rendre plus performants les procédés de fabrication de l'acier et d'améliorer la qualité des tôles obtenues. La preuve ? Elle est fournie par une petite entreprise d'Annemasse (Haute-Savoie), Extramet-Industrie, qui produit depuis quelques mois des granules de calcium pur facilitant le nettoyage de l'acier produit par coulée continue.

Le calcium est un additif très prisé dans l'affinage « en poche » de l'acier, opération qui s'effectue juste avant la coulée du métal liquide et son refroidissement. L'oxygène, présent dans l'acier liquide, a tendance à s'échapper en laissant derrière lui des bulles vides qui seront autant de trous dans le métal solide. Pour éviter ce phénomène, les sidérurgistes ajoutent au milieu de l'aluminium ou du silicium qui piègent le gaz en s'associant à lui sous forme d'alumine ou de silice. Le problème n'est pas résolu pour autant : ces oxydes constituent des particules solides qu'il faut éliminer du milieu par décantation, opération difficile à réaliser totalement. Qu'à cela ne tienne : on rajoute au mélange des métaux réactifs comme du calcium ou du magnésium qui, à leur tour, se combinent à l'alumine par exemple et donnent naissance à des produits comme l'aluminate de calcium. Ces composés sont liquides et se séparent donc relativement aisément de l'alliage métallique fondu.

C'est là que le bât blesse. Le calcium étant un métal très réactif et sa poudre s'enflammant spontanément à l'air, il était jusqu'ici impossible de l'utiliser pur. On devait l'employer sous forme de silico-calcium, ce qui revenait à introduire dans l'acier du silicium, gênant pour certaines qualités d'alliages. En fabricant des billes de calcium pur, Extramet apporte une solution à ces difficultés. Ces granulés, introduits par injection pneumatique ou à l'intérieur de « fils fourrés » – fils métalliques qui fondent au fur et à mesure qu'ils s'enfoncent dans le métal liquide – participent en outre à l'élimination du soufre et du phosphore, impuretés de l'acier.

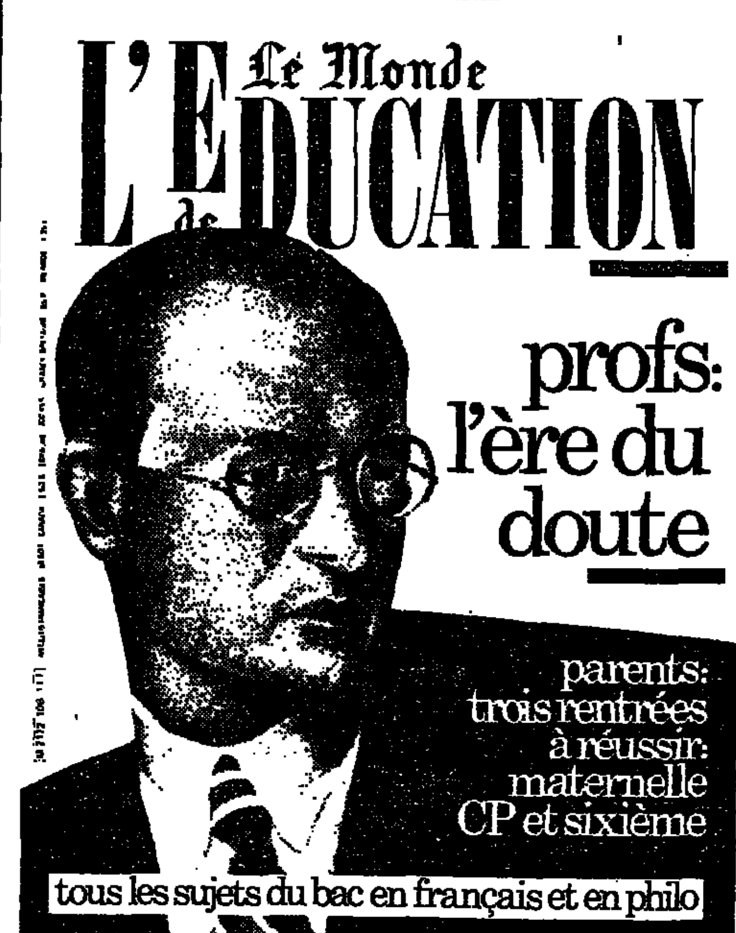
Pour élaborer ces granulés, que des industriels chinois intéressés par le procédé nomment *« les petits pois français »*, il « suffit » de faire passer du calcium liquide à travers une série d'orifices animés de vibrations. Celles-ci fractionnent les jets en goutelettes identiques qui se refroidissent au cours de leur chute de 10 mètres dans une enceinte remplie de gaz inerte. A la sortie, on recueille des billes solides de moins d'1 millimètre de diamètre. L'apparente simplicité de ce procédé cache, en fait, de nombreuses astuces techniques mettant en œuvre des opérations en fait très difficiles. C'est sans doute pourquoi Extramet est actuellement la seule entreprise au monde à maîtriser la fabrication de billes de métaux réactifs purs.

Cette PMI de quinze personnes, soutenue dans son activité par sa sœur jumelle, Extramet Recherche, dont elle est une émanation, a non seulement fait preuve d'innovation en la matière, mais aussi de rapidité : le premier coup de pioche de l'usine a été donné en février 1983 et les premiers granulés sont tombés en août de la même année. Depuis décembre dernier, l'entreprise a produit 70 tonnes de billes qu'elle vend en partie à Vallourec (la firme française fabriquant du fil fourré), et qu'elle exporte surtout dans différents pays européens. Et elle semble avoir de beaux jours devant elle puisque ses responsables estiment le marché européen, pour ce type de produit, à 1 200 tonnes par an.

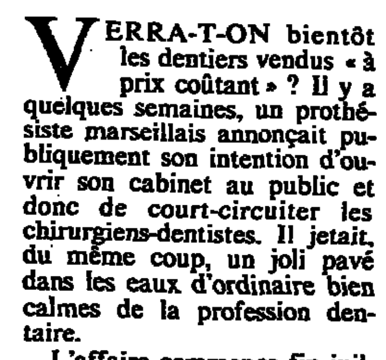
Cette entreprise a fait la preuve qu'une petite équipe d'ingénieurs, porteurs d'un *« portefeuille d'idées »*, aidée par l'ANVAR, le ministère de l'industrie et de la recherche, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) et des partenaires financiers (Sofinnova, Epicéa...), peut non seulement développer des procédés originaux, mais aussi les mener jusqu'au stade industriel. Comme le remarque M. Philippe Beutin, chef du service matière première de l'AFME, *« il est encore possible d'innover en France dans le domaine de la métallurgie, et les PME peuvent jouer un rôle important dans ce secteur »*.

ÉLISABETH GORDON.

NUMÉRO DE SEPTEMBRE



هكذا من الاصل





Dentiers à prix cassés

Un prothésiste de Marseille court-circuite les dentistes.

VERRA-T-ON bientôt les dentiers vendus « à prix coûtant » ? Il y a quelques semaines, un prothésiste marseillais annonçait publiquement son intention d'ouvrir son cabinet au public et donc de court-circuiter les chirurgiens-dentistes. Il jetait, du même coup, un joli pavé dans les eaux d'ordinaire bien calmes de la profession dentaire.

L'affaire commence fin juillet à Marseille quand M. Michel Benhaïm décide de casser les prix des dentiers. Ce prothésiste estime que les marges bénéficiaires prises par les chirurgiens-dentistes sur les appareils sont beaucoup trop élevées. Il est possible, selon lui, de pratiquer des tarifs très inférieurs (six à dix fois) à ceux des cabinets dentaires.

Mais peut-on, dès lors qu'on touche au corps humain, avoir les mêmes initiatives que lorsqu'on vend des baguettes, de l'essence, ou des automobiles ? A Marseille, la réponse est immédiate : c'est non. Début août, la faculté d'odontologie de la ville estime que l'action de M. Benhaïm *« ne s'attaque pas au monopole des chirurgiens-dentistes ou des stomatologistes, mais à la santé publique tout simplement »*. Réponse du prothésiste : *« Je n'interviens que dans des bouches saines qui ne demandent aucun soins. »*

Entre-temps l'affaire avait pris des dimensions nationales. L'Union nationale des prothésistes dentaires apportait son soutien à M. Benhaïm. A Paris, puis en province, d'autres prothésistes imitaient ce dernier. Fin août *le Quotidien du médecin* publiait une étrange « confession anonyme », celle d'un artisan prothésiste parisien, qui, depuis dix ans, en silence, court-circuite les chirurgiens-dentistes.

Certes, avouait-il, *« tous les laboratoires de prothèses ne sont pas équipés pour recevoir une clientèle privée. Pour ma part, je le suis, je dispose d'une pièce respectant les conditions d'hygiène nécessaires réservée à l'accueil des patients. Dans mon arrondissement, mon activité est connue. Le ouï-dire fonctionne à merveille. Les chirurgiens-dentistes du quartier se contentent, quant à eux, de boycotter mon laboratoire (...) Seul, un petit nombre d'entre eux s'intéressent à la pose d'appareils. Dix à quinze séances environ leur sont nécessaires pour concevoir un appareil haut et bas ; et il arrive que le produit final soit inutilisable par le patient. Pour ma part, il me suffit de cinq séances entre la prise des empreintes et l'essayage de l'appareil. »*

En fait, selon lui, dès qu'il s'agit de poser des prothèses, les dentistes sont *« incompétents à 80 %. »* Pourquoi alors ne pas laisser travailler les professionnels ? C'est aller un peu vite en besogne. Un article du code de la santé stipule en effet qu'un prothésiste travaillant de sa propre initiative exerce illégalement l'art dentaire. Fort de ce cadre officiel, la Confédération nationale des syndicats dentaires faisait alors connaître sa position : *« Ces agissements constituent un pur retour au charlatanisme alors que les chirurgiens-dentistes ont toujours eu pour but l'amélioration de la qualité des soins dans l'intérêt des patients et de la santé publique. »* Le conseil de l'ordre des dentistes et cette confédération décidaient ensuite conjointement de poursuivre devant les tribunaux les techniciens trop indépendants qui auraient déclaré vouloir prendre eux-mêmes les empreintes et *« poser les appareils en bouche »*.

Côté pouvoirs publics, on demeure silencieux, désireux, semble-t-il, de voir mûrir l'abcès avant de prendre position ; au cabinet de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, on reconnaît qu'une telle pratique est illégale, et qu'il convient de protéger les usagers contre les conséquences fâcheuses qu'elles pourraient avoir.

Les deux problèmes ici posés restent donc entiers. Problème financier d'abord. L'initiative des prothésistes trouve, de toute évidence, son origine dans les tarifs forts élevés demandés par la majorité des chirurgiens-dentistes. Ainsi, un dentier complet (haut et bas) est facturé aux environs de 10 000 francs, parfois 15 000 francs. Il est proposé par M. Benhaïm au prix de 2 500 francs. D'une manière générale, il semble que les chirurgiens-dentistes multiplient par trois à cinq le prix des prothèses. Ils font, pour cela, valoir l'importance de leurs frais professionnels et les responsabilités qui sont les leurs.

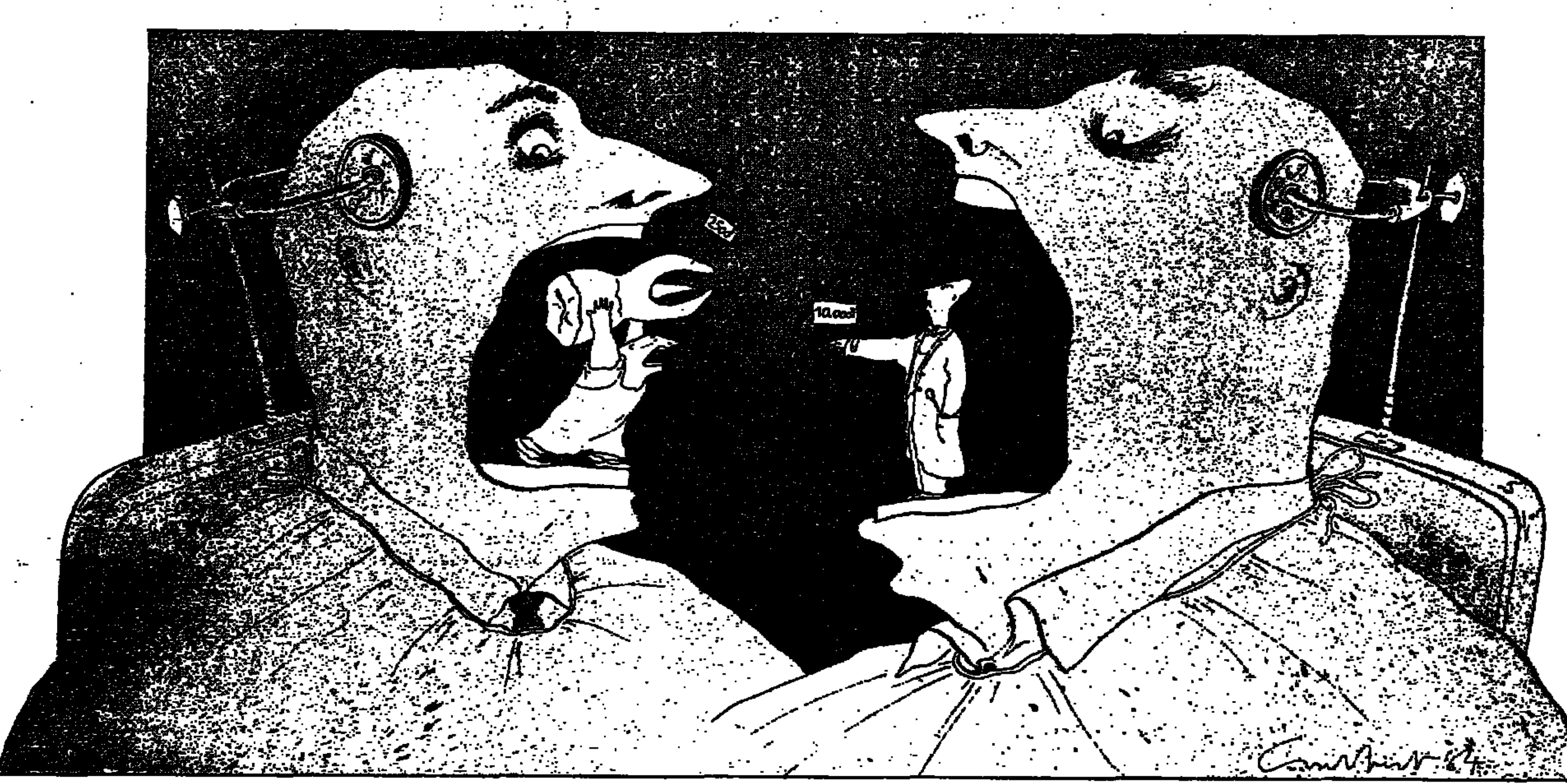
Problème médical aussi, les prothésistes soutiennent qu'ils n'effectuent là que des gestes purement techniques dès lors que *« la bouche est bonne »*. En d'autres termes, ce sont eux qui entendent ici faire la part du normal et du pathologique. Faut-il considérer qu'il s'agit là d'un exercice illégal ? Sans doute pas. Peut-on pour autant soutenir que la généralisation de cette pratique demeurera sans risques pour ceux qui y auront recours ? Rien n'est moins sûr.

Ce conflit est, depuis quelques jours, à l'origine d'échanges très vifs entre les deux parties. Les représentants des syndicats dentaires n'hésitent nullement à agiter le spectre de la lésion maligne pour justifier leur position et les prothésistes mettent publiquement en doute la compétence des dentistes.

Ils disposent d'un atout non négligeable quand ils demandent que les patients puissent prendre connaissance de la part minime qui, dans le décompte final, leur revient.

Une telle affaire appelle une meilleure définition du champ d'activité des deux professions. Elle met aussi en lumière la liberté laissée aux dentistes de facturer sans tact ni mesure le prix de leurs services. Celui-ci rend plus que modeste les taux de remboursement de la Sécurité sociale. Une situation qui n'est pas, elle non plus, sans conséquences négatives sur la santé publique.

JEAN-YVES NAU.



NICOLAS GUILBERT

Maison du radium

L'Institut Curie, en lutte contre le cancer.

S'IL est vrai qu'il existe en France des institutions réservées aux malades atteints d'affections cancéreuses dès le dix-huitième siècle, il s'agit alors plus d'une exclusion que d'un processus de reconnaissance. L'accès des hôpitaux généraux est alors, comme l'a rappelé Gustave Roussy, interdit aux malades cancéreux, et l'hôpital de Reims (1740) comme l'association de Lyon des Dames du Calvaire (1841) pour cancéreux incurables sont des palliatifs. La prise en considération de l'affection se fera en deux phases. En 1846, les personnes atteintes d'affections malignes sont admises dans les hôpitaux ou les hospices. En 1921, Bergonie et Strauss officialisent les centres anticancéreux. Il s'agit-là, en fait, d'un schéma que l'on retrouve dans la tuberculose et qui est commun aux affections avant que ne soit reconnu un traitement rapide, très efficace et simple. Rappelons-nous l'effondrement, autour des années 60-70, des sanatoriums sous la pression de la polychimiothérapie.

L'histoire de la cancérologie est marquée par deux phénomènes, si nous envisageons les cent dernières années : la naissance de la radiologie et la découverte de la radioactivité. De même que la radioactivité artificielle vit le jour en France en 1934, la radioactivité que l'on peut appeler naturelle doit beaucoup de son émergence aux travaux de Marie et Pierre Curie à la fin du dix-neuvième siècle. Cette méthode de traitement viendra compléter la chirurgie et permettra d'asseoir la création de structures. C'est l'histoire d'une de ces structures, prestigieuses, que je voudrais rappeler.

Quelques mois après la découverte des rayons X par Roentgen en 1895, Henri Becquerel expose dans une note à l'Académie des sciences, le 24 février 1896, l'existence d'un rayonnement spontané et inconnu en provenance de l'uranium et de ses composés. Le 26 décembre 1898 fut annoncée la découverte du radium par Marie et Pierre Curie et Bemont. Ce corps fut découvert parce que nos auteurs avaient remarqué que le minerai d'uranium appelé pechblende était quatre fois plus actif que l'oxyde d'uranium pur. Un autre corps était donc présent ; il s'agissait d'un nouvel élément. Cette découverte a été faite dans un hangar prêté à Pierre Curie par l'École de physique et chimie de Paris. Une chaire et un laboratoire seront attribués à Pierre Curie en 1904, mais ce dernier périra tragiquement en 1906 dans un accident de la circulation.

Un autre acteur entre en scène. Il s'agit d'Émile Roux, qui comprendra immédiatement l'importance de la découverte. Rappelons que Roux fut préparateur de Pasteur dès 1878 et qu'il contribua de façon majeure aux découvertes du célèbre savant à partir de cette date-là. Par la suite, avec Martin et Chaillou en 1894, il donnera au monde la sérothérapie contre la diphtérie puis, plus tard, la sérothérapie antitétanique (avec Vaillard).

En 1909, un accord fut conclu entre l'Institut Pasteur et l'université de Paris. Les fonds au départ provenaient d'un prix de l'Institut de France : legs Osms de 1908. Par la suite, une Fondation Pasteur (reconnue d'utilité publique en 1911) permettra d'alimenter la structure qui progressivement allait grandir : l'Institut du radium. Deux parties allaient constituer cet Institut : un laboratoire Curie destiné à poursuivre des recherches de physique et de chimie, et le laboratoire Pasteur tourné vers la biologie et les applications médicales, qui ne fonctionnera qu'à partir de 1919.

Trois éléments sont intervenus pour assurer le succès de l'Institut Curie :

a) Les « fées ». Nous avons déjà cité le nom de Roux ; d'autres personnes connues alors, et parfois encore maintenant, ont donné leur caution à l'Institut et à la Fondation. J'ai relevé les noms de Raymond Poincaré, Breton (ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale), Laveran, Béclère, Lucien Poincaré.

b) Les financements. Ils permettront l'achat de radium. Là interviendront notamment Henri de Rothschild en 1910 (500 milligrammes), Mme Curie (don en 1918 d'un gramme de radium préparé par son mari et elle-même), le Parlement (subvention en 1921 pour l'achat de 400 milligrammes) et le comité des dames des États-Unis la même année (un gramme).

A ces donateurs, il faut ajouter les fonds provenant du fonds du pari mutuel, de la Ligue franco-anglo-américaine contre le cancer (créée en 1918 et qui deviendra en 1927 la Ligue française contre le cancer).

c) L'utilité scientifique et sociale. Le laboratoire de physique dirigé par Marie Curie sera un lieu de recherches intenses, et, à partir de 1922, l'Institut du radium participera à l'enseignement de la radiologie médicale en collaboration avec la faculté de médecine. Le programme comprenait des cours sur la radiumthérapie (appelé aussi curiethérapie à partir de 1913), la radiophysiologie et le traitement des cancers par les radiations. Il convient de ne pas restreindre les activités de l'Institut Curie à la radiothérapie. Un volet chirurgie était présent, mais la spécificité de l'approche médicale du cancer réside dans cet emploi complémentaire des radiations. En 1916, Marie Curie avait établi un service de tubes d'émanation destiné aux hôpitaux militaires pour traiter les cicatrices de blessures de guerre. En 1919, deux petites salles de l'hôpital Pasteur (dix-huit lits) permettent d'accueillir les malades. Vingt lits supplémentaires seront disponibles en 1922 à la clinique médico-chirurgicale rue Antoine-Chantin. A cette époque s'ouvre un nouveau dispensaire où seront rassemblées les consultations.

Cette brève rétrospective doit être replacée dans son contexte. Dans de nombreux pays, des instituts apparaissent au début du vingtième siècle, à Berlin ou à Heidelberg, à Londres, à Glasgow, à Manchester ou à New-York. La première conférence internationale contre le cancer eut lieu en 1906 à Heidelberg, la deuxième en 1910 à Paris ; puis le premier congrès international se tint en 1933 à Madrid, et l'Union internationale de lutte contre le cancer se réunit le 4 mai 1935 à Paris, tandis que le premier traité de radiumthérapie fut publié en France en 1909.

L'Institut Curie fut donc un organisme fondamental dans l'histoire de la recherche et du traitement des cancers : en 1928, il accueille mille cinq cent vingt-cinq nouveaux malades en consultation, et en 1934 Frédéric et Irène Joliot-Curie découvrent à l'Institut le phénomène de la radioactivité artificielle.

Il s'agit ici d'une histoire en cours. L'étiologie se précisera, et de nouveaux traitements apparaîtront donc comme surgiront de nouveaux moyens de diagnostic. Mais il restera toujours le souvenir d'un vieux hangar et de la volonté de quelques individus.

VINCENT-PIERRE COMITI,
responsable du département d'histoire de la médecine,
Laboratoire d'anthropologie médicale,
CICRAM,
Collège de France.

Aux quatre coins de France

Vacances et loisirs

COTE D'AZUR - 06500 MENTON
Hôtel CÉLINE-ROSE **NN 57, avenue de Sospel
Tél. (93) 28-28-38. Chambres tout confort calmes et ensoleillées, cuis. famil., ascenseur, jardin.
Pension complète été, automne 1984 : 163 F à 190 F T.T.C.

07260 JOYEUSE, ARDÈCHE
HOTEL LES CÈDRES ★★NN
Bord rivière, vous accueille avec 40 ch. tt cft. sal. TV. Pens., 1/2 pens. Michelin. Logis de France. T.C.B. park. parc. T: (75) 39-40-60.

Vins et alcools

CHATEAU LA TOUR DE BY
Cru Grand Bourgeois du Médoc
Begadan, 33340 Lesparre Médoc
Tél. : (56) 41-50-03
Documentation et tarif sur demande.

MERCUREY A.O.C. Vente directe propriété
12 bouteilles 1981 : 396 F franco dom.
TARIF SUR DEMANDE - Tél. : (85) 47-13-94
Louis Modrin, viticulteur, 71680 Mercurey.

Illustres sauvages : *les peuples qui ont nourri l'imaginaire de l'Occident.*

Voyage vers le Japon des Aïnous

Nicolas Bouvier avec la curiosité de La Pérouse.

Après les aborigènes d'Australie, présentés dans le Monde Aujourd'hui *daté 8-9 juillet, les Esquimaux (15-16 juillet), les Hurons (22-23 juillet), les Polynésiens (29-30 juillet), les Tarahumaras (5-6 août), les Zoulous (12-13 août), les Tziganes (19-20 août), les Urus (26-27 août), les Moïs (2-3 septembre), voici les Aïnous.*

Ligne de Wakanaï. Hokkaïdo, 1965-1976.

MON train transporte sa cargaison de serpes, de haches au tranchant bleu soigneusement enveloppé de toile, et de dormeurs aux visages noircis de fatigue ; vite à travers la nuit verte car il a beaucoup plu sur les talus et les guérets qui bordent la forêt primitive.

Et maintenant, puisqu'il s'arrête, penchons-nous à la fenêtre : c'est une petite gare dans la nuit tombée, pleine de rouleaux de corde, de sacs de sciure et d'ombres fléchies qui coltinent ces rouleaux et ces sacs et s'interpellent en bâillant. Quant à ce train – une locomotive à vapeur et cloche de bronze, un seul wagon qui sent encore la résine, – il est comme si les bûcherons d'ici l'avaient construit eux-mêmes en se remémorant ces notions de manuels scolaires (inertie, friction, $\pi = 3{,}14$) qui sauvent les naufragés de *l'Ile mystérieuse.*

Autre gare prise dans la banquise du sommeil. Nouvel arrêt. Comme la salle d'attente est glaciale et qu'il n'y a aucun endroit où s'attabler dans ce lieu qui n'est que tourbe noire, ombelles géantes, amas de troncs équarris, corbeaux, phares isolés le long d'une mer brumeuse, je me suis installé pour écrire sur le bureau du chef de gare qui, paraît-il, est allé dîner chez sa mère. Le receveur qui lui est subordonné compte et recompte sur un boulier la recette de la journée, en grignotant des noisettes dont il m'a offert une poignée. Entre ses additions, il m'apprend que, sur la ligne de Wakanaï, les ours ont, depuis le Nouvel An, dévoré un cheval et une écolière. Je note.

Retour du chef de gare qui entre en polissant sa lanterne. Il est stupéfait de trouver un étranger installé en pleine nuit à sa table entre des grimoires étalés, hésite un instant entre la cordialité forcée et la réprobation, s'en veut aussitôt de cette hésitation que j'ai perçue et cherche un moyen de m'être agréable. Il téléphone pour obtenir la météo, qu'il me récite le doigt levé : *« Il a plu hier, il pleut aujourd'hui, il pleuvra demain. »*

Tant mieux ! La pluie, dans ce pays fait de si peu, c'est toujours un petit quelque chose de plus. J'aime d'ailleurs beaucoup ces natures qui ne font pas de musique symphonique mais ne connaissent que quelques notes et les répètent inlassablement : prés d'un vert émeraude qui descendent en cascade jusqu'à la mer, brouillards au galop, iris sauvages qui tremblent dans un vent continuel. Dans ce peu qui me ressemble, je me sens chez moi, je me retrouve, j'ai le sentiment de comprendre enfin ce qu'on cherche à me dire.

Dans cette île sans mémoire, où rien ne témoigne du passage du temps, je me refais les poumons. Surtout après une année passée à Kyoto, où le tissu culturel est peut-être le plus serré du monde : rien n'est en l'état natif, à chaque pas l'histoire vous attend. Dans le jardin désert et silencieux de ce temple, l'auteur du *Roman de Genji* (dixième siècle), Murasaki Shikibu, a joué tout enfant ; ce vieux saule a servi de modèle à une dynastie de peintres illustres ; sur ce rocher solitaire dans une forêt de cryptomères, un *tengu* (génie des bois) a enseigné l'escrime au héros Yoshitsuné ; l'énorme marmite de fonte dans laquelle je prends chaque soir le bain japonais porte encore le nom – Gozaémon Nabe – du bandit qu'on y fit jadis cuire à petit feu ; dans ce vieux puits noyé de liserons, une fille de cuisine accusée à tort d'avoir cassé un bol précieux s'est jetée voilà quatre siècles, et chaque soir, à la brune, on entend son fantôme navré recompter interminablement sa vaisselle.

Bref, tout est connoté, relié, attribué, placé sous le parrainage d'un homme ou d'une ombre célèbre, et chaque bosquet de pivoines vous prend en flagrant délit d'ignorance. Cette densité culturelle est encore bien vivante puisque la ville fourmille de calligraphes, de potiers, de bonzes pleins de maximes ou de lettrés qui font souvent aussi bien (ils n'en conviendraient pas) que leurs devanciers. Elle contribue largement à la finesse du quotidien et n'a d'égale que la dévotion sans limite que les Kyotans éprouvent pour le « savoir orné », les maîtres et les vertus académiques. Elle est parfaitement illustrée par le proverbe local *« Jette une pierre au hasard et blesse un professeur »*. Parfois, ce raffinement porte au foie du rustre que je suis resté ; à respirer tant d'érudition, j'étouffe, le cancre que je suis a besoin de la leçon des prés.

Ici, je suis gâté. Tout m'est offert à l'état brut dans un curieux mélange de mélancolie et de fraîcheur. J'ai retrouvé aujourd'hui quantité d'éléments d'allure boréale dont j'étais frustré depuis longtemps : cette solide herbe à trèfles, des pâquerettes doubles, des lessives aux couleurs sourdes qui percent le brouillard, de gros chevaux noirs posés partout comme des plombs pour arrimer le velours du paysage, grands canassons qui se moquent du zen, me font « oui » avec la tête et sont complètement absorbés par cette même herbe à trèfles dont j'ai fait provision, moi aussi...

Quatre hommes en bonnet de fourrure, aux profils effacés par le vent, s'installent dans la salle d'attente et lisent dans une lumière de cassonade – c'est une éolienne qui fournit le courant – des manuels sur la réparation des treuils ou le sciage en long. C'est exactement ainsi que j'imaginais le « Grand Nord » (ajoutons traîneaux, zibelines, raquettes à neige, pemmican) en lisant la description du Hokkaïdo dans, un fort volume vert bouteille, *le Journal des voyages*, année 1898, vers six ou sept ans. Ces bûcherons sont les descendants des samouraïs rebelles, menus délinquants, *burakumin* (une caste de parias), que le jeune gouvernement Meiji envoie en hâte en 1869 pour coloniser et tenir solidement cette île dont l'empire ne s'était jamais beaucoup préoccupé, mais que les entreprises des Russes au Kamtchatka, à Sakhaline et aux Kouriles sont en train de transformer en glacis stratégique.

Recrutement difficile tant les Japonais répugnent à s'établir dans ces terres du Nord où la lune est voilée, où les cerisiers ne fleurissent pas, dont les quelques habitants sont sans étiquette *manu-nuki*. On vide les prisons, on offre des remises de peine, des primes d'installation et le prix du voyage – aller simple, bien entendu. On rebaptise l'île dont l'ancien nom, Yesogashima, était pour beaucoup synonyme de rustrerie. Hokkaïdo veut dire « chemin de la mer nord », quant aux rustres, c'étaient les Aïnous.

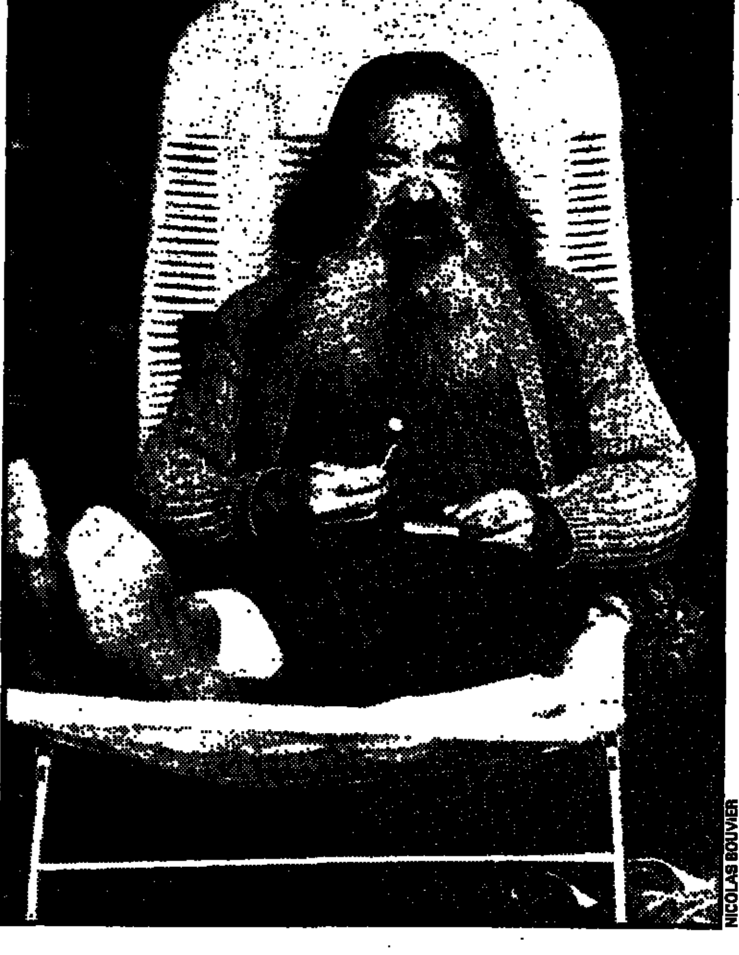
∴

Selon Basil Hall Chamberlain (*Things Japanese*, Londres, 1890), *Aïnou*, en langue aïnou, signifie « homme », comme Inuit dans la plupart des parlers eskimos. Voilà qui a le mérite de la simplicité et m'aurait fourni un excellent début d'article. Malheureusement, cette lecture est contestée quatre ans plus tard. Pour John Murray (*Japan*, 1894), *Aïnou* serait une déformation du japonais *inu* (chien), reflet de l'omniprésence de cet animal dans le folklore de ce peuple chasseur comme du peu d'estime que leur portaient les conquérants nippons. La Pérouse, premier Européen à les avoir décrits et visités ne mentionne pas le terme ; d'autres observateurs assurent que les Aïnous se sont toujours considérés comme *Yezo*, du nom de leur île.

Quoi qu'il en soit, c'est sous la désignation d'Aïnous qu'on étudie aujourd'hui les derniers représentants, éthyliques et dégénérés, d'un peuple condamné à disparaître, peut-être le plus ancien, à coup sûr le plus hirsute de l'anthropologie asiatique, et sur l'origine duquel on n'a pas fini de se quereller.

L'examen des *kaïzuka* – monceaux de coquillages, d'ordures ménagères, d'ustensiles hors d'usage – a établi que les Aïnous occupaient au néolithique l'archipel japonais jusqu'au nord de l'île de Kyushu. On n'y trouve aucune trace de métallurgie, mais des tessons de poterie à motifs cordés qui rappellent ceux de l'époque Jomon (VI[e]-I[er] av. J.-C.). Des dépôts semblables ont été trouvés dans l'île de Sakhaline et aux Kouriles où subsistent encore de petites colonies d'Aïnous.

Certains historiens les considèrent comme de véritables autochtones, d'autres les font descendre vers 300 avant J.-C. de la côte sibérienne par le Kamtchatka, les îles et la banquise sur le Hokkaïdo et le Honshu, où ils auraient supplanté un peuple troglodyte encore plus primitif qu'ils reconnaissent comme leurs ancêtres, qu'ils appellent *Koro-pok-guru* (hommes des trous) et que les plus anciennes chroniques japonaises, au début du VIII[e] siècle av. J.-C., baptisent tantôt *Tsuchigumo* (araignées de terre), tantôt *Kobito* (gnomes). Elles mentionnent une dernière campagne de l'empereur Keiko (I[er] siècle ap. J.-C.) contre ces êtres à demi mythiques, puis ces nains disparaissent de la protohistoire pour se réfugier – peut-être – dans le riche folklore des contes japonais où les *kobito* sont légion.



NICOLAS BOUVIER

Quant au peuple japonais proprement dit, il serait né de la fusion de deux envahisseurs successifs, les premiers venus de Mongolie par la Corée, les seconds originaires de l'Annam ou du Sud chinois et portés vers les côtes méridionales de l'archipel par le courant de Kuroshiwo. Aux premiers siècles de notre ère, ces clans, gouvernés le plus souvent par des « impératrices » auxquelles les chroniques chinoises des Han de l'Ouest (I[er]-II[e] siècle ap. J.-C.) attribuent toutes sortes de pouvoirs magiques, s'emparent du sud de la grande île, où l'on voit naître un pouvoir central dans la plaine du Yamato qui donnera son nom à cette nouvelle nation. Cette thèse, longtemps jugée hérétique puisqu'elle contredisait la cosmogonie shintoïste et l'origine divine des Japonais, est en train d'être confirmée par les fouilles poursuivies depuis la fin de la deuxième guerre mondiale dans les îles de Kyushu et de Honshu.

Désormais, et jusqu'aux invasions mongoles du XIII[e] siècle, ce jeune empire n'aura d'autres adversaires que les Aïnous que les Japonais appellent *Ebisu* (barbares) ou *Yemishi* (têtes de crevettes, selon Chamberlain), et qu'ils vont, après quinze siècles de campagnes sporadiques, assujettir et reléguer dans l'île de Hokkaïdo. D'ailleurs non sans mal : les premières expéditions tournent au désastre. La menace continuelle que les Aïnous font peser sur le limes du Nord contribue au développement des arts martiaux et d'une caste militaire bientôt mieux entraînée que ces rustiques ennemis sur lesquels elle prendra désormais toujours le dessus.

En dehors de ces victoires qui déplacent graduellement le pouvoir militaire vers le Nord, les Japonais s'intéressent très peu aux *Ebisu* que leurs chroniques ne mentionnent que lorsqu'ils les ont rossés. A la grande école des cultures coréenne, chinoise, du bouddhisme et du confucianisme qu'ils assimilent et adaptent à leur tempérament avec une célérité admirables, ils ont peu de temps pour ces trouble-fête incultes et encore belliqueux.

A la fin du XVII[e] siècle, le médecin westphalien Kaempfer passe quelques années dans la petite île de Deshima où les Japonais confinent les marins et les négociants de la Compagnie néerlandaise des Indes seuls Occidentaux autorisés à traiter avec l'empire nippon. Il échange quantité d'informations avec les commissaires impériaux chargés de surveiller cette petite colonie et rapporte en quelques lignes ce que ses interlocuteurs pensent des *Ebisu : « Vigoureux, longs de barbe et de cheveux, aussi adroits au tir à l'arc qu'à la pêche et se nourrissant presque exclusivement de poisson. Ils les tiennent aussi pour fort mal embouchés, sales et malodorants, mais on ne peut leur donner créance là-dessus, les Japonais étant si fort épris de propreté et pointilleux dans leurs ablutions qu'ils nous font, à nous, exactement le même reproche... »* (History of Japan, 1692). Il est probable que ces apoplectiques marchands bataves, buveurs de genièvre et mangeurs de venaison, devaient, dans leurs lourds costumes de velours et dans la fournaise de l'été japonais, dégager un fumet très relevé. La malice populaire prétendait même que lorsque l'ambassade des *Komo* (têtes rouges) traversait le Kyushu pour aller annuellement présenter ses créances à l'empereur de Kyoto, le cortège était signalé à des lieues par une haute colonne de mouches.

Un siècle plus tard, le naturaliste suédois Thunberg, au service de la même Compagnie, rédige un excellent et amical portrait du Japon où les *Ebisu* ne sont même pas mentionnés. C'est à peu près à la même époque qu'un navigateur occidental sera le premier à les rencontrer et à les décrire.

∴

« ... Il est très difficile de fouiller et savoir lire dans les archives du monde pour découvrir l'origine des peuples ; et les voyageurs doivent laisser les systèmes à ceux qui lisent leurs relations... »

La Pérouse, au mouillage sur la côte ouest du Hokkaïdo. (Juillet 1787.)

DEPUIS quelques jours poussé par un vent du Sud constant, La Pérouse remonte le détroit de Tartarie en direction de Sakhaline et du Kamtchatka. Il vient d'entrer dans les mers les plus brumeuses du monde, et il lui faudra une éclaircie pour s'assurer que le Hokkaïdo (qu'il appelle Jesso) dont il aperçoit les côtes en louvoyant vers l'est est bien une île et non une péninsule de la côte sibérienne. Le 11 juillet, il y accoste avec l'*Astrolabe* et la *Boussole*, passe deux jours à interroger les autochtones, qui le reçoivent fort bien. Le 12 au soir, il consigne ses observations : premier témoignage occidental de première main sur les Aïnous.

La Pérouse qui a alors quarante-six ans, est en mer depuis vingt-trois mois en partie pour combler les blancs de la carte laissés par le capitaine Cook. L'île de Jesso, Sakhaline et les Kouriles sont sur son cahier des charges. A lire l'attachant portrait qu'Hélène Minguet donne de lui dans son introduction au *Voyage autour du monde* (La Découverte-Maspéro, Paris, 1980), La Pérouse mérite un fameux coup de bicorne. C'est un excellent marin doublé d'un humaniste. Cet homme qui a prouvé sa valeur contre les Anglais au siège de Mahé, à Savannah et à la Grenade n'a pourtant aucun goût pour la manière forte.

Il témoigne beaucoup d'égards aux populations qu'il rencontre, et cette confiance lui aura probablement coûté la vie un an plus tard dans le Pacifique. S'il n'est pas dupe du mythe du « bon sauvage », le concept réducteur de « sauvage » ne vient, en revanche, jamais écourter sa curiosité ni gauchir son jugement. Cette bienveillance et ces qualités morales ajoutent encore à l'immense intérêt de sa relation. Elles sont d'ailleurs si bien reconnues que lorsqu'on le donne pour perdu, l'Europe maritime enterre ses rivalités pour faire son éloge. Sur le point de monter à la guillotine, Louis XVI demande encore si l'on a des nouvelles, et la marine française le cherchera pendant près de trente ans. La Pérouse rencontre les Aïnous à trois reprises à Jesso et à Sakhaline. *« Les manières de ces habitants étaient graves, nobles, très affectueuses. Nous n'en avons pas rencontré depuis notre départ de France qui aient plus excité notre curiosité et notre admiration. »*

Il relève les longues barbes, les bras velus, les bandeaux de tête en peau d'ours, les superbes tuniques faites au métier avec un fil d'écorce de saule, l'abondance des plantes médicinales et des baies comestibles qui sèchent dans les cases de bouleau à toits chaumés percés d'un trou central pour la fumée. Lors de cette première rencontre, les femmes et les chiens ont pris le large et se cachent dans les guérets voisins. Les hommes ne manifestent aucune crainte et viennent spontanément s'asseoir avec La Pérouse et ses compagnons.

Avec un bâton, ils tracent sur le sable la forme de leur île et placent assez correctement la côte de Tartarie et les îles voisines. Ils mettent beaucoup d'intelligence à comprendre les questions qu'on leur pose par gestes et à y répondre par des mimiques ou des graffiti. Ils détachent et raclent la peau de saumon pour s'en faire d'excellentes chaussures. Ce poisson constitue l'essentiel de leur nourriture, et la puanteur des claies sur lesquelles ils le font sécher l'emporte sur le parfum des églantiers dans lesquels le village est noyé.

A Sakhaline et sur la côte est du Jesso, La Pérouse visite deux autres établissements plus cossus : cases plus grandes et meublées de coffres décorés.

هكذا من الاصل



NICOLAS BOUVIER

Les femmes sont de la partie; et il note le tatouage en forme de moustache qui orne leur lèvre supérieure. Il trouve, à son dernier mouillage, tout un village occupé à dépecer une baleine mink dont l'huile sera troquée contre de l'alcool et du tabac, auxquels ils sont déjà très adonnés. Il remarque aussi quelques grands vases vernissés venus du Japon, mais, à aucun moment, il n'a à faire aux autorités shogunales dont les garnisons sont cantonnées au sud de l'île et ne peuvent faire appliquer sur ces côtes sauvages les rescrits impériaux qui, depuis bientôt cent soixante ans, ont plongé l'Empire dans un isolement presque absolu.

Au physique comme au moral, La Pérouse est si intrigué par les Aïnous qu'il charge un de ses officiers de dresser un petit glossaire des mots les plus courants. Il recommande de les prononcer d'une voix douce avec un léger grasseyement. On sait que la langue aïnoue est, pour les philologues, un casse-tête qui est loin d'être résolu. A consulter ce lexique dont la bizarrerie semble friser le canular, on comprend mieux leur perplexité. Quelques exemples ?

Le ventre : *honc.*

L'auriculaire : *para pompe.*

L'index : *Tassou pompéan.*

Le sexe de la femme : *chipouille.*

Le canif : *matsiraïnistsi*... etc.

Pour l'oreille profane, il n'y a là aucune cohérence phonique : plutôt qu'une langue véritable, j'ai l'impression de lire une sorte de verlan inventé par Jarry après quelques absinthes. Les beaux mots aïnous qui émaillent la toponymie du nord du Japon (Noto, Tone, Erimo, Chikabumi, Oshiamambe) me paraissent plus crédibles et ont comme un air de famille avec les noms de lieux peaux-rouges du Nord-Américain.

Remarque plus importante : l'extrême différence que La Pérouse relève entre l'aspect des Aïnous et celui de toutes les races qui les entourent, Japonais, Chinois, Coréens, Tartares ou Mandchous. Les yeux ronds, l'ourlet de la paupière, la forte carrure, la pilosité. « *Ils leur sont supérieurs au physique, leurs traits sont plus réguliers et approchent davantage des formes européennes.* » Ce qui l'amène à conclure qu'une différence si marquée... « *est une preuve incontestable que cette partie du continent n'a point peuplé ces îles et que leurs habitants sont une colonie peut-être étrangère à l'Asie* ». Cette proposition formulée en 1787 fait, aujourd'hui encore, l'objet de controverses.

L'ethnologie de la fin du siècle dernier considère les Aïnous comme une race caucasienne, très voisine de celles qui ont peuplé au néolithique une partie de l'Europe. Les travaux plus récents sont moins catégoriques : tandis que l'ethnologue japonais Kodama maintient la thèse de l'origine caucasienne, d'autres font venir les Aïnous de Sibérie orientale, rapprochent leur langue du groupe *ourano-altaïque* et les définissent comme une ethnie de stock mongol ou proto-mongol. Dans cette bouteille à l'encre, ce sont peut-être les progrès de *l'hématologie* et l'étude de plus en plus affinée des groupes sanguins qui fourniront la clé du mystère. Dans *le Sang et l'histoire* (Buchet-Chastel, Paris, 1983), le professeur Jean Bernard cite les travaux récents (1978) de Jacques Ruffié sur les derniers Aïnous de pure race. Il relève l'absence de *sous-groupes* toujours présents chez les Européens ; la présence, en revanche, d'un « facteur Diego » dont la fréquence varie chez les Mongols et les *Amérindiens, mais* qu'on ne trouve jamais en Occident. Pour lui, pas de doute, les Aïnous sont nettement plus consanguins des Japonais et de certaines souches mongoles que des Européennes.

La Pérouse a surpris les Aïnous dans leur milieu naturel et peut-être *dans leur dernier moment* de fraîcheur. Après son passage, leur sort est exactement celui qu'on devine. Pas besoin d'une boule de cristal. Ils voient leurs estuaires de pêche et leurs territoires de *chasse disparaître au profit de* colons japonais qui plantent patates ou houblon. Et se révoltent, et les massacrent. Insurrections encore plus *désespérées que celles des* Peaux-Rouges américains car leurs arcs, arbalètes et flèches à pointe d'os n'ont aucune chance contre les sabres les *mieux trempés du monde* et les mousquets du Shogun.

Après un dernier soulèvement durement réprimé en 1789, ils se fondent graduellement dans la lente immigration japonaise. Quatre-vingts ans plus tard, le gouvernement Meiji confie l'aménagement de l'île à Kuroda Kyotaka qui multiplie installations portuaires, mines, pêcheries, exploitations agricoles sur le modèle tout neuf du Middle-West américain. Désormais, plus besoin de violence pour réduire les *Ebisu*. Aucune culture « primitive » n'a jamais résisté aux toxines de notre civilisation industrielle et mécaniste. Une estimation de 1860 donne encore quarante mille Aïnous dans l'île. Malgré quelques apports venus de Sakhaline en 1875, le métissage, l'alcool, la syphilis, la tuberculose, la stupeur vont décimer cette petite colonie. Un recensement de 1962 en dénombrait encore seize mille ; il ne doit guère en rester plus de dix mille aujourd'hui, pour la plupart de sang mêlé, que les Japonais considèrent davantage comme une curiosité touristique que comme les *traces* d'un passé auquel ils refusent de s'identifier.

Comme tant d'autres races, les Aïnous ont vécu à leurs dépens la fable du pot de fer et du pot de terre et l'on aurait tort d'attribuer leur déclin à une férocité particulière du colonisateur japonais. Ses expéditions punitives ont, comme partout, été accompagnées de meurtres, d'injustice et de mépris aveugle, mais l'Occident *chrétien*, s'est *beaucoup plus* mal comporté dans des circonstances analogues. Il n'y a jamais eu – comme contre les « sauvages » d'Amérique du Nord ou du Sud – de génocide concerté, ni un Japonais pour *affirmer comme* le colonel Custer le faisait des Peaux-Rouges que « le seul bon Aïnou est un Aïnou mort ».

Les missionnaires anglicans, quakers ou catholiques qui, à la fin du siècle dernier, contribuent tant à la modernisation de l'île, à la conversion et à la connaissance des Aïnous (ils traduisent la Bible dans leur langue) travaillent presque sans entrave et se félicitent du paternalisme un peu méprisant – qui s'en étonnerait à l'époque ? – de la formidable équipe qui va mener à bien la « Restauration » japonaise. Ces samouraïs, reconvertis aux « sciences de l'Occident » et qui relèvent à tout allure le défi européen, ont bien d'autres soucis que d'étudier cette misérable poignée de chasseurs animistes. Pour l'ethnologie et la connaissance du passé, encore un rendez-vous manqué. Cela n'en fera jamais qu'un de plus.

***

Village de Shiraoï, août 1965

Presque vingt ans que ne n'ai par revu Shiraoï qui pendant *tout ce temps* a *sans* doute changé moins que moi. J'avais quitté Noboribetsu sur la côte sud et marché toute la journée, évitant la route et coupant par des prés constellés de coquelicots et de scabieuses. Pluie et soleil mêlés ; le Diable, comme on dit chez nous, battait sa femme. Suis entré dans le village *en titubant sous le poids* de mon sac de photographe et déclenchant l'hilarité de quelques gamins morveux qui mistonaient dans la poussière.

Le dernier car de touristes était déjà reparti, la petite entreprise débrayait et les Aïnous avaient troqué leur costume traditionnel contre la salopette, les baskets, le maillot de corps. La pause jusqu'à demain. Devant la première paillote, un superbe vieillard prenait le *frais sur une chaise* longue une bouteille de bière à son côté dont il m'a offert à boire à la régalade. Vieux Crainquebille athlétique, la barbe blanche, les yeux injectés, cynique et très amusé par ma déconvenue. *Le spectacle était terminé* et il aurait fallu plus qu'un rôdeur solitaire pour que le village se remette sur son trente-et-un. Il m'a demandé une cigarette, a *soigneusement vidé la moitié* du paquet dans la poche de sa chemise, me surveillant d'un regard malicieux pour voir comment j'acceptais son manège *et m'a déclaré en soupirant* que, pour la pleine saison, la journée n'avait pas été fameuse. Effectivement, autour de sa chaise et devant les cases *voisines quantité d'invendus* folkloriques étaient encore à l'étalage. Des ours en bois très joliment taillé, des phallus noueux sculptés dans une bran*che de bouleau et dans lesquels* vous pourrez – si le cœur vous en dit – piquer une fleur. Il a essayé sans y croire vraiment de me refiler un de ses articles. Un peu plus loin deux oursons à la chaîne – vivants ceux-ci – se culbutaient et se donnaient des bourrades.

C'est pour une « *danse de l'ours* » demain au bord du lac, m'a dit le vieux, pour les employés d'une *kaïsha* (compagnie) japonaise. Vous pourrez faire vos photos à l'œil, tout est déjà payé.

Je l'ai remercié ; il me plaisait. J'ai marché jusqu'au bout de cette unique rue truquée comme un décor de western et qui donne justement sur ce lac.

Tout au bout, dans une paillote plus vaste et plus coquette que les autres j'ai surpris une vieille femme qui balayait le *sol de terre battue de son petit* musée en chantonnant. Elle portait encore la belle tunique aïnou avec ces motifs ondoyants qui évoquent un peu l'art des steppes avec trop de naturel pour qu'il puisse s'agir d'une mise en scène, et aussi ce tatouage-moustache qui donne au plus beau visage un étrange rictus de clown triste – « Sourire au pied d'une échelle » que les Aïnous ne graviront jamais plus. Je l'ai photographiée à la lumière nue de l'ampoule qui pendait du plafond, une bonne douzaine de fois en changeant d'angle.

Elle était surprise que je m'attarde ainsi. C'est que je la trouvais très belle. Elle avait la *même rouerie résignée et mu*tine que son collègue en basket qui était, m'a-t-elle dit, son cousin. Et le même âge. Lorsque j'ai remis l'appareil dans *mon sac elle s'est approchée de* moi, a engagé sa main dans l'échancrure de ma chemise, fermé les yeux et passé doucement la paume sur mon bréchet. Elle m'a dit en riant « *Nezumi no yo naa !* » (tu es comme un rat). Réunis par le poil !

C'était le bout du village, la fin de ce petit « Disneyland » clochardisé. Il y avait encore beaucoup de lumière dans le ciel. En reprenant la route vers Tomakomaï, je me demandais ce qui restait d'Aïnou dans tout cela. Je me suis alors rendu compte que le temps avait passé comme en songe et que trois heures *durant* j'avais totalement oublié le Japon, vécu dans un monde si différent qu'aucune frime ou imposture ne pouvait lui enlever son étrangeté. Au moral, l'impression de sortir d'un campement de manouches. Au physique, je revoyais – cousin, cousine – ces deux visages qui n'avaient rien d'oriental. Les ressemblances se sont alors imposées : lui, le frère jumeau de Gaston Bachelard ; elle, la mère de Marguerite Yourcenar passée au brou de noix. Un brin de mal du pays m'a peut-être dicté ce rapprochement.

Je ne suis pas ethnologue, je risque cependant une hypothèse avec la prudence qui convient. L'aire d'origine des Aïnous devrait se situer entre le Beaujolais (ce grasseyement recommandé par La Pérouse) et les Ardennes belges ; *ils au*raient émigré vers l'Est sitôt après l'invention de la roue dans des roulottes semblables à celle que Jules Verne avait inventée pour la famille de César Cascabel. De quoi mettre tout le monde d'accord. Non ?

NICOLAS BOUVIER.

Né en 1929 à Genève, Nicolas Bouvier est photographe, écrivain, grand voyageur. Il s'est fait connaître par des livres inspirés de son expérience du monde entier. Il a publié *l'Usage du Monde* (1965) *Japon, suivi d'Une chronique japonaise* (1967), *le Poisson-Scorpion* (1981), ainsi que des poèmes.

Septembre 1934 : *la Diète culturelle du parti national-socialiste redéfinit l'« art allemand ».*

Le premier procès de Nuremberg

« Bandits, escrocs, charlatans. » L'art moderne condamné par Hitler.

C'ÉTAIT l'euphorie. Cela se passait le 5 septembre 1934. Depuis un mois, Hindenburg mort, Hitler était devenu chef d'Etat. En juillet Dollfuss, le chancelier autrichien, le « *mini-Metternich* », principal obstacle à la conquête de ce pays par son puissant voisin, fut assassiné par les nazis. En juin, le capitaine Röhm, le rival le plus dangereux, et ses complices furent massacrés. Les SA, qui avaient ouvertement ricané lors du discours de Hitler à la Diète précédente, ne ricanaient plus. Leni Riefenstahl, « *la plus grande artiste du IIIe Reich* », fut chargée par le Führer de créer un hymne visuel au régime en filmant la Diète du Parti. Le documentaire devait s'appeler *le Triomphe de la volonté*.

Heureusement inspiré par les innovations techniques de l'homme de théâtre communiste Erwin Piscator, comme il l'a confié à son juge d'instruction treize ans plus tard à Nuremberg, Alfred Speer, le metteur en scène de ce spectacle de son et de lumière, a fait des miracles. Avec ses décors d'une dimension gigantesque, ses drapeaux « *coulant comme d'énormes traînées de lave* », le défilé de colonnes interminables de volontaires du travail, en uniforme brun la pelle à l'épaule, des dizaines de milliers de torches flambant dans la nuit, les marches militaires sortant de mille haut-parleurs disséminés dans tous les coins, les phares empruntés aux studios de cinéma formant des murs de lumière s'élançant vers le ciel, ont réussi à créer autour du chef un enthousiasme, un envoûtement, une ferveur mystique que les foules allemandes, enclines à la grandiloquence romantique, auraient vainement cherchés dans la république weimarienne.

C'est ce cadre prestigieux que choisit Hitler, qui se considérait avant tout comme un artiste peintre, pour parler d'art. De ce qui sera considéré comme art dans l'avenir du IIIe Reich. Il dénomma le premier jour de ce congrès du Parti « *la grande Diète culturelle du Parti national-socialiste* », parce qu'il voulait prononcer un jugement définitif et sans appel dans le conflit qui opposait les amis et les ennemis de l'art nouveau. Les masses populaires, les hommes à la pelle sur l'épaule, comprenaient très peu toute cette affaire, mais leur présence était cependant indispensable au spectacle. Leur devoir était, sur signe donné, de crier leur approbation de toutes leurs forces. Les artistes et autres intellectuels par contre écoutaient le cœur battant.

Alfred Rosenberg, le promoteur de ce jour de la culture allemande, était triomphant. Son jour de gloire était arrivé. Nommé depuis janvier censeur suprême de l'éducation national-socialiste, juge de la vie culturelle du pays, c'est par son discours que s'ouvrit cette Diète qui devait durer cinq jours.

Après avoir maudit la période weimarienne, temps de « *désintégration culturelle* » et après avoir glorifié la « *renaissance de la personnalité germanique* », en se tournant vers Hitler, il a respectueusement cité ses paroles : « *Sous aucune condition, nous ne permettrons que les représentants de la décadence de la période passée deviennent les porte-drapeaux de l'avenir.* »

Hitler commence son discours en soulignant l'importance de l'idéologie. Celle-ci ne changera pas seulement la vie et le pouvoir du peuple allemand, mais elle façonnera aussi son existence culturelle. Dorénavant, les représentants de l'« *anarchie furieuse* », « *les dégénérés, les gâcheurs de couleur* » n'auront plus leur place en Allemagne.

« *Tout ce bégaiement artistique et culturel des cubistes, futuristes, dadaïstes et consorts est intolérable et n'a aucun fondement dans la race de notre peuple. S'il n'est pas possible de faire l'élevage des génies, il est par contre dans le pouvoir du régime national-socialiste de se défendre contre ces bandits venus d'une autre conception de l'Etat et de la culture, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'escrocs.* »

En élevant la voix, il prononça alors les phrases qui consacraient la victoire totale du groupe Rosenberg sur celui rangé derrière le ministre de la propagande Goebbels et le poète Gottfried Benn. « *Il faut le dire clairement, sans équivoque possible : la ligne culturelle du IIIe Reich, tout comme sa ligne politique, sera décidée par ceux qui ont créé ce Reich et les charlatans se trompent s'ils croient que les créateurs du nouveau Reich sont assez stupides ou peureux pour se laisser obnubiler par leurs bavardages...* »

Il a encore longuement parlé de l'idéal de beauté que représente l'art des Grecs, « *membres, comme les Allemands eux-mêmes, de la communauté de race indo-germanique* », et il a annoncé que les villes allemandes seront nettoyées des vestiges architecturaux d'une époque révolue et porteront dans l'avenir « *la marque puissante de notre volonté et de notre force* ».

Tous ceux qui, jusqu'à ce jour du 5 septembre, avaient espéré la survie de l'expressionnisme, qu'ils considéraient comme un produit germanique par excellence, durent se rendre à l'évidence : la condamnation à mort de l'expressionnisme et de tout l'art moderne avait été prononcée. Goebbels, Benn et d'autres durent s'y résigner.

EN mars 1933, nommé ministre de la propagande, Goebbels chargea le jeune architecte Speer de la décoration de son appartement. Celui-ci, pensant agir dans le sens des nouveaux maîtres de l'Allemagne, emprunta plusieurs aquarelles de Nolde, chef de file des expressionnistes et l'un des premiers à adhérer au Parti national-socialiste. Goebbels et son épouse furent enthousiastes jusqu'au jour où Hitler, venu en visite chez son ministre, donna furieusement l'ordre de faire disparaître ces « *tableaux impossibles* ».

Livide, les lèvres tremblantes, Goebbels accepta la décision sans broncher. « *Cette simultanéité de pouvoir et de soumission m'a fait un effet sinistre... Et moi aussi, qui pourtant m'y connaissais en art moderne, j'acceptai sans mot dire la décision de Hitler* », écrira Speer plus tard dans ses *Mémoires*. Il a accepté, certes, mais pas toujours suivi. Tout comme Goering, admirateur inconditionnel de Van Gogh, peintre détesté par Hitler, il possédait plusieurs œuvres « *dégénérées* », entre autres des œuvres de Käthe Kollwitz, graphiste et sculpteur socialiste, une des artistes dominantes de l'époque républicaine. Peu de jours avant la prise de pouvoir de Hitler, elle apposa sa signature sous l'« Appel urgent » affiché dans toute l'Allemagne et invitant les partis socialiste et communiste à s'unir afin d'éviter la catastrophe.

Parmi les bouquets de haines qui animaient Hitler, se trouvait la haine contre Vienne, capitale de l'Autriche, « *centre de la prostitution et de la traite des blanches, de l'escroquerie et de la décadence* », où il avait échoué en tant que peintre, et, d'autre part, la haine contre l'art moderne, « *diaboliquement inventé afin de détruire l'âme germanique* ». Il écrit dans *Mein Kampf* : « *Il y a soixante ans, une exposition des soi-disant dadaïstes aurait été simplement impossible, ses organisateurs auraient été enfermés dans des asiles d'aliénés...* »

Ces théories furent reprises par un jeune architecte allemand d'origine estonienne, Alfred Rosenberg, diplômé à Moscou, ville qu'il avait quittée avec le serment de lutter de toutes ses forces contre le bolchevisme. Il adhéra au Parti nazi et fonda bientôt en 1927, de sa propre initiative, la « *Société national-socialiste de combat pour la culture allemande* ». Parmi les cofondateurs se trouvaient Heinrich Himmler, des membres du Cercle Richard-Wagner, des professeurs d'université, des éditeurs, des directeurs de théâtre et des artistes. Rosenberg négligea complètement la lutte politique afin de se consacrer entièrement au combat sur le terrain culturel.

Quelle ne fut pas sa surprise lorsque, après le 30 janvier 1933, ce n'est pas lui mais « *le petit docteur* » qui fut chargé par Hitler de s'occuper de la vie culturelle allemande : Goebbels, incontestablement plus intelligent, plus érudit, bon tacticien, orateur cinglant, opportuniste accompli, qui regardait Hitler comme s'il était le Dieu incarné...

Rosenberg, se sentant lésé, ne manquait pas une occasion pour dénoncer Goebbels auprès du Führer. Ayant lu *Michael*, œuvre de jeunesse de Goebbels, il fit savoir à Hitler que dans son roman le ministre de la culture rend un hommage vibrant à « *ce fou de Van Gogh* ». Il ne manqua pas non plus l'occasion de lui signaler sa consternation quand, déjà ministre, dans une lettre publiée dans un journal d'Oslo, Goebbels rendit hommage au peintre norvégien Edvard Munch, considéré comme l'un des précurseurs de l'expressionnisme, à l'occasion des soixante-dix ans de l'artiste. Les aquarelles de Nolde dans son appartement ; le fait que Goebbels, craignant avec raison un vide pénible dans la vie culturelle allemande, ait déployé des efforts répétés pour ramener dans le pays des émigrés éminents tels que Thomas Mann, Fritz Lang, Marlène Dietrich et d'autres, et enfin son soutien mal caché à Gottfried Benn, lui ont valu ce qui fut considéré comme un camouflet : Rosenberg fut nommé contrôleur suprême de toute la vie culturelle allemande.



D.R.

En effet, une partie importante de la jeunesse estudiantine, tout comme des enseignants, des artistes et des intellectuels en général, qui avaient adhéré aux thèses politiques du mouvement national-socialiste, étaient réticents à le suivre aveuglément sur le terrain culturel.

Ils n'étaient pas disposés à se rallier à la thèse de Hitler et de Rosenberg selon laquelle l'avant-garde artistique n'est autre que le cheval de Troie de la révolution prolétarienne. La dénomination « bolchévisme culturel » n'était, selon ces opposants, qu'un prétexte transparent pour ramener la vie culturelle allemande à son niveau du dix-neuvième siècle et pour retourner à l'académisme et au provincialisme d'avant la guerre de 1914.

La principale caractéristique des différents mouvements artistiques depuis le tournant du siècle était leur *internationalisme*. Les peintres allemands, las de l'ennui et de la monotonie de l'art pseudo-classique enseigné dans leurs écoles, se rendirent à Paris afin d'y puiser un nouvel élan et une inspiration différente.

En même temps que Paris, Moscou était également une source d'inspiration et de renouvellement. La Russie, avant et après la révolution de 1917, était le deuxième centre de l'art nouveau. Vassili Kandinsky, Marc Chagall, Alexander Archipenko et bien d'autres peintres, sculpteurs et architectes ont quitté leurs villes russes et vinrent enrichir la vie artistique de l'Occident. D'autres, comme Ernst Barlach, le plus marquant des sculpteurs allemands, ou certains fondateurs de l'école d'architecture moderne « Bauhaus » n'ont pas caché l'influence qu'avait exercée sur eux leur séjour en Russie et plus tard en Union soviétique. Mais tout cela — et c'est le point essentiel — n'avait aucun caractère politique, si ce n'est précisément l'idée que l'art n'est pas national et ne s'arrête point aux frontières d'un pays.

C'est contre cet internationalisme que Rosenberg et son association de combat opposaient les « *populaires* », ceux qui reflètaient l'âme et les aspirations du peuple allemand. A « *la syphilis intellectuelle* » (de Picasso), à « *l'art des idiots* » propagés en France et en Union soviétique, ils préfèrent l'art produit par l'âme allemande. L'essence de cette dernière a été décrite en 1933 par un certain Johannes Eilemann comme suit : « *Nos dômes et forteresses sont la matérialisation de l'âme allemande, de l'homme allemand, qui se compose de : élan, énergie, défi, lutte, volonté de conquête, défense, ténacité dans la résistance, conquête et colonisation de nouveaux territoires, ordre et liberté.* »

L'expressionnisme, bien que né en Allemagne, ne comportait en soi rien qui pouvait permettre de trouver trace ni de conquête, ni de ténacité, ni de résistance. Au contraire : parmi les expressionnistes, nombreux étaient les peintres, sculpteurs, dessinateurs à témoigner contre la guerre qu'ils avaient vécue, contre la misère des prolétaires dans cette Allemagne d'après-guerre et contre l'aveuglement des classes possédantes. Selon Rosenberg, ces œuvres, « *enfants monstres de l'impressionnisme* », étaient « *impertinentes, corrosives, artificielles, impuissantes, estropiées* » et il prétendait « *sentir la puanteur des cadavres s'élevant de Paris, Vienne, Moscou et Berlin* ».

LE national-socialisme fut un mouvement essentiellement belliqueux et revanchard, et les pacifistes, qui montraient les horreurs de la guerre qu'ils avaient ressenties dans leur propre chair, étaient donc des gens qu'il fallait abattre. Depuis l'avènement de l'impressionnisme, les arts modernes avaient incontestablement leur origine en France, pays contre lequel Hitler se préparait à faire la guerre.

Ces véritables raisons de la lutte à mort déclarée par Rosenberg et ses adeptes qui se comptaient par dizaines de milliers, n'ont jamais été dites clairement. Ainsi, nombreux étaient ceux qui, bien que nationaux-socialistes, refusaient de les suivre quand il s'agissait de condamner les expressionnistes.

Lors du grand rassemblement de l'Association des étudiants nationaux-socialistes dans le grand auditorium de l'université de Berlin, une révolte ouverte des étudiants en faveur des artistes nationaux (et non point pour les autres qui avaient déjà quitté le pays, étaient enfermés dans des camps de concentration ou vivaient relégués et incertains de leur avenir) leur valut de la part de Rosenberg la dénomination de « *nationaux-bolcheviques* ».

Sous l'effet de l'action énergique des étudiants et en l'absence de représailles policières, la situation commençait à changer. Petit à petit, un peu partout en Allemagne, on exposait les œuvres de Barlach, Nolde et Feininger, événements favorablement accueillis tant par le public que par certains organes « *nationaux-libéraux* » de la presse, sous l'œil bienveillant de Goebbels.

PARUT alors un article, publié le 5 novembre 1933, lequel fit l'effet d'une bombe. Son auteur, Gottfried Benn, considéré comme l'un des poètes les plus importants restés en Allemagne, prit position en faveur des expressionnistes.

« *Sachons avant tout*, écrit-il, *que l'expressionnisme n'était ni une frivolité allemande, ni une machination étrangère, mais un style européen. Entre 1910 et 1925, il n'existait pas en Europe de représentation naïve, ressemblante, mais uniquement antinaturaliste... Le futurisme en tant que style, connu aussi sous le nom de cubisme, dénommé expressionnisme en Allemagne, portant de multiples faces dans sa réalisation, mais identique dans son attitude intérieure, n'a d'autre but que la pulvérisation de la réalité, la marche irrésistible vers la racine des choses... Les expressionnistes produisirent un art allant au-delà des bavardages de salon, un monde abstrait... ils faisaient de l'art...* »

Le journal officiel du Parti le *Völkischer Beobachter* se déchaîna alors contre « *les saboteurs* » qui veulent « *détourner les déclarations précédentes du Führer* » au sujet de l'art moderne. « *On se croirait au beau temps des marxistes... Les produits de l'art de pourrissement sont en hausse...* » constate-t-il.

Peu de temps après, Hitler, qui avait d'autres chats à fouetter, nomma Rosenberg contrôleur suprême de la culture.

Le point culminant de la lutte pour ou contre l'art moderne arrivait quand, en mars 1934, s'ouvrit à Berlin l'exposition de l'art futuriste de l'aviation (Aeropittura). Le futurisme, initié par Marinetti, ami et protégé de Mussolini, considéré comme l'art officiel de l'Italie fasciste, était en même temps tenu pour la forme italienne de l'expressionnisme allemand, honni par Hitler et Rosenberg. Pour la première fois, Goebbels prit ouvertement position : en compagnie du deuxième homme de l'Allemagne et « *premier aviateur du Reich* », Hermann Goering, et de Rust, ministre de l'éducation, il fit partie du comité d'honneur de l'exposition. Si ces trois personnalités de premier rang avaient participé au vernissage, la lutte aurait prit un tournant décisif. Elle aurait pris la forme d'une dispute entre, d'une part, les maîtres du Reich et, d'autre part, les deux fascismes les plus importants sur le continent, alliés de surcroît.

S'il faut en croire Franz Hueber, beau-frère de Goering, qui a confié ce souvenir à l'auteur de la présente enquête, Rosenberg se rendit personnellement auprès du Führer afin d'obtenir le feu vert pour l'attaque contre l'exposition, et cela un jour avant le vernissage. Il l'obtint. Ce fut le scandale. Le matin même de l'ouverture, Robert Scholz, le porte-parole de Rosenberg dans les questions d'art, publia un article dans le *Völkischer Beobachter*,

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

dans lequel il considéra qu'il s'agissait d'une immixtion dans les affaires intérieures de l'Allemagne, qui n'a comme but que de rendre méprisable une certaine partie de l'art allemand. D'ailleurs, ajoutait-il, le futurisme est déjà, en Italie, une chose dépassée.

Les trois ministres du gouvernement se doutaient bien qu'une attaque aussi violente ne pouvait paraître sans l'accord explicite de Hitler. Sans s'excuser, ils *ont préféré* briller par leur absence. Si les trois puissants du régime se sont laissé intimider, ce ne fut pas le cas de Gottfried Benn. Comme prévu, il prononça son grand discours d'ouverture, saluant en Marinetti, présent, un des précurseurs de l'art de l'époque.

Enhardi par ce succès incontestable et public, Rosenberg continua ses attaques contre Goebbels. Durant l'été 1934, quelques semaines avant la Diète de Nuremberg, il adressa plusieurs *lettres agressives* à son rival, ajoutant en post-scriptum que les copies de ses missives étaient expédiées au Führer lui-même. Dans ces lettres de dénonciation, l'auteur du *Mythe du vingtième siècle* ne se contente pas de critiquer l'attitude de Goebbels dans les questions de l'art, mais lui fait encore un reproche extrêmement grave : son manque flagrant de fidélité à l'idéologie nazie. *« Ou bien l'on accepte une haute position et les honneurs dans le IIIe Reich*, écrit-il, *et alors il faut se priver de Bruno Walter, Hugo von Hoffmannsthal et Stefan Zweig, ou bien l'on garde ses vieilles amitiés et l'on s'abstient d'occuper des postes représentatifs et décisifs pour la politique culturelle du Reich.* » On l'aura compris : le chef d'orchestre, le poète et l'écrivain nommés dans cette lettre étaient tous trois juifs.

DANS son discours du 5 septembre 1934, Hitler prononça la condamnation à mort de tout art moderne, y compris du futurisme cher à son grand ami Mussolini auquel il avait rendu visite quelques semaines auparavant à Venise, visite peu réussie d'ailleurs. Mais il laissa aussi tomber la hache sur la nuque de celui qui avait eu l'audace de prendre la défense de l'art moderne : Gottfried Benn. Ainsi le maître du pays répondit au grand poète. Sans le nommer, il lui colla la désignation méprisante de *« charlatan »* (sobriquet qui ne l'a plus jamais quitté), étranger *au national-socialisme*, et qui s'efforce d'*« intimider »* ceux qui sont les véritables créateurs du IIIe Reich. Benn, effondré, écoutait ce discours dans son appartement de la Bozenergasse, à Berlin. Depuis le massacre de Röhm, le 30 juin, jour où son idole l'a cruellement déçu, il n'était plus le même homme.

Quel homme était-il en vérité ? Dermatologue et médecin pour les maladies vénériennes, le docteur Benn a passé la guerre dans un hôpital pour prostituées, à Anvers en Belgique. La vue de la misère des femmes qui se prostituaient pour une boîte de-conserves, la grasse vie menée par les possédants pendant que les autres se faisaient tuer et estropier sur les champs de bataille, ont eu dorénavant une influence décisive sur sa poésie.

Ses écrits sont devenus des *« cris »* – dénominateur commun de tout le mouvement expressioniste. Après la guerre il trouva sa place parmi cette intelligentsia de gauche qui voulait faire de l'Allemagne un pays moderne, démocratique, pacifique et humain. Le jour où Heinrich Mann – frère de Thomas Mann et auteur du *Professeur Unrath*, dont le cinéaste von Sternberg tira l'inoubliable *Ange bleu*, – représentant le plus en vue de cette intelligentsia et président de la section « poésie » de l'Académie prussienne, fêta son soixantième anniversaire, ce fut Benn qui prononça le discours à la gloire de son ami.

Nous étions en 1931, au temps de la montée « résistible » de Hitler vers le pouvoir. Faire la *laudatio* de Heinrich Mann, l'homme qui à maintes reprises avait mis en garde le peuple allemand contre la barbarie qui le menaçait, constituait une prise de position sans équivoque. Benn était l'ami des deux frères Mann et de leur famille. Quel ne fut pas l'ahurissement quand, au moment de la prise de pouvoir par les nazis, Gottfried Benn non seulement a refusé de suivre dans l'exil ses amis d'hier, mais, tout au contraire, dans des articles parus dans la presse, d'une véhémence insoupçonnée sortant de la plume de ce poète subtil, a pris position pour Hitler et son régime.

« Il était devenu le chantre des assassins, celui qui a idéalisé le crime », m'a dit amèrement l'écrivain Hermann Kesten, un de ses anciens amis, celui-là même qui, lecteur dans une maison d'édition, avait fait paraître les poésies de Benn. Dès 1933 parut son livre *le Nouvel Etat et les Intellectuels*, dans lequel Benn justifie avec force la confiscation de toute liberté d'expression. *« Liberté de l'esprit ? La réponse : pour l'Etat »*, écrit-il, et il ajoute : *« Tout ce qui a fait la gloire de l'Occident, tout ce qui a décidé de son développement et qui agit jusqu'à l'heure actuelle était le produit, il faut le dire clairement, des Etats esclavagistes... »*

Dans les journaux, à la radio et dans les manifestations publiques, on parlait des panégyriques de Gottfried Benn, justifiant les camps de concentration et encourageant le renforcement de l'Etat totalitaire, me rapporta le syndicaliste Hans Gottfurcht. Benn ne se contenta pas de manifester par sa présence en Allemagne – comme le fit Gerhart Hauptmann entre autres – sa solidarité avec le nouveau régime, mais, sans y être forcé, il s'en fit le propagandiste le plus agressif et en même temps le plus écouté des intellectuels.

Il dirigea avec une vigueur implacable l'épuration de l'Académie prussienne – l'exclusion de Heinrich Mann n'étant pas le moindre de ses accomplissements. Il *était l'inquisiteur principal* de la nouvelle Chambre des écrivains et décidait de l'acceptation ou du refus de ses confrères. Quand le 9 mai 1933, un jour avant l'autodafé des livres en Allemagne, Klaus Mann, fils du prix Nobel et écrivain lui-même, adressa de son exil en France une lettre respectueuse et pleine d'admiration à Benn en lui demandant, au nom de l'amitié qui les avait liés, comment ce changement avait été possible, Benn, au lieu de répondre par la poste comme son correspondant le lui avait demandé, publia une réponse cinglante dans un quotidien et lut son texte à la radio de Berlin afin qu'il parvienne



Le défilé de l'ouverture de la Maison de l'art allemand à Munich, en 1937, rendra hommage à « l'idéal de beauté de l'art des Grecs », exalté par Hitler dans son discours du 5 septembre 1934.

D.R.

certainement en France. Avec hargne et perfidie, il réfuta les affirmations de *« ces émigrés »* qui *« se prélassent dans des palaces sur la Méditerranée »* au lieu, comme lui, d'aider le régime national-socialiste dans ses efforts en vue de la renaissance allemande.

Benn était l'enfant chéri du nazisme et aurait pu le rester. Ce qui le perdit fut son goût artistique infaillible et qui, lui, était incorruptible. Après avoir fait ce que nul autre n'avait fait, ayant publiquement renié ses amis et se battant en première ligne pour la dictature hitlérienne, il était persuadé de son immunité. Il voulait jouer aux oracles. Il s'était trompé. Depuis la parution de son article en faveur des expressionnistes, il fut ignoré par les maîtres du régime. Même Goebbels qui, entre quatre yeux l'encourageait, évita dorénavant de le rencontrer. Deux ans plus tard, à la veille de son cinquantième anniversaire, lors de la parution d'un recueil de ses poèmes, il fut massacré par la critique. Les membres de l'Académie de la poésie lui donnent à peine la main. Il veut prendre la parole lors de l'enterrement du poète Stefan George, on l'en empêche. La chambre des médecins lui retire le droit de délivrer des ordonnances. Du coup, on se rappelle qu'il fut l'amant de la poétesse juive Else Lasker-Schüler, qu'il a donc souillé la race germanique. L'hebdomadaire des SS le *traite carrément* de *« cochon »*.

En 1943, après avoir assisté à une séance solennelle de l'Académie, désabusé, il note en se lamentant sur son aveuglement passé : *« Pourtant, tout ce que les émigrés ont écrit aurait dû nous suffire... »*

Il n'empêche. Après la guerre, il joua les martyrs et reçut tous les honneurs de la République fédérale. Celui qui avait salué la *« venue de l'Etat esclavagiste moderne »*, qui avait donné au régime nazi la justification intellectuelle et morale, fut élu membre des académies de Munich et de Darmstadt, tandis que le prix Georg-Büchner et la croix du Mérite de la République fédérale lui étaient décernés.

Revenant de son émigration américaine, lors d'une visite à Berlin, le biographe d'Ignace de Loyola, l'écrivain et professeur Ludwig Marcuse (à ne pas confondre avec Herbert) fut prié par Gottfried Benn de venir prendre le thé chez lui. Ce qu'il fit, et cela surtout pour *une raison précise*. A un moment donné, restant seul avec le poète, le visiteur lui a posé la question suivante : *« Pouvez-vous m'expliquer l'enthousiasme avec lequel vous avez dit « oui » à l'événement allemand le plus atroce du siècle ? »* Benn, pris au dépourvu, troublé, le visage empourpré, répondit en bégayant : *« Je... je... je ne sais pas. »* Puis il se ressaisit et ajouta : *« Quand les bataillons bruns défilaient sous ma fenêtre, je croyais à une véritable révolution... »*

CE qui suivit le mémorable discours de Hitler prononcé le 5 septembre 1934 à Nuremberg est considéré comme l'époque la plus triste de la civilisation occidentale. *« Aucun domaine culturel n'a été traité de façon aussi barbare dans le IIIe Reich que précisément celui des beaux-arts »*, constate avec justesse l'historien Joseph Wulf.

Ne pouvait se nommer artiste, peintre, graphiste ou *sculpteur que celui qui avait* été admis comme membre au sein de la nouvelle Chambre national-socialiste, département des beaux-arts. Pour pouvoir y accéder, il s'agissait de montrer patte blanche : être d'origine purement aryenne, n'avoir dans le passé appartenu à aucun parti politique « de gauche », ne s'être compromis en aucune manière au temps de la République de Weimar. Les membres de cette Chambre furent déclarés fonctionnaires de l'Etat et devaient suivre les directives de celle-ci. Un grand nombre d'entre eux ont été frappés par le *« Berufsverbot »* (interdiction d'exercer le métier) parce que déclarés coupables de ne pas avoir suivi les consignes données.

Avait le droit d'acheter de la peinture uniquement celui qui *était officiellement reconnu* peintre, donc en possession d'une carte de membre de la dite Chambre. Celui qui était attrapé en flagrant délit de peinture ou de sculpture, si l'on peut dire, était passible de prison ou de camp de concentration. Bien entendu, tout artiste victime de l'interdiction de travailler, ne pouvait ni vendre ni exposer les œuvres créées dans l'illégalité. Le nombre considérable d'artistes de renom détenus dans les différents camps de concentration et de ceux qui y ont laissé la vie (par exemple Max Grunding) ainsi que de ceux forcés à l'émigration (Beckman, Max Ernst, Gropius, Feininger, Belling et d'autres) ou encore de ceux qui se sont suicidés comme Kirchner, un des chefs de file des expressionnistes, témoigne de la cruauté du régime envers ceux qui refusaient de plier.

Après 1934, l'épuration systématique des musées a eu lieu. Les directeurs de musée devaient obligatoirement montrer à des censeurs toutes les œuvres exposées ou emmagasinées dans les caves. Ceux-ci étaient autorisés à enlever les œuvres jugées *« dégénérées »*. (Les grands du régime y ont fait leur moisson. Ainsi, Goering s'est emparé, entre autres, de trois tableaux de Van Gogh, joyaux de la Galerie nationale de Berlin.)

Dès 1934, des expositions itinérantes montraient dans toute l'Allemagne les *« horreurs du bolchevisme pictural »*, action qui a culminé en juillet 1937 avec le grand show de l'*« art dégénéré »*. En mars 1939, des œuvres d'art furent brûlées par milliers dans la caserne principale des pompiers, à Berlin. Peu avant la déclaration de guerre, fin juillet 1939, on vendit aux enchères, à Lucerne et à Zurich, nombre de chefs-d'œuvre, afin de procurer des devises, ce qui a parfaitement réussi. Grâce à cela, de nombreuses toiles se trouvent actuellement dans les musées un peu partout dans le monde.

Le 27 mai 1943, à Paris, sur la terrasse des Tuileries, des soldats vert-de-gris construisirent une énorme pyramide des œuvres de l'art moderne saisies dans les musées ou raflées chez *des particuliers et y mirent* le feu. Des militaires vigilants empêchèrent les spectateurs de s'approcher pour sauver des tableaux non encore consumés par le feu.

La femme qui avait signé l'« Appel urgent » affiché dans *toute l'Allemagne afin que le* peuple allemand empêche l'arrivée de l'ère de la barbarie, le sculpteur et graphiste Käthe Kollwitz, destituée de sa chaire de professeur, exclue de l'Académie prussienne, interdite d'exercer son art, refusa de *quitter sa patrie et vécut*, digne, *« telle une reine exilée »*, dans la pauvreté la plus absolue, sous la menace constante d'arrestation, munie depuis le 30 janvier 1933 d'une ampoule de poison pour le cas où l'on voudrait l'enfermer dans un camp de concentration. Socialiste (non communiste), auteur de l'affiche la plus mémorable contre la guerre, elle dut subir l'hitlérisme jusqu'à la fin. Elle mourut le 22 avril 1945, deux semaines avant la fin de cette guerre contre la venue de laquelle elle avait tant lutté.

Elle s'éteignit en ignorant que Albert Speer, un des grands du régime, responsable suprême de l'armement de l'Allemagne en guerre, maître des camps de travaux forcés et, selon ses propres aveux, l'*« un des responsables d'Auschwitz »*, décrit, dans ses propres Mémoires, ses cauchemars de janvier 1945, moment où Käthe Kollwitz vivait encore : *« Dans ma chambre se trouvait une gravure de Käthe Kollwitz*, la Carmagnole *: une foule vociférante, le visage déformé par la haine, danse autour de la guillotine ; seule une femme se blottit dans un coin en pleurant. Dans la situation désespérée de la guerre finissante, j'étais tourmenté par des angoisses croissantes. A travers mon demi-sommeil agité et inquiet, les personnages lugubres de la gravure dansaient... Poussé par la rage et la déception, notre peuple se soulèvera-t-il contre ses maîtres d'hier pour les tuer, comme sur la gravure ? Milch (il s'agit du maréchal de l'aviation Erhard Milch, mort dans son lit en 1972...) prétendait que nos adversaires exécuteraient, après un bref procès, tout le personnel dirigeant du IIIe Reich. Je partageais moi-même cet avis. »*

L'auteur de ces prédictions, après avoir purgé vingt ans de prison pour crimes de guerre, libéré en 1966, s'est enrichi des revenus mondiaux de ces Mémoires et de ses nombreuses participations à des émissions de télévision. Il est mort à Londres en 1981, dans un palace, à l'âge de soixante-seize ans, sans avoir pu achever l'enregistrement de l'interview destinée au public britannique...

ALEXANDRE SZOMBATI.

La présente enquête est fondée sur les conversations de son auteur avec le philosophe Georges Lukacs, les écrivains Ferenc Körmendi et Hermann Kesten, Frederic Stein, directeur littéraire du Theater am Naschmarckt à Vienne, Hans Gottfurcht, fonctionnaire des syndicats allemands, Hans Hueber, ex-ministre nazi de la justice et beau-frère de Hermann Goering, Nicole Doman, juge d'instruction au procès de Nuremberg, Helmut Dotterweich, rédacteur à la TV bavaroise, Massimo Sani, rédacteur à la TV italienne, la veuve de l'écrivain Lion Feuchwanger, le peintre Marc Chagall, etc., ainsi que sur la littérature traitant de l'époque en question.

Kaléidosclip

L'aventure française du vidéo-clip a débuté. Dans le désordre.

MARIAGES d'idées ou mariages d'argent, les collaborations que suscite l'exploitation du vidéo-clip en France se multiplient entre professionnels du son, de l'image et du spectacle. Chez les créateurs comme dans le public, clipophiles et clipophobes se livrent déjà bataille. Pourtant, le vidéo-clip n'est, dans ce pays, qu'une aventure qui débute. Le produit, au carrefour du film, de la comédie musicale, du spot publicitaire, est encore bâtard, et trop de réalisations demeurent peu stimulantes. Le vidéo-clip recherche une expression artistique qui lui confère ses lettres de noblesse. Mais l'aventure artistique est aussi commerciale. Diffusé gratuitement sur les chaînes de télévision, dans les fast-food ou les boutiques branchées, lors de festivals, le vidéo-clip doit créer son marché. Et les questions financières sont encore abordées avec ambiguïté entre les partenaires de cette industrie naissante.

Depuis le mois de janvier 1984, quarante à quarante-cinq vidéo-clips ont été réalisés en France. On atteindra la centaine à la fin de l'année. C'est évidemment peu en comparaison des productions anglaises et américaines. La chaîne MTV, qui diffuse outre-Atlantique des vidéo-clips vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dit en recevoir... trente-cinq nouveaux chaque semaine !

Pourtant, l'enjeu économique est loin d'être négligeable. La variété française pourrait bien trouver là l'impulsion dont elle a grand besoin, tant sur le marché intérieur que hors des frontières. C'est un des objectifs de l'agence Octet, créée par le ministère de la culture en avril 1983, et entrée depuis, sous la forme de coproductions, dans la réalisation d'une quinzaine de clips.

Quel est le coût d'un vidéo-clip ? Du clip petit budget à la prestation d'Isabelle Adjani, l'échelle varie de 10 000 F à plus d'un million de francs. Le coût moyen est de l'ordre de 150 à 200 000 F. Aux côtés des maisons de disques, premières intéressées par l'utilisation du vidéo-clip et naturellement principales sources de financement de l'agence Octet, l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) investit également, et des agences de publicité entrent en scène, des sponsors se manifestent. A découvert ou la face cachée. Si le produit n'est pas directement cité, telle marque apparaît parfois de façon éloquente (Johnny Halliday sur une moto Yamaha dans *Mon p'tit loup...*).

Les agences de publicité n'ont pas encore l'autorisation d'utiliser les moyens vidéo pour leurs spots ou annonces. Mais elles entendent bien connaître le terrain pour l'occuper un jour. L'agence Ecom-Univas (qui a réalisé la campagne RATP ticket chic-choc) est la première à avoir conçu un vidéo-clip, sur la chanson *Tout le monde s'amuse*, du groupe Regrets. L'INA est intervenu avec un de ses réalisateurs et a mis à la disposition d'Ecom ses studios, son matériel et ses techniciens. Coût de l'opération : 500 000 F, dont 120 000 F à la charge d'Ecom, 280 000 F investis par l'INA, et 100 000 F par Phonogram.

Une initiative qui n'est pas purement commerciale pour le moment, puisque le clip n'est pas vendu, mais qui permet à Ecom de dynamiser son image de marque, à l'INA – qui a coproduit au cours des derniers six mois cinq clips – de diversifier son aire de recherche.


OCTET

Jean-Baptiste Mondino, un des grands spécialistes du vidéo-clip, a tourné en août dernier à Paris *Un autre monde*, le dernier clip du groupe Téléphone. La belle image noir et blanc est signée Pascal Lebègue. Bientôt, sur vos téléviseurs.

Si un vidéo-clip réussi peut faire augmenter les ventes d'un disque de 10 à 20 %, la plupart des maisons de disques en France restent méfiantes. Island, Virgin, RCA, Barclay, Phonogram, Polydor, ont certes largement accru leurs budgets par rapport à 1983 (le budget moyen d'un clip est passé de 20 000 F à 150 000 F), mais, contrairement à leurs grandes sœurs américaines, elles n'optent pas franchement pour une stratégie offensive en matière d'investissement et de promotion du vidéo-clip. Une situation qui peut se débloquer si sont commercialisés par exemple les juke-box vidéo actuellement à l'étude. Ou si se multiplient les compilations sur cassettes pour magnétoscope. Ou encore si les chaînes de télévision se mettent à acheter des vidéo-clips. Canal Plus n'écarte pas cette possibilité. TF 1 n'achète pas (encore ?) de vidéo-clip, mais se lance timidement dans la coproduction. A titre d'exemple, le clip réalisé par Serge Gainsbourg, sur la chanson de Renaud *Morgane de toi*. Sans oublier, à plus long terme, l'arrivée du vidéodisque.

Si le vidéo-clip fait en France ses premières armes, les schémas abondent déjà dans la conception de ces séquences filmées (qui portent abusivement le nom de vidéo-clip, puisque beaucoup sont tournées en 16 ou 35 mm). Jeux de *lumières incendiaires, couleurs* phosphorescentes, crues et violentes, fumées, piscines, couloirs, plans déformants... Beaucoup de vidéo-clips se bornent à proposer un décor sans consistance, une succession d'images sans construction, un imaginaire pauvre. Un certain nombre d'initiatives s'élèvent au-dessus de la mêlée, avec des créateurs qui déterminent un univers cohérent, soutenu par une idée maîtresse. Le produit n'est plus l'emballage d'une chanson, mais un spectacle à part entière.

C'est par exemple le monde des danseurs automates qui s'agitent sur un rythme saccadé (jeux d'accéléré et de ralenti sur le son et l'image) parmi des cubes envahisseurs aux faces lettrées, dans *la Danse des mots* de Jean-Baptiste Mondino. Ou les déambulations urbaines et fantômatiques de *Chinatown*, conçu et réalisé par Drive In, une maison de production créée en janvier 1984 par quatre scénaristes et réalisateurs talentueux, auteurs également du clip plein d'humour des Costards, *Je te veux*. Dans *Chinatown*, la chanson sert de prétexte (l'interprète Joe Jackson n'est pas présent) à un scénario de film policier-dérision. Le vidéo-clip raconte sa propre histoire. La SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) a d'ailleurs ouvert ses portes aux scénaristes et réalisateurs de clips à caractère dramatique. Si le clip est accepté par la commission et déposé pour la modique somme de cent francs, les *créateurs peuvent percevoir* des droits d'auteur pour la diffusion de leurs œuvres, entre 500 F et 600 F par minute. Une structure d'accueil qui est la bienvenue ! Dix vidéo-clips y ont été déposés jusqu'ici.

Aujourd'hui, on ne sait pas vraiment à qui profite le vidéo-clip, et la concertation entre les différents partenaires n'est pas parfaite. Pourquoi, par exemple, les créateurs d'un clip qui marche très bien n'auraient-ils pas droit à une part de gains supplémentaires ? La diffusion sur les écrans de télévision, estiment certains réalisateurs, est largement insuffisante ; ils réclament jusqu'à une heure par jour de clips...

Persiste le fameux débat – le clip est-il un programme ou une bande de promotion ? – qui alimente, ou paralyse plutôt, les discussions financières opposant les producteurs de clips aux chaînes de télévision et aux sociétés de distribution cinématographique. Mais l'aventure continue. Et les domaines auxquels s'attaque le vidéo-clip s'élargissent, car le calibre du produit court est percutant. Dans son programme 1984-1985, l'agence Octet envisage l'utilisation du clip pour des petits documents de création dans divers secteurs : actualité, expositions et manifestations culturelles, monuments historiques, danse... Et les éditeurs de livres s'interrogent à leur tour sur les possibilités de donner envie de lire au moyen de vidéo-clips.

VIVIANE CHOCAS.

Des sculpteurs d'images

Quand le montage audiovisuel prend du caractère

AU rancart, la diapo ? Ringard, le montage audiovisuel ? La technologie de pointe peut parfois lui redonner un air gaillard et en faire un outil de qualité au service de l'art. C'est le propos de l'association Imageons qui a présenté cet été en Avignon son *« labyrinthe du temps »*.

La démarche des réalisateurs – Serge Briez, Dominique Piau et Dominique Hauptmann, président de l'association et patron de l'agence de photographes et d'illustrateurs Art First – est triple : faire vivre un lieu déjà riche sur le plan culturel (ici le musée Lapidaire d'Avignon), présenter l'art d'une façon nouvelle et attrayante, plonger le spectateur dans un univers d'images et de sons qui l'entourent complètement.

Concrètement, après le choix du lieu, Serge Briez et son équipe ont sélectionné environ mille cinq cents œuvres d'art de la région d'Avignon (peinture, sculpture...) représentant quatre mille ans de patrimoine. Parmi cinq mille prises de vue, ils ont sélectionné un millier de diapositives. Les voici aujourd'hui qui se succèdent, lancées par vingt-neuf projecteurs à la fois, sur tout le pourtour de cet ancien oratoire jésuite. Pas de texte d'accompagnement mais des séquences musicales s'enchaînant sur celles des images. Du grégorien à Klaus Nomi. Le spectateur est laissé à lui-même, à ses sensations, à ses réflexions, dans cette promenade de trois quarts d'heure et à 360°.

Un an de travail, un montage minutieux : chaque diapositive doit prendre sa place dans l'architecture du lieu. Un matériel sophistiqué, que couronne un micro-ordinateur Apple II, permet aux artistes de sculpter véritablement l'image projetée dans la pierre du musée, dans son volume.

Il en aura coûté 900 000 F, plus une aide importante en matériel et beaucoup de bénévolat. Serge Briez, qui a déjà produit des audiovisuels d'envergure en Provence, veut poursuivre dans cette voie d'une *« architecture de l'image »*. Il rêve de se confronter à d'autres *« lieux forts »*, et pourquoi pas à Paris, au Trocadéro, place Vendôme... Naguère parti en repérage pour jeter les bases d'un montage géant sur... les glaciers de l'Antarctique, il avait été stoppé par la guerre des Malouines. Et rapporté un reportage-photo de belle facture...

Y. A.

● IMAGEONS, 2, rue du Bon-Pasteur, 84000 Avignon, tél. : (90) 87-31-13.

Médias du Monde

Etats-Unis : journalisme, secret, affaires...

Un journaliste est-il tenu par une obligation morale de révéler, à ses lecteurs les intérêts financiers qu'il serait susceptible d'avoir dans les affaires sur lesquelles il écrit ? La Cour suprême aura sans doute à trancher cette question, déjà posée à l'occasion des poursuites civiles engagées en mai par la Securities and Exchange Commission (la SEC est l'organisme officiel chargé de superviser les transactions boursières) contre M. Winans, journaliste au *Wall Street Journal*. Chargé d'une rubrique très influente dans les milieux boursiers, M. Winans communiquait à l'avance, moyennant finances, à des agents de change, le contenu de ses futurs articles. A partir de ses *informations* et échos confidentiels, M. Winans et ses « associés » auraient, selon l'accusation, réalisé des bénéfices évalués à 700 000 dollars (*Le Monde* des 6 avril et 30 août).

Aussi la décision du ministère de la justice, agissant par l'intermédiaire de l'attorney général de New-York, d'engager une action pour « fraude boursière » contre M. Winans et ses amis provoque-t-elle des remous dans les milieux de presse. L'acte d'accusation, en effet, invoque une doctrine nouvelle ne s'appuyant sur aucune jurisprudence, selon laquelle M. Winans, en manquant à ses obligations de révéler à ses lecteurs qu'il avait tiré un bénéfice de situations boursières provoquées par ses articles, a commis *« un vol et une fraude »*. Ainsi, M. Winans est passible de sévères peines d'amende et de prison.

Cet argument nouveau, impliquant une obligation légale des journalistes envers leurs lecteurs, est dénoncé comme *« un dangereux précédent »* par plusieurs groupes de directeurs de journaux et de journalistes. Ils ne contestent pas que M. Winans a trahi la confiance de son journal, qu'il n'a pas observé son *« devoir d'honnêteté, de loyauté et de discrétion »*, bref, qu'il a failli à l'éthique de la profession. M. Winans, du reste, a été immédiatement renvoyé de son journal. Mais la doctrine du ministère de la justice, si elle est admise par le tribunaux, permettrait au gou vernement, estiment les oppo sants à cette thèse, d'exerc un pouvoir abusif dans la r cherche de l'information et travail même des journaliste. Ceux-ci se trouveraient, en e fet, soumis aux mêmes règle restrictions imposées aux m lieux professionnels d Wall Street (agents de change, sociétés boursières, etc.), et i terprétées par les tribunau dans un sens interdisant de tir des bénéfices à partir d'info mations auxquelles le public n'a pas accès.

Dans une précédente décision, la Cour suprême avait statué sur le cas d'un employé d'une imprimerie d'un journal financier qui, sur la base d'une information qu'il y avait lue, avait procédé à des opérations boursières rentables. L'homme avait été disculpé d'avoir violé le règlement de la SEC, parce qu'il n'existait pas, avait indiqué la Cour, un *« lien de confiance et de responsabilité »* entre l'employé et son employeur. Les avocats de M. Winans ne manqueront pas de faire valoir que le lien entre leur client et ses lecteurs était aussi diffus.

Un professeur de droit estime que l'acte d'accusation dans l'affaire Winans est *« incompatible avec l'esprit et peut-être la lettre des décisions de la Cour suprême. L'accusé a, en fait, commis un vol en utilisant des informations appartenant à son journal. Pourquoi créer une nouvelle doctrine ? »* A cela, la SEC répond qu'il est important de réaffirmer plusieurs décisions des tribunaux fédéraux considérant comme illégal le *« détournement »* d'informations confidentielles. Ainsi, dit la SEC, la profession de M. Winans n'a pas à prendre en considération. *« Il pourrait être ouvrier, chauffeur de taxi, rabbin ou prêtre. Il est accusé d'avoir détourné des informations inaccessibles au public. Le fait qu'il soit journaliste est secondaire. »* Tel n'est pas l'avis des groupes de directeurs de journaux et des journalistes, qui se proposent de faire connaître leur point de vue au cours du procès.

HENRI PIERRE

Etats-Unis : coopération de CNN avec l'URSS et de PBS avec la Chine

Ignorant les vicissitudes des relations entre les gouvernements, les chaînes de télévision américaines élargissent leur coopération avec l'Union soviétique et la Chine. Ainsi Cable News Network (CNN), le grand réseau par câble diffusant en permanence des bulletins d'informations, négocie avec Moscou un programme d'échanges à long terme. L'originalité de l'accord envisagé est qu'il établirait une coopération permanente, à la différence de ceux passés antérieurement par d'autres chaînes américaines et concernant un nombre limité de programmes spécifiques. Ainsi, CNN pourra à tout moment obtenir par satellite les documents filmés soviétiques de son choix. Et réciproquement. Le réseau devra seulement modifier ses installations à Atlanta pour capter les signaux de Moscou.

La confirmation des négociations engagées à Moscou n'a provoqué aucune réaction du département d'Etat. Et cela, malgré la ferme opposition à l'utilisation par CNN des systèmes satellites soviétiques Inter-Spoutnik pour la couverture des Jeux de l'amitié à Moscou. Le département d'Etat a demandé à la Federal Communication Commission de refuser à CNN d'utiliser Inter-Spoutnik, en vertu de la règle faisant d'Intelsat le seul et exclusif lien par satellite entre les Etats-Unis et les autres nations. La démarche du département d'Etat, toutefois, est intervenue trop tard. CNN a indiqué qu'il n'avait pas eu le temps d'organiser la réception par Intelsat et que, en outre, les dépenses auraient été considérables (entre 330 000 et 550 000 dollars pour les deux *semaines* des Jeux de Moscou).

D'autre part, la chaîne de télévision publique (PBS) négocie avec la Chine un accord d'échanges qui permettra d'offrir aux Chinois une centaine de programmes de la PBS, en majorité culturels et éducatifs. L'accord en cours de négociation est différent de celui conclu récemment entre Pékin et la chaîne CBS, portant sur la diffusion de soixante-quatre heures de ses programmes en Chine, mais ne prévoyant aucune réciprocité. M. Pfister, directeur de PBS, souligne que les programmes chinois pourront être utilisés en totalité ou partiellement par *les stations du réseau*, et seront mis également à la disposition des universitaires et du public. M. Pfister a souligné que si CBS est en mesure d'offrir aux Chinois les programmes américains les plus populaires comme *Dallas*, PBS était mieux placée pour faire connaître aux Chinois les intérêts et les préoccupations du public américain.

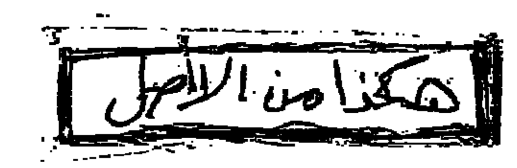
H. P.

Suisse : débuts de la télévision privée

La première télévision privée de Suisse, Zurich-Vision, a commencé à diffuser ses émissions par câble, le 29 août dans la région zurichoise.

Cette télévision privée a été lancée par l'éditeur suisse Ringier et la radio privée Radio 24, qui prévoient que Zurich-Vision atteindra 200 000 téléspectateurs...

Zurich-Vision devrait diffuser principalement des films, mais aussi des informations régionales et des reportages locaux, six heures par jour. Dans un premier temps, l'abonnement coûtera environ 40 francs suisses (environ 148 F) par mois.



Cosmétiques utiles

J'ai parcouru avec intérêt l'enquête présentée par *le Monde Aujourd'hui* daté 19-20 août sur la cosmétologie. Comme vous l'indiquez, *il s'agit d'un secteur économique en expansion où notre pays est bien placé sur le plan international.*

Une chose m'étonne cependant ; c'est le caractère pessimiste de vos titres, qui contrastent d'ailleurs avec le contenu des articles. *« Le dangereux succès des cosmétiques »*, *« L'équivoque »*, *« Quels sont ces produits dont usent et abusent nos contemporaines ? »*, *« Amis ou ennemis ? »*, *« La peau aidée ou attaquée ? »*. Telles sont les phrases qui frappent le lecteur dès l'ouverture du journal et laissent une impression de malaise. La cosmétologie serait-elle dangereuse ou trompeuse pour son public ? Serait-il malsain de la laisser se développer ? Il est certes de bon ton de railler, voire d'attaquer, les cosmétiques, mais, à mon sens, cela n'est nullement justifié.

En fait, la cosmétologie a deux versants. L'un consiste à embellir la personne par des artifices tels que rouges à lèvres, fards, etc. Vous avez vous-même indiqué que les dangers de ce type de cosmétiques, principalement par sensibilisation allergique, étaient aujourd'hui minimes. Dans ce cas, pourquoi dénigrer le cosmétique, alors que d'autres activités de la parure, comme celle des couturiers, ou de l'industrie de la fourrure n'ont pas le même préjugé défavorable ? Laquelle activité est la plus futile ? la plus utile ? Et que dirait-on de l'industrie du jouet ou de la confiserie, les bonbons étant, comme on le sait, les pires ennemis de la denture ?

L'autre versant de la cosmétologie est l'hygiène cutanée, c'est-à-dire les produits destinés à conserver au tégument sa bonne santé. Les substances hydratantes, antiséborrhéiques, bactéricides, antiperspirants, les écrans solaires, etc., entrent dans ce cadre. Leur utilité est indéniable, à condition de savoir bien choisir. Et leur usage peut *prévenir certaines affections cutanées bénignes certes, mais gênantes*, telles que l'acné, l'impétigo, l'eczéma hiemalis, le coup de soleil... Un des paradoxes est l'interdiction faite aux fabricants de parler de ces dermatoses, car *« elles relèvent du domaine médical »*. Il conviendrait au contraire de démédicaliser ce qui peut l'être, la prévention étant toujours préférable. *Mais cette interdiction de mentionner une activité « contre une maladie » ou « en profondeur »* permet de reprocher aux cosmétiques leur inefficacité...

En fait, la principale question est de s'assurer que les propriétés invoquées sont bien réelles. Dans ce domaine, les progrès ont été considérables dans la dernière décennie. Il existe aujourd'hui des méthodes objectives permettant de vérifier le bien-fondé de la plupart des effets invoqués. Il serait certes souhaitable que l'obligation de cette vérification soit introduite et que ce travail soit réalisé par un tiers indépendant de l'entreprise, enfin que la publicité pseudo-scientifique soit éventuellement réglementée.

Mais dans l'ensemble les cosmétiques sont utiles et inoffensifs, et nous n'avons pas à rougir de ce secteur économique. Aussi serait-il souhaitable que l'on cesse de railler les cosmétiques et que le soupçon permanent de futilité ou de danger soit définitivement abandonné. Ne serait-il pas finalement un relent d'un certain sexisme ancestral tendant à considérer comme futile tout ce qui est spécifiquement féminin ?

Professeur P. AGACHE,
expert du comité de cosmétologie
de la Communauté économique
européenne.



ISABELLE WATERNAUX/MUSÉE DE LA POSTE PARIS

Boîte aux lettres françaises (1930).

Le porteur est un Sherpa

Intitulé « Ecole de Sherpas », l'encadré accompagnant l'article du « Monde Loisirs » du 1er septembre sur les expéditions himalayennes au Népal entretient une fois de plus la confusion entre deux notions distinctes.

Depuis 1920, période qui a vu débuter les expéditions occidentales dans *l'Himalaya*, mais surtout depuis 1953, date de la première ascension de l'Everest par le Népalais Tenzing Norgay et le Britannique sir Edmund Hillary, le grand public français s'obstine à confondre les Sherpas et les guides de montagne et porteurs népalais. Le mot Sherpa désigne une population du Népal, non un métier.

Originaires du Tibet, les Sherpas (terme qui signifie « orientaux » en tibétain dialectal) sont proches des Thakali et des Bothia par la culture. Etablis dans les vallées de Solu Thumbu, de Helambu, de Pharak et de Nameche Bazar, les Sherpas vivent principalement d'agriculture et de négoce. Dans les plus hautes vallées (à plus de 3 000 mètres), beaucoup sont temporairement employés par les expéditions étrangères sportives, scientifiques ou touristiques (trekking), comme guides et essentiellement porteurs de montagne. Si la majorité des guides et porteurs appartiennent *bien à l'ethnie sherpa, il s'en faut de* beaucoup que les quelque cent mille Sherpas soient tous porteurs pour ces expéditions.

Il ne peut donc exister une « école de Sherpas » mais seulement une « école de guides pour les Sherpas ». Ainsi, en France, même si les Savoyards servent traditionnellement de guides de montagne — tout comme les Sherpas — on ne *saurait les identifier tous à ce métier* et parler d'une « école de Savoyards ».

M. HOANG.
(Marly-le-Roi).

Poésie

François Jacq Min

La seule chose qui soit au monde
n'est pas.
L'être s'inspire
de ce genre d'absence
lorsqu'il se commente.
Ce qu'il dit
est essentiellement
un manque
que l'on confond
avec la justesse de l'expression.

Rien n'est plus fade
que le tourment tranquille
des soirs d'hiver
où l'on s'invente une âme.
On n'a pas le cœur
à lutter
contre une béatitude triviale :
on l'accepte comme un infini
vétuste.
Somme toute, je haïrai toujours
d'être.

La vérité
évacue nos facultés
comme la neige
absorbe notre passage.
Vérité et neige
ne tolèrent que leur blancheur.

Le chemin
qui ne mène nulle part
est celui de la certitude insensée,
celui de l'absence
qui garantit le réel.

Celui qui interroge
le verbe
n'est plus personne ;
ce qui n'est pas le monde
gêne
la nature du monde.
On soupçonne
que la véritable nuit
ne prend pas part
à la nuit.

Le crépuscule
est lourd de mon penchant.
Je n'invite rien
à se faire connaître ;
je me tiens
hors du savoir.
J'ignore si la cime de la nuit
est noire
ou si le noir
est un embranchement de mes doutes.

Belge, François Jacq Min est né en 1925. Il collabore à Bruxelles à la revue Phantomas. *Partagé entre la botanique et la philosophie, il a notamment publié :* les Saisons *(Phantomas),* le Domino gris *(Daily Bul) ainsi qu'un ouvrage d'art en collaboration avec le peintre Jean-Luc Herman. Cette poésie relance de subtiles questions métaphysiques. Ces percées explorent à leur tour quelques chemins de l'être.*

CHRISTIAN DESCAMPS.

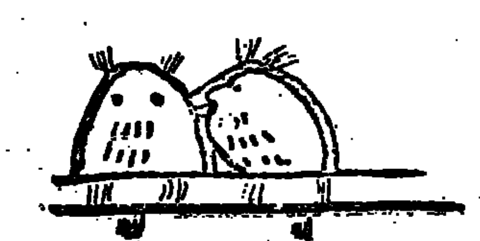
Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Inédit

La chouette et le hibou, de Jean Paulhan

Ses amis s'apprêtent à célébrer le centenaire de la naissance — le 2 décembre 1884 à Nîmes, — de Jean Paulhan. Nous reproduisons ci-dessous, avec l'aimable autorisation de son destinataire, la lettre qu'il adressait le 22 janvier 1956 à Roger Judrin.

nrf



22. 1. 56

— Moi, je voudrais bien des preuves, répondait la chouette.

— Mais comment vous montrer ce qui n'est pas, disait le hibou. Ce qui m'instruit le mieux, c'est ce que je n'ai pas vu.

— Cela vous plaît à dire.

— C'est pourtant ainsi que les mystiques voient Dieu, en commençant par se purger (disent-ils) de tout ce ~~trop~~ qu'ils voient et ~~[illegible]~~ entendent de trop.

— Reste à démontrer que Dieu existe, et que les mystiques voient

Paris, 17, rue de l'Université — 5, rue Sébastien-Bottin (VIIe)

nrf juste.

— Raisonnez un instant, dit le hibou.

— Je ne demande pas mieux, dit la chouette. C'est mon métier.

— Tout ce que nous pensons est suspect, comme on le voit dans Bharata. Suspect, et insaisissable. Car il est vrai, comme le disent les idéalistes, que nous ne connaissons pas le soleil, mais bien nos yeux (qui voient le soleil). Poussez plus loin : ce que vous connaissez de vrai c'est en vous celui qui pense les yeux. Ou plutôt le spectateur de celui-là. Ou mieux le spectateur de ce spectateur. (Ou mieux encore...

— Zénon en tirait cette conséquence, observa la chouette, que le mouvement n'existe pas.

— Et Jame, que le temps est une illusion (car avant que s'écoulent quatre minutes, il en faut deux, et une avant deux, et une demie avant une, et un quart

Paris, 17, rue de l'Université — 5, rue Sébastien-Bottin (VIIe)

nrf avant une demie. Ainsi sans fin.) C'est dire que nous n'en savons pas plus que Zénon et les Hindous. A moins de nous priver, à un moment donné, de tel spectateur du spectateur du spectateur, ou de telle cause de l'effet de la cause. C'est cet arrêt que Saint-Thomas appelle Dieu, avec bon sens. Il me faut supprimer mille causes pour pouvoir en penser une. Or la première vue les supprime tout à fait innocemment, parce qu'elle n'a pas eu le temps de les apercevoir. D'où vient son grand mérite, et qu'elle soit divine, à sa façon. »

Ici la chouette acheva de s'endormir.



Mais au fait, que faites-vous, un 21 Janvier à Ruines sous Vierres ? Avez-vous quitté le Lycée ? Amitié.

Jean P.

Paris, 17, rue de l'Université — 5, rue Sébastien-Bottin (VIIe)

Les aventures de la raison *dans la pensée et la science contemporaines.*

Le temps des paradoxes

INTERROGER l'usage et les formes de la rationalité contemporaine en invitant des chercheurs relevait d'un pari. Nous demandions si la rationalité avait — dans son statut même — des relations avec son temps, le nôtre ; bref, si tout n'était pas joué dans un ciel éternel des idées. Bien sûr, il ne s'agissait aucunement — qui le pourrait dans un langage articulé ? — de parier contre la raison, de prédire son recul, d'en appeler à une plongée vers l'irrationalisme ou les tables tournantes, même sophistiquées.

Certains ont réagi en réaffirmant que la raison se réduisait et se résumait à la non-contradiction, à la cohérence, au principe du tiers exclus. Et puisque A ne peut être — en même temps, sans faute logique (tant pis pour le rêve) — non-A, tout serait donc en place. Certes, en ce sens restreint, le problème est vite éclairci puisqu'il est à peine besoin de le poser. Sous cet aveuglant soleil, Ptolémée, Galilée ou les physiciens contemporains marchent d'un même pas puisqu'ils respectent les règles de la connaissance. Et, dans cette perspective, il suffirait de faire la différence — toujours sociologiquement utile — entre astronomes et astrologues.

Mais écouter son temps, sans en faire un repère unique, c'est entendre les divers jeux de langage qui, très rigoureusement, tentent de définir la connaissance. Dans cette acception, la rationalité a maille à partir avec l'époque, même si personne ne peut se mettre en posture d'écrire une histoire de la raison comme on a écrit une histoire de la folie. Pourtant, vers le début du siècle, des gens aussi différents que Gottlob Frege, Bertrand Russell ou David Hilbert ont tous éprouvé le besoin de reformuler des « fondements » et des « principes »...

Ici, Thom souligne qu'*« il importe de chercher à détacher le rationalisme de ses bases traditionnellement positives et scientistes en essayant de le fonder sur une connaissance plus proprement philosophique des modes fondamentaux de notre fonctionnement mental »*. Prigogine, lui, nous assure que *« la physique contemporaine nous entraîne — que nous le voulions ou non — à une révision de la rationalité »* et se propose, quelques lignes plus loin, de comprendre les énoncés d'Aristote sur le temps. Pourtant — talent mis à part, — rien de commun entre ces deux auteurs. Thom milite pour le déterminisme, Prigogine pour l'indéterminé, le complexe. Mais dans cette polémique acide réside sans doute l'un des enjeux qui font le sel de notre temps.

Par ailleurs, cette enquête a ouvert un autre front. Les relativistes — « chaque culture a sa raison », « viser l'universel, c'est viser son universel », « la raison a pour centre l'Occident » — ont frappé leurs arguments. Néanmoins, ceux-là savent parfois être convaincants lorsqu'ils limitent — sans l'abolir — les prérogatives d'une rationalité intemporelle.

De fait, dans l'histoire des idées, la raison ne cesse d'interroger ses limites. Kant, empruntant — largement — à la science de son temps, demandait : *« Que puis-je savoir ? »*. Suivre les réflexions actuelles sur des savoirs de plus en plus fins — tout à fait rigoureux dans leurs domaines, — c'est rencontrer une rationalité traversée de paradoxes. Au reste, par bonheur, les aventures de la raison ne chantent pas à l'unisson. De plus en plus subtiles, les interrogations — qui reformulent parfois des apories très anciennes — proposent davantage des hypothèses que des ordres. Hilary Putnam avance avec force, dans un ouvrage non encore traduit, *Raison, Vérité et Histoire*, que *« la dichotomie : ou bien des canons anhistoriques invariables ou bien le relativisme culturel »* est périmée.

Cette enquête qui se clôt aujourd'hui ne peut avoir de conclusion unique. Nul ne peut s'arroger le pouvoir de faire rendre raison. Aussi avons-nous sélectionné, dans un courrier abondant, des réponses contradictoires.

CHRISTIAN DESCAMPS.

La limite du rationalisme

Comme M. Jean-Claude Pecker, je crois à la raison, je ne crois qu'à la raison, et donc au rationnel, à la rationalité ; mais, contrairement à lui, je ne crois pas la raison réductible à la science, ni au raisonnement, pas plus qu'on ne peut réduire un organe à l'une de ses multiples fonctions.

Quant à prononcer qu'« il n'y a qu'une raison humaine », c'est affirmer plus qu'on n'en peut savoir, attitude surprenante pour un rationaliste.

La chute des graves obéissait déjà à la loi qu'exprime la fonction e = 1/2 gt2 et l'angle d'incidence était déjà égal à l'angle de réflexion bien avant qu'il y eût des hommes, et une « raison humaine ». Toutes les lois physiques et chimiques, auxquelles la nature obéit par définition même (*phusis* : nature) sont des fonctions mathématiques, c'est-à-dire des relations rationnelles pures, qui ont précédé l'apparition des hommes et survivront à leur disparition.

Aussi suis-je surpris qu'au nom de la raison M. J.-Cl. Pecker adopte cette comique définition rationaliste de la connaissance : sa *« seule voie... est le travail de la raison sur les faits de la nature et de la société, effectué sous le contrôle de l'expérience »*. Les mathématiques, en le langage desquelles s'expriment les lois de la nature, et qui constituent l'archétype de toutes sciences, ne travaillent pas sur les faits, ni sur rien qui soit de la nature ou de la société, encore moins sous le contrôle d'aucune expérience : seule les alimente et les fait progresser la démonstration, c'est-à-dire la déduction constructive *a priori*.

JACQUES ROLLAND DE RENÉVILLE,
professeur de philosophie à l'Université de Poitiers.

Indéfiniment imparfaite

Allant aux sources, j'ai ouvert à ce mot le *Dictionnaire Rationaliste* édité par l'Union du même nom (Paris 1964).

Il m'apprit que Littré en donnait vingt et un sens et qu'étant *« indéfiniment perfectible »* la raison *« restera indéfiniment imparfaite »* (...).

JEAN BERADOU,
(Anglet).

Science et éthique

(...) Votre questionnaire m'en a rappelé un autre fameux, concernant d'autres « usages » et d'autres « aventures » : celui de Proust sur l'amour. Ce rappel, simple analogie à l'origine, a pris peu à peu une autre dimension pour deux raisons. D'une part, la question ainsi répétée : *« Qu'est-ce que c'est aujourd'hui la rationalité ? »*, ne devient-elle pas comme un leitmotiv auquel aucun lecteur, chercheur ou non, ne pourrait se soustraire — pas plus que ne le pourrait l'amoureux, soumis à la question de ce qu'est pour lui l'amour ? Quitte à ce qu'il réponde : *« Je m'en fous, je fais et je verrai peut-être plus tard ! »* ; d'autre part, les réflexions sur la rationalité n'impliquent-elles pas, comme celles sur l'amour, la question de la vérité et, à travers elle, l'interrogation éthique ? (...)

De la plupart des réponses, je retire l'impression d'une divergence entre celles qui soulignent la permanence de la rationalité et d'autres qui évoquent la nécessité de concevoir une nouvelle rationalité qui intègre l'évolution des découvertes récentes. Il n'y a dans cette divergence, *a priori*, pas lieu d'être surpris, et j'y vois quelque chose de comparable à ce que chacun à leur manière, Gaston Bachelard puis, plus récemment, Thomas Kuhn et Paul Feyerabend décrivent comme processus de division dans les milieux scientifiques, lorsqu'ils sont confrontés à l'émergence d'une découverte ou d'une théorie nouvelles, d'apparence contradictoire avec les systèmes de rationalité établis ; une telle émergence susciterait diverses stratégies de réponses, dont trois principales : soit la méconnaissance pure et simple, soit la tentative d'intégration de la nouveauté par des explications *ad hoc* assurant la compatibilité avec l'ancien système de pensée, soit enfin l'annonce d'un renouveau conceptuel, voire d'une « révolution scientifique ». Si, après coup, le choix d'une réponse déterminée peut paraître plus rationnel que les deux autres et emporter l'adhésion, au moment même de l'émergence de la découverte, les divers chercheurs concernés effectuent leur choix de manière principalement subjective. (...)

A côté des thèses de Kuhn et Feyerabend, la réflexion épistémologique la mieux diffusée et, semble-t-il, acceptée aujourd'hui dans les milieux de chercheurs en sciences expérimentales, est celle proposée par Popper dans sa *Logique de la découverte scientifique*. Selon cette thèse, les théories scientifiques ne sont jamais vérifiables, mais tout au plus réfutables : c'est-à-dire que, en termes de rationalité scientifique, l'alternative n'est pas entre le « OUI — cette théorie est vraie » et le « NON — elle est fausse », mais entre le « NON », si la théorie est réfutée, et le « PEUT-ÊTRE », si l'expérience ne la réfute pas. Dans ce dernier cas, le « PEUT-ÊTRE » reste toujours provisoire — jusqu'à ce qu'une nouvelle expérience susceptible de le réfuter soit mise en place ou qu'une théorie meilleure remplace avantageusement l'ancienne.

Mais, mieux encore, Popper introduit aussi la subjectivité dans la rationalité scientifique au moins sous deux formes distinctes : d'abord, il souligne que les critères d'objectivité et de réfutabilité des théories scientifiques sont l'objet de conventions intersubjectives entre les chercheurs ; ensuite, il considère le principe de causalité comme un principe « méthaphysique », non rationnellement justifiable ; toutefois, il propose de le préserver en le transformant en ce qu'il appelle *« un principe méthodologique »* selon lequel les chercheurs, tout en reconnaissant cette dimension métaphysique de la causalité, ne doivent pas cesser de rechercher les lois de causalité des phénomènes qu'ils étudient. Dans son dernier ouvrage, *la Quête inachevée*, l'auteur reconnaît, d'une part, que certaines théories métaphysiques constituent des outils dont les scientifiques peuvent difficilement se passer (par exemple, la théorie de l'évolution des espèces) (...).

JEAN-MARIE VIDAL,
psychologue chargé de recherches au CNRS.

Simplisme

(...) Une des causes des (més)aventures de la raison réside dans un désir excessif d'unification. Est-ce parce que la simplicité, voire le simplisme, serait rassurant (e), qu'on échafaude des fantaisies hors de toute expérimentation, comme les éons-électrons dotés de nature spirituelle par Jean-E. Charon, un des ténors du Colloque de Cordoue que l'astrophysicien Jean-Claude Pecker qualifie à juste titre de funeste ?

Bien sûr, si *« les économistes citent Aristote »*, comme vous écrivez dans l'introduction à l'enquête, on ne peut que s'en réjouir, mais placer trop d'imagination au pouvoir pseudo-rationnel comme cela fut fait à Cordoue, c'est retomber dans la magie, ce qui est plus dangereux que rassurant.

J. DE VUXST
(Bruxelles).

Principe de contradiction

(...) Les réflexions de plusieurs auteurs du dossier du *Monde* tournent autour du principe de contradiction. Je crois que le choc fondamental à son sujet, qui ne semble pas avoir beaucoup marqué les non-spécialistes mais qui a sans doute rendu possible l'acceptation par beaucoup de spécialistes (pas Einstein) de paradoxales lois d'incertitudes, fut ce qui se passa à propos de la lumière : deux théories vues comme contradictoires durent être acceptées toutes les deux. La question qui en résulte pour nous n'est donc pas tant celle de l'intérêt du principe de contradiction, mais plus directement celle de la définition, ou du repérage, de ce qui est contradictoire. (...)

SYLVIE GIRAULT,
professeur de philosophie.

L'idéologie du libéralisme

(...) Il n'y a que deux manières de connaître : le néo-kantisme et la philosophie de la praxis. Ces deux systèmes de pensée se disposent selon une contradiction radicale.

Le néo-kantisme postule que la connaissance scientifique ne peut atteindre que l'apparence (le phénoménal). La chose en soi (le nouménal) ne peut être connue. Aussi, toute connaissance suppose un ailleurs inaccessible. Elle est relative.

Cette philosophie est celle de l'Occident libéral. Le néo-kantisme est l'idéologie du libéralisme. Il est un monopole qui vire très vite au terrorisme culturo-mondain. Il repose sur le jeu de trois axiomes de base : la subjectivité désirante, la structure, l'inconscient. (...)

MICHEL CLOUSCARD,
professeur à l'université de Poitiers.

هكذا من الاصل

Les contributions de nos lecteurs.

Le miroir déformant de la folie

Il semble qu'il y ait un domaine où la rationalité dans sa forme traditionnelle soit remise en cause de manière presque quotidienne et de la façon la plus pernicieuse qui soit : c'est cet espace où chaque jour s'aventurent ceux qui s'en vont côtoyer la « déraison ».

Du fondateur de la psychanalyse, Freud, à ce formidable philosophe de la déraison, Michel Foucault, *comment* pouvons-nous rester aveugles à ce qui, pour tout homme de terrain, fait l'essence de leurs travaux : la déraison n'est pas l'absence de raison. Il n'y a rien d'irrationnel dans la folie. Bien sûr il faut du courage pour suivre cette forme de pensée. Car si la folie est rationnelle alors elle est intelligible. Elle peut être comprise dans son originalité, perçue dans sa genèse, inscrite dans une chronologie, mesurée dans ses étapes... Le chercheur peut affiner des outils, établir des classes et des comparaisons, élaborer des programmes propres à mieux comprendre l'être dans sa folie.

PHILIPPE GABERAN,
éducateur spécialisé.

La langue de bois

(...) Je me permets de vous soumettre une forme, que je crois pernicieuse, de mise en cause de la « rationalité traditionnelle ».

Dès lors qu'il s'agit de justifier un dogme ou d'organiser les faits et les croyances pour les rendre conformes à l'objectif d'une finalité bien précise – c'est-à-dire une idéologie – a été inventé ce que les gens du commun appellent aujourd'hui la langue de bois. Ce type de langage vise à camoufler les *conséquences visibles* d'un dogme parfaitement contradictoires avec les promesses contenues dans ce dogme (camouflage indispensable, faute de quoi ce serait évidemment la mort du dogme) en utilisant un raisonnement dans lequel l'affirmation du contraire conserve vis-à-vis des tiers sa puissance de logique « positive ».

G. JACQUET
(Saint-Germain-en-Laye).

Une philosophie des sciences

(...) Je ne suis pas d'accord avec Lucien Sfez lorsqu'il dit que la philosophie suit actuellement une « mode », comparable au « look », au « punk », au « new-wave », etc. Elle devient réaliste.

La philosophie n'est pas morte, elle change seulement de nature et d'objet. La raison incarnée dans les écoles idéologiques, les institutions de domination (dont le meilleur exemple est l'Eglise et l'armée), qui ont prétendu modeler l'existence sociale et dont les méfaits sont innombrables, ont vécu (du moins espérons-le !). Elles ne sont qu'un *« usage dévoyé de la rationalité, fonctionnant comme principe religieux »* (Alain Touraine).

« Leur pouvoir démesuré s'oppose à la puissance du contingent », dit François Chatelet.

La philosophie moderne doit être une *philosophie des sciences*, dont Merleau-Ponty et, plus récemment, Edgar Morin nous ont donné l'exemple. Elle doit adopter l'attitude des sciences expérimentales.

Il faut substituer à la philosophie kantienne (sécurisante) : *« La loi morale au fond de mon cœur et le ciel étoilé au-dessus de ma tête »*, *une* philosophie du possible.

ODETTE THIBAULT,
ex-maître de recherche au CNRS.





Le jeu des différences

(...) Que veut-on dire en déclarant que certains discours sont rationnels et en ajoutant parfois que, parmi eux, quelques-uns ont une rationalité spécifique ? La rationalité, toute rationalité, n'est autre chose que l'unité d'un ensemble, la « compréhension » d'une diversité, c'est-à-dire une totalité signifiante ou un ordre (par exemple, un discours « cohérent »). Or il est certain qu'il y a des modes ou modalités de la *compréhension. En effet*, l'unité comme la diversité sont de types variés : les systèmes de différences dépendent en particulier du statut de la *différence* dans l'ensemble systématisé. En tout cas, la compréhension peut être considérée comme n'étant pas plus subjective (ou mentale) qu'objective (ou « réelle »). On peut l'examiner en psychologue ou en logicien. Elle est épistémologiquement neutre.

La compréhension permet la communication, mais également, et paradoxalement, elle lui fait obstacle par la diversité même de ses modes. D'où l'accusation d'irrationalisme portée sur une compréhension que l'on rejette (et que l'on ne comprend pas) au nom d'une autre. Même si on s'en tient au domaine intellectuel et si on laisse de côté d'autres modes de compréhension, il est clair que, par exemple, la compréhension et la rationalité de type physique ou « physicaliste » ne sont pas du même ordre que la compréhension mathématique. Les phénomènes physiques ne sont tels que par leur mode de compréhension : Merleau-Ponty a très bien montré comment Galilée a constitué une phénoménologie de l'objet physique saisi comme « mesurable ». Galilée se place donc dans une rationalité. Les rationalités ne sont que des modes de compréhension variables dont le caractère est déterminé par une phénoménologie de l'objet et une axiomatique (règles du jeu des « différences »). Ce qu'on appelle la rationalité traditionnelle ou classique est un mode général qui dissimule un certain nombre de rationalités plus spécifiques. Même chose pour le rationalisme moderne, plus diversifié qu'on ne croit, dans la « science » même (...).

RAYMOND LEDRUT,
professeur de sociologie à l'université de Toulouse.

A la bonne échelle

(...) Au *« principe de localité », « condition fondamentale de la vision scientifique du monde »* (R. Thom), il convient d'ajouter la catégorie d'échelle. Le choix de l'action à distance apparaît souvent lié, contradictoirement, au sentiment d'impuissance devant l'immensité (que puis-je, à mon échelle ?), ou aux phénomènes de fuite ou de démobilisation causés par les difficultés d'insertion à son échelle, phénomène de « délocalisation », de « déterritorialisation » dont M. Le Lannou rend souvent compte dans ces colonnes. Pour autant, l'identification de soi à un seul niveau est une marque d'arriération, et l'on sait la démesure qu'engendre la pensée qui privilégie sa seule échelle, qu'elle soit locale (« esprit de clocher »), régionale (régionalisme), nationale (nationalisme).

L'unité de l'homme contemporain se définit dans son intégration aux différentes échelles du monde que la connaissance rend possible.

MICHEL GRÉSILLON,
maître-assistant de géographie à l'université d'Orléans.

Le Grand Architecte

(...) Le débat qui s'instaure sur la raison est l'écho ultime du questionnement physicien du début de ce siècle. S'il est *mené à terme, il ne peut que* signifier ébranlement religieux et philosophique.

Dans la lignée de Louis Dumont, qui repère dans le christianisme les germes de l'individualisme contemporain, nous ne saurions dissocier la raison scientifique de sa matrice judéo-chrétienne : la raison évoquée ici est méthode, pour l'intellect humain, pour décrypter dans le monde un ordre, *une harmonie symbolisés* en Lois naturelles, ces « véracités divines » de Descartes, avatars directs de la Loi divine. C'est aux siècles des horlogers et du Grand Architecte que le christianisme et le judaïsme ont investi, faute de pouvoir en combattre directement les vérités, le mental scientifique.

Une telle symbiose a vu l'essor du grand rationalisme : la foi a paradoxalement rationalisé les sciences, promues à la découverte de lois parfaites d'un cosmos transparent à la raison humaine. Les sciences classiques se firent sciences de l'idéal et non du réel, quête non de signifiance mais d'une vérité *unique sous-jacente* aux fluctuations ou contradictions (diaboliques) du réel phénoménal. La religion de l'unique a modelé une science de l'unique. Le Dieu du Décalogue a inspiré les savants législateurs. L'attente du salut ou du Messie s'est métamorphosée en foi dans le progrès, nécessairement linéaire, vers un état de parfaite félicité par la connaissance. (...)

ANNE JOBERT,
ingénieur physicienne.

Illisible...

Mon niveau culturel ne me permet pas d'aborder certains textes. Je suis pourtant votre lecteur fidèle depuis le temps déjà lointain de ma jeunesse. A ce titre, et parce que je ne dois pas être l'exception, je me permets de vous dire que les réponses au questionnaire « les aventures de la raison » me sont souvent illisibles alors que *le sujet m'intéresse et que le Monde Aujourd'hui* m'avait justement rendu jusqu'ici abordables ces questions.

Je comprends que la procédure d'une réponse dont l'auteur est seul responsable amenait fatalement ce type de rédaction. De plus, le texte en prend peut-être une autre valeur vis-à-vis des « pairs ». Pourtant, il semble que la formule de l'entretien avec un interlocuteur complice ou provocant permettait autant de pertinence, tout en mettant le discours au niveau du plus grand nombre de lecteurs !

JEAN SANCHEZ
(Malaussène.)

L'inconscient et l'atome

(...) Historiquement, le développement de la raison comme instrument et comme critère de vérité s'est trouvé confondu avec l'épanouissement d'une forme particulière de connaissance liée à l'observation du monde matériel. Restreinte depuis Descartes à des qualités premières très restrictives (masse, extension, mouvement), la description de la matière par des grandeurs mesurables s'est révélée très efficace, car l'homme est devenu capable de prévoir l'évolution d'un système physique, et surtout d'en modifier le cours. Grâce à la relation de causalité, toute cause donnée conduit à un effet prévisible. Par la pensée raisonnante, nous entrons dans la pleine réalité du phénomène.

Le coup très dur porté à la raison prédictive trouve sa source dans deux découvertes simultanées datant de la fin du siècle dernier. Celle de l'inconscient tout d'abord, qui ouvrit une porte sur un univers sombre, mal défini, mais cependant très réel, duquel émerge, comme la pointe d'un iceberg, la conscience claire de l'individu. Simultanément, la découverte de la radioactivité (1894) ruina la croyance en l'atome insécable comme porteur de toutes les propriétés de la matière. Le langage livre parfois de curieuses coïncidences : au même moment, l'individu (du latin *individuum*, indivisible) et l'atome (du grec *atomos*, indivisible) perdaient leur belle simplicité comme unité fondamentale dont l'association explique la société (somme d'individus) et la matière (somme d'atomes).

PIERRE FESCHOTTE,
professeur à l'institut de chimie minérale et analytique de l'université de Lausanne.

Peur de l'avenir

(...) La forme traditionnelle de la rationalité ne me semble pas remise en cause en tant qu'outil du chercheur, mais son utilisation pour l'explication de phénomènes autres que scientifiques est parfois critiquable.

L'interrogation essentielle concerne la manière dont la rationalité est perçue par la société contemporaine et la qualité de la relation entre le chercheur scientifique et le public qui en découle.

Enfermé dans un langage ésotérique inaccessible au grand public (voire au non-spécialiste), incapable de com*muniquer* avec les autres, de partager ses préoccupations, le scientifique se retrouve isolé. (...)

L'indifférence du public pour le travail scientifique est surprenante puisque l'avenir de l'homme en dépend, mais bien connue. J'ai souvent remarqué que le non-scientifique est fermé à toute discussion sur les sciences alors qu'il est ouvert, bien que non-spécialiste, à des débats sur l'histoire, la sociologie, la philosophie. Quelles sont les raisons de cette attitude ? L'enseignement, qui nous a appris que les sciences rationnelles sont réservées à un cercle d'initiés ? L'aversion qu'a l'homme pour le raisonnement pur caractérisé par sa sécheresse, par l'absence de fantaisie et de sentiments ? Le langage du scientifique qui est une barrière pour tout individu n'ayant pas reçu la formation appropriée ? L'incapacité du scientifique à traduire en termes simples, clairs et attrayants ses préoccupations ? Tous ces éléments interviennent simultanément, mais il me semble qu'il se développe dans le monde *contemporain un phénomène* de rejet du rationnel, symbolisé par le scientifique, au profit d'une recherche spirituelle s'amplifiant. Cette attitude s'explique peut-être par la peur de l'avenir car, qu'on le veuille ou non, les progrès scientifiques et techniques changeront notre vie.

FRANCIS JAMET,
maître de recherche à l'Institut franco-allemand de recherche de Saint-Louis.

La pensée et l'ordinateur

La raison n'est pas une idéologie, mais une faculté de notre cerveau. Elle a déjà connu des « aventures » : confrontation avec l'écriture, la numération, la constitution des mathématiques et du calcul algébrique ; chaque fois l'usage de la raison a dû – et pu – être aménagé pour coexister avec ces techniques nouvelles.

De toute évidence, l'aventure d'aujourd'hui est la confrontation de la pensée avec le fonctionnement des ordinateurs.

Des problèmes existentiels se sont déjà posés : doit-on par exemple attacher la même valeur à un théorème selon qu'il a été démontré par un mathématicien ou par une machine ? Sujet peut-être un peu futile, les mathématiciens ayant admis depuis longtemps qu'une machine à calculer ait fait une part du travail.

Mais des problèmes importants commencent à surgir de l'insertion dans la vie quotidienne des chercheurs de machines de plus en plus efficaces et de plus en plus familières – mais rationnellement exigeantes. Les jeunes pianoteurs de micro-ordinateurs d'aujourd'hui vont vivre cette aventure – qui est réellement nouvelle.

JEAN-MARIE SOURIAU,
directeur du Centre de physique théorique CNRS, (Marseille).

Difficile coexistence

Actuellement, nous distinguons deux raisons : la *raison physico-mathématique* et la *raison socio-culturelle.* Aux dix-septième et dix-huitième siècles, la raison physico-mathématique a accompli des prodiges, renversant normes et valeurs afin de créer un monde nouveau, plus vivable pour l'homme, plus confortable. Jusqu'à ce jour, les sciences de la nature se sont développées admirablement, et semblent avoir atteint un point crucial : la *science-fiction, ou une technicité* purement mécanique, constituerait-elle leur avenir ?

Etant données les tendances dernières, il est légitime de se le demander. De plus en plus, l'homme s'adresse aux sciences humaines dans le but d'obtenir des réponses à ses questions existentielles. Mais là se trouve le *hic* : raison naturelle et raison socio-culturelle ont du mal à coexister. Dans son langage, Sartre soutient parfois que la raison dialectique (humaine) serait la « vérité » de la raison positive (naturelle).

MARCEL ROSEN,
professeur de philosophie de l'université de Jérusalem.

VOICI le questionnaire auquel ont répondu les chercheurs qui ont participé à cette enquête sur les aventures de la raison.

La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs du savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines.

- **En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent-elles remises en cause par les découvertes de notre époque ?**
- **Pouvez-vous en donner quelques exemples ?**
- **Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ?**
- **Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?**

Le Monde a publié les réponses de Jean-François Lyotard, René Thom, Tzvetan Todorov, Michel Tournier (*le Monde Aujourd'hui* daté 1er-2 juillet) ; Alain Touraine, Fernand Braudel, Gérard Genette, Ilya Prigogine, Serge Lahaut, Vincent Descombes (*le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet) ; François Châtelet, Lucien Sfez (*le Monde Aujourd'hui* daté 15-16 juillet) ; Jean-Claude Pecker, Gilbert Durand (*le Monde Aujourd'hui* daté 22-23 juillet) ; Henri Laborit, Lucien Sève (*le Monde Aujourd'hui* daté 29-30 juillet) ; Jürgen Habermas (*le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 août) ; Albert Jacquart, Abraham Moles (*le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 août) ; Roger Garaudy, Marc Guillaume, Dan Sperber, André Green (*le Monde* daté 19-20 août) ; Jacques Mehler, Jean-René Vernes (*le Monde* daté 26-27 août) ; Yves Lacoste, Paul-Henry Chombart de Lauwe (*le Monde* daté 2-3 septembre).

Les titres sont de la rédaction.

Kiosque

Faire cours

LES profs ont meilleure mine. On entend déjà le refrain des jaloux : *« Avec les vacances qu'ils ont, vous ne voudriez pas qu'ils soient pâles ! »*. Pure méchanceté, pur préjugé. Et puis est-ce bien le moment de parler de leurs vacances, alors qu'elles sont finies et bien finies et que, d'ici au 26 octobre, il va leur falloir affronter chaque jour les garnements que nous leur confions.

L'heure, décidément, n'est plus à la critique et au dénigrement des maîtres. Il faut essayer de les comprendre et, pour cela, d'abord les connaître. Etrangement, on a commencé par les condamner avant d'examiner leur cas. Autant imaginer un procès d'assises qui commencerait par la lecture de l'arrêt de la cour et continuerait — une fois les condamnés jetés dans les geôles de l'histoire — par les plaidoiries et le défilé des témoins ! C'est bien ce qui s'est produit avec les profs.

Pendant de longs mois, nous avons été soumis à un bombardement de libelles, de pamphlets, d'élucubrations snobinardes ou grincheuses, dont le thème obsédant était : haro sur les profs ! Toujours absents, mal formés, incultes, de gauche, barbus, archaïques, divisés, syndiqués, inaptes, bêtes et méchants : il n'y avait pas trop d'horreurs pour qualifier — au gré des fureurs plumitives — le corps enseignant.

Cette besogne achevée — couronnée par un « Apostrophes » où l'on vit les procureurs s'acharner sur leurs victimes avec une délectation augmentée du plaisir d'être à la mode — restait le réel. Atténués les cris de haine et le mépris, on allait peut-être entendre la voix des profs. Des vrais, pas des profs de salon, pas des maîtres de la « Pivoterie » ou de la « Polacenflure ». Non, les obscurs, les tâcherons de la pédagogie, les OS de la transmission des connaissances, les éclaireurs du monde adulte dans la brousse de l'incompréhensible jeunesse.

C'est fait grâce à un livre d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, dont Frédéric Gaussen a analysé le contenu dans *le Monde* du 6 septembre. *Tant qu'il y aura des profs* résulte d'une enquête sans *a priori*. Certes, le constat n'est pas rose, mais il est au moins nuancé et honnête.

Et important, puisque *l'Express* en a fait sa une sous le titre : « Les profs ». *« Dans le climat actuel*, résume l'hebdomadaire, *les cinq lettres de cette appellation faussement familière* [les profs] *sont un raccourci qui marque, désormais, plus la distance que la familiarité, la suspicion que la complicité »*. Un sondage réalisé pour *l'Express* par Gallup-Faits et opinions l'atteste : les Français ont avec le corps enseignant des — si l'on ose écrire — rapports ambigus. Que 53 % les trouvent *« privilégiés »*, rien d'étonnant ; que 63 % les classent à gauche, rien d'inexact ; que 47 % leur reprochent leur absentéisme, rien d'inattendu. La surprise est ailleurs : 43 % les trouvent *« insuffisamment formés »*, 44 % *« bons pédagogues »*, et *« neutres »* politiquement dans leur enseignement, et 52 % les jugent *« consciencieux »*. De ce conseil de classe national, où les citoyens notent les maîtres, les résultats ne sont donc pas si déplorables qu'on l'aurait supposé ! Les profs ne sont pas de mauvais élèves. Certes, ils peuvent mieux faire, mais leurs résultats sont encourageants. Sauf sur un point : 50 % des Français trouvent qu'ils *« s'occupent plutôt des bons élèves »*, laissant trop aux autres le soin de se débrouiller seuls.

Pourraient-ils faire autrement, confrontés qu'ils sont à des assemblées hétérogènes où se mêlent le brio des uns et les handicaps des autres ? On se gardera de répondre à la question que des quintaux d'études psychopédagogiques n'ont pas suffi à cerner. *« A qui*, demandent Hervé Hamon et Patrick Rotman, dans *l'Express*, *à qui, pour qui, faire cours ? Aux trois premiers rangs ou aux trois derniers ? Question scandaleuse. Insoluble débat, et culpabilisant. »* Mais aussi : peut-on seulement faire cours ? *« Autrefois*, notent nos deux auteurs, *les choses étaient simples : il existait des profs normaux et des profs chahutés, en nombre restreint. Aujourd'hui, les frontières sont devenues floues et chacun vit une épreuve de force plus ou moins bien surmontée ; nul ne parvient véritablement à déterminer à partir de quel seuil on passe du murmure au brouhaha et commence réellement l'indiscipline. »*

Il y a — outre l'autorité — plusieurs manières de s'en sortir : la déprime, la mutation, la fuite, le congé. Pour l'absentéisme, n'exagérons rien : *le Monde de l'éducation* fait état d'une enquête du ministère sur ce sujet : *« Avec 3,16 % dans le premier degré, et 3,11 % dans le second, il reste largement en deçà du chiffre des autres professions. Le nombre des démissions est encore plus négligeable, bien en dessous de 1 %. Le seul indice sérieux d'un désir de « fuite » résiderait peut-être dans le nombre des congés de disponibilité : + 24 % dans le secondaire depuis 1980. »*

Pour ceux que l'école rend malades (on parle des maîtres, non des enfants...), il existe une commission de réadaptation qui examine les cas de ceux qui souhaitent enseigner, désormais par correspondance. *Le Monde de l'éducation* raconte une réunion : *« Deux cas urgentissimes : un enseignant devenu bègue, un second qui ne peut s'empêcher de baver. Enfer : il ne restait qu'un poste disponible. Chaque syndicat défend son poulain. La discussion s'enlise. Jusqu'à cet argument massue de l'un des deux représentants syndicaux : le prof défendu par l'autre syndicat ne bave qu'occasionnellement. Tandis que le bègue... »*

Il y a des profs heureux ; *la Vie* les a rencontrés. Michel Seyrat, professeur de français au lycée d'Alès, explique comment il parle à ses élèves, au premier jour, au premier cours : *« Vous voulez vous ennuyer le moins possible, apprendre un certain nombre de choses pour réussir vos examens. Je suis là pour vous permettre de les acquérir en évitant l'ennui ou le gavage. Mais cela ne sera possible que si vous acceptez les règles du jeu. Vous avez seize ans et moi quarante-deux ans. Nous n'avons pas le même passé. J'essaie de me souvenir de mes seize ans. Mais, vous, vous ne pouvez vous souvenir de vos quarante-deux ans ! Il faut que nous nous acceptions les uns les autres. »*

Quant à Hélène, professeur de collège à Pau, elle retrouve chaque année sa classe et les élèves avec passion. Elle leur dit : *« Je ne suis pas avec vous pour être aimée, mais, au mois de juin prochain, si nous avons du mal à nous séparer, nous saurons, les uns et les autres, ce que cela voulait dire. »*

Il y a de l'affectivité dans l'air. Très bien mais attention à ne pas s'égarer. M. Chevènement, de semaine en semaine, suit son cap. Cette fois, c'est dans *le Nouvel Observateur* : *« Il faut que l'autorité du maître soit respectée. L'enfant ne devient homme que parce qu'il est capable de discipline. Il n'y a pas besoin d'avoir lu Freud pour comprendre la dialectique de l'ordre et du progrès. Le meilleur fondement de l'autorité du maître sera toujours sa capacité à dominer le savoir qu'il doit transmettre. »*

Le grand maître de l'université prêche aussi par l'exemple. Dimanche dernier, nous dit *Paris Match*, M. Chevènement a fait faire une dictée à ses deux fils (Raphaël, dix ans et demi, et Jean-Christophe, neuf ans et demi). En voici le texte : *« Le rossignol souhaite que le printemps revienne afin de pouvoir reprendre ses roucoulades nocturnes. Il attend avec impatience que la douce brise prenne la place de cette bise glaciale, ennemie des oiseaux. Il songe à ses amis le pinson, le loriot, l'alouette, qui vont maintenant réapparaître. »*

Le ministre-papa a noté les copies : 16 pour l'aîné, 14,5 sur 20 pour le cadet. On en revient à la notation traditionnelle ? Il faudra le dire aux profs.

BRUNO FRAPPAT.

Cinéma

Qui a peur d'Alfred ?

LES chiffres sont là : près d'un million et demi de spectateurs et près de quatre milliards de recettes à Paris pour quatre reprises. Tous les records d'entrées sont battus par un cinéaste mort il y a près de quatre ans, et dont les films ressortent l'un après l'autre, (dix-huit dans l'année), avec un égal succès, que ce soit sur les écrans des boulevards, des cinémas d'essai ou des salles de banlieue, que ce soit en Europe, aux Etats-Unis ou au Japon. Ce cinéaste, c'est Alfred Hitchcock. Néanmoins, on peut se poser une question : aux yeux de ses admirateurs de longue date, ce triomphe est-il exactement ce qu'il devait être ?

Souvenons-nous de ce que l'auteur de *Notorius* représenta pour toute une école de jeunes cinéastes et de jeunes cinéphiles : Hitchcock était *le maître*. Dans le sens le plus large, le plus plein du terme. Pourtant, ce serait sans doute parler un peu vite que de s'écrier : « Ce triomphe populaire, cette faveur des foules sont-ils autre chose que la consécration de cette maîtrise ? Nouvelle preuve que le public a toujours raison, qu'il sait d'instinct ce qu'est le vrai cinéma, et va toujours au meilleur ! » Car ce serait oublier que cette « maîtrise », toujours au regard des hitchcockiens, ne se ramène nullement à la pratique consommée d'un art, d'un langage : Hitchcock est aussi, pour eux, et avant tout, un *auteur*. Ce qui signifie que, par-delà l'habileté technicienne impuissante à assurer la continuité de ce qu'on appelle une œuvre, les éléments plastiques et thématiques de celle-ci lui fournissent la matière d'une *unité secrète*, et que cette unité est d'ordre moral, qu'elle est *vision du monde*.

Nouvelle question, par conséquent : est-ce bien le nom de l'*auteur* qui apparaît aujourd'hui sur les affiches, accompagnant ou non la célèbre silhouette lippue et bedonnante ? Ne serait-ce pas plutôt le nom d'un simple produit ? Certes, il y a un certain temps déjà que le patronyme en question, devenu synonyme de voluptueuse angoisse, de frissons délectables, sert à la promotion des films d'Hitchcock (et, soit dit en passant, le malentendu est ici à son comble, puisque, à en croire certains de ses exégètes, dont Deleuze (1), notre auteur ne s'intéresse absolument pas au suspense, qu'il n'a même pour lui que mépris, et que, par-delà la lecture métaphysique qui, en un certain sens, se rattache encore au récit de type policier — la relation d'échange entre le coupable et l'innocent, — il faut savoir en effectuer une troisième, qui serait de nature purement formelle). Mais la stylisation même de la silhouette, son utilisation répétitive et systématique ne permettent guère d'en douter : il ne s'agit plus de la signature d'un créateur, mais d'un *label*.

Il serait sans doute difficile de soutenir que le public qui assure ce triomphe posthume au cinéaste des *Oiseaux*, reste insensible à une telle stratégie commerciale. Mais le plus intéressant est certainement de savoir comment il reçoit ces films.

Et, d'abord, de savoir qui il est. Ce public, nous le nommerons public du troisième type. Ce n'est plus celui des fanatiques de la Cinémathèque, venus certes par la fréquentation assidue de celle-ci au cinéma, mais également préparé à sa compréhension par des maîtres issus de l'Université, par une culture où la littérature, la musique et les arts plastiques tenaient la première place, et, par là même, conduit à déchiffrer l'image filmique à travers une grille formée par les autres disciplines esthétiques. Ce n'est pas non plus le public dit « populaire », étranger aux rites de la cinéphilie et



CAHIERS DU CINÉMA

Doris Day et James Stewart dans *L'homme qui en savait trop.*

culturellement vierge face au cinéma — à moins qu'on ne le crédite de cette « culture » qu'on appelle aussi « populaire », — ce public qui, de tout temps, fournit les gros bataillons de spectateurs, et fut à l'origine des grands succès de fréquentation. Le public du troisième type emprunte des traits aux deux précédents : comme le premier, il en sait long sur le cinéma — alors que le public populaire en sait peu, mais ne s'en soucie guère, — et, comme le second, il ignore les valeurs de l'élite, universitaire ou autres. Il les ignore, ou, peut-être, plus exactement, *veut* les ignorer, les refuse : l'empreinte de mai 68 aussi bien que la montée de la technocratie l'ont mis sur la voie de cette contestation des maîtres du passé, de tous les maîtres. On pourrait parler, à son sujet, de l'avènement d'une nouvelle culture, dont les sources seraient à la fois la télévision, l'ordinateur (dont on sait à quel point il est devenu un objet familier pour les jeunes générations) et cette espèce de religion du plaisir, du plaisir individuel, née du désenchantement idéologique et du désengagement politique.

On dira que le plaisir guidait déjà les choix du public populaire : mais ce plaisir était de quelque manière innocent, naïf, et non point, comme c'est le cas avec ce « troisième type » de spectateurs, une espèce de revendication agressive, une affirmation d'indépendance, voire une manifestation de rejet vis-à-vis de toute forme d'autorité en matière culturelle. Théorie sous-jacente à cette attitude : le plaisir se reconnaît de lui-même, tout individu sait d'instinct où il trouvera le sien, point n'est besoin de spécialistes, d'experts pour le signaler, le désigner, l'identifier à la place du spectateur lui-même. Négation de la médiation culturelle, de la compétence critique : d'où l'apparition de ce que nous pourrions nommer cette fois une « culture du deuxième type », non point anti ou contre-culture, mais culture spécifiquement et rigoureusement cinématographique, où l'on chercherait en vain, et pour cause, la moindre référence à un autre univers esthétique que celui de l'écran.

Qu'est donc Hitchcock pour le public du troisième type ? Sans doute avant tout des histoires. Des fictions. Des fictions différentes, variées, où il est difficile, et, au demeurant, de peu d'intérêt de découvrir des constantes, des points communs, bref, quelque chose qui permette de *reconnaître l'auteur* : plaisir de la *diversité*, en soi négatrice de la notion d'auteur. Diversité comme essence même de la fiction. Anonymat, impersonnalité de la fiction. Mais c'est précisément cet anonymat, cette impersonnalité qui, en l'occurrence, font que cette fiction est pleinement goûtée : libéré du souci culturel, de la préparation de déceler l'intervention d'un auteur dans l'agencement du dispositif fictionnel, je peux m'abandonner à la griserie des mille détours du récit, me laisser emporter par le vertige de l'implication dans un processus fatal d'auto-engendrement (ce qui est peut-être la définition même du plaisir de la fiction).

Mais sans doute cette façon d'appréhender la fiction participe-t-elle, chez ceux qu'on pourrait nommer les enfants de la TV et de l'ordinateur, d'une vision du monde en rupture avec celle de leurs aînés, avec les valeurs du passé. Cette vision leur a été en grande partie imposée : à la représentation statique de la réalité, l'électronique a substitué une représentation dynamique ; quant à l'usage de la télévision, il a lui aussi modifié profondément la relation de l'individu aux images, d'une part en abolissant les conditions formelles qui circonscrivent un espace particulier du spectacle, d'autre part en privilégiant le *défilement* de ces images par rapport à un contenu, affectif ou signifiant. D'où ce besoin d'une participation plus active à la fiction, une participation où la contemplation, ou, en ce qui concerne le cinéma, la séduction propre au *plan*, tiennent une place bien moindre.

Une entreprise comme la modernisation de *Metropolis*, transplanté, par la vertu de la couleur et de la musique, dans l'univers du video-clip et du juke-box, répond, n'en doutons pas, au désir de satisfaire une telle exigence et de conquérir les suffrages de ce jeune public, qui ignorait peut-être jusqu'au nom de Fritz Lang. La bande-son, on le sait, joue souvent au cinéma un rôle capital : elle homogénéise le récit, lubrifie en quelque sorte son déroulement, lui procurant cette fluidité, ce « liant », cette continuité que le montage ne saurait lui donner. Ce dont il résulte, bien sûr, une intensification de la participation, sur le plan dynamique. Le revers de la médaille, on le connaît : la musique peut infléchir, voire complètement détourner, subvertir le sens de l'image.

Ce qui se produit, apparemment, avec ce *Metropolis* rajeuni : les mythes de la science-fiction de 1926 deviennent des fantasmes de régression, et le messianisme un peu niais, le spiritualisme de pacotille mis à la mode par la science-fiction moderne récupèrent l'expressionnisme et ses angoisses métaphysiques. Mais les images de Lang possèdent elles-mêmes une telle force, une telle richesse expressive, que la musique, bien souvent, loin de les écraser, les grandit encore et va même jusqu'à les doter d'une profondeur de réalité supplémentaire.

CHRISTIAN ZIMMER.

(1) *Cinéma I : l'Image-Mouvement*, édit. de Minuit, 1983, pp. 269-277.

هكذا من الاصل